

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

NATIONAL SECURITY
AND DEFENCE

SÉCURITÉ NATIONALE ET
DE LA DÉFENSE

Chair:

The Honourable DANIEL LANG

Président :

L'honorable DANIEL LANG

Monday, April 28, 2014
Monday, May 5, 2014

Le lundi 28 avril 2014
Le lundi 5 mai 2014

Issue No. 6

Fascicule n° 6

First meeting on:

The subject-matter of those elements contained in Divisions 1 and 7 of Part 6 of Bill C-31, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures

Première réunion concernant :

La teneur des éléments des sections 1 et 7 de la partie 6 du projet de loi C-31, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures

Fifth and sixth meetings on:

The status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD

Cinquième et sixième réunions concernant :

La situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD

Sixth and seventh meetings on:

Policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals

Sixième et septième réunions concernant :

Les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Daniel Lang, *Chair*

The Honourable Roméo Antonius Dallaire, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Day
* Carignan, P.C. (or Martin)	Mitchell Tkachuk
* Cowan (or Fraser)	Wells White
Dagenais	

* Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Tkachuk replaced the Honourable Senator Segal (*May 2, 2014*).

The Honourable Senator Dallaire replaced the Honourable Senator Campbell (*April 8, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Daniel Lang

Vice-président : L'honorable Roméo Antonius Dallaire

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Day
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Mitchell Tkachuk
* Cowan (ou Fraser)	Wells White
Dagenais	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Tkachuk a remplacé l'honorable sénateur Segal (*le 2 mai 2014*).

L'honorable sénateur Dallaire a remplacé l'honorable sénateur Campbell (*le 8 avril 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Wednesday, April 9, 2014:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Martin, seconded by the Honourable Senator Demers:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject-matter of all of Bill C-31, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures, introduced in the House of Commons on March 28, 2014, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to sit for the purposes of its study of the subject-matter of Bill C-31 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto; and

That, in addition, and notwithstanding any normal practice:

1. The following committees be separately authorized to examine the subject-matter of the following elements contained in Bill C-31 in advance of it coming before the Senate:

(a) the Standing Senate Committee on Transport and Communications: those elements contained in Divisions 15, 16 and 28 of Part 6;

(b) the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: those elements contained in Divisions 11, 17, 20, 27 and 30 of Part 6;

(c) the Standing Senate Committee on National Security and Defence: those elements contained in Divisions 1 and 7 of Part 6;

(d) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Parts 2, 3 and 4 and Divisions 2, 3, 4, 8, 13, 14, 19, 22, 24 and 25 of Part 6;

2. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject-matter of particular elements of Bill C-31 submit their final reports to the Senate no later than June 19, 2014;

3. As the reports from the various committees authorized to examine the subject-matter of particular elements of Bill C-31 are tabled in the Senate, they be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting; and

4. The Standing Senate Committee on National Finance be simultaneously authorized to take any reports tabled under point three into consideration during its study of the subject-matter of all of Bill C-31.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 9 avril 2014 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Martin, appuyée par l'honorable sénateur Demers,

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner la teneur complète du projet de loi C-31, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 28 mars 2014, avant que ce projet de loi soit présenté au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à siéger pour les fins de son examen de la teneur du projet de loi C-31 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle :

1. Les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-31 avant qu'il soit présenté au Sénat :

a) le Comité sénatorial permanent des transports et des communications : les éléments des sections 15, 16 et 28 de la partie 6;

b) le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : les éléments des sections 11, 17, 20, 27 et 30 de la partie 6;

c) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : les éléments des sections 1 et 7 de la partie 6;

d) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des parties 2, 3, et 4 et les sections 2, 3, 4, 8, 13, 14, 19, 22, 24 et 25 de la partie 6;

2. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-31, soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 19 juin 2014;

3. Au fur et à mesure que les rapports des comités autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-31 seront déposés au Sénat, l'étude de ces rapports soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance;

4. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit simultanément autorisé à prendre en considération les rapports déposés conformément au point numéro trois au cours de son examen de la teneur complète du projet de loi C-31.

In amendment, the Honourable Senator Marshall moved, seconded by the Honourable Senator Martin:

That the motion be amended by adding, at the end of paragraph (d) after the semi-colon, the following:

“(e) the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs: those elements contained in Division 5 of Part 6;”.

After debate,

The question being put on the motion in amendment, it was adopted, on division.

The Senate resumed debate on the motion, as amended, of the Honourable Senator Martin, seconded by the Honourable Senator Demers:

That, in accordance with rule 10-11(1), the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to examine the subject-matter of all of Bill C-31, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures, introduced in the House of Commons on March 28, 2014, in advance of the said bill coming before the Senate;

That the Standing Senate Committee on National Finance be authorized to sit for the purposes of its study of the subject-matter of Bill C-31 even though the Senate may then be sitting, with the application of rule 12-18(1) being suspended in relation thereto; and

That, in addition, and notwithstanding any normal practice:

1. The following committees be separately authorized to examine the subject-matter of the following elements contained in Bill C-31 in advance of it coming before the Senate:

(a) the Standing Senate Committee on Transport and Communications: those elements contained in Divisions 15, 16 and 28 of Part 6;

(b) the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology: those elements contained in Divisions 11, 17, 20, 27 and 30 of Part 6;

(c) the Standing Senate Committee on National Security and Defence: those elements contained in Divisions 1 and 7 of Part 6;

(d) the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce: those elements contained in Parts 2, 3 and 4 and Divisions 2, 3, 4, 8, 13, 14, 19, 22, 24 and 25 of Part 6;

(e) the Standing Senate Committee on Legal and Constitutional Affairs: those elements contained in Division 5 of Part 6;

En amendement, l'honorable sénatrice Marshall propose, appuyée par l'honorable sénatrice Martin,

Que la motion soit modifiée par adjonction, à la fin du paragraphe d), après le point-virgule, de ce qui suit :

« e) le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles : les éléments de la section 5 de la partie 6; ».

Après débat,

La motion d'amendement, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le Sénat reprend le débat sur la motion, telle que modifiée, de l'honorable sénatrice Martin, appuyée par l'honorable sénateur Demers.

Que, conformément à l'article 10-11(1) du Règlement, le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à examiner la teneur complète du projet de loi C-31, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 28 mars 2014, avant que ce projet de loi soit présenté au Sénat;

Que le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit autorisé à siéger pour les fins de son examen de la teneur du projet de loi C-31 même si le Sénat siège à ce moment-là, l'application de l'article 12-18(1) du Règlement étant suspendue à cet égard;

Que, de plus, et nonobstant toute pratique habituelle :

1. Les comités suivants soient individuellement autorisés à examiner la teneur des éléments suivants du projet de loi C-31 avant qu'il soit présenté au Sénat :

a) le Comité sénatorial permanent des transports et des communications : les éléments des sections 15, 16 et 28 de la partie 6;

b) le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie : les éléments des sections 11, 17, 20, 27 et 30 de la partie 6;

c) le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense : les éléments des sections 1 et 7 de la partie 6;

d) le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce : les éléments des parties 2, 3, et 4 et les sections 2, 3, 4, 8, 13, 14, 19, 22, 24 et 25 de la partie 6;

e) le Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles : les éléments de la section 5 de la partie 6;

2. The various committees listed in point one that are authorized to examine the subject-matter of particular elements of Bill C-31 submit their final reports to the Senate no later than June 19, 2014;

3. As the reports from the various committees authorized to examine the subject-matter of particular elements of Bill C-31 are tabled in the Senate, they be placed on the Orders of the Day for consideration at the next sitting; and

4. The Standing Senate Committee on National Finance be simultaneously authorized to take any reports tabled under point three into consideration during its study of the subject-matter of all of Bill C-31.

After debate,

The question being put on the motion, as amended, it was adopted, on division.

2. Chacun des différents comités indiqués au point numéro un, qui sont autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-31, soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 19 juin 2014;

3. Au fur et à mesure que les rapports des comités autorisés à examiner la teneur de certains éléments du projet de loi C-31 seront déposés au Sénat, l'étude de ces rapports soit inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance;

4. Le Comité sénatorial permanent des finances nationales soit simultanément autorisé à prendre en considération les rapports déposés conformément au point numéro trois au cours de son examen de la teneur complète du projet de loi C-31.

Après débat,

La motion, telle que modifiée, est adoptée avec dissidence.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, April 28, 2014
(13)

[*English*]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Mitchell, Segal, Wells and White (9).

In attendance: Holly Porteous and Wolfgang Koerner, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, April 9, 2014, the committee began its examination of the subject-matter of those elements contained in Divisions 1 and 7 of Part 6 of Bill C-31, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in Parliament on February 11, 2014 and other measures.

The chair made a statement.

It was agreed that Division 1 of Part 6 (benefits and allowances) of the order of reference on the pre-study of Bill C-31, adopted by the Senate on Wednesday, April 9, 2014 be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs; that the subcommittee report to this committee no later than June 2, 2014; and that Division 7 of Part 6 remain to be examined by the full committee.

At 1:03 p.m., the chair made a statement.

It was agreed that the order of reference on mental health issues affecting serving and retired members of the Canadian Armed Forces, adopted by the Senate on Wednesday, April 9, 2014 be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs.

At 1:05 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee continued its study on the status of Canada's international security and defence relations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Major-General Michael Day, Chief of Force Development.

As individuals:

Michaela Dodge, Policy Analyst, Defence and Strategic Policy, Heritage Foundation;

Lauren van den Berg, Foreign Policy Consultant;

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 28 avril 2014
(13)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Mitchell, Segal, Wells et White (9).

Également présents : Holly Porteous et Wolfgang Koerner, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 9 avril 2014, le comité amorce son étude de la teneur des éléments des sections 1 et 7 de la partie 6 du projet de loi C-31, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures.

Le président fait une déclaration.

Il est convenu que la section 1 de la partie 6 (avantages et allocations) de l'ordre de renvoi au sujet de l'étude préalable du projet de loi C-31, adopté au Sénat le 9 avril 2014, soit déléguée au Sous-comité des anciens combattants et que ce sous-comité fasse rapport à ce comité au plus tard le 2 juin 2014, et que la section 7 de la partie 6 soit examinée par l'ensemble du comité.

À 13 h 3, le président fait une déclaration.

Il est convenu que l'ordre de renvoi au sujet des problèmes de santé mentale dont sont atteints des membres actifs et à la retraite des Forces canadiennes, adopté au Sénat le mercredi 9 avril 2014, soit délégué au Sous-comité des anciens combattants.

À 13 h 5, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité poursuit son étude de la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Major-général Michael Day, chef du Développement des forces.

À titre personnel :

Michaela Dodge, analyste des politiques, Politiques de la stratégie et de la défense, Heritage Foundation;

Lauren van den Berg, conseillère en politique étrangère;

Richard Weitz, Director, Center for Political-Military Analysis, Hudson Institute.

Canadian Space Agency:

General (Retired) Walter J. Natynczyk, President;

Luc Brûlé, Vice President.

The chair made an opening statement.

Major-General Day made a statement and answered questions.

At 1:58 p.m., the committee suspended.

At 2:05 p.m., the committee resumed.

Ms. Dodge, Ms. van den Berg and Mr. Weitz each made a statement and, together, answered questions.

At 3:12 p.m., the committee suspended.

At 3:31 p.m., the committee resumed.

General (Retired) Natynczyk made a statement and, together with Mr. Brûlé answered questions.

At 4:32 p.m., the committee suspended.

At 4:37 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee continued its study on policies, practices, and collaborative efforts with Canada Border Services Agency. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

Office of the Privacy Commissioner of Canada:

Chantal Bernier, Interim Privacy Commissioner;

Christopher Prince, Strategic Policy Analyst.

The chair made an opening statement.

Ms. Bernier made a statement and, together with Mr. Prince, answered questions.

At 5:30 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, May 5, 2014

(14)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Richard Weitz, directeur du Centre d'analyse politico-militaire, Institut Hudson.

Agence spatiale canadienne :

Général (à la retraite) Walter J. Natynczyk, président;

Luc Brûlé, vice-président.

Le président fait une déclaration préliminaire.

Le major-général Day fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 13 h 58, la séance est suspendue.

À 14 h 5, la séance reprend.

Mmes Dodge et van den Berg ainsi que M. Weitz font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 15 h 12, la séance est suspendue.

À 15 h 31, la séance reprend.

Le général (à la retraite) Natynczyk fait une déclaration puis, avec M. Brûlé, répond aux questions.

À 16 h 32, la séance est suspendue.

À 16 h 37, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité poursuit son étude des politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée;

Christopher Prince, analyste en politiques stratégiques.

Le président fait une déclaration préliminaire.

Mme Bernier fait une déclaration puis, avec M. Prince, répond aux questions.

À 17 h 30, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 5 mai 2014

(14)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans la salle 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Tkachuk, Wells and White (8).

In attendance: Holly Porteous and Wolfgang Koerner, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee continued its study on policies, practices, and collaborative efforts with Canada Border Services Agency. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESSES:

Citizenship and Immigration Canada:

Mike MacDonald, Director General, Operational Management and Coordination;

Maureen Tsai, Acting Director General, Admissibility Branch;

David Quartermain, Director, Program Integrity Division;

Chris Gregory, Director, Identity Management and Information Sharing.

As an individual:

Steven P. Bucci, Director of the Douglas and Sarah Allison Center for Foreign Policy Studies; and Senior Fellow, Homeland Security & Defense Issues, The Heritage Foundation.

The chair made an opening statement.

Mr. MacDonald and Ms. Tsai each made a statement and, together with Mr. Quartermain and Mr. Gregory, answered questions.

At 2:02 p.m., the committee suspended.

At 2:06 p.m., the committee resumed.

Mr. Bucci made a statement and answered questions.

At 3:03 p.m., the committee suspended.

At 3:30 p.m., the committee resumed.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 12, 2013, the committee continued its study on the status of Canada's international security and defence relations. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 3.*)

WITNESS:

As an individual:

Lieutenant-General (Retired) George Macdonald, Former Vice-Chief of the Defence Staff.

The chair made an opening statement.

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Dallaire, Day, Lang, Tkachuk, Wells et White (8).

Également présents : Holly Porteous et Wolfgang Koerner, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité poursuit son étude des politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Citoyenneté et Immigration Canada :

Mike MacDonald, directeur général, Gestion opérationnelle et coordination;

Maureen Tsai, directrice générale par intérim, Direction générale de l'admissibilité;

David Quartermain, directeur, Division de l'intégrité des programmes;

Chris Gregory, directeur, Gestion de l'identité et échange d'information.

À titre personnel :

Steven P. Bucci, directeur du Centre d'études pour la politique étrangère de Douglas et Sarah Allison et chercheur principal sur les questions de sécurité nationale et de défense, The Heritage Foundation.

Le président ouvre la séance.

M. MacDonald et Mme Tsai font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions avec l'aide de MM. Quartermain et Gregory.

À 14 h 2, la séance est suspendue.

À 14 h 6, la séance reprend.

M. Bucci fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 15 h 3, la séance est suspendue.

À 15 h 30, la séance reprend.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 12 décembre 2013, le comité poursuit son étude de la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 3 des délibérations du comité.*)

TÉMOIN :

À titre personnel :

Lieutenant-général (à la retraite) George Macdonald, ancien vice-chef d'état-major de la Défense.

Le président fait une déclaration.

Lieutenant-General (Retired) Macdonald made a statement and answered questions.

At 4:29 p.m., the committee suspended.

At 4:34 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee continued in camera to consider a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

It was agreed to invite a witness to discuss real time identification for the CBSA study (sharing of information and biometrics).

At 5:32 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Le lieutenant-général (à la retraite) fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 16 h 29, la séance est suspendue.

À 16 h 34, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce.

Il est convenu d'inviter un témoin à discuter de l'identification en temps réel dans le cadre de l'étude sur l'ASFC (échange de renseignements et de données biométriques).

À 17 h 32, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, April 28, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. to study the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD; and the policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals.

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence for Monday, April 28, 2014. Before we welcome our witness, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Dan Lang, senator for Yukon. On my immediate left is the clerk of the committee, Josée Thérien. On my right are our Library of Parliament analysts assigned to the committee, Holly Porteous and Wolfgang Koerner. I would like to go around the table and invite the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with our deputy chair, Senator Dallaire, now that you've found where you want to sit.

[*Translation*]

Senator Dallaire: Roméo Dallaire. I represent the Gulf of St. Lawrence, Quebec.

[*English*]

Senator Mitchell: Grant Mitchell, Alberta.

Senator Segal: Hugh Segal, Kingston-Frontenac-Leeds, Ontario.

Senator White: Vern White, Ontario.

Senator Beyak: Senator Beyak, Ontario.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais, Quebec.

[*English*]

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

The Chair: Thank you, colleagues. This afternoon we have a number of panels. The first three will be dealing with our study on ballistic missile defence, and the fourth with our current study on the Canada Border Services Agency.

Before beginning with our witness, we have two matters of housekeeping to address.

Senators, as you know, the pre-study of certain parts of Bill C-31, An Act to implement certain provisions of the budget tabled in the Parliament February 11, 2014 and other measures,

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 28 avril 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, afin d'étudier la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD, de même que les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles.

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense en ce lundi, 28 avril 2014. Avant d'accueillir nos témoins, j'aimerais commencer par présenter les gens assis autour de la table. Je m'appelle Dan Lang, sénateur du Yukon. Tout de suite à ma gauche se trouve la greffière du comité, Josée Thérien. À ma droite se trouvent les analystes de la Bibliothèque du Parlement affectés à notre comité, Holly Porteous et Wolfgang Koerner. J'aimerais faire un tour de table et inviter les sénateurs à se présenter et à préciser la région qu'ils représentent, en commençant par notre vice-président, le sénateur Dallaire, qui a maintenant trouvé l'endroit où il veut s'asseoir.

[*Français*]

Le sénateur Dallaire : Roméo Dallaire, je représente le golfe du Saint-Laurent, Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Mitchell : Grant Mitchell, de l'Alberta.

Le sénateur Segal : Hugh Segal, Kingston-Frontenac-Leeds, en Ontario.

Le sénateur White : Verne White, de l'Ontario.

La sénatrice Beyak : Sénatrice Beyak, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : David Wells, Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : Merci, chers collègues. Cet après-midi, nous avons un certain nombre de groupes de témoins. Les trois premiers comparaitront dans le cadre de notre étude de la défense antimissile balistiques, et le quatrième dans le cadre de notre étude actuelle sur l'Agence des services frontaliers du Canada.

Avant de céder la parole à nos témoins, nous avons deux questions internes à régler.

Mesdames et messieurs, comme vous le savez, l'étude préliminaire de certaines parties du projet de loi C-31, Loi portant exécution de certaines dispositions du budget déposé au

introduced in the House of Commons on March 28, 2014, was referred to our committee on April 9, 2014. After discussions, it was agreed by the steering committee that Division 1 of Part 6 of the bill will be studied by the Subcommittee on Veterans Affairs and that the remaining portion, Division 7 of Part 6, will be examined by this committee.

I'd like to read into the record a motion as follows:

That Division 1 of Part 6, benefits and allowances of the order of reference on the pre-study of Bill C-31, adopted in the Senate on April 9, 2014, be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs and that the subcommittee report to this committee no later than June 2, 2014, and that Division 7 of Part 6 remain to be examined by the full committee.

Could I have a mover for that motion?

Senator Dallaire: I so move.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Please also note that a new order of reference was adopted by the Senate on April 9 regarding the mental health study. This is a new study that will be undertaken by the Subcommittee on Veterans Affairs. Will a senator propose the following motion to delegate this order of reference to the subcommittee?

That the order of reference on mental health issues affecting serving and retired members of the Canadian Armed Forces, adopted in the Senate on Wednesday, April 9, 2014, be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs.

Senator Dallaire: I so move.

The Chair: Senator Dallaire, you are seconding everything. Congratulations.

Senator Dallaire: On the ball.

The Chair: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

Thank you. Now, to our first panel. On December 12, 2013, the Senate adopted the following reference:

That the Senate Standing Committee on National Defence be authorized to examine and report on the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO, and NORAD; and

Parlement le 11 février 2014 et mettant en œuvre d'autres mesures, déposé à la Chambre des communes le 28 mars 2014, a été renvoyée à notre comité le 9 avril 2014. Après discussion, le comité directeur s'est entendu pour dire que la section 1 de la partie 6 du projet de loi sera étudiée par le Sous-comité des anciens combattants et que le reste, la section 7 de la partie 6, sera examiné par notre comité.

Aux fins du procès-verbal, j'aimerais lire la motion suivante :

Que la section 1 de la partie 6 (avantages et allocations) de l'ordre de renvoi au sujet de l'étude préalable du projet de loi C-31, adopté au Sénat le 9 avril 2014, soit déléguée au Sous-comité des anciens combattants et que ce sous-comité fasse rapport à ce Comité au plus tard le 2 juin 2014, et que la section 7 de la partie 6 soit examinée par l'ensemble du comité.

Est-ce que quelqu'un pourrait proposer cette motion?

Le sénateur Dallaire : Je propose la motion.

Le président : Tous ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Veuillez aussi prendre note qu'un nouvel ordre de renvoi a été adopté par le Sénat le 9 avril concernant l'étude sur la santé mentale. Il s'agit d'une nouvelle étude qui sera entreprise par le Sous-comité des anciens combattants. Un sénateur se porte-t-il volontaire pour proposer la motion suivante afin de déléguer cet ordre de renvoi au sous-comité?

Que l'ordre de renvoi au sujet des problèmes de santé mentale dont sont atteints des membres actifs et à la retraite des Forces canadiennes, adopté au Sénat le mercredi 9 avril 2014, soit délégué au Sous-comité des anciens combattants.

Le sénateur Dallaire : Je propose la motion.

Le président : Sénateur Dallaire, vous appuyez tout. Félicitations.

Le sénateur Dallaire : J'ai de bons réflexes.

Le président : Ceux qui sont pour?

Des voix : D'accord.

Le président : Adopté.

Merci. Passons maintenant à notre premier groupe de témoins. Le 12 décembre 2013, le Sénat a adopté l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la défense nationale soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et le NORAD;

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

Colleagues, as we continue our look at Canada's national security and defence relations and ballistic missiles defence, we are pleased to have with us, on our first panel, Major-General Michael Day, Chief of Force Development. Major-General Day was awarded a Meritorious Service Decoration, on October 12, 2013, by His Excellency the Governor General. His citation noted:

From April 2011 to May 2012, Brigadier-General Day excelled as commander of the Canadian contribution to the NATO Training Mission in Afghanistan, while simultaneously occupying key leadership positions within the NATO command structure. In addition to overseeing the successful stand-up of the Canadian contingent, he was critical in shaping the mission's overall approach during a time of major strategic transformation. Brigadier-General Day's leadership and vision had a profound impact on the Afghan National Security Forces' transition to self-sufficiency.

Welcome, major-general. We are proud of your service to our country and of your commitment to excellence within the Canadian Forces. I understand you have an opening statement. I invite you to begin. We have one hour for the panel.

Major-General Michael Day, Chief of Force Development, National Defence and the Canadian Armed Forces: Thank you very much, Mr. Chair, ladies and gentleman. Thanks very much for the opportunity to come and brief you, as well as to answer any questions you may have on the space program within the Canadian Forces.

[Translation]

Consistent with what you have heard and what you will hear from the others, including the President of the Canadian Space Agency, the Canadian Armed Forces participation must be seen in the context of a whole of government effort. We benefit from a close collaboration with other government departments.

[English]

Back in November of 2012, my previous director general of the space program, Brigadier-General Rick Pitre, now retired, sat in front of this committee. My comments today should be seen as building on those, but, recognizing that the membership of this committee is slightly different, I do think it's important to recap briefly some of those elements as they do remain unchanged.

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours suivant le dépôt de son rapport final.

Chers collègues, alors que nous poursuivons notre examen des relations du Canada en matière de sécurité nationale, de défense et de défense antimissile balistiques, nous avons le plaisir d'avoir avec nous, dans notre premier groupe de témoins, le major-général Michael Day, chef du Développement des forces. Le major-général Day a reçu une décoration pour service méritoire le 12 octobre 2013 de Son Excellence le gouverneur général. Voici ce qui a été dit à son sujet :

D'avril 2011 à mai 2012, le brigadier-général Day a excellé dans son rôle de commandant de la composante canadienne à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan, tout en occupant d'importants postes de leadership au sein de la structure de commandement de l'OTAN. En plus de superviser avec succès le renforcement du contingent canadien, il a joué un rôle primordial dans la formulation de l'approche globale de la mission à pleine période de transformation. Le leadership et la vision du brigadier-général Day ont profondément imprimé leur marque sur la transition des Forces de sécurité nationale afghanes vers l'autonomie.

Major-général, nous vous souhaitons la bienvenue. Nous sommes fiers des services que vous avez rendus à notre pays et de votre engagement à l'excellence au sein des Forces canadiennes. J'ai cru comprendre que vous avez une déclaration préliminaire. Je vous inviterais à commencer. Nous disposons d'une heure pour ce groupe de témoins.

Major-général Michael Day, chef du Développement des forces, Défense nationale et les Forces armées canadiennes : Merci beaucoup monsieur le président, mesdames et messieurs. Je vous remercie beaucoup de cette occasion qui m'est offerte de vous renseigner sur le programme spatial au sein des Forces canadiennes et de répondre à vos questions.

[Français]

Comme vous l'avez entendu et comme les autres vous le diront, y compris le président de l'Agence spatiale canadienne (ASC), la participation des Forces armées canadiennes s'inscrit dans un effort pangouvernemental. Nous tirons profit d'une étroite collaboration avec les autres ministères et organismes gouvernementaux.

[Traduction]

En novembre 2012, l'ancien directeur général, le brigadier-général Rick Pitre, maintenant à la retraite, a comparu devant ce comité. Mes commentaires d'aujourd'hui devraient être perçus comme étant fondés sur son exposé. Mais comme je suis conscient que le comité n'est plus tout à fait le même aujourd'hui, je crois qu'il est bon de récapituler les éléments de son exposé qui n'ont pas changé.

As such, it's important for us to recognize — and we certainly do within National Defence — how deeply space capabilities are now integrated into our daily life. Civil society's reliance on the Internet GPS phone service — and, of course, the list goes on and on — is now taken for granted. It is, therefore, a surprise to nobody that the military's reliance has not just mirrored this growing dependency but perhaps taken on an even greater life. Much of what we now do is enabled by the dramatic advances in technology that are achieved through the acquisition of space systems.

Almost inarguably, we could not operate in the fashion we do today without the tremendous benefits that our space capabilities now afford us.

[*Translation*]

Our focus is on the provision of communications, intelligence, surveillance and reconnaissance systems, as well as timing and navigation. These capabilities would be difficult if not impossible to recreate by other means and most certainly prohibitively expensive.

[*English*]

We do not do this alone. As I mentioned, we are closely aligned with CSA's efforts and work collaboratively with allies to ensure that we are not only more effective but also gain a level of efficiency that can be realized only by sharing the costs to create these capabilities and the associated costs.

This is equally important given the need to provide an assurance of access to space, which can only now be done collaboratively. You will have heard, and it is our position, that space remains and is becoming more congested, contested and competitive. We address this by working with others to ensure that we gain the maximum output for our efforts.

[*Translation*]

The five core principles articulated into the Government of Canada Space Policy and as detailed (or as will be detailed by President of CSA) remain central to our approach as well.

Whilst recognizing that their focus is on civil and commercial, they do find resonance not just in the approach we take, but are also completely consistent with the Defence Procurement Strategy.

[*English*]

With Canada's Space Policy Framework in place, we have now commenced work on how we in Defence can best express our strategy. Currently, I can best describe this as being focused on the following areas: first, global communications; second,

À ce titre, il est important de reconnaître — et c'est certainement ce que nous faisons au sein de la Défense nationale — à quel point les capacités spatiales sont profondément intégrées à notre vie quotidienne. On tient maintenant pour acquis la dépendance de la société civile à l'égard de l'Internet, des GPS, des services téléphoniques et d'une panoplie d'autres services. Il n'est donc pas surprenant que les forces armées en soient elles autant, voire davantage, dépendantes. Une large partie de ce que nous faisons maintenant est réalisée grâce aux percées technologies majeures que nous apportent les acquisitions de systèmes spatiaux.

Il est incontestable que nous ne pourrions pas fonctionner comme nous le faisons aujourd'hui sans les avantages marqués que nous offrent nos capacités spatiales.

[*Français*]

Nous mettons l'accent sur la prestation des services de communication de renseignements, de surveillance et de reconnaissance ainsi que sur la synchronisation et la navigation. Ces capacités seraient difficiles, voire impossible à recréer par d'autres moyens et seraient surtout beaucoup trop coûteuses.

[*Traduction*]

Nous n'agissons pas seuls. Comme je l'ai indiqué, nous restons très près des démarches de l'ASC et nous travaillons en étroite collaboration avec les alliés pour faire en sorte d'être non seulement plus efficaces, mais aussi de parvenir à un degré d'efficacité qui ne peut être atteint que grâce à un partage des coûts visant à créer ces capacités, ainsi que des coûts qui y sont associés.

Cela est d'autant plus important que nous devons fournir l'assurance quant à l'accès à l'espace, ce qui ne peut être fait que par voie de collaboration. Vous avez entendu dire — et c'est notre position — que l'espace reste congestionné, contesté et concurrentiel et le devient de plus en plus. Nous nous attaquons à la question en travaillant avec d'autres entités afin de garantir un maximum de résultats pour nos efforts.

[*Français*]

Les cinq principes de base exposés dans la politique spatiale du gouvernement du Canada, tels qu'ils sont décrits par le président de l'ASC, demeurent également au cœur de notre approche.

Bien que nous reconnaissons que ces principes concernent surtout les activités civiles et commerciales, ils sont non seulement conformes à notre approche, mais ils cadrent parfaitement avec la Stratégie d'approvisionnement en matière de défense.

[*Traduction*]

Comme le cadre de la politique spatiale du gouvernement du Canada est en place, nous avons commencé à travailler sur les moyens dont nous, à la défense, nous pouvons le mieux exprimer notre stratégie. Pour le moment, la meilleure façon de la décrire

maritime and global domain awareness; third, space-based search and rescue; fourth, navigation warfare; fifth, space situational awareness; and, sixth, space operations.

Within this construct, we are making tremendous progress. Back in November 2012, the last time I was before this committee, we were poised to launch Sapphire, a Canadian satellite responsible for providing space situational awareness. Focused on that awareness and integrated into the international network surveillance system, it has now been successfully declared fully operational. Not only does it provide a functional awareness to the international community, positioning Canada as a true partner in space, but equally it allows us to continue to leverage our membership in this network to harvest tremendous amounts of information, data and participation in future endeavours.

[Translation]

Although I will not go into detail for each individual initiative, I do believe it to be helpful to give you a sense of the scope within the CAF space program and consequentially further underline our intended use as well as our increasing reliance and the benefit we received from such efforts.

[English]

In sum, space-enabled effects are vital to National Defence's ability to exercise strategic decision making, conduct mission planning and execute operations. Our commanders depend on the precision provided by the global navigation satellite systems, such as GPS, to enhance the maneuverability of forces into synchronized, precise targeting in complex operating environments. Satellite communications enable us to exercise command on a global scale through secure, protected, dedicated and survivable links.

Space-based search and rescue capabilities contribute to force protection, and satellite-derived intelligence, surveillance and reconnaissance of areas otherwise inaccessible support commanders' information and situational awareness requirements, thereby directly supporting both force application and protection.

From a defence and security perspective, space-enabled effects have evolved from a force-multiplier status after the First Gulf War to being critical enabling in modern military operations. I look forward to your questions, sir.

est de dire qu'elle est axée sur les domaines suivants : tout d'abord, les communications mondiales; deuxièmement, la connaissance du domaine maritime et mondial; troisièmement, les capacités spatiales de recherche et de sauvetage; quatrièmement, la guerre de navigation; cinquièmement, la connaissance de la situation spatiale; et sixièmement, les opérations spatiales.

En vertu de ce concept, nous faisons des progrès remarquables. En novembre 2012, au moment de ma dernière comparution devant le comité, nous étions sur le point de lancer Sapphire, un satellite canadien chargé de nous donner une meilleure connaissance de la situation spatiale. Axé sur la connaissance du domaine spatial et intégré au réseau international de surveillance, il a été déclaré entièrement fonctionnel sur le plan opérationnel. Non seulement offre-t-il une connaissance fonctionnelle à la communauté internationale, positionnant ainsi le Canada comme un partenaire véritable, mais il nous permet également de continuer à tirer parti de notre qualité de membre du réseau et d'en retirer de vastes quantités d'informations et de données, ainsi qu'une participation à des entreprises futures.

[Français]

Je ne décrirai pas en détail chacune des initiatives, mais je crois qu'il serait utile de vous donner une idée de la portée du programme spatial des Forces armées canadiennes, et, par conséquent, de souligner davantage les utilisations que nous prévoyons en faire, notre dépendance accrue à son égard et les avantages que nous avons retirés d'un tel effort.

[Traduction]

En somme, les effets spatiaux sont cruciaux pour la capacité de la défense nationale à prendre des décisions stratégiques, à planifier les missions et à exécuter les opérations. Nos commandants dépendent de la précision offerte par les systèmes mondiaux de navigation par satellite, comme les GPS, pour améliorer la manœuvrabilité des forces et synchroniser le ciblage précis dans des contextes opérationnels complexes. Les communications par satellite nous permettent d'exercer un commandement à l'échelle mondiale, grâce à des liens sécurisés, protégés, spécialisés et durables.

Les capacités spatiales de recherche et de sauvetage contribuent à la protection de la force, et les renseignements obtenus grâce aux satellites, la surveillance et la reconnaissance de zones autrement inaccessibles répondent aux besoins des commandants en matière d'information et de connaissance de la situation. Par le fait même, elles appuient l'application et la protection de la force.

Du point de vue de la défense et de la sécurité, les effets spatiaux ont évolué, d'un état de multiplicateur de la force après la première guerre du Golfe à un outil habilitant essentiel lors des opérations militaires modernes. J'ai hâte de pouvoir répondre à vos questions.

The Chair: Thank you, Major-General Day. We appreciate your overview in respect to your office and the satellite and space responsibilities the military has.

Colleagues, I would like to lead off with one question. It refers to the ballistic missile defence program, which is the particular area of study we have undertaken over the last couple of months. I would like to have you clarify for the record that the current ballistic missile defence system as we and the military know it today does not interfere with space from the point of view of how some individuals critical of ballistic missile defence have said, which is that it does affect the question of space and the weaponization of space. Could you comment on that?

Maj.-Gen. Day: I would refer back to make sure I am on the record for understanding our position with regard to BMD and as it relates not just to space but to the whole Canadian Armed Forces. Based on the February 2005 policy decision, Canadian Armed Forces actually have no involvement in BMD in North America whatsoever. As a consequence, we do not enjoy full visibility in terms of many of the aspects of BMD. However, I can tell you with high assurance, because I do run the space program, that I have not encountered during my time any aspect of anything associated with BMD that has interfered with today's space program or that threatens to interfere with any of the initiatives we are currently considering.

The Chair: Thank you.

Senator Dallaire: General, you are to be congratulated for being one of the more progressive officers in this complex and ambiguous era of conflict resolution. Your performance in the field is more than commendable, and your reputation is well deserved. Being in the job you are makes sense, because you are looking into the future and handling the future.

That brings me to the specifics of space. I am reading some of the stuff that was in the 1987 white paper on space and a number of the requirements that were identified at the time. I notice that we still have, as far as space — although capabilities that will become operational if they are all funded, of significance, let alone the interfacing of BMD and North American defence — we still have a staff officer running the thing.

What is the logic of having so many significant operational requirements being handled by, essentially, a staff function versus being articulated by an operational command or commander that could then probably influence significantly the prioritization of these essential requirements?

Le président : Merci, major-général Day. Nous vous savons gré de nous avoir donné un aperçu de vos fonctions et des responsabilités de l'armée en matière de satellite et d'espace.

Chers collègues, j'aimerais débiter par une question. Elle concerne le programme de défense antimissile balistiques, qui constitue le domaine d'étude auquel nous nous intéressons particulièrement depuis quelques mois. Aux fins du procès-verbal, j'aimerais que vous nous fournissiez des éclaircissements quant au fait que le système de défense antimissile balistiques actuel, tel que nous et l'armée le connaissons aujourd'hui, n'interfère pas avec l'espace, comme certains critiques de la défense antimissile balistiques ont pu l'indiquer, en disant que cela touche à la question de l'espace et l'armement de l'espace. Pourriez-vous nous faire part de vos observations?

Mgén Day : J'aimerais revenir à ce qui a été dit plus tôt pour être certain que ce que je dis figurera au procès-verbal pour que vous compreniez notre position concernant la défense antimissile balistiques et la façon dont elle a trait non seulement à l'espace, mais aussi à l'ensemble des Forces armées canadiennes. Par suite de la décision politique de février 2005, les Forces armées canadiennes ne participent aucunement à la défense antimissile balistiques en Amérique du Nord. Par conséquent, nous ne jouissons pas d'une entière visibilité pour ce qui est des nombreux aspects de la défense antimissile balistiques. Cependant, je peux vous dire avec beaucoup d'assurance, car je dirige le programme spatial, que je n'ai rencontré, dans le cadre de mes fonctions, aucun aspect de la défense antimissile balistiques qui ait pu interférer avec le programme spatial actuel ou qui risque d'interférer avec quelque initiative que ce soit que nous envisageons actuellement.

Le président : Merci.

Le sénateur Dallaire : Général, il nous faut vous féliciter, car vous êtes l'un des officiers les plus progressistes dans cette période de résolution de conflits complexe et ambiguë. Vos compétences sur le terrain sont plus qu'incontestables, et votre réputation est bien méritée. Votre poste vous convient bien, car vous êtes tourné vers l'avenir et vous le gérez bien.

Cela m'amène plus précisément à la question de l'espace. Je suis en train de lire une partie de ce qui se trouvait dans le Livre blanc de 1987 sur l'espace et un certain nombre des exigences qui ont été cernées à l'époque. J'ai remarqué qu'en ce qui concerne l'espace, il y a toujours un officier d'état-major qui s'occupe de cela, bien que les capacités deviendront opérationnelles si elles reçoivent un financement substantiel, et c'est sans parler de l'interface de la défense antimissile balistiques et la défense nord-américaine.

En vertu de quelle logique confie-t-on essentiellement un si grand nombre d'exigences opérationnelles importantes à un élément de l'état-major au lieu d'en laisser la gestion à un commandement ou un commandant opérationnels qui pourrait influencer considérablement l'établissement de priorités de ces exigences essentielles?

Maj.-Gen. Day: Given your background, obviously you understand the not-insignificant difference between its being a staff-led initiative versus a command-led initiative. I would, however, reassure you we are moving in a very specific direction.

I am responsible for the space development program, in that I look after what we are about to do, the capabilities that we need. Therefore, the project management of that initiative lies in my domain. However, we do recognize that the operational use of space is commander's business. In this last year, we have put in the Canadian Space Operations Centre within CJOC under General Beare, so that our operational commander for the Canadian Armed Forces has direct control; it follows his priorities and allocates the resources and assets based on what he believes to be the most important piece.

Obviously, there is a hand-off between operational requirements and Horizon 1 — one to five years — and the future of space — five years and out — which belongs to me. You can see that as an integrated piece. That Canadian Space Operations Centre, CSpOC, on paper belongs to me, but I have given operational control of it to our commander of our operations centre.

We have taken the initial step. My view — only because I have already initiated the study — is that, much like cyber, we will have to look at how we provide joint effects to our operational commanders outside of the staff line. You will see that we will walk through in the next year a development of courses of action that would allow the Chief of the Defence Staff and the rest of the leadership of the Canadian Armed Forces to determine what is the next best mix.

I would encourage you to think about this as a spiral development, where I would see us take a series of steps as opposed to one big step. That is based on two functions. First, the space cadre, if you can define it as that, is relatively small; therefore, dividing up that technical expertise too thinly across a number of different fronts would incur a number of disadvantages, albeit giving us some advantages. So as we build the cadre up — and we have a deliberate plan to build up these people who are career experts in space, not just guys who get posted in for a couple of years — we will develop those men and women so that we can populate further command and control systems down the road.

Second, there is the issue of how many systems and how much we want. Space, in terms of enabling things and owning two different things — for us to draw on that capability, we've not really had a full understanding as of yet just how much that will take in the fullness of time. I think you will see a spiral development, and I can say with high confidence that we will

Mgén Day : Étant donné votre expérience, vous comprenez de toute évidence la différence non négligeable qui existe entre une initiative menée par du personnel et une initiative dirigée par le commandement. Cela dit, je vous rassurerai en vous disant que nous allons dans une direction bien précise.

Je suis responsable du programme de développement de l'espace, dans le sens où je m'occupe de ce que nous projetons de faire et des capacités dont nous avons besoin. Ainsi, la gestion des projets de cette initiative relève de mon domaine. Cependant, nous reconnaissons que l'utilisation opérationnelle de l'espace relève du commandement. Cette année, nous avons mis sur pied la Cellule des opérations spatiales canadiennes au sein du COIC, sous la responsabilité du général Beare, afin que le commandant opérationnel des Forces armées canadiennes en assure un contrôle direct, conformément à ses priorités. Il peut affecter les ressources et les actifs selon ce qu'il considère comme l'élément le plus important.

Évidemment, il y a un transfert entre les exigences opérationnelles et horizon 1 — d'un à cinq ans — et l'avenir de l'espace — cinq ans et plus — qui relève de mes responsabilités. Vous pouvez voir que tout est intégré. La Cellule des opérations spatiales canadiennes, la COSC, relève en théorie de mes fonctions, mais j'en ai donné le contrôle opérationnel au commandant de notre centre opérationnel.

Nous avons fait le premier pas. Selon moi, seulement parce que j'ai déjà entamé l'étude, il nous faudra déterminer comment nous pouvons fournir les effets conjoints à nos commandants opérationnels à l'extérieur de l'état-major, tout comme c'est le cas dans le domaine de la cyberdéfense. Vous verrez qu'au cours de la prochaine année, nous allons prendre diverses mesures qui permettront au chef d'état-major de la Défense et au reste de la direction des Forces armées canadiennes de déterminer quelle sera la prochaine combinaison la plus efficace.

Je vous inviterais à envisager cela comme un développement en spirale, dans le cadre duquel on vise à prendre une série de mesures plutôt qu'une seule grande mesure. Cela est fondé sur deux fonctions. Tout d'abord, le cadre de l'espace, si on peut l'appeler ainsi, est relativement restreint; par conséquent, le fait de trop diviser l'expertise technique entre différents fronts présenterait un certain nombre d'inconvénients, bien que cela nous conférerait certains avantages. Donc, à mesure que nous élaborons ce cadre — et nous avons un plan destiné à renforcer les compétences de ces gens qui sont des experts de carrière en matière spatiale, pas juste des gens affectés à ces postes pour quelques années —, nous allons former ces hommes et ces femmes afin de pouvoir davantage doter en personnel les systèmes de commandement et de contrôle à l'avenir.

En outre, il faut savoir combien de systèmes nous voulons. En ce qui concerne l'espace, nous ne comprenons toujours pas entièrement quels efforts seront nécessaires pour réussir à permettre des choses, à posséder deux choses différentes et à bénéficier de cette capacité. Je pense qu'on assistera à un développement en spirale, et je peux dire avec grande confiance

continue to empower the operational commander to have his priorities met, and we will play a supporting and enabling role as the staff is designed to do.

Senator Dallaire: It remains a concern that such a significant future operational capability has such a division in its command and control, and also in its prioritization within the DND level-one decision making for resources.

In the whole realm of understanding missiles, I am talking about spiral missiles off of frigates, ballistic, that whole radar milieu, the satellite milieu, global, and so on. RMC has been running a Bachelor of Science program for space since the early 1990s. Has that become an occupational classification for the officer corps, and maybe some NCOs, to be able to build a group that has the depth to be able to move such significant requirements, which are hugely expensive, through the system? You are a solid soldier on the ground, but that is another area.

Maj.-Gen. Day: Regarding the ownership piece, I am not sure I could find a better way in the Canadian Armed Forces to enable the future of the space or cyber program than giving it to the guy who owns the future of the Canadian Armed Forces. That is my primary role. By positioning it in the Chief of Force Development, it is integrated as a priority before we start to think about the conventional pieces because I do own five years out already. It is being championed at the institutional level.

With regard to the space program, we are moving toward — and I am very cognizant of the fact that you ran the HR program in the department. You will know the difficulties of creating an occupational specialty for the officer and NCM course. We now have a formal qualification. You will, in relatively short term, start to see a space badge much like I wear my special operations badge. That is the interim step where we are formally codifying the qualification required to operate in the space cadre.

The difficulty, again, is one of a critical mass. You cannot create an MOS without a career progression for those officers. You cannot start it from scratch and say we now have a career field. We need to think about how many people we take, how to do the leadership piece, and what are the future bits.

What we have done as an interim step is the two pieces; the one I have described is the formal qualification. The second is that we now have a career focus, regardless of your original MOS, of people who have worked in the space field for a number of postings and years, and we have career managed them very specifically. It is a step short of an MOS. I believe we will get there

que nous allons continuer de permettre au commandant opérationnel d'accomplir ses priorités, et nous allons jouer un rôle d'appui et d'habilitation, comme l'état-major doit le faire.

Le sénateur Dallaire : Il reste préoccupant de voir qu'une capacité opérationnelle future aussi importante connaisse une telle division au sein de son commandement et de son contrôle, et en ce qui concerne également l'établissement de priorités au chapitre de la prise de décision de premier niveau en matière de ressources au MDN.

Pour ce qui est de comprendre les missiles, je parle des missiles spirales sur les frégates, des missiles balistiques, des domaines du radar et des satellites dans le monde, et cetera. Le CMR offre un programme de baccalauréat en sciences spatiales depuis le début des années 1990. Cela fait-il l'objet d'une classification professionnelle au sein du corps des officiers, et peut-être au sein de certains groupes de sous-officiers, afin d'être en mesure de mettre sur pied un groupe qui a la compétence nécessaire pour se charger d'exigences aussi importantes, extrêmement coûteuses, dans le cadre du système? On peut être un bon soldat sur le terrain, mais il s'agit là d'un domaine différent.

Mgén Day : En ce qui concerne la propriété, je ne suis pas certain de pouvoir trouver de meilleure façon de permettre le développement futur du programme spatial ou cyber au sein des Forces armées canadiennes qu'en le confiant à celui qui a entre ses mains l'avenir des Forces armées canadiennes. C'est mon rôle principal. En confiant cet aspect au chef du Développement des forces, on l'intègre comme une priorité avant de commencer à aborder les éléments plus traditionnels, parce que cela relève déjà de moi pour les cinq prochaines années. C'est quelque chose qu'on s'efforce de favoriser au sein de l'institution.

Pour ce qui est du programme spatial, nous tendons vers — et je sais très bien que vous avez géré le programme de RH au ministère. Vous savez à quel point il est difficile de créer une spécialité professionnelle pour le cours d'officier et de militaire du rang. Nous avons maintenant une qualification officielle. À relativement court terme, un insigne fort semblable à mon insigne des opérations commencera à faire son apparition. Il s'agit de l'étape intermédiaire au cours de laquelle nous codifions les qualifications nécessaires pour fonctionner dans le domaine spatial.

Une fois encore, la difficulté vient de la question de la masse critique. On ne peut créer de SGPM sans prévoir de progression de carrière pour ces officiers. On ne peut pas partir de rien et décider qu'on a maintenant un domaine de carrière. Il nous faut penser au nombre de personnes que nous allons accepter, au leadership, ainsi qu'à ce que l'avenir réserve.

L'étape intérimaire comporte deux volets : celui que je viens de décrire et celui de la qualification formelle. Dans le cadre de ce dernier, nous avons maintenant un objectif de carrière, quelle que soit la SGPM initiale, pour les gens qui ont occupé un certain nombre de postes dans le domaine spatial pendant plusieurs années, et nous avons géré leur carrière de façon très précise. C'est

at some point, but it allows us to harvest not only the outputs of RMC but outputs that we have in the exchange with the Americans, for example.

Senator Dallaire: That is very good.

Senator Segal: Welcome, general, and thank you for your work for Canada.

I want to take a look at the specific aspects of your responsibility for space that relate to intelligence, and the linkage of that intelligence with our other combat and national defence requirements.

If one thinks about, for example, when we were in a fully mature state in Kandahar and the real-time intelligence centre that was established by our forces with our allies using a whole array of different sources, human intelligence, electronic intelligence, digital sources and putting it all together in a way that maximized the efficiency, effectiveness and safety of our forces in the field, a genuine force multiplier, what I heard you saying — and please correct me if I misunderstood — is that a lot of our space activity contributes to that force multiplier concept because it gives us better contextual awareness and capacity to have our troops, our naval, air and other assets, well informed in any deployment they might have to engage in, notwithstanding the important role of search and rescue.

We do know, and this committee has visited Cheyenne Mountain, that because of the decision taken in 2005 with respect to anti-ballistic missiles, Canada is not linked up with that part of American activity that relates to anti-ballistic missile defence. It is a policy framework, and I understand that you can't do anything about that being in the uniform services.

That being said, surely it is fair to suggest that our great success as part of NATO in standing down the old, more militaristic — I say that with some irony these days — Soviet Union was because we had a superior linkage between intelligence, combat capacity and force multipliers, such as the location of theatre nuclear missiles in Europe so that the Russians understood precisely the risk to them of any adventurist activity. That may be one of the great historical successes of our allies and us in keeping a launch from happening because the implications of that for the Russians were very clear.

Do you worry at all, in your role with respect to space, that because as a present matter of policy we are not engaged with missile defence, the Americans have no responsibility or requirement to share any of the data or information that they have and no legal responsibility to defend a Canadian city, which may end up being under attack by North Korea or any other

la dernière étape avant la constitution d'une SGPM. Je pense que nous allons y parvenir, mais cette étape nous permet de recueillir non seulement les observations du CMR, mais aussi celles que nous recevons dans le cadre des échanges avec les Américains, par exemple.

Le sénateur Dallaire : Excellent.

Le sénateur Segal : Bienvenue, général, et merci du travail que vous accomplissez pour le Canada.

J'aimerais examiner les aspects spécifiques de votre responsabilité en matière d'espace qui ont trait aux renseignements, ainsi que les liens entre renseignements et nos autres exigences en matière de combat et de défense nationale.

Si l'on pense, par exemple, au moment où nous avons atteint notre pleine maturité à Kandahar au centre de renseignements en temps réel qui avait été mis sur pied par nos forces avec l'aide de nos alliés et qui avait recours à toute une gamme de sources différentes, comme le renseignement humain, le renseignement électronique et les sources numériques, qui ont été rassemblées afin d'optimiser l'efficacité, l'efficience et la sécurité de nos forces sur le terrain, ce qui en faisait un véritable multiplicateur de force, je vous ai entendu dire — et corrigez-moi si je vous ai mal compris — qu'une bonne partie de nos activités spatiales contribue à ce concept de multiplicateur de force, car elles nous donnent une meilleure connaissance du contexte et nous permettent de mieux informer nos troupes, notre force navale, notre force aérienne et d'autres intervenants, et d'être bien informés dans le cadre de tout déploiement auquel il pourrait être appelé à participer, malgré le rôle important des services de recherche et de sauvetage.

Nous savons, pour avoir visité Cheyenne Mountain, qu'en raison de la décision prise en 2005 concernant la défense antimissile balistiques, que le Canada n'a pas de lien avec cet aspect des activités américaines à cet égard. Il s'agit d'un cadre politique, et je comprends que vous n'y pouvez pas grand-chose, étant donné que vous portez l'uniforme.

Cela étant dit, je pense qu'il serait juste de dire que notre grande réussite dans le cadre de l'OTAN, pour ce qui était de refroidir les ardeurs de ce que je qualifierais ironiquement d'ancienne Union soviétique militariste, était fondée sur le fait qu'il y avait de meilleurs liens entre les services de renseignements, la capacité de combat et des multiplicateurs de force, ce qui nous a notamment permis de disposer des missiles nucléaires de théâtre d'opérations en Europe afin que les Russes comprennent exactement les risques associés avec toute activité de leur part. C'est probablement une grande réussite historique pour nous et nos alliés, car nous avons pu éviter qu'un lancement ait lieu, étant donné les conséquences d'un tel lancement qu'aurait eu pour les Russes étaient très claires.

Dans le cadre de votre rôle dans le domaine spatial, vous inquiétez-vous du fait que, pour des raisons d'ordre politique, nous ne participions pas à la défense antimissile, que les Américains ne soient nullement tenus de communiquer les données ou les renseignements dont ils disposent et n'ont aucune responsabilité juridique de défendre une ville canadienne

rogue proposition, your capacity to maximize the space area in the interest of Canada is diminished? I am not asking for you to comment on the appropriateness of a federal government policy; I understand you are constrained. But do you worry that because you don't have access to that information, for reasons relating to that policy, some of what you might like to do as the senior officer responsible for mining space in our national interest is in some modest way diminished?

Maj.-Gen. Day: Thank you, senator.

Senator Mitchell: Yes or no?

Senator Segal: Maybe.

Maj.-Gen. Day: "Yes, on Thursdays" would be the normal answer. That is an excellent question. I am tremendously grateful that you do not expect me to comment on policy. I would start off with that point.

I would say absolutely the leveraging in Afghanistan by the All-Source Intelligence Centre, ASIC, relied on the space domain. "Space domain" constitutes two parts: the space segment, the stuff that is floating up in the atmosphere, and the ground segment. You can have both or just the ground segment and still be able to leverage the benefits. How we contribute to the overall space network does allow for us to gain some of those advantages. I think this speaks to what we were trying to do in the ASIC, et cetera. Obviously the separation in the BMD continentally between the NORAD mission and USNORTHCOM, as you heard in Cheyenne Mountain, is that USNORTHCOM is responsible for BMD and NORAD isn't, although it finds itself vested in the same person, at this moment in time, General Jacoby.

With regard to going back to the Cold War — and I am now stretching myself, although I was in uniform at the time — I do recognize that the arms race, initiated under President Reagan, resulted in part, based on intelligence, knowing what they had, what they could do and everything else.

But I come back to your question of do I worry about that. Although there is physicality to BMD, from which we are separated by policy, my general sense is that without being read into the BMD program, our access to intelligence sources writ large, generally speaking, operates on a need-to-know basis depending on what we are doing.

In my experience, in terms of my force development responsibilities, I have not felt inhibited in making any decision on that basis. I cannot tell you whether they would be further improved, because you don't know; I hate to quote Donald

qui pourrait faire l'objet d'une attaque de la Corée du Nord ou de tout autre État voyou, et que votre capacité à optimiser le domaine spatial dans l'intérêt du Canada soit amoindrie? Je ne vous demande pas de faire des observations sur le caractère adéquat d'une politique gouvernementale fédérale; je sais que vous devez respecter certaines contraintes. Mais craignez-vous que parce que vous ne pouvez pas avoir accès à ces renseignements, pour des raisons liées à cette politique, une partie de ce que vous voudriez faire à titre d'officier supérieur responsable de la question de l'espace dans notre intérêt national soit légèrement limitée?

Mgén Day : Merci, sénateur.

Le sénateur Mitchell : Oui ou non?

Le sénateur Segal : Peut-être.

Mgén Day : La réponse normale serait : « Oui, les jeudis ». C'est une excellente question. Je vous suis très reconnaissant de ne pas vous attendre à ce que je fasse des commentaires sur les politiques. Je commencerai par ce point.

Je dirais qu'il ne fait absolument aucun doute que l'utilité du centre de renseignement de toute source en Afghanistan, le CRTS, dépendait du domaine spatial. Le « domaine spatial » est constitué de deux parties : la partie spatiale, c'est-à-dire ce qui flotte dans l'atmosphère, et l'aspect terrestre. On peut avoir les deux ou simplement l'aspect terrestre, et quand même être en mesure d'en tirer des avantages. La manière dont nous contribuons au réseau spatial général nous permet d'obtenir certains de ces avantages. Je pense que cela illustre ce que nous tentions de faire avec le CRTS, et cetera. De toute évidence, la répartition de la défense antimissile balistiques à l'échelle du continent entre la mission du NORAD et USNORTHCOM, comme vous l'avez entendu à Cheyenne Mountain, fait que l'USNORTHCOM est responsable de cette défense et que NORAD ne l'est pas, bien que ce soit une seule et même personne, général Jacoby, qui en soit responsable à l'heure actuelle.

En ce qui concerne la guerre froide, — et je m'aventure un peu, même si je portais l'uniforme à l'époque —, je reconnais que la course à l'armement, amorcée sous le règne du président Reagan, a permis notamment, à la lumière de renseignements reconnus, de savoir ce qu'ils avaient, ce qu'ils pouvaient faire, et tout le reste.

J'en reviens à ce que vous demandiez, si je m'en inquiète. Bien que la défense antimissile balistiques ait un élément tout à fait tangible, dont nous sommes séparés par les politiques, j'ai généralement l'impression que sans être à proprement parlé inscrit dans le programme de défense antimissile balistiques, notre accès aux sources de renseignements dans leur ensemble, de façon générale, repose sur le principe du besoin de savoir, selon ce que nous faisons.

Moi-même, dans le cadre de mes responsabilités de développement des forces, je n'ai pas eu l'impression que mon pouvoir décisionnel était restreint à cet égard. Je ne peux pas vous dire s'il y a possibilité d'amélioration, parce qu'on ne peut pas le

Rumsfeld pretty much at any time in my life, but I would say, “I don’t know what I don’t know.” Could it be enhanced? I don’t know. Do I feel inhibited? I don’t at the moment.

Senator Segal: Can I read from that, general, that in terms of DND’s relationship with the U.S. National Reconnaissance Office and Joint Space Operations Center, you’re comfortable that the information you need and we need is shared on a need-to-know basis and that flow is sufficient for you to discharge your responsibilities, both in terms of the space function and your advice to the Chief of the Defence Staff?

Maj.-Gen. Day: Senator, I can absolutely affirm that. The support we receive from both those organizations — and in fact other space-associated organizations in the American government, and particularly in the American military — is excellent.

I can’t claim it is a full share, because you don’t know what you don’t know, but it absolutely has been central to our understanding and prosecution of our plan, and I do feel I’m well-armed to provide that advice to the Chief of the Defence Staff.

Senator Mitchell: I’m dying to ask the general if he’s a rocket scientist, but I don’t want to waste my first question on that.

I would like to follow up on Senator Segal’s question, and that is to take it one step further. Do you have space assets now that could be applied in a productive way to Canadian participation in the NORAD ballistic missile defence capability?

Maj.-Gen. Day: I am unaware. I’m not a rocket scientist, but I believe I have at least a reasonable understanding of the technical elements of the space domain and how it applies to what we do. I’ll be perfectly frank; I am completely uneducated as to the connection between BMD and space. Our space assets are leveraging space assets. We have Sapphire up there. We use RADARSAT-2 at the moment. We’re planning on RADARSAT Constellation. Whether or not they could be used, it would be a poorly informed opinion. I would not want to mislead you.

Senator Mitchell: We do have the North Warning System. Is there a relationship, technical or otherwise, between that and the assets that you control in space, and how do you coordinate that?

Maj.-Gen. Day: The North Warning System was initiated as part of our ongoing contribution to NORAD in terms of aerospace defence, et cetera, and remains central to that capability writ large. We intend on continuing that. Obviously, since it is a Canadian-initiated piece, it is not part of the BMD system. We do not contribute in any fashion whatsoever to that piece. Again, much like the satellite pieces, although I may have opinions, they are uninformed as to what the BMD system might

savoir. À aucun moment de ma vie je n’aime citer Donald Rumsfeld, mais je dirais tout de même : « J’ignore ce que j’ignore ». Y a-t-il des possibilités d’amélioration? Je ne sais pas. Est-ce que je me sens entravé? Pas en ce moment.

Le sénateur Segal : Dois-je comprendre, général, qu’en ce qui concerne les rapports du MDN avec le National Reconnaissance Office et le Space Operations Center des États-Unis, vous estimez recevoir l’information dont vous avez besoin et dont nous avons besoin selon le principe du besoin de savoir, et que cet échange de renseignements suffit pour vous acquitter de vos responsabilités, que ce soit dans le domaine spatial ou pour fournir des conseils au chef d’état-major de la Défense?

Mgén Day : Sénateur, je peux dire sans réserve que nous recevons un excellent soutien de ces deux organisations, et, en fait, d’autres organisations du gouvernement américain qui s’intéressent à l’espace, particulièrement de l’armée américaine.

Je ne peux pas affirmer qu’on nous dit tout, parce qu’on ignore ce qu’on ignore, mais cet élément est essentiel à notre compréhension et à la réalisation de notre plan, et j’estime être bien équipé pour fournir des conseils au chef d’état-major de la Défense.

Le sénateur Mitchell : Je meure d’envie de demander au général s’il est astrophysicien, mais je ne gaspillerai pas ma première question là-dessus.

J’aimerais poursuivre dans la même veine que le sénateur Segal, mais en allant néanmoins un peu plus loin. Avez-vous actuellement un actif spatial qui pourrait contribuer de façon productive à la participation du Canada à la capacité de défense antimissile balistiques de NORAD?

Mgén Day : Je ne sais pas. Je ne suis pas astrophysicien, mais je pense comprendre suffisamment bien les éléments techniques du domaine spatial et de son application à ce que je fais. Je vais être très franc; je ne sais absolument rien du lien entre la défense antimissile balistiques et l’espace. Nos ressources spatiales optimisent les opérations. Nous avons le projet Sapphire. Nous utilisons actuellement le RADARSAT-2 et planifions la constellation RADARSAT. Quant à savoir si ces ressources pourraient être utiles, je ne saurais vraiment le dire. Je ne voudrais pas vous induire en erreur.

Le sénateur Mitchell : Nous avons le système d’alerte du Nord. Y a-t-il un lien, de nature technique ou autre, entre ce système et ce que vous contrôlez dans l’espace, et comment coordonnez-vous cela?

Mgén Day : Le système d’alerte du Nord a été lancé dans le cadre de notre contribution continue à NORAD, pour la défense aérospatiale et d’autres usages, et reste essentiel à cette capacité en général. Nous comptons maintenir ce système. De toute évidence, puisque c’est un système d’origine canadienne, il ne fait pas partie du système de défense antimissile balistiques. Nous n’apportons aucune contribution à ce système. Là encore, comme pour les systèmes satellites, j’ai mes propres opinions, même si elles ne sont

leverage from current, extant systems, either on a ground- or space-based position. I apologize; I am not well positioned to answer that.

Senator Mitchell: We are hoping to find an answer to that. I appreciate the predicament you're in.

Senator Wells: Welcome. Thank you for your presentation and your answers thus far.

In your presentation, you talked about the areas of responsibility. I think you mentioned six, including global communications and space operations. Can you tell me the key assets we have that support those activities?

Maj.-Gen. Day: Absolutely. Thank you very much. I did go through a couple. Again, my previous comments about space and ground segments are important in this regard. At the moment, as I've mentioned, Sapphire, which is a space domain awareness piece, essentially helps us understand what else is moving around in space. Although that does not at first glance appear to be tremendously important, back to that congested area, there are thousands of undocumented space objects floating either geosynchronously or in orbit, and you need to understand what those are in order to safely launch a satellite, maintain its position and use it effectively.

On the global communication side, Sapphire is critical to the positioning of communication satellites and their future launches. We are part of that overall domain.

We do have RADARSAT-2, which we use. As you know, it was a joint government-commercial enterprise. That's being leveraged at the moment. We harvest a series of other satellite systems and networks on ground stations. The next significant piece that you will see launched by us will be RADARSAT Constellation, which will be a minimum of three satellites going up.

We also leveraged the worldwide SARSAT system. It is a low-earth orbit piece which we use to help identify based on beacon awareness where we have search and rescue areas to respond to. That is transitioning to a MEO system, so we will continue to leverage that as well.

As much as leveraging current systems and signals, whether they are European, American or whatever, we are moving forward on our own system.

Senator Wells: You are satisfying your program's objectives. In looking at what other things are floating up there that might literally impact on our satellites that we put up, are there any gaps? If you had a reasonable budget ask, or not so much a budget but a reasonable operational ask, what would you say is needed to fill the gaps?

fondées sur aucune connaissance de ce que pourrait tirer le système de défense antimissile balistiques des systèmes existants, qu'ils soient au sol ou dans l'espace. Je vous fais mes excuses, mais je ne suis pas en mesure de vous répondre.

Le sénateur Mitchell : Nous espérons trouver une réponse à cette question. Je peux comprendre la difficulté que cela vous pose.

Le sénateur Wells : Je vous souhaite la bienvenue et je vous remercie de votre exposé et des réponses que vous avez fournies jusqu'à maintenant.

Vous avez parlé tout à l'heure de domaines de responsabilité. Je crois que vous en avez signalé six, notamment les communications mondiales et les opérations spatiales. Pouvez-vous me dire quels sont nos principaux actifs qui soutiennent ces activités?

Mgén Day : Absolument. Merci beaucoup. Mes commentaires, tout à l'heure, sur les segments dans l'espace et au sol, sont importants à cet égard. Pour l'instant, comme je l'ai dit, le projet Sapphire, qui est un élément de vigilance spatiale, nous aide en gros à recenser ce qui se déplace dans l'espace. Bien qu'a priori, cela puisse ne pas sembler d'une importance capitale, dans cette région très congestionnée, il y a des milliers d'objets spatiaux inconnus qui flottent dans l'espace, que ce soit de façon géosynchrone ou en orbite, et il faut comprendre ce que sont ces objets pour pouvoir lancer un satellite en toute sécurité, maintenir sa position et l'exploiter efficacement.

Au chapitre de la communication mondiale, le Sapphire est essentiel pour le positionnement des satellites de communication et leurs lancements futurs. Nous participons à ce domaine général.

Nous avons aussi le RADARSAT-2, que nous exploitons. Comme vous le savez, il s'agit d'un projet conjoint entre le secteur public et le domaine commercial. Il est bien exploité en ce moment. Nous recueillons les données d'une série d'autres systèmes satellites et réseaux de stations terrestres. Nous projetons de lancer la Constellation RADARSAT, qui comportera au moins trois satellites.

Nous avons aussi exploité le système mondial SARSAT. C'est un satellite en orbite terrestre basse qui sert à déterminer, grâce à des balises, les régions où nous devons mener des opérations de recherche et de sauvetage. Nous faisons la transition à un système en orbite terrestre moyenne. Nous continuerons donc d'exploiter ces capacités.

Pour ce qui est d'exploiter les systèmes et les signaux actuels, qu'ils soient européens, américains ou autres, nous allons de l'avant avec notre propre système.

Le sénateur Wells : Vous atteignez les objectifs de votre programme. Pour ce qui est de l'observation de tout ce qui flotte là-haut, et qui pourrait, littéralement, entrer en collision avec nos satellites et les systèmes que nous lançons, y a-t-il des lacunes? Si vous aviez une demande budgétaire à faire, ou peut-être pas budgétaire, mais une demande opérationnelle raisonnable à faire, que faudrait-il pour combler ces lacunes, selon vous?

Maj.-Gen. Day: Like everybody, I'm always interested in a reasonable budget ask within the town here.

Senator Wells: That's why I qualified it with "reasonable."

Maj.-Gen. Day: Absolutely. Without monetizing that specifically, I think we are all aware that the main challenge not just for Canada but, quite frankly, for all Arctic nations is in fact an ability to communicate effectively in the North. We are working very hard on a satellite capability called Polar Communications and Weather, and that would be the top of the list of gaps that we have.

The term "gaps" is a good way of describing it in some fashion, but it is not nuanced enough to give you a sense. It's not a binary piece. There are ways to get around that. But certainly from our perspective, we are really looking at three broad areas: the communications up North; the continuing evolution and improvement of our SAR response capability; and maritime domain awareness in terms of automatic identification systems, AIS, to allow us to know what is approaching, if you will, the coastline, et cetera. Those are three areas.

There does exist some capability to differing degrees in all of those. They are not, strictly speaking, a complete gap, but certainly there are areas we look to make fundamental improvements on.

The Chair: Colleagues, I will follow up on Sapphire, if I could, in respect to our satellite and what we've provided.

Are other countries charged financially for the information that we provide? If so, does it pay for the cost of Sapphire?

Maj.-Gen. Day: We do not exact a cost on Sapphire. It is all part of the space awareness piece. I would hasten to add that, therefore, it does not defray those costs. We harvest exponentially much more data than we provide.

If we went to a user-based system in space, we could absolutely recoup the cost to Sapphire and pay multiple times more in order to get the information that we currently are extracting from the network to which we contribute. So it would be a losing proposition.

Senator Day: Maj.-Gen. Day, thank you. That name has a nice ring to it.

I'd like to follow up with respect to the Sapphire issue again. Just so that our viewers and I can understand, it's a space awareness asset. Does that mean, through information that one gathers from Sapphire, that you wouldn't be looking at aircraft? This is above our atmosphere, up in space?

Mgén Day : Comme tout le monde, je suis toujours intéressé aux demandes budgétaires raisonnables dans cette ville.

Le sénateur Wells : C'est pourquoi j'ai bien dit « raisonnable ».

Mgén Day : Certainement. Sans donner de chiffres précis, je pense que nous savons tous que le plus grand défi non seulement pour le Canada, mais très franchement, pour tous les pays de l'Arctique, c'est en réalité la capacité de communiquer efficacement dans le Nord. Nous travaillons très fort à ce qu'on appelle un satellite de télécommunications et de météorologie en orbite polaire, et c'est ce qui serait en tête de liste des lacunes à combler.

Le terme « lacunes » est une bonne façon de décrire les choses d'une certaine manière, mais il n'est pas suffisamment nuancé pour vous donner une bonne idée de ce qu'il en est. Ce n'est pas quelque chose de binaire. Il y a des façons de contourner le problème. Mais il est certain que pour notre part, nous nous intéressons vraiment à trois domaines assez vastes : les communications dans le Nord; l'évolution et l'amélioration continues de notre capacité d'intervention de recherche et de sauvetage; et la connaissance de la situation maritime pour ce qui est des systèmes d'identification automatique, les AIS, pour nous permettre de savoir ce qui approche, pour ainsi dire, des côtes, et cetera. Ce sont là les trois domaines.

Nous avons une capacité, à divers degrés, dans ces trois domaines. Il ne s'agit pas, à proprement parler, de lacune absolue, mais nous cherchons certainement à apporter des améliorations fondamentales à cet égard.

Le président : Chers collègues, je resterai, si vous le permettez, sur le sujet de Sapphire en ce qui a trait à notre satellite et à l'information que nous avons fournie.

Est-ce que nous imposons des frais aux autres pays pour l'information que nous leur fournissons? Le cas échéant, est-ce que cela couvre le coût du Sapphire?

Mgén Day : Nous n'imposons pas de frais pour le Sapphire. Tout cela s'inscrit dans le programme de vigilance spatiale. Je m'empresse d'ajouter que par conséquent, il n'y a pas de facturation. Nous recueillons exponentiellement plus de données que nous ne fournissons.

Si nous adoptons un système d'utilisateur-payeur dans l'espace, nous pourrions sans aucun doute recouvrer le coût de Sapphire et payer beaucoup plus pour l'information que nous recevons des réseaux auxquels nous contribuons. Nous y perdrons au change.

Le sénateur Day : Major-général Day, je vous remercie. C'est un nom qui sonne bien.

J'aimerais revenir encore une fois au Sapphire. Je veux pouvoir bien comprendre et permettre aux spectateurs de bien comprendre. C'est un système de vigilance spatiale. Est-ce que cela signifie que d'après les renseignements que Sapphire peut fournir, on ne s'intéresserait pas aux aéronefs? C'est au-delà de notre atmosphère, dans l'espace, n'est-ce pas?

Maj.-Gen. Day: Absolutely, senator. It does not look down. It neither surveys the oxygenic atmosphere of flying craft, nor the surface of Earth. It looks outwards. Upwards and downwards a bit, but essentially it's designed to identify and add to the database of all of, frankly, the space junk that is flying up there. It's a critical piece of information for space operations.

When I think and talk about space operations, it is as much about accessing data and information, intelligence and surveillance reconnaissance, as Senator Segal said, but it's also about manoeuvring the satellites themselves. It's about positioning the satellites initially, and you can't do that with a blindfold on.

Sapphire allows us to understand — excuse the pun — that space in which we operate. Because it is becoming increasingly saturated, not only with satellites but also with space junk — the cast-off of previous launches, satellites that break up that don't go into re-entry, et cetera — Sapphire provides a tremendous capability to allow us to understand who is on our left and right, who is in front and behind us physically.

Senator Day: You indicated that it provides functional awareness to the international community, so this is the sharing that the chairman was talking about. In that sharing are there MOUs as to what that information can be used for?

Maj.-Gen. Day: Yes.

Senator Day: What I'm wondering, then, is with respect to missile defence, which is our overall focus here, an intercontinental ballistic missile will go out into space and then back into the atmosphere. Would Sapphire pick that up, and is that information that you're passing on then to our American friends?

Maj.-Gen. Day: There is absolutely an MOU about the sharing of all information that we get from space, whether we access it directly from space or share it through our ground segments. They're all very detailed and specific. Nothing in our agreement includes BMD in any fashion.

I am aware of the physics in broad terms of BMD, of moving in and out of atmosphere. I am aware of the technical aspects of Sapphire. I cannot tell you whether there is a match between the two. I'll take that under notice and try to provide a more complete and detailed answer, but I would hazard a guess that we will not be able to answer that. Because we're not part of the BMD program, the specifics of the flight profile of whatever those missiles might be are likely not available to us, and therefore to do a cross match of whether or not Sapphire has the capability to match that is probably a conclusion we could not reach.

Mgén Day : Absolument, sénateur. Il ne regarde pas vers le bas. Il ne sonde pas l'atmosphère oxygénée, ni les avions, ni la surface de la terre. Il regarde vers le haut et un peu vers le bas, mais en fait, il est conçu pour identifier et consigner dans la base de données tout ce qui est, bien franchement, des déchets spatiaux qui circulent dans l'espace. C'est un élément d'information absolument essentiel aux opérations spatiales.

Quand je pense aux opérations spatiales et que j'en parle, c'est un peu une question d'accès aux données et à l'information, de renseignements, de surveillance et de reconnaissance, comme le disait le sénateur Segal, mais c'est aussi une question de manoeuvre des satellites eux-mêmes. Il faut positionner les satellites au départ, et cela ne peut se faire à l'aveuglette.

Le Sapphire nous permet de comprendre — pardonnez le jeu de mots — l'espace dans lequel nous évoluons. Comme ce dernier est de plus en plus saturé, non seulement de satellites, mais aussi d'autres déchets spatiaux — les restes de lancements antérieurs, de satellites qui se désintègrent et ne rentrent pas dans l'atmosphère, et cetera —, le Sapphire nous donne un formidable moyen de savoir qui est physiquement à notre droite, à notre gauche, devant ou derrière.

Le sénateur Day : Vous avez dit qu'il fournit des données de vigilance fonctionnelle à la communauté internationale; il s'agit donc là du partage d'information dont parlait notre président. Est-ce que ce partage est assujéti à des protocoles d'entente précisant l'emploi qui peut être fait de ces renseignements?

Mgén Day : Oui.

Le sénateur Day : La question que je me pose alors au sujet de la défense antimissile, qui est le thème de notre étude ici, concerne le missile balistique intercontinental qui entre dans l'espace et retourne dans l'atmosphère. Est-ce que le Sapphire le repérerait, et est-ce que cette information serait transmise à nos alliés américains?

Mgén Day : Il existe certainement un protocole d'entente sur le partage de toute l'information que nous recueillons dans l'espace, que nous ayons accès directement de l'espace ou qu'elle soit reçue de nos systèmes au sol. Ce sont des données très détaillées et précises. Rien, dans notre entente, ne porte de quelque façon que ce soit sur la défense antimissile balistique.

J'ai des connaissances assez générales de la physique en ce qui concerne la défense antimissile balistiques et les missiles qui sortent dans l'atmosphère et y rentrent. Je connais les aspects techniques de Sapphire. Je ne peux pas vous dire s'il y a corrélation entre les deux. Je vais prendre note de la question et tenter de vous fournir une réponse plus exhaustive et détaillée, mais j'ai idée que nous ne pourrions pas y répondre. Comme nous ne participons pas au programme de défense antimissile balistiques, les détails du profil de vol de quelque missile que ce soit ne nous sont probablement pas accessibles. Nous ne pourrions donc pas dire si le Sapphire a ou non la capacité de faire des corrélations.

I would say, however, based on understanding how Sapphire works — and I would caveat this to a tremendous degree — I would doubt, under its current configuration, if suitable, that it would provide very much at all. I will take that under notice, if I may, and come back.

Senator Day: That would be helpful.

Maj.-Gen. Day: Please manage expectations knowing that our access to BMD-type technical information is constrained because of course we're not involved in the program. But we will have a look and I'll come back to you, sir.

[Translation]

Senator Dagenais: Major-General Day, thank you for being here.

[English]

Can you confirm for the record that the Chinese are the only nation actively seeking to weaponize space? Can you elaborate on how this is contributing to space debris?

Maj.-Gen. Day: I am tremendously aware and apologetic about the classification in this room and what I can say about the weaponization or militarization of space. At the front end, I would say that the language of militarization and weaponization in space does not have a common definition around the world, even within NATO, frankly.

[Translation]

In French, the words are almost the same.

[English]

For the militarization, obviously the first time a young infantry officer like me got lost and pulled out a GPS, we had militarized space. We were using it for military purposes. The weaponization of space, we and all NATO agree it's only the peaceful use of space. Although it can be used for military purposes, it can't be weaponized, as I think you and I are using the term. I can't, in this forum, I think, have an unclassified opinion or statement on which nations may be or may not be involved in that. I apologize.

Senator Beyak: Would you be able to tell Canadians at home, from your perspective, what you think is the biggest threat to Canada and her allies today?

Maj.-Gen. Day: I'm not quite yet sure. It would depend on whether or not I was an economist, a military man or a politician. I apologize; I'm not quite sure you want a military person to define what the greatest threat is: whether it's an asymmetrical terrorist threat, I think we all appreciate that the last 10 years, certainly since the post-9/11 environment, those threats have grown exponentially; whether we looked at Iran and North Korea

Je dirais, toutefois, d'après le peu que je comprends du fonctionnement de Sapphire, que je doute que le système puisse vraiment faire beaucoup dans sa configuration actuelle, si elle suffit. Je prends note, si vous permettez, et je vous reviens là-dessus.

Le sénateur Day : Ce serait utile.

Mgén Day : Dans vos attentes, je vous prierais de tenir compte du fait que notre accès à l'information technique sur la défense antimissile balistiques est limité parce que, bien entendu, nous ne participons pas au programme. Mais nous allons examiner la question et nous vous reviendrons.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Major-général Day, je vous remercie de votre présence.

[Traduction]

Pouvez-vous confirmer aux fins du compte rendu que la Chine est le seul pays à chercher activement à armer l'espace? Pourriez-vous expliquer en quoi cela contribue à la quantité de déchets qu'il y a dans l'espace?

Mgén Day : Je suis très conscient du degré de protection des renseignements dans cette salle et de ce que je peux dire au sujet de l'armement ou de la militarisation de l'espace. Tout d'abord, je dirais que les termes militarisation et armement de l'espace n'ont pas de définition commune dans le monde, et même au sein de l'OTAN, d'ailleurs.

[Français]

En français, ce sont presque les mêmes mots.

[Traduction]

Pour ce qui est de la militarisation, évidemment, la première fois qu'un jeune officier d'infanterie comme moi s'est perdu et a sorti un GPS, nous avons militarisé l'espace. Nous nous en servions à des fins militaires. Pour ce qui est de l'armement de l'espace, nous convenons, comme tous les membres de l'OTAN, que ce n'est que pour l'utilisation pacifique de l'espace. Bien que ce dernier puisse servir à des fins militaires, il ne peut être armé, selon le sens que vous et moi donnons au terme, je pense. Je ne peux pas, ici, donner d'avis ou faire de déclaration non classifiée relativement au pays qui procède ou non à l'armement de l'espace. Je vous présente mes excuses.

La sénatrice Beyak : Pourriez-vous dire aux Canadiens qui sont chez eux ce qui constitue, d'après vous, la plus grande menace pour le Canada et ses alliés de nos jours?

Mgén Day : Je n'en suis pas encore très sûr. Tout dépendrait de ce que je m'exprime en tant qu'économiste, militaire ou politicien. Pardonnez-moi, mais je ne pense pas que vous vouliez qu'un militaire définisse ce qu'est la plus grande menace. Il peut s'agir d'une menace terroriste asymétrique, et je crois qu'on peut tous comprendre que depuis 10 ans, ou du moins depuis les événements du 11 septembre, le nombre de ces menaces a augmenté de façon

and the rogue states and potential nuclear programs and ballistic missile programs — perhaps where you're coming from — that absolutely represents it; and whether you look at the trade and security piece. It would depend on what you value. I recognize all of those have tremendous potential. I'm not sure I'm well positioned to give you a relative weighting between any one of those pillars, however.

Senator Beyak: Senator Wells said if you have an ask, what would you focus on for the safety of Canadians militarily?

Maj.-Gen. Day: If I were to speak on behalf of the chief, I think he would continue to say we're tremendously well trained. The experiential base of the Canadian Armed Forces has never been better. If you go back to the things we've done, whether in the domestic response to the floods in Calgary, where we are positioned to help again this spring; whether or not you look at Libya or Afghanistan, both the combat and training missions, we have no gaps there. If you look at the equipment we've been afforded and where we're at, I think we're in reasonable shape there. We have an aspiration, obviously, on a number of programs like the national shipbuilding program. That must continue apace. I think the chief would identify that one of his priorities is to make sure that that didn't slip. Certainly the recapitalization of a series of other fleets has to move forward. That's what he would be saying, institutionally.

Senator Dallaire: I was going to ask you, regarding the six major projects, of which I suspect some are major Crowns, to what extent they have been moved to the right or maybe even reduced in scope because of the budget cuts. I'm wondering whether or not you were able to prevent that from happening.

The real question I'm asking now, with ballistic missile defence, is if North Korea or possibly Iran targets North America, what do you have, from your responsibilities, available to defend a Canadian city from a ballistic missile attack?

Maj.-Gen. Day: I know you didn't ask the question, but if I might seize the opportunity to talk about the space program and slippage, et cetera, I have reduced none of the scope or ambition of any of the space programs that I currently have.

Some of the re-scoping and phasing that I've had to go through has been about technical wherewithal and lining up with allies as opposed to funding itself. The space program, as I think you will see in the ensuing years, will become an even more significant thrust line, along with cyber, within the Canadian Armed Forces. We see that emerging. It is the critical enabler.

exponentielle. On peut aussi penser à l'Iran, à la Corée du Nord, aux États voyous et aux programmes nucléaires et aux programmes de missiles balistiques potentiels — auxquels vous pensez peut-être — qui représentent vraiment une menace, ou à la question du commerce et de la sécurité. Tout dépend de la valeur que vous accordez à chaque élément. Je reconnais que tous ont un potentiel énorme. Je ne suis pas sûr d'être bien placé pour attribuer pour vous une importance relative à l'un ou l'autre de ces piliers.

La sénatrice Beyak : Le sénateur Wells vous demandait si vous aviez quelque chose à demander, sur quel aspect de la sécurité des Forces canadiennes mettriez-vous l'accent?

Mgén Day : Si je m'exprimais au nom du chef, je pense qu'il continuerait de dire que nous sommes extrêmement bien formés. L'expérience dont disposent les Forces armées canadiennes n'a jamais été si grande. Il n'y a qu'à penser à ce qu'on a fait, que ce soit l'intervention lors de l'inondation de Calgary, où nous sommes bien placés pour intervenir encore ce printemps, ou qu'on pense à la Libye ou l'Afghanistan, où nous avons mené des missions de combat et de formation; il n'y a pas de lacune à cet égard. Pour ce qui est de l'équipement qu'on a pu acquérir et au point où nous en sommes, je crois que sur ce plan, nous sommes dans une situation raisonnable. Nous avons une aspiration, évidemment, concernant divers programmes, comme le programme national de construction navale. Ce dernier doit se poursuivre à un rythme soutenu. Je crois que le chef indiquerait que l'une de ses priorités, c'est de nous assurer qu'il n'y ait pas de dérapage de ce côté-là. Il est certain que la recapitalisation d'une série d'autres flottes doit aller de l'avant. C'est ce qu'il dirait pour ce qui est de notre institution.

Le sénateur Dallaire : J'allais vous demander dans quelle mesure les six grands projets, dont je soupçonne certains d'être d'envergure, ont fait l'objet d'un report ou même d'une diminution de portée à cause des réductions budgétaires. Je me demande si vous avez été en mesure d'empêcher cela.

Ce que je veux véritablement savoir en ce qui concerne la défense antimissile balistiques, c'est ce dont vous disposez, dans vos fonctions, pour défendre une ville du Canada contre une attaque de missiles balistiques si la Corée du Nord ou peut-être l'Iran devaient cibler l'Amérique du Nord?

Mgén Day : Je sais que vous n'avez pas posé la question, mais si vous permettez que je profite de l'occasion de parler du programme aérospatial, de dérapage, et cetera, sachez que je n'ai réduit la portée d'aucune ambition ou d'aucun des programmes spatiaux dont je suis actuellement responsable.

La redéfinition de la portée et les réductions que j'ai dû faire ont touché l'élément technique et l'harmonisation avec les alliés plutôt que le financement lui-même. Le programme spatial, et je crois que vous le constaterez dans les prochaines années, deviendra un moteur important, avec l'environnement cybernétique, au sein des Forces armées canadiennes. Nous voyons que c'est déjà en train d'émerger. C'est le catalyseur essentiel.

To date, although it is crowded to try to find space on the investment plan, at the moment, quite frankly, I have high assurance we will continue to prosecute that. I come back to your previous question about being successful in championing this. It is a direct reflection of what the chain of command believes the priority and importance of the space program is and holds within the department.

With regard to protecting that, I run through a capability-based planning model for the Canadian Armed Forces. Essentially, it looks out 20 to 25 years, runs through a series of scenarios and identifies the capabilities that the Canadian Armed Forces might aspire to in order to best meet those scenarios. One of them is close to the one that you describe.

I would hasten to add that the full spectrum of capabilities that would be identified through this planning construct could not be met by any other nation but the United States. This is conceptual to inform and allow prioritized choices to be made about what capabilities we value the most.

In today's current arsenal, as I do a gap and overlap analysis between what might be needed in the future and what we currently have to inform those decisions, with respect to the scenario you currently describe, there is nothing in the Canadian Armed Forces' arsenal that would protect or prevent a hypothetical launch. However, I would also say to you that neither of those two countries has a serious threat in terms of some of the scenarios going forward. They both certainly don't have identical threats going forward. They have a different level of ballistic missile capability.

Senator Dallaire: I appreciate the candor on that.

Senator Mitchell: I would like to clarify that and use Senator Beyak's observation for the people watching at home.

If a nuclear warhead was sent by a jet from somewhere toward my city of Edmonton, let's say, or a nuclear bomb is being delivered by a jet plane, if a nuclear warhead is being delivered by a cruise missile, in both cases, Canada is directly involved in the decision through NORAD, because we participate in NORAD on those two delivery systems. So we would have a say, even if it was coming to Edmonton, which is not a great threat to the U.S., or Montreal or any city not too close to the U.S.; it is not unlikely that NORAD would take it out or attempt to do that. But if a ballistic missile is shot at, say, my city of Edmonton, because we are not involved in ballistic missile defence, it's just another delivery system. If it could be exactly the same warhead, for all practical intents and purposes, Canada would not be involved in that decision, because we are not involved in the ballistic missile defence aspect under NORAD, period, simple as that.

À ce jour, bien qu'il soit difficile de se faire une place dans le plan d'investissement actuellement, très franchement, je suis très confiant que nous allons poursuivre sur notre lancée. Je reviens à votre question de tout à l'heure au sujet de la réussite à cet égard. Cela témoigne directement de la priorité et de l'importance qu'accorde la chaîne de commandement au programme spatial et de la place qu'il prend au sein du ministère.

Pour ce qui est de la protection, j'applique un modèle de planification axé sur la capacité pour les Forces armées canadiennes. En gros, il comprend une analyse sur un horizon de 20 à 25 ans, évalue une série de scénarios et définit les capacités auxquelles pourraient aspirer les Forces armées canadiennes pour faire réagir au mieux à ces scénarios. L'un d'eux est très près de celui que vous avez décrit.

Je m'empresse d'ajouter qu'aucun pays, à part les États-Unis, ne pourrait réunir tout le spectre des capacités figurant dans ce modèle de planification. C'est un modèle conceptuel qui fournit de l'information afin de permettre d'établir les priorités dans les choix qui devront être faits pour déterminer quelles sont les capacités auxquelles nous attribuons la plus grande valeur.

Quand je fais une analyse des lacunes et des chevauchements entre ce qui pourrait être nécessaire dans le futur et ce que nous avons actuellement pour éclairer les décisions à prendre en ce qui concerne le scénario que vous avez décrit, il n'y a rien dans l'arsenal actuel des Forces armées canadiennes qui protégerait ou empêcherait un lancement hypothétique. Cependant, je dirais aussi qu'aucun de ces deux pays ne présente de menace sérieuse pour ce qui est de certains des scénarios dans l'avenir. Ils ne présentent certainement pas de menaces identiques. Ils ont une capacité de missiles balistiques différente l'un de l'autre.

Le sénateur Dallaire : J'apprécie votre franchise à ce sujet.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais éclaircir la question et utiliser l'observation de la sénatrice Beyak à l'intention des personnes qui nous regardent à la maison.

Si un jet porteur d'une tête nucléaire se dirigeait vers ma ville d'Edmonton, si un avion devait lâcher une bombe nucléaire ou si un missile de croisière devait livrer une tête nucléaire, dans tous ces cas, le Canada participerait directement à la décision dans le cadre de NORAD, parce que nous participons au NORAD relativement à ces deux systèmes de livraison. Donc, nous aurions notre mot à dire, même si cette arme visait Edmonton — et ne serait pas une grande menace pour les États-Unis —, Montréal ou toute autre ville pas très proche des États-Unis; il n'est pas improbable que NORAD l'éliminerait ou tenterait de le faire. Mais si, disons, un missile balistique était lancé vers ma ville d'Edmonton, parce que nous ne participons pas à la défense antimissile, ce ne serait qu'un autre système de livraison. Il pourrait s'agir exactement de la même ogive, en fin de compte mais le Canada ne participerait pas à cette décision parce que nous ne participons pas à la défense antimissile dans le cadre de NORAD, un point, c'est tout.

Maj.-Gen. Day: The response to Senator Dallaire was about the specificity of a missile attack. As you have articulated, should it be air launched from a plane, that clearly falls into the NORAD responsibilities.

I can't tell you the specifics, and I know that you've seen Lieutenant-General Parent and you've had Major-General St-Amand talk about the Canadian Air Division's responsibilities. They are in a better position to talk about how effectively they would intercept and deal with those threats. But you're right in saying that if it was a ballistic missile launched toward Canada, we would not be involved. That decision is not made within NORAD, which is a binational command. It is made with NORTHCOM.

Senator Mitchell: The U.S. command itself.

Maj.-Gen. Day: Right. NORTHCOM is an American command and control construct.

The Chair: It is not necessarily a good position for Canada to be in.

Senator Dallaire: In some of the readings, I'm left with the impression we are seconding people, however, into space command in the United States. Are those secondments staff functions and not line functions? Is that for exchange of information? Do they have a specific role?

Maj.-Gen. Day: They have a variety of different functions. We're actually aggressively pursuing that because the size of their space enterprise and the lessons we can learn, we believe we can take some generational leaps forward by leaning on their lessons learned, embedding our people in their staff and importing them back here and subsequently employing those people. That's that space cadre I talked to you about that we are managing specifically by name, by individual. We have a variety of different appointments in staff and liaison function. I would have to check in detail line position if they are involved in any chain-of-command space operations. If I can come back to you, I will do that. But even if they were, they would be omitted from any conversation or involvement in space operations involving BMD. But I will confirm what those specific positions are for you.

Senator Day: General, I need you to help me with the organizational chart for your part of the Armed Forces, and how Brigadier-General Pitre, who appeared here previously, or his replacement now, fits into the organization.

Maj.-Gen. Day: I have two responsibilities. I am the institutional future planner for the Canadian Armed Forces. I am responsible for the future capabilities and force structure of the Canadian Armed Forces, which means five years and out. My responsibility is, if you will, to create a strategic road map of choice for the chief, the DM, and others. Subsequently, within five years, I am the internal challenge function to make sure that

Mgén Day : La réponse au sénateur Dallaire portait sur la spécificité d'une attaque par missile. Comme vous l'avez dit, si l'arme devait être lancée par un avion, cela s'inscrirait nettement dans les responsabilités de NORAD.

Je ne peux pas vous donner de précision, mais je sais que vous avez vu le lieutenant-général Parent. De plus, le major-général St-Amand vous a parlé des responsabilités de la division aérienne des Forces canadiennes. Ils sont mieux placés pour parler de l'efficacité avec laquelle on intercepte et élimine ces menaces. Donc, vous avez raison de dire que si c'était un missile balistique lancé vers le Canada, nous ne participerions pas. Cette décision n'est pas prise par NORAD, qui est un commandement binational, mais par NORTHCOM.

Le sénateur Mitchell : Le commandement américain lui-même.

Mgén Day : C'est cela. NORTHCOM est une structure américaine de commandement et de contrôle.

Le président : Ce n'est pas forcément une bonne position pour le Canada.

Le sénateur Dallaire : Après avoir lu certains documents, je reste avec l'impression que nous envoyons toutefois déjà un détachement au commandement spatial américain. Est-ce que ces gens en détachement n'ont que des fonctions de consultation et non d'exécution? Est-ce que c'est pour l'échange d'information? Est-ce qu'ils ont un rôle précis à jouer?

Mgén Day : Ils occupent diverses fonctions. Actuellement, nous sommes extrêmement actifs à cet égard en raison de la taille de l'entreprise spatiale des Américains et des leçons que nous pouvons en tirer. Nous pensons pouvoir accomplir des progrès générationnels en appliquant les leçons qu'ils ont apprises, en intégrant nos gens à leur personnel et en les ramenant ici pour par la suite les employer. C'est le groupe de spécialistes de l'espace dont je vous parlais, que nous gérons précisément par nom, par personne. Nous avons plusieurs personnes qui sont détachées à des postes de consultation et de liaison. Il faudrait que je vérifie en détail les postes d'exécution pour voir s'ils participent aux opérations de la chaîne de commandement. Si je peux vous revenir là-dessus, je le ferai. Mais même si c'était le cas, ils seraient exclus de tout entretien ou de toute participation aux opérations spatiales portant sur la défense antimissile balistiques. Je confirmerai pour vous la nature véritable de ces postes.

Le sénateur Day : Général, j'ai besoin de votre aide pour comprendre l'organigramme de votre section des forces armées et où le brigadier-général Pitre, qui a déjà comparu ici, ou la personne qui le remplace maintenant, s'inscrit dans cette organisation.

Mgén Day : J'ai deux responsabilités. Je suis le planificateur de l'avenir institutionnel des Forces armées canadiennes. Je suis responsable de la capacité et de la structure futures des Forces armées canadiennes sur un horizon d'au moins cinq ans. Ma responsabilité consiste en quelque sorte de créer un plan d'action stratégique de choix pour le chef, le sous-ministre et d'autres personnes. Par la suite, au cours de ces cinq ans, j'assume la

all the other parts adhere to that road map. I check their math to make sure that what they are executing is in line with the plan laid out previously. Those are my institutional responsibilities.

Much like in the army, navy and air force, where they are responsible for the execution of that road map, I'm also responsible for the execution of the joint parts of the road map. I'm the joint force enabler. As a consequence, I own space; cyber; MBC; C4ISR, so command and control, communications, coordination, intelligence, surveillance, recognizance, the development of all of those capabilities and operational support. My job is to produce the capability, after which it becomes environment responsibility to force generate it and then subsequently employed.

Specifically, you asked about Brigadier-General Pitre. Brigadier-General Pitre is one the general officers. He's retired now. His replacement works for me as the individual on the ground level, if you will, of the space program. His responsibilities are purely about space. He's focused solely on space. I focus on the joint domain writ large and the strategic capabilities set of the Canadian Armed Forces for the future.

Senator Day: We are going to be hearing from General Natynczyk shortly. Where does your organizational chart fit in with the Canadian Space Agency? What is the relationship?

Maj.-Gen. Day: As you would hope, we do it at a variety of different levels. I actually speak to General Natynczyk regularly. I go over and see him. We talk on the phone. We sit on the same deputy minister's committee. I sit in a supporting role with my deputy minister. Then we have, actually, a seconded liaison officer in the Space Agency full time who interfaces with that.

The minute-to-minute interface happens at Brigadier-General Pitre, soon to be Brigadier-General Lalumière, just promoted last Friday. He will be coming to the job in the next week. That's why you have me and not your space expert. He will be the direct interface, with his team, on an ongoing basis. It would not be wrong to say we deal with the Space Agency every single day.

Senator Segal: I want to go back to my colleague Senator Beyak's question, and I appreciated that you were straightforward about the constraints that you face, because — and I want to be clear I understand that — none of us is sworn under the Security of Information Act relative to classification. Even if we were in an in camera session, you would be, just by virtue of your classification, prohibited from sharing information of certain kinds with us simply because of the constraints that you face. I just wanted to make sure I understood your context there appropriately.

fonction de mobilisation interne pour m'assurer que toutes les autres parties adhèrent à ce plan d'action. Je vérifie leur calcul pour m'assurer que leurs opérations correspondent à ce qui a été projeté. Voilà la nature de mes responsabilités institutionnelles.

Comme dans l'armée, la marine et la force aérienne, qui sont responsables de l'exécution de ce plan d'action, je suis aussi responsable de l'exécution des éléments conjoints du plan d'action. Je suis le moteur de la force mixte. C'est pourquoi je m'occupe de l'espace, de l'environnement cybernétique, de MBC et de l'initiative C4ISR, et donc du commandement et du contrôle, des communications, de la coordination, des renseignements, de la surveillance, de la reconnaissance et du développement de toutes ces capacités et le soutien opérationnel. Mon travail consiste à produire la capacité, après quoi, c'est un environnement qui incombe de constituer l'effectif et l'employer.

Vous avez posé une question sur le brigadier-général Pitre. C'est l'un des officiers généraux. Il est maintenant à la retraite. La personne qui le remplace travaille pour moi et est en quelque sorte la personne sur le terrain dans le cadre du programme spatial. Ses responsabilités concernent strictement le domaine spatial. C'est son unique point de mire. Pour ma part, je me concentre sur le domaine mixte en général et sur les capacités stratégiques des Forces armées canadiennes pour l'avenir.

Le sénateur Day : Nous allons entendre sous peu le général Natynczyk. Où se situe votre organisme dans l'organigramme de l'Agence spatiale canadienne? Quelle est la relation entre les deux?

Mgén Day : Comme il est souhaitable, nous interagissons avec l'agence à différents niveaux. Je parle régulièrement au général Natynczyk. Je vais à son bureau le rencontrer. Nous nous parlons au téléphone. Nous faisons partie du même comité du sous-ministre, où mon rôle consiste à appuyer le sous-ministre. Et puis, nous avons un agent de liaison à temps plein détaché à l'Agence spatiale canadienne pour assurer le contact.

Le contact à la minute se fait avec le brigadier-général Pitre, que remplacera bientôt le brigadier-général Lalumière, qui vient d'être promu vendredi dernier. Il entrera en poste la semaine prochaine. C'est pourquoi je suis ici devant vous plutôt que l'expert en aérospatiale. Il agira à titre de contact direct avec son équipe de façon continue. Il ne serait pas faux de dire que nous sommes en contact quotidien avec l'agence spatiale.

Le sénateur Segal : J'aimerais revenir sur la question de ma collègue, la sénatrice Beyak. Je vous suis reconnaissant d'avoir été franc à propos de vos contraintes, et je veux qu'il soit clair que je comprends, car aucun d'entre nous ici n'est assermenté en vertu de la Loi sur la protection de l'information en ce qui concerne la classification. Même si nous tenions cette séance à huis clos, étant donné votre classification, vous ne pourriez pas divulguer ici certains renseignements, tout simplement en raison des contraintes auxquelles vous êtes soumis. Je voulais simplement m'assurer de bien comprendre votre situation.

Maj.-Gen. Day: Absolutely. To the point where even if I took open-source intelligence and communicated that to you, it would imply my either supporting or deferring it. So regardless if it was in camera or not, it's a classification issue, and again my apologies, senator.

Senator Segal: No, I understand that. Thank you for your frankness on that, general.

The Chair: It is one minute to two o'clock. I will thank the witness for appearing here today. I want to say you were very informative. I appreciate how forthright you were. We appreciate the work you do on our behalf and on behalf of all Canadians.

I would like to continue looking at the subject of ballistic missile defence. We are pleased to welcome Ms. Michaela Dodge, Policy Analyst, Defence and Strategic Policy at the Heritage Foundation in Washington, who has extensive experience in researching U.S. ballistic missile defence policy and has worked to move the agenda forward on ballistic missile defence in Europe, specifically the Czech Republic.

Sitting next to Ms. Dodge is Dr. Richard Weitz, Director, Center for Political-Military Analysis at the Hudson Institute. He has worked as an academic at Harvard and as a member of the Department of Defense. He is a graduate of Harvard College with the highest honours, the London School of Economics, Oxford and Harvard University, where he was elected Phi Beta Kappa. He is proficient in Russian, French and German.

Sitting beside him, assisting Dr. Weitz, is Ms. Lauren van den Berg, Foreign Policy Consultant.

I would like to welcome you all to the committee. We are pleased that you could be here in person to share your perspective on this important subject. I understand you each have an opening statement. I would invite Dr. Weitz to begin, followed by Ms. Dodge. We have approximately one hour for the panel.

Richard Weitz, Director, Center for Political-Military Analysis, Hudson Institute, as an individual: Ms. Dodge has a broader presentation, so I thought she should go first and then I will come in.

The Chair: Okay. Ms. Dodge, please proceed.

Michaela Dodge, Policy Analyst, Defence and Strategic Policy, Heritage Foundation, as an individual: Thank you. I am a policy analyst at the Heritage Foundation. However, the views I express in this testimony are my own and should not be construed as the official position of the Heritage Foundation.

Thank you so much for the opportunity to testify on the vitally important subject of ballistic missile defence and the potential benefits of cooperation between Canada and the United States on this issue.

Mgén Day : Absolument. Et même si j'utilisais des renseignements non secrets et que je les partageais avec vous, cette situation supposerait que j'appuie ou que j'accepte ces renseignements. Alors que nous soyons à huis clos ou non, il s'agit d'une question de classification. Je vous présente une fois encore mes excuses, sénateur.

Le sénateur Segal : Non, je comprends. Merci pour votre franchise à ce sujet, général.

Le président : Il ne reste qu'une minute avant le coup de 14 heures. J'aimerais remercier les témoins d'avoir comparu aujourd'hui. La séance a été très instructive. Je vous remercie d'avoir été aussi francs. Nous apprécions le travail que vous faites en notre nom et au nom de tous les Canadiens.

J'aimerais que nous poursuivions sur le sujet de la défense antimissile balistiques. Nous sommes heureux d'accueillir Mme Michaela Dodge, analyste des politiques, Politiques de la stratégie et de la défense à la Heritage Foundation à Washington, qui possède une très vaste expérience dans la recherche relative aux politiques de défense antimissile balistiques aux États-Unis et qui a travaillé pour faire avancer la défense antimissile balistiques en Europe et plus précisément en République tchèque.

À ses côtés se trouve M. Richard Weitz, directeur du Centre d'analyse politico-militaire de l'Institut Hudson. Il a travaillé à titre d'universitaire à Harvard et en tant que membre du département de la défense. Il a obtenu un diplôme du Harvard College avec les plus grands honneurs; il est aussi diplômé de la London School of Economics et des universités Oxford et Harvard, où il a été choisi Phi Bêta Kappa. Il parle russe, français et allemand.

À côté de M. Weitz, Mme Lauren van den Berg, qui travaille avec lui et qui est consultante en politique étrangère.

Bienvenue à tous au comité. Nous sommes ravis que vous ayez pu comparaître en personne pour nous faire part de votre point de vue sur ce sujet important. Je crois comprendre que vous avez tous des exposés. J'inviterais alors M. Weitz à commencer, suivi de Mme Dodge. Notre séance durera environ une heure.

Richard Weitz, directeur du Centre d'analyse politico-militaire, Institut Hudson : Mme Dodge a un exposé plus général à prononcer; j'ai donc pensé qu'elle pourrait commencer et que je ferais mon exposé par la suite.

Le président : Très bien. Madame Dodge, allez-y.

Michaela Dodge, analyste des politiques, Politiques de la stratégie et de la défense, Foundation, à titre personnel : Merci. Je suis analyste des politiques à la Heritage Foundation. Toutefois, le point de vue que j'exprimerai aujourd'hui dans le cadre de ce témoignage est le mien et ne devrait pas être perçu comme étant la position officielle de la Heritage Foundation.

Je vous remercie de me donner l'occasion de témoigner à propos d'un sujet aussi important que celui de la défense antimissile balistiques et des avantages potentiels qu'entraînerait une coopération entre le Canada et les États-Unis à cet égard.

Ballistic missiles have become weapons of choice for rogue nations. North Korea and Iran have been working on long-range ballistic missiles that could reach Canadian and U.S. territory. North Korea might already have such a capability. In 2012, they displayed what appeared to be a long-range ballistic missile.

In March 2014, General Jacoby, NORTHCOM commander, warned that tangible evidence of North Korea and Iranian ambitions confirms that a limited ballistic missile threat to Homeland has matured from theoretical to practical possibility. Fortunately, we do not have to stand passively by as the threat advances.

NATO adapted ballistic missile defence as its core competency in 2010. Canada wisely endorses and supports NATO's position; however, it does not participate in the U.S. missile defence program that protects North America. As a result, there is no legal framework that would allow American soldiers to intercept a ballistic missile en route to Canadian cities such as Ottawa, Toronto or Quebec.

The U.S. missile defence program has advanced in the past 13 years. This advancement has not initiated an arms race, nor has it promoted weaponization of space. The U.S. long range missile defence program has a 50 per cent successful test record, and the system is getting better because with each test and failure, we push the envelope of the system and learn new things.

Allies are embracing missile defence through NATO. Poland and Romania have agreed to host Aegis Ashore sites; Turkey hosts AN/TPY forward-deployed radar; Spain is hosting U.S. BMD-capable ships; and Germany and Denmark are considering upgrading their ships for a missile defence role. The Dutch navy is modifying ship radars to track ballistic missile targets. Spain, Norway and the U.K. have expressed interests in upgrading their ships, and Denmark and the U.K. already host upgraded early warning radar. I firmly believe that it is in the best interests of Canada to initiate discussions among the other nations participating in the U.S. long-range missile defence program.

First, Canada would gain the advantage of defending its citizens and territory from a ballistic missile attack. What is more important for sovereignty of the government than the ability to protect its own citizens?

Second, Canada would gain the advantage of demonstrating its commitment to NATO's missile defence efforts. At a very critical time, Canada could set an example to allies seeking to make

Les missiles balistiques sont devenus des armes de prédilection pour les États voyous. La Corée du Nord et l'Iran travaillent pour mettre au point des missiles balistiques à longue portée qui pourraient atteindre les territoires canadiens ou américains. La Corée du Nord y est peut-être déjà parvenue. En 2012, ce pays a déployé ce qui semble être un missile balistique à longue portée.

En mars 2014, le général Jacoby, commandant de NORTHCOM, a prévenu que des preuves tangibles des ambitions de la Corée du Nord et de l'Iran confirment que la menace limitée que présentent les missiles balistiques pour les États-Unis était une possibilité non plus théorique, mais bien réelle. Heureusement, nous n'avons pas à rester passifs tandis que les menaces s'intensifient.

L'OTAN a intégré la défense antimissile balistiques dans ses compétences principales en 2010. Bien avisé, le Canada a sanctionné et appuyé la position de l'OTAN. Toutefois, le Canada ne participe pas au programme de défense antimissile des États-Unis qui protège l'Amérique du Nord. Par conséquent, il n'existe aucun cadre législatif qui permettrait aux soldats américains d'intercepter un missile balistique en direction d'une ville canadienne comme Ottawa, Toronto ou Québec.

Le programme américain de défense antimissile a progressé au cours des 13 dernières années. Ces progrès n'ont pas déclenché de course aux armements et n'ont pas non plus encouragé la présence d'armements dans l'espace. Le programme américain de défense antimissile à longue portée présente un taux de réussite de 50 p. 100, et le système s'améliore parce qu'à chaque essai et échec, nous repoussons les limites du système et en apprenons davantage.

Les alliés adoptent la défense antimissile par l'intermédiaire de l'OTAN. La Pologne et la Roumanie ont accepté d'accueillir des sites Aegis Ashore. La Turquie accueille un radar AN/TPY déployé à l'avant. L'Espagne accueille des navires américains à capacité de défense antimissile balistiques. L'Allemagne et le Danemark réfléchissent à la possibilité de moderniser leurs navires pour leur donner un rôle de défense antimissile. La marine néerlandaise change ses radars de bord pour repérer les cibles de missiles balistiques. L'Espagne, la Norvège et le Royaume-Uni ont exprimé l'intérêt de moderniser leurs navires, et le Danemark et le Royaume-Uni ont déjà modernisé leurs radars d'alerte avancée. Je crois fermement qu'il est dans l'intérêt supérieur du Canada d'entreprendre des discussions avec d'autres pays qui participent au programme américain de défense antimissile de longue portée.

Premièrement, le Canada aurait l'avantage de défendre ses citoyens et son territoire contre une attaque de missiles balistiques. Qu'y a-t-il de plus important pour la souveraineté d'un gouvernement que la capacité de protéger ses propres citoyens?

Deuxièmement, le Canada aurait l'avantage de faire valoir son engagement dans les efforts de défense antimissile de l'OTAN. À des moments vraiment cruciaux, le Canada pourrait montrer

decisions on their own missile defence capabilities. It would send a message to adversaries that the Canadian government is serious about protecting its citizens from a ballistic missile threat.

Third, Canada would gain the advantage in gaining a voice in missile defence systems. You have heard General Day elaborating on some of the problems he might have by not having a voice in those decisions or insights into the process.

Canada could ensure that Canadian cities are on top of the critically projected cities for missile defence intercepts.

Fourth, Canada would gain the advantage of increased security while lowering the costs of doing so. In an era of declining defence budgets, it is only logical to integrate defences. Missile defence is an excellent example of NATO's pulling and sharing concepts. Even a relatively small contribution could make a large difference for the security of all the NATO allies.

Fifth, Canada would gain the advantage of reducing its vulnerability to a ballistic missile attack. Ballistic missile threats are advancing and becoming more sophisticated. U.S. adversaries already see Canada as a critical ally. This vulnerability could be exploited by adversaries who possess ballistic missiles that can reach Canadian territory. Iran and North Korea want long-range missiles and are willing to sacrifice significant amounts of resources, manpower and reputation to obtain them. It is unlikely that they will stop pursuing these programs any time soon.

The governments of Canada and the United States will have to work out many technical, political and financial issues. Initiating the discussion on these important issues would serve Canada's national interest.

I appreciate the committee's critical work on this important issue. I would urge the committee to include in its end-of-the-year report a positive endorsement of Canadian involvement in U.S. missile defence efforts.

Thank you very much for the opportunity to testify on the potential for Canadian participation in the U.S. missile defence efforts and the benefits to Canada of doing so. I look forward to your questions.

The Chair: Thank you, Ms. Dodge. Dr. Weitz.

Mr. Weitz: Ms. van den Berg will make a couple of comments about the Canadian perspective, and I will present after.

l'exemple aux alliés qui souhaitent prendre des décisions à propos de leur propre capacité en matière de défense antimissile. Le gouvernement du Canada enverrait ainsi un message aux opposants montrant qu'il prend au sérieux la protection de ses citoyens contre les menaces de missiles balistiques.

Troisièmement, le Canada aurait l'avantage de participer au système de défense antimissile. Vous avez entendu le général Day parler de certains problèmes auxquels il pourrait être confronté si le Canada ne peut pas participer aux décisions ou s'il ne peut pas faire valoir son point de vue dans le processus.

Le Canada pourrait s'assurer que les villes canadiennes figurent aux premiers rangs de villes qu'on projette de protéger en interceptant des missiles.

Quatrièmement, le Canada profiterait d'une meilleure sécurité tout en diminuant les coûts qui y sont liés. À une époque où on réduit les budgets de la défense, il est tout à fait logique d'intégrer les défenses. La défense antimissile est un excellent exemple des concepts de l'OTAN visant à regrouper et à partager les ressources. Même une contribution relativement modeste pourrait changer considérablement les choses pour la sécurité de tous les alliés de l'OTAN.

Cinquièmement, le Canada serait moins susceptible d'être attaqué par missile balistique. Les menaces de missiles balistiques gagnent du terrain et deviennent de plus en plus sophistiqués. Les opposants des États-Unis perçoivent déjà le Canada comme un allié important. Ceux qui possèdent des missiles balistiques pouvant atteindre notre territoire pourraient exploiter cette vulnérabilité. L'Iran et la Corée du Nord veulent obtenir des missiles de longue portée et sont prêts à y consacrer des ressources considérables en main-d'œuvre et à sacrifier leur réputation. Il est donc peu probable qu'ils mettent fin à ces programmes dans un avenir rapproché.

Les gouvernements du Canada et des États-Unis devront régler de nombreux problèmes d'ordre technique, politique et financier. L'amorce d'une discussion à propos de ces questions importantes servirait l'intérêt national du Canada.

J'apprécie les travaux importants menés par le comité sur cette question de premier plan. J'exhorte le comité à inclure, dans son rapport de fin d'année, un avis positif relativement à la participation du Canada aux efforts américains de défense antimissile.

Je vous remercie pour cette occasion de témoigner à propos de la participation éventuelle du Canada aux efforts de défense antimissile des États-Unis et à propos des avantages qu'il pourrait en retirer. Je suis disposée à répondre à vos questions.

Le président : Merci, madame. Monsieur Weitz.

M. Weitz : Mme van den Berg formulera quelques observations à propos de la perspective canadienne et je ferai mon exposé par la suite.

Lauren van den Berg, Foreign Policy Consultant, as an individual: First, I would like to thank you for the invitation to speak here today and to address the committee on such an important and critical issue.

The spirit of Canada's foreign and defence policy has long been focused on development and cooperation as a first line of defence for collective security. This prevailing preference for a separate but cooperative defence has greatly defined our relations with the closest ally to the south of our borders. Along this line, Canada's policy regarding missile defence has historically been based on three key diplomatic-centred policies: first, engaging diplomatically with potential ballistic missile proliferators; second, promoting multilateral arms control mechanisms; and third, examining the deployment of defence capabilities.

The ballistic missile defence in Canada has largely been shaped by several popular myths. The first, which was briefly touched on by Major-General Day earlier, is that missile defence is simply an extension of the Strategic Defence Initiative, a.k.a. "Star Wars," and will lead to the weaponization of space. The second is that it will initiate a new arms race between China, Russia and the United States. The third is that Canada will be required to contribute financially to the deployment of the system and that Canadian territory will be used. The fourth is that Canadian sovereignty will be jeopardized as a result. We will get into this later on.

Proponents of Canadian participation in missile defence have emphasized how it failed to result in either space weaponization or strategic instability. Such proponents also argue that participating in ballistic missile defence will gain Canada a seat at the table where the defence of our territory is ultimately decided. But Canada cannot simply assume that having NORAD involved in interceptions would be tantamount to having a say in what locations are actually protected, which brings us to three main options. I will discuss them in increasing magnitude.

The first is the status quo. Canada can remain relatively disengaged from ballistic missile defence in Europe and North America, but given the rapidly shifting international environment in which we find ourselves looking toward Russia and the Ukraine, it might not necessarily be the most attractive option in the medium to long term.

Second, we could look at developing or installing radar systems in Canada alongside the Canada First Defence Strategy, or CFDS, and the strategic value of the Arctic region, which is highlighted therein. We would look at limited investments in radar serving other defence and security functions, which is not necessarily inconsistent with our existing policy per se.

Our third option is sort of a gradient approach which involves equipping ships to NATO missions with radar or launch systems, which could require funds to invest in the refitting of our Royal

Lauren van den Berg, consultante en politique étrangère, à titre personnel : J'aimerais d'abord vous remercier de votre invitation à témoigner à propos d'une question aussi importante et cruciale.

La politique étrangère et de défense du Canada a longtemps été axée sur le développement et la coopération comme moyens de défense primaires pour la sécurité collective. Cette préférence dominante visant une défense distincte mais coopérative a largement défini nos relations avec notre plus proche allié au sud de nos frontières. Dans la même veine, la politique canadienne en matière de défense antimissile repose historiquement sur trois grands principes de la diplomatie : premièrement, prendre contact avec les proliférateurs potentiels des missiles balistiques, deuxièmement, promouvoir les mécanismes multilatéraux de contrôle des armes et troisièmement, examiner le déploiement des capacités de défense.

Au Canada, la défense antimissile balistiques a été grandement façonnée par plusieurs mythes populaires. Selon le premier, dont le major-général Day a brièvement parlé, la défense antimissile est tout simplement un prolongement de l'Initiative de défense stratégique, alias « la Guerre de étoiles » et qu'elle entraînera la militarisation de l'espace. Le deuxième mythe est qu'il y a une nouvelle course aux armements entre la Chine, la Russie et les États-Unis. Le troisième veut que le Canada soit forcé de contribuer financièrement au déploiement du système et que son territoire soit utilisé. Selon le quatrième, enfin, notre souveraineté canadienne en serait compromise. Nous en reparlerons plus tard.

Les partisans d'une participation du Canada dans la défense antimissile ont souligné que l'initiative n'avait pas entraîné de militarisation de l'espace ou d'instabilité stratégique. Ils font aussi valoir que notre participation nous vaudrait une place dans les négociations où sera décidée la défense de notre territoire. Mais le Canada ne peut pas simplement supposer que la participation du NORAD dans les interceptions impliquerait qu'il aurait son mot à dire à propos des endroits qui seront protégés, ce qui nous laisse trois grandes options dont je parlerai plus en détail.

La première option, c'est le statu quo. Le Canada peut rester à l'écart de la défense antimissile balistiques en Europe et en Amérique du Nord, mais étant donné l'évolution rapide de l'environnement international et ce qui se passe en Russie et en Ukraine, cette option n'est pas forcément la plus intéressante à moyen ou à long terme.

Deuxièmement, nous pourrions penser à élaborer ou à installer des systèmes de radar au Canada tout en appliquant la Stratégie de défense Le Canada d'abord, la SDCD, et réfléchir à la valeur stratégique de la région de l'Arctique, qui est soulignée ici. Nous pourrions envisager des investissements limités pour l'acquisition de radars qui seraient utilisés pour d'autres fonctions de sécurité et de défense, ce qui n'est pas forcément incohérent en fonction de la politique actuelle.

Notre troisième option serait une démarche progressive qui supposerait de doter les navires dédiés aux missions de l'OTAN de radars ou de systèmes de lancement, ce qui pourrait exiger des

Canadian Navy. Along these lines is the option to contribute to Europe- and/or American-based ballistic missile defence systems, although it might not be the most cost-effective for Canada and our limited resources to develop our own ballistic missile defence system from scratch.

For these reasons, NATO offers a unique opportunity for participation, as the alliance, as discussed by Ms. Dodge, has recently agreed to expand the scope of its ballistic missile defence program. In fact, by ratifying NATO's strategic concept in 2010 with the Treaty of Lisbon, Canada has already endorsed the strategic utility underpinning missile defence and taken the first steps to agreeing, if only intellectually, to pursue participation in ballistic missile defence systems through NATO.

On that note of multilateral cooperation, I will turn it over to my American colleague, Mr. Weitz.

Mr. Weitz: To put this in perspective for the committee, you have a description of the kind of interest Canada has at stake, the reason it wants to participate, and then we've had an affirmation of Canada's long-standing commitment to international security, shown recently in Afghanistan and now in the case of Ukraine.

What you would want to think about, I would think, is the kind of options in some detail that you might want to play around with and the costs and benefits of those. I understand you will not make concrete recommendations, but you have a lot of smart people there, so you probably want to think about this.

The status quo is to do nothing. There are some advantages to that. It doesn't really cost much in terms of finances. There is not a clear threat. There is no country out there that would, at least at present, deliberately target Canada with a nuclear-armed ballistic missile, but this could change. We have a changing security environment. There could be a misfiring of a launch. It could either go off course or be hit in a failed interception attempt and head towards Canadian territory. There is a possibility that, as some of the European countries fear, Canada could be held hostage. To deter the U.S. from taking some action, an adversary might want to threaten or target a less well defended target. Canada has always strived not to be seen as a free rider within the alliance and has always succeeded to that end, so the status quo might hurt that.

With respect to the two options that I think you could consider, the first being the radar system contributing to the networks, how the missile defence systems work is that they are much more effective in terms of the sensors. You have overlapping sensors. You have sensors from different platforms. You can pool the information. You can integrate the information. That is what I am sure Major-General Day would tell you if he could. You can get a lot of benefits from just a small increment in sensors and so on. It was logical for Canada to put an X-band radar or some other advanced radar in its northeast to

investissements dans la modernisation de la Marine royale canadienne. Dans la même veine, on pourrait contribuer aux systèmes de défense antimissile balistiques basés en Europe ou aux États-Unis, quoique ce ne soit peut-être pas l'option la plus rentable pour le Canada. De plus, nos ressources pour le développement complet de notre propre système de défense antimissile balistiques sont limitées.

Pour toutes ces raisons, l'OTAN offre une occasion unique de participer. L'alliance, comme en a parlé Mme Dodge, a récemment convenu d'élargir la portée de son programme de défense antimissile balistiques. En ratifiant en 2010 le concept stratégique de l'OTAN dans le traité de Lisbonne, le Canada a en fait déjà sanctionné l'utilité stratégique qui sous-tend la défense antimissile et a déjà commencé à accepter, ne serait-ce qu'en principe, de participer aux systèmes de défense antimissile balistiques par l'intermédiaire de l'OTAN.

Sur cette note de coopération multilatérale, je donne la parole à mon collègue américain, M. Weitz.

M. Weitz : Afin de mettre les choses en perspective, vous avez une description du type d'intérêt qui est en jeu pour le Canada, la raison pour laquelle il veut participer, et puis nous avons eu la démonstration de l'engagement à long terme du Canada en matière de sécurité internationale en Afghanistan récemment et maintenant en Ukraine.

Ce à quoi vous voudrez réfléchir, selon moi, c'est aux options qui se présenteront à vous ainsi qu'aux coûts et aux avantages de celles-ci. Je comprends que vous ne formulerez pas de recommandations concrètes, mais vous avez ici de nombreuses personnes intelligentes qui voudront probablement y réfléchir.

Le statu quo consiste à ne rien faire et présente certains avantages. Il n'y a pas vraiment de coûts d'un point de vue financier. Il n'existe pas de menace claire. À l'heure actuelle, aucun pays ne lancerait délibérément un missile balistique nucléaire en direction du Canada, mais cette situation pourrait changer. L'environnement de sécurité évolue. Il pourrait y avoir un tir raté qui pourrait dévier de sa trajectoire ou être frappé lors d'une tentative d'interception et se diriger vers le territoire canadien. Le Canada pourrait, comme certains pays européens le craignent, être détenu en otage. Afin de dissuader les États-Unis de passer à l'action, un opposant pourrait menacer ou viser une cible dont la défense est plus faible. Le Canada s'est toujours efforcé, et a toujours réussi, à ne pas être perçu comme un parasite au sein de l'alliance, le statu quo pourrait nuire à cet objectif.

Selon moi vous devriez envisager deux options. La première est celle d'un système de radars qui apporterait une contribution aux réseaux, parce que le système de défense antimissile est beaucoup plus efficace avec des capteurs. Il existe des capteurs qui se chevauchent, des capteurs sur différentes plateformes. On peut verser l'information générée dans un même endroit. On peut intégrer l'information. S'il le pouvait, je suis certain que c'est ce que le major-général Day vous dirait. On peut tirer de nombreux avantages d'une petite augmentation des capteurs et ainsi de suite. Il était logique pour le Canada d'installer un radar bande X ou

complement the kind of systems the U.S. is doing. As long as there are sufficient guarantees of sharing and pooling information, it could extend some of the early warning time we might have to deal with a threat to North American territory.

Within the NATO option, you have the option of the censors, but you also have a shooters option. You can think of this as censors and shooters.

What NATO is doing now, as you know, is it has been evolving to develop missile defences in response to the growing threat. It starts off with putting some short-range systems on ships near Iran. It will then start putting longer-range systems, some land-based, in Romania and Poland, as well as longer-range radars and so on. Countries are participating in various ways. Canada could easily fit within that multilateral framework. You could put some censors in some of your ships. You could put interceptors in some of your ships. These could also defend Canadian interests in the Arctic and wherever since they would be based on ships. It could also not cost as much because NATO has been working within this framework of pooling and sharing within the smart defence initiative. So, for very expensive assets, such as transportation and ground-looking UAVs, they have several countries pooling together to buy some of these assets and then sharing them and allocating them.

Those are some of the options that Canada might want to consider — the radar for North America and then radar and interceptors within NATO itself. Then, it's a question of the funding and so on.

Thank you very much. I look forward to your questions.

The Chair: Colleagues, if I could just start out with one question, I want to refer back to the previous witness. I believe you were both in attendance then. A question was put with respect to the fact that there is no legal framework in place for the ballistic missile defence program between Canada and the United States. Senator Mitchell keeps raising Edmonton as a location where, perhaps, that errant missile might be directed or, let us put it this way, might go off course and go to that part of the world. I think we all share that concern, but I think this is an area that we really haven't, as a committee, discussed at any length — that is, the question of the lack of legal framework being in place that puts both Canadian industries and the United States in a position where they do not know exactly what the position is for the purposes of that errant missile, if it were to occur.

Perhaps I could ask Ms. Dodge if she has some comments on that. Perhaps Mr. Weitz also.

Ms. Dodge: Absolutely. It is true that there is no legal framework that would allow the U.S. to intercept a missile headed for Canada. If you ask your American colleagues whether they would intercept such a missile, they would probably say yes. I don't know if they would do it despite not having a legal

d'autres radars sophistiqués dans le nord-est afin de compléter le type de systèmes que les États-Unis ont mis en place. Tant qu'il y a des garanties suffisantes pour le partage et le regroupement d'informations, on pourrait prolonger le délai d'alerte lointaine auquel nous serions confrontés en cas de menace contre le territoire nord-américain.

Dans le cadre de l'OTAN, vous avez l'option des capteurs, mais aussi celle des tireurs. On peut le voir comme une option capteur et tireur.

À l'heure actuelle, comme vous le savez, l'OTAN a évolué et élabore des défenses antimissiles en réaction aux menaces croissantes. On commence par installer des systèmes à courte portée sur des navires à proximité de l'Iran. Ensuite, on commence à installer des systèmes à longue portée, certains sur terre, en Roumanie et en Pologne, ainsi que des radars à longue portée et ainsi de suite. Les pays participent à cette initiative de différentes façons. Le Canada pourrait facilement s'intégrer à ce cadre multilatéral. Vous pourriez installer des capteurs et des intercepteurs sur certains de vos navires. Ceux-ci pourraient servir à défendre les intérêts canadiens dans l'Arctique et partout où les navires seraient déplacés. Les coûts ne seraient pas forcément élevés parce que l'OTAN fonctionne selon une démarche de regroupement et de partage dans le cadre de l'initiative de défense intelligente. Donc, pour les dépenses les plus élevées comme le transport et les véhicules aériens sans pilote orientés vers le sol, plusieurs pays mettent en commun les ressources en vue de l'acquisition, du partage et de la répartition.

Voilà quelques options que le Canada pourrait envisager. Le radar pour l'Amérique du Nord, puis le radar et les intercepteurs pour l'OTAN. Pour le reste, c'est une question de financement.

Merci beaucoup. Je suis prêt à répondre à vos questions.

Le président : Chers collègues, j'aimerais d'abord poser une question au témoin précédent. Je crois que vous étiez tous les deux présents à ce moment-là. On a posé une question concernant l'absence de cadre législatif pour un programme de défense antimissile balistiques entre le Canada et les États-Unis. Le sénateur Mitchell parle souvent d'Edmonton comme l'éventuelle cible, d'un missile errant ou, disons-le comme ça, d'un missile qui dévierait de sa trajectoire. Je pense que nous partageons tous cette inquiétude. Toutefois en tant que comité, je ne crois pas que nous ayons tenu de discussion poussée à propos de l'absence d'un cadre législatif faisant en sorte que les industries au Canada et aux États-Unis ne connaissent pas la position exacte adoptée en ce qui concerne un éventuel missile errant.

J'aimerais demander à Mme Dodge si elle veut commenter à ce sujet et peut-être que M. Weitz voudrait se prononcer lui aussi.

Mme Dodge : Absolument. Il est vrai qu'il n'existe pas de cadre législatif qui permettrait aux États-Unis d'intercepter un missile en direction du Canada. Si vous demandez à vos collègues américains s'ils intercepteraient un tel missile, leur réponse sera probablement oui. Je ne sais pas s'ils le feraient malgré l'absence

framework, but here is one more critical thing to keep in mind when thinking about missile defence intercepts. You have precious little time to decide what you want to do. That time is taking away from your option to shoot a second time if you miss the first. Having that legal framework, those command and control issues worked out and pre-delegated authorities gives you a much better chance to make an intercept and, if you miss, try a second time. It is called look-shoot-look capability in the U.S. missile defence parlance, but it is very important to keep that in mind. It takes about half an hour for a long-range missile to reach U.S. territory, and you literally have minutes to decide what you want to do about that missile.

Mr. Weitz: Building on those very good insights, what you would probably see happen is that the U.S. would implement its already decided contingency plans. If the missile was heading toward North America and they were not sure whether it would hit Canada or the United States, they would try to intercept it based on the plans that they had worked out in advance because they would not have time to do that spontaneously. Without the legal framework, that means Canada will benefit or suffer from whatever the U.S. has decided, on its own, to do. You've had no say in this. You may or may not agree with what the U.S. was planning to do. You might have preferred another outcome, but, at the moment, you will have no say in that. So that is the cost.

Senator Dallaire: I want to take it from the angle of NATO and Europe. During the Cold War, although we did not have nuclear weapons, we had the capability of delivering them, particularly tactical nuclear weapons in the forward areas. On the one hand, we say that we won't make nuclear weapons or own them, but, if the crunch comes, we might use them. By the by, we are in an alliance that we agree can use them. There is a bit of a hypocritical scenario there.

Let me push it to the next level with the smart defence concept of NATO. Is it possible that there are Canadian dollars now being moved into NATO that are funding ballistic missile defence in Europe?

Ms. Dodge: I can take that. Actually, the missile defence assets are being paid for by the United States. There will be U.S. interceptors. There will be U.S. personnel on the ground in Poland and in Romania. Just like in the case of nuclear weapons, the European nations are contributing their territory. They might contribute toward security of those assets. As you know, within NATO, there are no real kinds of NATO capabilities. They remain within the command of nations that provide it for them, and that is the case with missile defence.

Senator Dallaire: I did not have a problem about who owned it; it was whether, under the new smart defence concept, the funding side of the house was being aligned in any way, shape or form. What I am trying to get at is that it would seem to me to be absolutely fundamentally stupid that we would be participating in NATO and putting money into helping missile defence in Europe

d'un cadre législatif, mais il y a une autre chose qu'il faut absolument garder à l'esprit lorsqu'on pense à l'interception de missiles : on a très peu de temps pour prendre une décision. Un délai pourra vous empêcher d'avoir le temps de tirer une seconde fois si vous ratez le premier tir. Si on avait un cadre législatif, les questions de contrôle et de commande seraient déjà réglées et les pouvoirs seraient déjà délégués, ce qui procurerait de meilleures chances de réussir l'interception et si elle ratée, d'essayer une seconde fois. C'est ce qu'on appelle la capacité de viser — tirer — viser en langage de défense antimissile américain, il est très important de garder ceci à l'esprit. Comme un missile à longue portée prend environ 30 minutes pour atteindre le territoire américain, on n'a littéralement que quelques minutes pour réagir.

M. Weitz : Avec cette perspective judicieuse, vous en conclurez probablement que les États-Unis ne feraient que mettre en œuvre leurs plans d'urgence déjà établis. Si le missile se dirigeait vers l'Amérique du Nord sans que l'on sache vraiment si la cible est le Canada ou les États-Unis, ils essaieraient de l'intercepter en fonction des plans déjà dressés, car ils n'auraient pas le temps de réagir spontanément. Faute de cadre légal, le Canada devra subir les conséquences des décisions prises uniquement par les États-Unis. Il pourrait aussi en profiter. Mais il n'aurait absolument pas son mot à dire. Peut-être qu'on ne serait pas d'accord avec les éléments planifiés par les Américains. Peut-être qu'on préférerait une autre issue, mais pour l'instant, on n'a pas voix au chapitre. Voilà le coût à payer.

Le sénateur Dallaire : J'aimerais revenir au contexte de l'Europe et de l'OTAN. Durant la guerre froide, bien que nous n'ayons pas d'armes nucléaires, nous avons la capacité d'acheminer, surtout des armes nucléaires tactiques, dans des zones avancées. D'un côté, nous affirmons ne pas vouloir posséder ou fabriquer d'armes nucléaires, mais de l'autre, nous pourrions les employer au besoin. Soit dit en passant, nous faisons partie d'une alliance qui avale le recours à ces armes. C'est un peu hypocrite.

Permettez-moi de pousser un peu plus loin mon argument en l'appliquant au concept de défense intelligente de l'OTAN. Est-il possible que l'OTAN se serve de notre contribution pour financer la défense antimissile balistiques en Europe?

Mme Dodge : Je peux répondre à la question. En fait, les moyens de défense antimissile sont financés par les États-Unis. Il y aura des intercepteurs américains ainsi que du personnel américain sur le terrain en Pologne et en Roumanie. Tout comme c'est le cas pour les armes nucléaires, les pays européens contribuent en accordant une partie de leur territoire. Il arrive qu'ils assurent la sécurité de ces structures de défense. Comme vous le savez, au sein de l'OTAN, il n'y a pas de capacités à proprement parler. Tous les éléments de défense appartiennent aux pays qui les fournissent, y compris la défense antimissile.

Le sénateur Dallaire : Je ne me soucie pas des droits de propriété des éléments de défense. Mais je voulais savoir si, en vertu du concept de défense intelligente nouvellement adopté, il y avait un quelconque alignement du financement. Ce que j'essaie de dire, c'est qu'il me semble absolument et fondamentalement stupide que nous participions au financement d'une défense

but refusing to do it for ourselves. Are you telling me that there is no link at all, that the Americans are covering the full cost and not offsetting those costs with anything else from the NATO infrastructure?

I am looking at both of you.

Mr. Weitz: NATO has certain multilateral structures. They have agreed, in the case of missile defence, to spend \$200 million initially to integrate the missile defence program that the European members of NATO were building with the United States. It is basically a command and control framework that allows European and U.S. assets to interchange, and it is responding to help protect NATO populations, territory and forces deployed.

There are some other of these kinds of pooling arrangements. Canada may be contributing some funding to these. It would not be a large amount because, in the case of missile defence, the U.S. is paying a lot of the cost, almost all of it now. Probably that will change a bit over time. I would think that some dollars that Canada gives for various NATO collective projects have application in missile defence, be they studies or whatever. As you know, Canada has a history of supporting a lot of multilateral NATO efforts that don't really benefit Canada. I think you had a pier once funded by the NATO pool. That is something that the committee would want to look after as good stewards of the Canadian dollar.

I don't think it is an urgent issue at present, but it is something that you probably want to keep an eye on going forward.

Senator Dallaire: It is a philosophical framework of a political nature, of logic.

Senator Segal: I wanted to ask a micro and then a macro question.

My micro question is for Ms. van den Berg. You made reference in your very constructive presentation to some of the options that Canada might have with respect to constructive engagement. I think you made reference to having some radar facilities established. There has been talk about Argentinia or other places in the northeast. You also made reference to the fact that allied navies are utilizing the Aegis combat system in what I think are probably in the U.S. Arleigh Burke-class destroyers for the purpose of positioning shoot assets around the world in a way that is constructive.

Are you suggesting those as options, or do you have a preference between those two? We are going through a period of prolonged naval procurement and unending decision making, so there is an opportunity here to give some thought. I wondered whether you'd want to give some clarity in that respect.

antimissile en Europe et que nous refusons de le faire ici pour nous-mêmes. Êtes-vous en train de me dire qu'il n'y a aucun lien et que les Américains assument l'entièreté des coûts? Ces coûts ne font pas l'objet d'une contrepartie ailleurs dans l'infrastructure de l'OTAN.

Je vous invite tous deux à répondre.

M. Weitz : L'OTAN dispose de certaines structures multilatérales. Au sein de l'OTAN, on a convenu de dépenser aux fins de la défense antimissile 200 millions de dollars à l'origine pour intégrer le programme de défense antimissile que les Européens membres de l'OTAN étaient en train de construire avec les Américains. Essentiellement, il s'agit d'un cadre de commandement et de contrôle qui permet aux capacités européennes et américaines d'être interchangeables, et qui permettra une intervention en vue d'aider les populations membres de l'OTAN ainsi que leur territoire et les forces déployées.

Il existe d'autres types d'arrangements visant la mise en commun des ressources et auxquels le Canada pourrait contribuer financièrement. Il s'agirait probablement d'un apport modeste, car, dans le cas de la défense antimissile, les Américains assument une bonne partie, sinon la totalité, des coûts. Cela changera probablement au fil du temps. Je suis porté à croire que certaines des sommes investies par le Canada dans le cadre des divers projets collectifs de l'OTAN ont servi à l'élaboration de la défense antimissile, notamment pour mener des études. Comme vous le savez, le Canada a historiquement appuyé, sans nécessairement en profiter, beaucoup des efforts multilatéraux de l'OTAN. Je crois qu'un quai a un jour été financé par le fonds commun de l'OTAN. Le comité pourrait se pencher sur cette question en sa qualité de bon gestionnaire des deniers publics.

Je ne vois pas l'urgence de la question pour l'instant, mais probablement qu'on devrait surveiller la situation à l'avenir.

Le sénateur Dallaire : On applique un cadre philosophique à une question de nature politique et logique.

Le sénateur Segal : J'ai deux questions à poser, l'une mineure, l'autre, majeure.

La mineure s'adresse à Mme van den Berg. Dans votre exposé fort intéressant, vous avez parlé, s'agissant de participation constructive, des options qui s'offrent au Canada, touchant par exemple l'installation de radars à Argentinia ou d'autres endroits du Nord-Est. Vous avez également indiqué que les marines alliées ont recours au système de combat Aegis installé, je pense, sur des destroyers américains de classe Arleigh Burke pour avoir un positionnement efficace de l'équipement de lancement aux quatre coins du monde.

Avez-vous une préférence entre les deux options, ou vous sont-elles égales? Il vaut mieux y réfléchir, puisque nous traversons une longue période d'acquisitions navales et de processus décisionnels interminables. Aimerez-vous éclaircir ce point?

Ms. van den Berg: Sure. I would hesitate to come out in favour too strongly of one option or another, but I would point strategically to our CFDS and the emphasis on protecting the North and the Arctic and our interests there, specifically with regard to some of our other NATO allies and Russia that are looking increasingly at solidifying their own footprints in the region. We have natural resources in the area and a strong claim in the area. It is something this current government has definitely taken seriously.

In terms of perhaps using that particular region as a launching point for radar, not necessarily the interceptor missiles, I would recommend starting from a nice middle ground rather than going all out, because I do not think we can necessarily afford to build a BMD system from scratch. If we are looking just at radars rather than the missiles themselves, the Arctic and the CFDS present a useful platform to launch other studies for this committee. The 2005 proposal that was muted or killed to set up a radar system in Goose Bay, Newfoundland, has a lot of validity that could be a platform to protect the northeast.

The Chair: Can you make your preamble short?

Senator Segal: I will. My macro question is for either one of the other two guests on the panel, whose presence we appreciate very much. Can you locate the rogue nation ballistic missile threat within what we have seen to be greater military cooperation between the Chinese and the Russians — cooperation at the Security Council with respect to standing in the way of the responsibility to protect; various other notions; military cooperation; and the rate at which the Chinese are cutting steel for their navy, which far outstrips other countries? I am curious how you would connect those with the issue you were so straightforward on earlier.

Ms. Dodge: Both Russia and China are critical enablers of North Korea and Ukrainian ballistic missile programs, and that cooperation goes back for decades, in some cases.

One of the notions I have encountered is that ballistic missile defence is going to cause an arms race. North Korea and Iran are examples of the fact that missile defence does not cause an arm's race, because they started their programs way before the U.S. became serious about its missile defence efforts.

On the Russian side, it is a very serious threat, especially for European allies. We see violations of the Intermediate-Range Nuclear Forces Treaty and a willingness to change boundaries of a sovereign state for the first time since the Second World War.

Mme van den Berg : Certainement. J'hésiterais à me prononcer en faveur d'une option par rapport à l'autre, mais je tiens à indiquer qu'il faut judicieusement tenir compte de notre Stratégie de défense Le Canada d'abord et mettre l'accent sur la protection du Nord et de l'Arctique ainsi que de nos intérêts dans cette région, plus précisément relativement à nos autres alliés de l'OTAN et à la Russie qui cherchent de plus en plus à y accroître leur présence. Nous avons des ressources naturelles dans cette région que nous revendiquerons fortement. Notre gouvernement actuel prend vraiment très au sérieux cette question.

Pour ce qui est de l'installation d'une base radar dans la région, et non pas nécessairement une base pour missiles d'interception, je recommanderais de commencer par un juste milieu, plutôt que de se lancer à fond, car je ne crois pas que nous puissions nécessairement nous permettre de bâtir, à partir de rien, un système de défense antimissile balistiques. On étudie la possibilité d'établir des radars plutôt que des missiles, et l'Arctique ainsi que la Stratégie de défense Le Canada d'abord présentent une plateforme utile pour que votre comité entame d'autres études. La proposition de 2005 qui a été diluée ou abandonnée et qui visait à établir un système de radars à Goose Bay, à Terre-Neuve, avait été une option de plateforme très valable pour protéger le Nord-Est.

Le président : Pourriez-vous écourter votre préambule, s'il vous plaît?

Le sénateur Segal : D'accord. S'agissant de ma question majeure, je voulais demander l'avis de l'un ou l'autre des invités, dont nous apprécions beaucoup la contribution. Pouvez-vous localiser la menace de missiles balistiques d'un État voyou dans le contexte d'une collaboration militaire apparemment accrue entre les Chinois et les Russes. Ces pays pourraient aussi coopérer au sein du Conseil de sécurité pour bloquer la responsabilité de protéger. Il y a aussi divers autres éléments, dont la coopération militaire. D'ailleurs, les Chinois forgent de l'acier pour leur marine, dans une proportion qui devance de loin les autres pays. J'aimerais savoir quel lien vous établissez entre ces faits et le sujet que vous avez abordé aussi directement.

Mme Dodge : La Russie et la Chine sont toutes deux des facilitatrices stratégiques des programmes de missiles balistiques de la Corée du Nord et de l'Ukraine. Dans certains cas, la collaboration remonte à des décennies.

J'ai remarqué que la défense antimissile balistiques va entraîner une course aux armements. Par contre, la Corée du Nord et l'Iran sont des exemples prouvant que la défense antimissile ne mène pas à une telle course, puisqu'ils ont commencé leur programme bien avant que les États-Unis n'envisagent de déployer sérieusement leurs efforts de défense antimissile.

Du côté russe, la menace est très sérieuse, surtout pour les alliés européens. Nous constatons pour la première fois depuis la Seconde Guerre mondiale des violations du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire et une volonté de changer les

Having options, having capabilities, allowing you more decision time to de-escalate crises — those could be critical roles to missile defence in addition to protecting people and institutions.

Mr. Weitz: I want to put forward two caveats. The current U.S. missile defence program is not designed for or capable of defending against a Russian or Chinese missile attack against North America or probably any other country. To the Russians, the Chinese have been providing much assistance that has enabled North Korea and Iran to develop their missile-launching capabilities. As far as we're aware, they have not recently assisted them to develop nuclear weapons. If it were a conventionally armed missile that hit, it would be a tragedy, and maybe 1,000 people would die, but that's not why we're spending all the billions of dollars. We fear countries will put on top of these missiles a nuclear warhead — or a biological or chemical weapon, but I think nuclear is the main fear. That's why we're afraid, because that could be an Earth-changing event if they were able to do that.

Senator Mitchell: Thank you to each of you. The key question for me at least and I think probably for Canada is this: How much participation do we need to have in the ballistic missile defence system to get it treated in the same way as cruise missiles and airplane-launched nuclear warheads that might affect and be directed at Canada to be included under the NORAD system so we have a little more certainty that the U.S. would be inclined to do something about ballistic missiles?

To this point, each of you has talked about the various levels of involvement from Canada's point of view, but that begs the question: How badly does the U.S. want us to be involved in ballistic missile defence, and what would they require of us? It could range from nothing — they'd be quite happy for us to say, "We want to be involved in BMD" — or it might require us paying for a rocket on our soil. I don't think that is the case, but that would be the outside. Somewhere in between, do you have any idea what the U.S. ask is or might be?

Mr. Weitz: The U.S. has accepted Canada's position that missile defence does not fall within NORAD and that it does not want to deal with missile defence supporting the U.S. program. It has accepted that; it does not like that. What they would like to have is a radar in the northeast. If you wait a couple of years, the U.S. will put a radar in the northeastern United States — probably. It's not as far north as they would like, but they will do that.

So, thinking strategically, if you were going to make a contribution, your leverage will be maximized if you do it soon with respect to the radar. If you wait too long, the U.S. will have done this on its own, and Canada's leverage and influence will lag.

limites d'un État souverain. Le fait de disposer d'options, de capacités et d'une plus longue période de prise de décisions pour désamorcer les crises pourrait être d'une importance cruciale par rapport à la défense antimissile, en plus d'assurer la protection des populations et des institutions.

M. Weitz : Par contre, je tiens à énoncer deux bémols. Dans sa forme actuelle, le programme de défense antimissile américain n'est pas conçu pour contrer une attaque russe ou chinoise, voire de tout autre pays, contre l'Amérique du Nord. Les Chinois ont beaucoup aidé les Russes qui ont à leur tour facilité l'armement de la Corée du Nord et de l'Iran en élaborant leur plateforme lance-missiles. D'après ce que nous savons, ils ne les ont pas aidés récemment à mettre au point des armes nucléaires. Si nous étions touchés par un missile conventionnel, ce serait une tragédie. Près de 1 000 personnes en périraient. Mais cela n'explique pas pourquoi nous dépensons tous ces milliards de dollars. Ce que nous craignons, c'est que ces pays installent sur ces missiles une ogive nucléaire, ou une arme biologique ou chimique. Je crois cependant que le nucléaire est à la source des principales craintes. Voilà ce qui nous fait peur, car cela pourrait transformer la planète s'ils arrivaient à lancer ce type d'attaque.

Le sénateur Mitchell : Je vous remercie tous les deux. D'après moi, la question cruciale à se poser est de savoir dans quelle mesure nous devons participer au système de défense antimissile balistiques pour qu'il soit traité de la même façon que les missiles de croisière ou les ogives nucléaires à lanceur aérien qui pourraient menacer le Canada. Ainsi, il serait inclus dans le système du NORAD et nous pourrions avoir une plus grande certitude que les États-Unis seraient enclins à agir pour lutter contre les missiles balistiques.

À cet égard, chacun d'entre vous a discuté des divers niveaux de participation dans une perspective canadienne, mais il faut se demander jusqu'à quel point les Américains veulent que nous participions à la défense antimissile balistiques, et ce qu'ils nous demanderaient à ce chapitre? Peut-être que ce ne serait rien du tout, et qu'ils seraient satisfaits de nous entendre dire : « Nous voulons participer à la défense antimissile balistiques. » Peut-être qu'ils voudraient que nous payions pour une fusée sur notre propre sol. Je ne crois pas que cela soit le cas, car cette idée est assez extrême. De façon plus modérée, auriez-vous une idée des demandes qui pourraient être formulées par les Américains?

M. Weitz : Les États-Unis ont accepté la position du Canada selon laquelle la défense antimissile ne relève pas du NORAD et le fait que nous ne souhaitons pas appuyer leur programme de défense antimissile. Ils l'ont accepté, même s'ils ne sont pas d'accord. Ce qu'ils voudraient en fait, c'est un radar dans le Nord-Est. On n'a qu'à attendre quelques années pour que les Américains installent un radar dans le Nord-Est des États-Unis. C'est une probabilité. Ils auraient aimé que le radar se situe plus au nord, mais ils vont certainement le faire.

Du point de vue stratégique, si l'on veut apporter notre contribution, il faudra miser sur ce radar. Si l'on attend trop longtemps, les Américains auront construit leur propre radar, et l'influence et le poids du Canada vont reculer.

The NATO context is not clear. I think they would welcome it. There is a problem in that the U.S. is paying for pretty much all of NATO's missile defence program. Some of the Europeans are contributing to the sensors, but not to the upper-tier shooters; there have been the lower ones, and you have seen this with the Patriots in Turkey.

I'm sure they would welcome a Canadian contribution, and it would also help Canada's influence in Europe. But from the U.S. point of view, they would like to see a radar in the northeast. So there is urgency.

Senator Mitchell: My second question really addresses this idea that when the decision was made in the early 2000s for Canada not to get — the whole context of it was torqued quite intensely in the sense that it was space warfare and there would be rockets in space. What is interesting in your presentations is really how close we are to that in any event. Maybe you can comment on this. Ms. Dodge mentioned that there are ships — the Dutch have Aegis on their ships and other countries are considering it. I would like to get an update on how much they're considering it. And I think the U.K. and one other country has ground-based.

Ms. van den Berg, you mentioned the Treaty of Lisbon. I know a bit about that, but I was interested in how you said that we have already made an intellectual commitment. Can you show how close we are in any event or how, in the case of the ships, it's already been done by our allies? In the case of the Treaty of Lisbon, what exactly is the intellectual commitment?

Ms. Dodge: If I could go back to your previous question, the fact that we're not even having discussions about these issues between our governments is very unfortunate. That would be the venue to get the best and most detailed answer to all the questions.

With respect to European commitment to missile defence, it varies nation by nation. Some of the nations are considering upgrading their radar, like the Netherlands and the Norwegians. Some are considering buying SM-3 missiles, perhaps even creating a pool of missiles the Europeans could draw on as they provide ships to ballistic missile defence missions. That would be good for the United States because the ships are multi-purpose; missile defence is not their only role. You get into rotation schedules and problems, and you have to sail them back for maintenance, et cetera.

Dans le contexte de l'OTAN, c'est plus nébuleux. Je crois qu'ils accueilleraient favorablement cette proposition. Le problème, c'est que les États-Unis assument la presque totalité des coûts du programme de défense antimissile de l'OTAN. Quelques pays européens contribuent à financer les capteurs, mais pas les installations de lancement de niveaux supérieurs. Il s'agit plutôt des niveaux inférieurs, comme on l'a constaté avec les missiles Patriot en Turquie.

Je suis certain qu'ils accueilleraient favorablement une contribution du Canada, et cela aiderait également à accroître l'influence du Canada en Europe. Or, les Américains voudraient qu'il y ait un radar dans le nord-est. Par conséquent, il y a urgence d'agir.

Le sénateur Mitchell : Ma deuxième question porte sur la décision qui a été prise au début des années 2000, lorsque le Canada a décidé de se retirer. À l'époque, on avait complètement déformé les faits en présentant le projet comme une guerre des étoiles où des fusées traverseraient l'espace. Ce qu'il est intéressant de constater à écouter vos exposés, c'est que nous sommes tout près de cette réalité, quoi que nous fassions. Peut-être que vous pourriez me donner votre perspective relativement à cette observation. Mme Dodge a parlé de navires, dont des navires hollandais qui sont armés du système de combat AEGIS et du fait que d'autres pays envisageaient cette possibilité, mais jusqu'à quel point, c'est ce que j'aimerais savoir. Je crois que le Royaume-Uni et un autre pays disposent d'une capacité basée au sol.

Madame van den Berg, vous avez fait allusion au Traité de Lisbonne. Le sujet m'est un peu familier, mais votre remarque au sujet de l'engagement théorique que nous aurions pris a attiré mon attention. Pouvez-vous nous indiquer dans quelle mesure nous sommes tout près de ce seuil ou dans quelle mesure, surtout en ce qui a trait aux navires, nos alliés ont effectué une préparation? Dans le cas du Traité de Lisbonne, qu'entendez-vous exactement par engagement théorique?

Mme Dodge : J'aimerais revenir, si vous le permettez, à votre question précédente. Il est très malheureux que nous ne tenions pas à ce type de discussions de gouvernement à gouvernement. Ce serait la meilleure façon d'obtenir les réponses les mieux avisées et les plus détaillées à toutes les questions.

Quant à l'engagement européen à l'égard de la défense antimissile, il varie d'un pays à l'autre. Certains, comme les Pays-Bas et la Norvège, envisagent de mettre à niveau leurs radars. D'autres, par contre, réfléchissent à la possibilité d'acheter des missiles SM-3 et peut-être même de créer une réserve de missiles où les Européens pourraient puiser alors qu'ils fourniraient des navires pour les missions de défense contre des missiles balistiques. Ce serait une bonne chose pour les États-Unis, car les navires peuvent avoir plus d'une utilité, outre la défense antimissile. On doit tenir compte des problèmes de rotation d'horaire, d'entretien, et d'autres difficultés.

We are looking at these efforts with optimistic eyes, with pessimistic eyes on the other side with the Europeans declining their defence budgets and not investing enough to provide for some of their core defence needs in the long term.

Ms. van den Berg: On the 2010 Lisbon summit, it is the idea that we agree, in theory, to the strategic underpinning of ballistic missile defence. The idea is that NATO agreed to expand the scope of its own Active Layered Theatre Ballistic Missile Defence program. We are technically saying we agree that Europe should protect itself, be able to engage in this system and develop the mechanisms and tools required. If you take a step back from a more macro level and look at the philosophy behind what we are saying yes to, we are really agreeing to the rationale of a ballistic missile defence system. It's how we decide to go about that going forward. We can still uphold our multilateral heritage in our foreign policy to look at non-proliferation of nuclear and non-nuclear weapons, but we can do that in tandem with our NATO allies, American allies.

Ms. Dodge is correct when she says a forum would be better suited in close dialogue with our American counterparts in this. Going back to the question posed by Senator Segal, we have our own deficit reduction action plan issues going on right now. Our navy isn't perhaps what we would like it to be in some circles, and it may not be equipped now to send ships on NATO missions that they are looking for. We cannot necessarily get to Russia at the drop of a hat. We do not necessarily have the capacity to protect the Pacific as much as we could or like. Take from that what you will, but based on our budget constraints and on the costs of engaging in this type of missile defence system, we have a gradient of choice available to us as long as we get our foot in the door, which we have done with the Lisbon summit.

Senator Wells: I believe Dr. Weitz had a follow-up to that last question.

Mr. Weitz: I have a couple of statements. On the NATO decision, Canada attended the NATO summit in 2010 and this was reconfirmed in the Chicago summit in 2012. They agreed that missile defence is a key component of NATO doctrine and policy; along with conventional capabilities — nuclear weapons and other elements — it's a key element of what NATO is going to do, so Canada participates that way. I believe there are Canadian experts who engage in some of the joint committees we're looking at on how you would mate the Canadian and U.S. system.

I did not mention this at the beginning, but there is another model to think about. In terms of the U.S. cooperating with another country to develop missile defences, the best example is actually Japan. The Japanese and the United States are co-developing some of the systems, and we have extensive exchange;

Nous voyons ces efforts d'un bon œil, mais de l'autre côté de l'Atlantique, les Européens ont plutôt une perspective pessimiste étant donné que leurs budgets de défense sont en train de fondre et qu'ils n'investissent pas assez pour répondre à leurs besoins à long terme.

Mme van den Berg : Au sommet de Lisbonne de 2010, on a convenu, en théorie, des éléments sous-jacents à la stratégie de défense antimissile balistiques. L'objectif était que l'OTAN accepte d'accroître la portée de son programme de défense active multicouche contre les missiles balistiques de théâtre. Techniquement, nous convenons que l'Europe doit se protéger, qu'elle doit être capable de participer à ce système et d'élaborer les mécanismes et les outils nécessaires. Si l'on s'éloigne du niveau macroéconomique et qu'on étudie la philosophie sous-jacente à cet accord, on constate qu'en fait, nous souscrivons à la justification d'un système de défense antimissile balistiques. Voilà comment nous déciderons de la voie à suivre à l'avenir. Nous pouvons encore préserver notre héritage multilatéral s'agissant de non-prolifération d'armes nucléaires et d'armes non nucléaires, mais nous pouvons le faire en collaboration avec nos alliés de l'OTAN et nos alliés américains.

Mme Dodge a raison de dire qu'un forum serait mieux indiqué pour tenir un dialogue avec nos homologues américains. Pour revenir à la question posée par le sénateur Segal, ici au pays, nous devons composer avec notre propre plan d'action de réduction du déficit. Dans certains cercles, on se plaint du fait que notre marine devrait être dans un meilleur état et qu'actuellement, elle n'est pas équipée pour déployer des navires qui répondraient aux normes de l'OTAN dans le cadre de missions lancées par cette organisation. Nous ne pouvons pas nécessairement être déployés en Russie à tout moment. Nous n'avons pas nécessairement la capacité de protéger le Pacifique autant que nous l'aurions pu ou voulu. Une simple remarque : en raison des contraintes budgétaires et des coûts liés à ce type de système de défense antimissile, il nous reste peu de choix outre celui de garder un pied dans la porte, ce que nous avons fait au sommet de Lisbonne.

Le sénateur Wells : Je crois que M. Weitz avait quelque chose à ajouter au sujet de la dernière question.

M. Weitz : J'ai quelques points à ajouter. En ce qui concerne la décision de l'OTAN, le Canada a participé au sommet de l'OTAN en 2010, et la décision fut réitérée au sommet de Chicago en 2012. On a convenu que la défense antimissile était un élément clé de la doctrine et de la politique de l'OTAN, en plus des moyens classiques — notamment les armes nucléaires — élément clé, donc, des activités de l'OTAN à l'avenir, et le Canada y participe. Je crois que des Canadiens contribuent de leur expertise à certains des comités mixtes qui étudient le jumelage des systèmes canadiens et américains.

Je n'y ai pas encore fait allusion, mais il existe un autre modèle dont nous pourrions éventuellement nous inspirer. Pour ce qui est de la coopération entre les États-Unis et un autre pays afin de développer des défenses antimissiles, le meilleur exemple est, en fait, leur coopération avec le Japon. Le Japon et les États-Unis

the Japanese are bending a lot of the rules about arms exports and arms sharing to allow this to take place. They have a natural problem with North Korea right next door. That's a model of bilateral corporation that if you wanted to supplement or not pursue a multilateral framework with NATO, you could do it with the U.S. The Pacific is of great concern to Canada and is an area a lot of us are worried about. Despite recent events in Europe, we see a lot of potential threats coming out of the Pacific region, which would naturally affect Canada.

Senator Wells: I just wanted to clarify: Ms. van den Berg mentioned Goose Bay and Gander Bay, but I represent Newfoundland and Labrador and there is a small village called Gander Bay, but I know they are not being considered. And they would be pleased to hear that.

Ms. Dodge, thank you for your presentation. It's a fascinating subject.

You mentioned that through NATO, the allies embrace ballistic missile defence. And it appears all our European NATO allies have fully embraced it and are happy to have the protection of the United States. For North American NATO partners, Canada and the U.S., it seems as though people who have sat in the chairs you are in and the folks we spoke to at NORAD have all said there is no legal framework, we are not involved. The comments we've received are very specific. I assume that Canada seems to be, through its actions, opting out other than in a very general way as a contributor to NATO. If that's the case, is Canada more vulnerable because we appear to be opting out?

Ms. Dodge: Do you mean in a sense that it's more likely a target?

Senator Wells: Yes, in a ballistic missile target.

Ms. Dodge: One of the important reasons why the U.S. is pursuing missile defence in Europe — and Dr. Weitz alluded to it — is so that so our European allies cannot be coerced, or the U.S. cannot be coerced through our European allies, to take action it does not want to take or refrain from actions it does want to take. A similar dynamic applies to Canada and probably more so because in a way Canada is a much closer security cooperation partner. It's a close neighbour; our grids are interconnected and in many cases our vulnerabilities are shared, so in that sense it's potentially less beneficial for the U.S. to have a vulnerable neighbour to its north than in Europe.

Senator Wells: I would agree with that. If you look at the 50 miles on the northern and southern side of our shared border, are you going to hit Detroit or Windsor? Everyone is saying, and I

codéveloppent certains des systèmes, et nous avons des échanges approfondis. Pour ce faire, les Japonais font des entorses à de nombreuses règles en matière d'exportation et de mise en commun d'armements. Ils ont bien évidemment un problème en raison de la proximité de la Corée du Nord. Voilà un modèle de coopération bilatéral qui pourrait servir au Canada s'il voulait compléter, ou encore se retirer du cadre multilatéral offert par l'OTAN; le Canada pourrait coopérer bilatéralement avec les États-Unis. La région du Pacifique préoccupe beaucoup d'entre nous. Malgré les récents événements en Europe, nous estimons que de nombreuses menaces potentielles proviennent de la région du Pacifique, et les répercussions se feraient évidemment sentir au Canada.

Le sénateur Wells : Je tiens à préciser ceci : Mme van den Berg a parlé de Goose Bay et de Gander Bay, mais je représente Terre-Neuve-et-Labrador, où se trouve le petit village de Gander Bay, et je sais que l'on n'envisage point cet endroit. Ça leur fera plaisir de l'entendre.

Madame Dodge, je vous remercie de votre exposé. Il s'agit d'un sujet fascinant.

Vous avez dit que par l'entremise de l'OTAN, les alliés ont opté pour une défense antimissile balistiques. Il semblerait que tous les alliés de l'OTAN européens aient pleinement adhéré à cette idée, et sont ravis de jouir de la protection des États-Unis. Pour ce qui est des partenaires nord-américains de l'OTAN, soit le Canada et les États-Unis, les témoins qui vous ont précédée et les représentants de NORAD avec lesquels nous avons discuté ont tous semblé dire qu'il n'existait pas de cadre juridique, que nous n'y participons point. Les commentaires que nous avons entendus à ce sujet sont très précis. Je présume que le Canada donne l'impression, par ses actions, de se retirer de l'OTAN mis à part une contribution très générale à l'organisation. Si tel est le cas, cela a-t-il pour effet de vulnérabiliser le Canada?

Mme Dodge : Voulez-vous savoir s'il est plus probable que le Canada soit une cible?

Le sénateur Wells : Oui, une cible pour les missiles balistiques.

Mme Dodge : Une des raisons importantes qui motivent les États-Unis à déployer un système de défense antimissile en Europe — et M. Weitz y a fait allusion — est de s'assurer que nos alliés européens, ou encore les États-Unis par l'entremise de nos alliés européens, ne soient pas contraints de prendre des mesures contre leur gré, ni contraints de s'abstenir de prendre des mesures qu'ils souhaiteraient entreprendre. La dynamique avec le Canada est analogue, et c'est probablement encore plus vrai car, en quelque sorte, le Canada est un partenaire de coopération en matière de sécurité beaucoup plus étroitement lié aux États-Unis. Nous sommes de proches voisins; nos réseaux sont interreliés, nombre de nos vulnérabilités également, et c'est pourquoi il pourrait être encore moins avantageux pour les États-Unis d'avoir un voisin vulnérable au nord qu'en Europe.

Le sénateur Wells : Je suis bien d'accord avec vous. Si l'on prend un rayon de 50 milles de part et d'autre de la frontière entre nos deux pays, quelle ville sera frappée? Detroit ou Windsor?

think Dr. Weitz said earlier, if there is a ballistic missile attack on the northern border of our shared border, the U.S. would act. But at the same time, we have heard people say there is no legal framework, we're not involved, we are not part of it. Are we missing something, outside of the legal framework and outside of what appears to be a wink-wink, nudge-nudge agreement? Is there something we are missing? Are we de facto part of this ballistic missile defence without the legal framework?

Ms. Dodge: You are missing the time. You are missing the time to potentially have two attempts to intercept incoming missiles. You are missing perhaps the discussion that will be very strained and difficult at a time when you have 10 minutes to decide whether you want to shoot it down or not.

I would argue that that's even more critical than legal framework or whatever because it's not going to be a good time to have that discussion. You can be the best allies in the world, but as long as you don't have clear rules of engagement, clear rules of authority, you are losing time and potentially creating serious complications in alliance relationships.

Mr. Weitz: Realistically, Canada is not as threatened as many other countries are by ballistic missile defence. What you are doing, which may be an acceptable policy, is you are saying the United States will protect Canada and you will have no impact. The United States will protect us so you don't need to worry about it. If you're comfortable with that — and you might be, a lot of countries are — then that's fine. But if you want to have some say in how the United States does that and get a more binding commitment — You're also potentially missing industrial benefits.

You mentioned all the NATO countries have signed on and are really enthusiastic about missile defence. Eastern Europeans really like it because that gets the United States heavily involved in their defence, almost independent of NATO, so it's a supplement to the NATO guarantees, and historically they have not been served well by some of their European allies in earlier conflicts so it's nice to have the U.S.

For Western Europeans it's harder, the French and the Germans. What's going on in some of these countries is that they benefit from industrial cooperation with the United States, developing their sensors and aviation components. Canada may not be benefiting from that. There is some economic question, but primarily I think it's a sovereignty question: Are you comfortable relying on the United States to defend you?

The Chair: Senator Day, could you answer that question?

Senator Day: I'm actually sitting here wondering about Article 5 of the NATO agreement and if we felt there was an attack on Edmonton coming —

Tous s'accordent pour dire, et je crois que M. Weitz l'a également évoqué plus tôt, qu'en cas d'attaque par missile balistique juste au nord de notre frontière commune, les États-Unis agiraient. Mais, parallèlement, on nous dit qu'il n'existe pas de cadre juridique, que le Canada n'est pas partie prenante. Nous manque-t-il quelque chose, mis à part ce cadre juridique et ce qui semble être une entente plutôt informelle entre copains? Nous manque-t-il quelque chose? Faisons-nous de facto partie de ce système de défense antimissile balistiques sans qu'il y ait de cadre juridique?

Mme Dodge : Ce qu'il vous manque, c'est le temps. Le temps nécessaire, éventuellement, pour tenter d'intercepter à deux reprises les missiles attaquants. Il vous manque peut-être également la tenue, au préalable, d'une discussion qui peut s'avérer très éprouvante et difficile au moment où il ne reste que 10 minutes pour décider d'abattre un missile ou non.

Selon moi, c'est encore plus important qu'un cadre juridique, car ce ne sera pas le moment idéal pour discuter. Même dans le cas des meilleurs alliés au monde, en l'absence de règles claires pour encadrer la mobilisation et l'autorité, un temps précieux sera perdu, ce qui risque de compliquer sérieusement les relations au sein de l'alliance.

M. Weitz : Pour être réaliste, le Canada est moins menacé que de nombreux autres pays par les missiles balistiques. La politique actuelle, qui peut être considérée comme étant acceptable, est de laisser le soin aux États-Unis de protéger le Canada. On compte sur les États-Unis pour nous protéger, donc il n'y a pas à s'en faire. Si la situation vous convient — ce qui est probable et c'est le cas de nombreux pays — alors il n'y a pas de problème. Mais si vous voulez avoir votre mot à dire au sujet de la manière dont les États-Unis assurent cette protection, si vous souhaitez un engagement plus contraignant... Vous ratez peut-être également certains avantages industriels.

Vous avez indiqué que tous les pays de l'OTAN avaient adhéré avec enthousiasme à la défense antimissile. C'est une initiative qui plaît énormément aux pays de l'Europe de l'Est, puisque les États-Unis participent alors fortement à leur défense, presque indépendamment de l'OTAN, et cela vient s'ajouter aux garanties de l'OTAN. Par le passé, ils n'ont pas été bien servis par certains de leurs alliés européens dans le cadre de conflits, c'est pourquoi ils se réjouissent de la protection des États-Unis.

Dans le cas des pays d'Europe de l'Est, notamment la France et l'Allemagne, c'est plus difficile. Certains de ces pays profitent d'une coopération industrielle avec les États-Unis, conçoivent leurs capteurs et leurs composantes d'avion. Le Canada pourrait ne pas bénéficier d'une telle coopération. Il y a donc cet aspect économique, mais je crois qu'il s'agit principalement d'une question de souveraineté : vous convient-il de compter sur les États-Unis pour vous défendre?

Le président : Sénateur Day, pourriez-vous répondre à la question?

Le sénateur Day : Je réfléchissais justement à l'article 5 de la Constitution de l'OTAN, et si nous pressentions une attaque sur Edmonton...

Senator Segal: Not to mention the Monroe Doctrine.

Senator Day: An attack on one is deemed an attack on all. So aren't we already into this game? Speaking about being comfortable — wouldn't we expect the Americans to come to our defence, as well the Europeans?

Mr. Weitz: Article 5 obliges the members to defend one another. It doesn't necessarily require a military obligation. It has not been frequently invoked. The one time recently that I recall was after the 2001 attack, with all the NATO countries, but it was more declaratory. This was considered an attack on all of us, and there was no commitment necessarily. The Bush administration, for various reasons, didn't want to have NATO heavily involved in what it was doing in Afghanistan and then Iraq that came later.

The United States, as I said, will defend Canada. You will not have a say in how they're going to do it, and that's the risk.

Senator Day: The chair prompted me to ask that question. I was thinking about it.

Ms. Dodge, I appreciate your written comments, and I've had a chance to review them. You didn't follow them precisely, which is fine, but one of the points that jumped out at me was that in 2004 Canada agreed to allow NORAD to share global missile surveillance and warning information with other commands responsible for missile defence in North America. Is that something in writing that is available to us to read and have access to?

Ms. Dodge: I do not know the form of that agreement, but in effect it allows our missile defence system to utilize early warning data. It would alert us so that we see that a ballistic missile is coming.

Senator Day: We had a discussion on Sapphire earlier on, and that satellite domain, space domain monitoring and information could be very valuable and is shared. I wondered if there was something in writing with which we could determine that. I asked that question of Major-General Day, and I don't believe he felt there was something necessarily in writing about this.

Ms. Dodge: I don't know the form of that agreement. In my research, as I was preparing in the testimony it reappeared and it came up in various writings of Canadian authors and scholars. Their argument was that because Canada agreed to share early warning data, it in effect endorsed missile defence, except about two weeks after that agreement the Canadian government announced it would not participate in U.S. missile defence efforts. It will parallel the NATO homeland security, almost schizophrenic possession.

Le sénateur Segal : Sans parler de la doctrine Monroe.

Le sénateur Day : Une attaque contre l'une des parties sera considérée comme une attaque contre toutes les parties. N'y participons-nous pas déjà? Et pour revenir sur ce qui nous convient — n'est-il pas normal de nous attendre à ce que les Américains se portent à notre défense, ainsi que les Européens?

M. Weitz : L'article 5 oblige les membres à se porter à la défense les uns des autres, ce qui n'implique pas nécessairement d'obligation militaire. Cet article n'a pas souvent été invoqué. Il l'a été récemment suite aux attaques du 11 septembre 2001, avec tous les pays de l'OTAN, mais c'était plutôt une déclaration d'intention. On a considéré cette attaque comme une attaque contre toutes les parties, mais aucun engagement n'était nécessaire. Pour diverses raisons, l'administration Bush n'a pas voulu que l'OTAN participe activement aux interventions en Afghanistan et en Irak qu'elle entreprendrait par la suite.

Comme je l'ai dit, les États-Unis se porteront à la défense du Canada. Mais vous n'aurez pas votre mot à dire sur la manière dont ils vont procéder, et voilà le risque.

Le sénateur Day : Le président m'a demandé de poser cette question. J'y réfléchissais.

Madame Dodge, je vous remercie de nous avoir fait parvenir des remarques par écrit, et j'ai eu l'occasion de les passer en revue. Vous ne les avez pas suivies à la lettre, ce qui n'est pas un problème, mais un des points que je vais relever était le fait qu'en 2004, le Canada avait accepté de permettre au NORAD de faire part des données de surveillance mondiale des missiles et des renseignements d'alerte à d'autres commandements responsables de la défense antimissile en Amérique du Nord. Cette entente est-elle documentée et pouvons-nous la consulter?

Mme Dodge : Je ne sais pas quelle forme prend cette entente mais, effectivement, elle permet à notre système de défense antimissile d'exploiter les données d'alerte rapide. Nous serions alertés, et saurions qu'un missile balistique a été dirigé contre nous.

Le sénateur Day : Au cours de la réunion, nous avons discuté de la mission Sapphire, du milieu où évoluent les satellites, du fait que les renseignements découlant de la surveillance spatiale pourraient s'avérer fort utiles et sont échangés. Je me demandais s'il existait un document écrit qui nous permettrait de l'affirmer. J'ai posé la question au major-général Day, mais il ne semblait pas croire que c'était nécessairement couché sur papier.

Mme Dodge : Je ne sais pas quelle forme revêt l'entente. Dans le cadre des recherches que j'ai faites pour me préparer à témoigner, je l'ai vue mentionnée dans les écrits de divers auteurs et universitaires canadiens. Selon eux, en acceptant de mettre en commun les données d'alerte précoce, le Canada aurait par le fait même avalisé la défense antimissile, or deux semaines après avoir conclu cette entente, le gouvernement a annoncé qu'il ne participerait pas aux efforts de défense antimissile des Américains. Cela existera en parallèle à la sécurité nationale de l'OTAN, une position quasi schizophrène.

Senator Day: If you go back to your source and determine that there is something in writing, that could be helpful in learning what the wording is.

Ms. Dodge: I will do that.

Senator Dagenais: Mr. Weitz, can you elaborate on how Canada could reduce its vulnerabilities to ballistic missile attacks by being part of U.S. ballistic missile defence?

Mr. Weitz: It depends on the options. Canada already is helping to reduce the threat from ballistic missiles through other activities: diplomacy and trying to resolve conflicts that generate tensions and can lead to missile defence through its participation in NATO and contributing insights.

In terms of actually helping protect North America from an attack, I think that having radar based in Northern Canada would be useful by helping to extend the radar sensor coverage, make it more robust, accurate and give us more early warning time. Therefore we will be more likely to be able to hit a missile proceeding towards North America.

If you will allow me to consider our citizens as something we need to defend, Canada, like the United States, often sends its forces on international missions: peacekeeping, and sometimes actual conflicts, as we saw in the case of Afghanistan. The NATO framework is designed to protect not only the territory of all NATO countries and their populations but also their forces deployed abroad. Even if you consider a missile strike against Canadian territory unlikely, I think it is more plausible that there would be more countries to target short- and medium-range missiles at Western troops, which would probably be U.S., but there might be Canadians there as well. You want to try to protect those. That's another angle to this.

Senator Beyak: Thank you for very impressive presentations. Your knowledge is remarkable on this subject.

I wanted to know, for Canadian tax dollars and value for money and costs, can you each expand on your comments about the different options for missile defence?

Ms. van den Berg: I think primarily starting with the first option of status quo, it's zero. We do nothing and we continue on the path we're on, which will probably end up being decided for us down the line. At the end of the day it's a trade-off between one of the earlier myths I spoke about: this fear of having to give up Canadian territory to participate in a ballistic missile defence program.

On the other hand, what about Canadian sovereignty? As has been discussed repeatedly, the idea that our protection, our defence, our collective security, is decided by someone not of our country might not sit well with our citizens, taxpayers or otherwise.

Le sénateur Day : Je vous saurais gré de revoir vos sources pour déterminer s'il existe bel et bien une entente écrite, le libellé pourrait nous être utile.

Mme Dodge : D'accord.

Le sénateur Dagenais : Monsieur Weitz, pourriez-vous nous donner d'autres détails sur les moyens que le Canada pourrait prendre pour réduire ses vulnérabilités aux attaques par missiles balistiques en participant au système américain de défense?

M. Weitz : Ça dépend de l'option retenue. Le Canada réduit déjà ses vulnérabilités par d'autres moyens, soit la diplomatie et les efforts de résolution de conflits générateurs de tensions qui pourraient nécessiter une défense antimissile en participant à l'OTAN, en y contribuant de ses connaissances.

S'agissant de la protection concrète de l'Amérique du Nord contre une attaque, je crois que l'installation de radars dans le nord du pays serait utile puisque la couverture des capteurs radars serait plus grande, robuste et précise, et que nous serions alertés de manière encore plus précoce. Nos chances de frapper un missile dirigé vers l'Amérique du Nord seraient donc plus grandes.

Si vous me permettez de considérer que nous nous devons également de défendre les citoyens canadiens, le Canada, à l'instar des États-Unis, déploie souvent des forces dans le cadre de missions internationales : des missions de maintien de la paix, et parfois même dans des situations de conflit, comme dans le cas de l'Afghanistan. Le cadre de l'OTAN est conçu pour protéger les forces des États membres déployées à l'étranger, en plus de leurs territoires et populations. Même si vous estimez peu probable que l'on tire un missile vers le territoire canadien, je crois qu'il y a plus de chances que des pays attaquent des troupes occidentales au moyen de missiles à courte ou moyenne portée. Les troupes ciblées seraient probablement américaines, mais des Canadiens pourraient également s'y trouver. Il faut tenter de les protéger. Voilà un autre aspect de la question.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie de ces impressionnants exposés. Votre maîtrise du sujet est remarquable.

J'aimerais savoir, s'agissant de l'argent des contribuables et du rapport coût-bénéfice, si chacun de vous pouvait élaborer sur les diverses options de défense antimissile qui s'offrent à nous?

Mme van den Berg : D'entrée de jeu, je dirais que le coût associé à la première option, soit celle du statu quo, est nul. Il suffit de ne rien faire, tout comme maintenant. Et d'autres prendront probablement les décisions ultérieures à notre place. C'est un compromis, compte tenu d'un des mythes que j'ai évoqués plus tôt : la peur de devoir renoncer au territoire canadien pour pouvoir participer à un programme de défense antimissile balistiques.

D'un autre côté, qu'en est-il de la souveraineté canadienne? Comme nous l'avons dit à maintes reprises, l'idée de laisser les décisions relatives à notre protection, à notre défense, à notre sécurité collective entre les mains d'un étranger, risque de déplaire aux citoyens canadiens, contribuables ou non.

I think the installation and development of radar systems is slightly more cost-effective than constructing an entire BMD from scratch, especially when we have the U.S. system all raring to go. Either we can look at reinstating the 2005 proposal to not put it in Gander Bay but in Goose Bay, or the alternative of coverage up North. In this case knowledge is power. The greater information we can gather in a shorter amount of time is all the better for our long-term safety.

The third option is frankly I think more than we can afford. I think having to wait until 2017 for some Arctic offshore patrol ships, having to wait for replacements for our CF-18s, means we maybe have more on our plate than we anticipated. That's definitely an issue we need to consider before making any decisions.

Mr. Weitz: The key to keeping your costs down will be buying something that is already out there. The research and development costs, which are most of the cost of these systems, have been incorporated.

I suspect that buying an X-band radar, which you could put into northeastern Canada, would not be that expensive, because the U.S. spent all its money developing them and now has the technology down well.

With respect to the sensors and shooters on ships, the key there would be to share this as a pooled arrangement. Canada would put in a certain amount of money along with a bunch of countries. They would buy the ships and the capabilities, and Canada would gain protection of its forces on deployment and presumably rights to the ships for Arctic contingencies, along with Norway, and so on.

I don't think the costs are that great overall. The U.S. has found it to be expensive to build and test these systems and get them to work. But to buy something that is already out there, like the Patriot, or some of these systems that, for example, Raytheon has developed with the Dutch that allow our ships to communicate, is different. To take a U.S. system and put it on ships that Canada might have is not that expensive.

The Chair: I want to follow up on one question. I do not know if you can technically answer this. This concerns the possibility of a radar intercept or site being located in Newfoundland, maybe Gander or Goose Bay.

If the decision were to proceed and come to an agreement with the United States government with the ballistic missile defence program, and the interceptor radar installation was put in Newfoundland in this case, will that make the system that much more secure as opposed to locating that same installation down in the lower 48?

Mr. Weitz: What do you mean by "secure," sir?

Je crois qu'il serait légèrement moins coûteux d'installer et de développer un système radar, plutôt que de créer un système complet de défense antimissile balistiques de toutes pièces, surtout que le système américain n'attend qu'un feu vert. Nous pourrions soit envisager de présenter à nouveau la proposition de 2005 pour une installation à Goose Bay plutôt qu'à Gander Bay, l'autre possibilité étant celle de la couverture dans le Nord. Dans ce cas-ci, plus nous en saurons, plus nous serons puissants. Plus nous recueillerons de renseignements et plus brefs seront les délais, meilleure sera notre protection à long terme.

J'estime franchement que la troisième option s'avérerait trop coûteuse. Il faudrait attendre jusqu'en 2017 avant d'avoir les navires de patrouille en mer dans l'Arctique, attendre le remplacement des CF-18, ce qui pourrait s'avérer plus compliqué que prévu. Il faut absolument en tenir compte avant de prendre des décisions.

M. Weitz : Pour que les coûts ne soient pas trop élevés, la clé est d'acheter un système déjà existant. Les coûts engagés pour la recherche et développement, qui représentent la majeure partie des coûts de ces systèmes, y ont déjà été intégrés.

Il me semble que l'acquisition d'un radar à bande X, qui pourrait être placé dans le nord-est du Canada, ne devrait pas coûter trop cher; les Américains sont ceux qui ont investi dans le développement de cette technologie et, ils la maîtrisent bien maintenant.

En ce qui a trait aux capteurs et aux lance-missiles à bord des navires, l'idéal serait de les posséder collectivement dans le cadre d'une entente. Le Canada, et de nombreux autres pays, contribueraient certaines sommes à cet effet. Les navires et les capacités seraient achetés, et le Canada obtiendrait la protection de ses forces en déploiement en plus, je présume, du droit d'avoir recours aux navires en cas d'urgence dans l'Arctique, même chose pour la Norvège et d'autres.

Globalement, je ne crois pas que les coûts soient si élevés. Les Américains ont dû déboursier énormément d'argent pour créer ces systèmes, les mettre à l'essai et les mettre en marche. Mais si l'on achetait un système existant, tel que le Patriot, ou encore un des systèmes conçus par Raytheon avec les Néerlandais et qui permettent aux navires de communiquer entre eux, les coûts seraient moindres. L'installation d'un système américain à bord d'éventuels navires canadiens ne reviendrait pas très chère.

Le président : J'aurais une question complémentaire. Je ne sais pas si vous êtes à même d'y répondre. C'est au sujet de l'installation éventuelle d'une interception, ou station radar à Terre-Neuve, à Gander Bay ou à Goose Bay peut-être.

Si l'on décidait de s'entendre avec le gouvernement américain relativement au programme de défense antimissile balistiques, et qu'on installait la station de radar d'interception à Terre-Neuve, le système serait-il beaucoup plus sécuritaire à cet endroit que plus au sud, vers le 48^e parallèle?

M. Weitz : Qu'entendez-vous par « sécuritaire », monsieur?

Senator Dallaire: More effective?

The Chair: By “secure,” I mean more effective, putting it into northern Newfoundland.

Mr. Weitz: I think so. I think that because of the positions of where the U.S. systems are now in Alaska and California, the technical parameters are such that we had better get the one in the northeast as high north as possible. That would marry up, of course, with any sensors and chips and other information, as well as the space-based sensors, which we discussed in the previous session.

The Chair: Thank you. Senator Wells, do you want to follow up on that?

Senator Wells: For those who don't know, Goose Bay is located in Labrador, the northern part of Newfoundland and Labrador, and it is a fully equipped air force base that was used by the Dutch, the Germans, the British, and of course the Canadians and French, and other NATO allies, that will come in and do low-level flying and testing, et cetera. It is an available, fully activated site, when necessary.

Senator Beyak: I think Ms. Dodge had a comment on the costs.

Ms. Dodge: I had a comment on the radar. I was going to echo Mr. Weitz's endorsement: The more north you can put the radar, the better, because of the curvature of the earth. It allows you to see more.

Senator White: Thank you very much to each of you for being here as well. My question will be short.

If I were a Canadian sitting out there listening right now, I would think we hope if a missile were coming they would do something. We think they would do something. We want them to do something. But you are saying that if we want to know something will be done, we have to get all in; we need to be a real partner rather than a hanger-on?

Mr. Weitz: Maybe there's a way that the U.S. plans and works you don't want. This has come up in the European context. At some point, there was an idea that maybe the Russians would cover their area — this was a Russia proposal — and NATO would cover our area.

Senator White: It's old news, obviously.

Mr. Weitz: Right. But the problem is that if the intercept takes place and you actually manage to destroy the missile, but the warhead is damaged and starts falling, you might want to have a say if the U.S. plans to intercept it over one part of the world rather than another. Maybe you want the U.S. not to try to intercept it over Canadian territory. Maybe you want it out in the North Atlantic somewhere. You have no say in that. The U.S. technical people will try to intercept it without having input from Canada.

Le sénateur Dallaire : Plus efficace?

Le président : Quand je dis « sécuritaire », je veux dire plus efficace, en l'installant au nord de Terre-Neuve.

M. Weitz : Je crois que oui. Je le crois parce que les systèmes américains sont maintenant situés en Alaska et en Californie, et compte tenu des paramètres techniques, nous avons besoin d'un emplacement dans le nord-est qui se trouve le plus au nord que possible. Bien sûr cela serait coordonné avec les capteurs et les puces et les autres renseignements, ainsi qu'avec les capteurs spatiaux dont nous avons parlé lors de la dernière séance.

Le président : Merci. Aviez-vous une question supplémentaire?

Le sénateur Wells : Pour ceux qui ne le savent pas, Goose Bay est situé au Labrador, au nord de Terre-Neuve-et-Labrador. Il y a une base aérienne pleinement outillée qui a été utilisée par les Hollandais, les Allemands, les Britanniques, et bien sûr les Canadiens et les Français, et les autres alliés de l'OTAN qui peuvent y effectuer des vols à basse altitude, des essais, et cetera. Il s'agit d'une base complètement opérationnelle qui peut être utilisée selon les besoins.

La sénatrice Beyak : Je crois que Mme Dodge avait un commentaire sur les coûts.

Mme Dodge : J'avais un commentaire sur le radar. J'allais répéter le commentaire de M. Weitz à l'effet que plus on place le radar au nord, mieux c'est, à cause de la courbe terrestre. Cela nous permet de voir davantage.

Le sénateur White : Merci à vous tous d'être ici. Ma question sera brève.

Si j'étais un Canadien qui nous écoutait en ce moment, il me semble que j'espérerais que si un missile s'en venait on ferait quelque chose. On pense que quelque chose serait fait. On veut que quelque chose soit fait. Cependant, vous nous dites que si nous voulons être sûrs que quelque chose soit fait, nous devons tous participer; nous devons être un véritable partenaire au lieu d'être tout simplement un parasite.

M. Weitz : Peut-être vous ne voulez pas de la façon dont les États-Unis planifient et travaillent. La question s'est présentée dans le contexte européen. À un moment donné, on pensait que les Russes pourraient couvrir leur zone — c'est ce que ces derniers avaient d'ailleurs proposé — et que l'OTAN couvrirait la nôtre.

Le sénateur White : Évidemment, tout ça, c'est du passé.

M. Weitz : Oui. Mais le problème c'est que s'il y a une interception et qu'on réussit à détruire le missile, mais que l'ogive est endommagée et commence à tomber, vous voudrez peut-être avoir votre mot à dire si les États-Unis commencent à choisir un endroit plutôt qu'un autre pour l'interception. Vous préférerez peut-être que les États-Unis n'essaient pas d'effectuer l'interception au-dessus du territoire canadien, mais plutôt dans le nord de l'Atlantique. Vous n'avez aucun mot à dire là-dessus. L'équipe technique américaine tentera de l'intercepter sans que le Canada ait son mot à dire.

Senator White: In the rest of the security of this nation, we do want a say. It does not matter how good a system the United States provides with our borders; we still have our own border security and every other system. Why is it we don't want to be part of this and actually have a say, when we still expect to have a product at the end?

Mr. Weitz: That is for a Canadian to answer.

Ms. van den Berg: I would argue that perhaps it goes back to the mess we were discussing earlier, the fear about Star Wars, the fear that Russia would be after us, the fear that we would lose our territory and our money would go somewhere where we wouldn't have control over it. It was prevalent with the Canadian electorate; immediately post-9/11, those fears were amplified to a large extent, and they remained incredibly prevalent.

Senator White: I will be honest; I have learned a lot in the last couple of presentations. We obviously have not done enough to educate Canadians either on the reality that we are just talking about a system of protecting this country, not one turning us into a —

Ms. van den Berg: War machine?

Senator White: Yes, or giving us missiles to shoot elsewhere. We are talking about protection.

Ms. van den Berg: Yes, and we have not done a good job of controlling the narrative. We have not gotten on top of the story. We haven't crested the wave, or whatever adage you want to choose. We haven't done it, and it is coming back to bite us on our collective butts, because we didn't get ahead of the story, and now we run the risk of letting the story define it for us.

Mr. Weitz: I don't want to answer for Canada. In the European context, you've seen interesting phenomena that some groups in Germany, for example, who are strongly opposed to nuclear weapons and want to abolish them, support missile defence as a means to pull NATO away from its dependence on nuclear deterrence. President Obama has committed to eliminating nuclear weapons in the world. One of the reasons he is comfortable with that kind of policy is that he plans to erect missile defences that would make nuclear deterrence unnecessary. This is obviously a long-term vision.

Senator Dallaire: Remember that the ballistic missile defence program is not aimed at China or Russia; it is still aimed purely at North Korea, Iran and potential rogue outfits there. It doesn't have that grand strategic balance exercise between the big players on the major ballistic systems.

However, I am a patron of Pugwash, which is an anti-nuclear program. I am addressing Ms. Dodge, because you have written that you think the United States would improve its strategic

Le sénateur White : Dans les autres domaines de la sécurité nous concernant, nous voulons avoir notre mot à dire. Peu importe si les États-Unis ont un bon système frontalier, nous voulons assurer notre propre sécurité frontalière et tous nos autres systèmes de sécurité. Comment se fait-il que nous ne voulons pas participer et avoir notre mot à dire, et qu'en même temps nous nous attendons à avoir un résultat particulier?

M. Weitz : C'est un Canadien qui devrait répondre à cette question.

Mme van den Berg : Je crois que cela revient aux peurs dont nous parlions tout à l'heure, la peur de la guerre des étoiles, la peur que la Russie nous attaque, la peur de perdre notre territoire et le contrôle de notre argent. Cette peur s'est répandue dans l'électorat canadien, d'abord immédiatement après le 11 septembre et encore plus par la suite.

Le sénateur White : Je serai honnête avec vous; j'ai beaucoup appris dans les deux dernières présentations. Il est évident que nous n'avons pas suffisamment sensibilisé les Canadiens en leur disant que nous sommes seulement en train de parler d'un système de protection pour ce pays. Il ne s'agit pas de nous convertir en un...

Mme van den Berg : Une machine de guerre?

Le sénateur White : Oui, ou de nous doter de missiles pour attaquer. C'est de protection qu'il s'agit.

Mme van den Berg : Oui, et nous n'avons pas vraiment réussi à contrôler le message. Nous l'avons mal transmis. Nous n'avons pas atteint la crête de la vague, pour prendre une analogie parmi d'autres. Bref, nous n'avons pas réussi à faire passer le message et nous en subissons les conséquences. Un autre message est passé et nous sommes pris avec.

M. Weitz : Je ne veux pas répondre à la place du Canada. Dans le contexte européen, on voit des phénomènes intéressants. Par exemple, il y a des groupes en Allemagne qui sont fortement opposés aux armes nucléaires et veulent les abolir, par contre, ils appuient un système de défense antimissile parce que ça réduirait la dépendance de l'OTAN à l'égard de la dissuasion nucléaire. Le président Obama s'est engagé à éliminer les armes nucléaires dans le monde entier. Une des raisons pour lesquelles il appuie ce genre de politiques est qu'il a l'intention de construire des systèmes de défense antimissile qui rendraient inutile la dissuasion nucléaire. Bien sûr il s'agit d'une vision à long terme.

Le sénateur Dallaire : Il faut se rappeler que le programme de défense antimissile ne vise pas la Chine ou la Russie; il vise surtout la Corée du Nord, l'Iran et les États voyous. Cela n'implique pas le même genre d'équilibre stratégique qu'il y avait entre les grands joueurs et leurs systèmes balistiques importants.

Cependant, je suis un partisan de Pugwash, un programme antinucléaire. Madame Dodge, je vous pose la question parce que vous avez écrit que vous pensez que les États-Unis pourraient

posture by withdrawing from the north the new strategic arms reduction talks, even the intermediate-range nuclear forces.

It's one thing to defend yourself because some wacko has decided to get the toys that we think are absolutely stupid to have in the first place. It is another argument, though, to want to keep a capability that is of another era and that I think is an affront to our human right to security by the mere fact it exists.

How do you balance that out?

Ms. Dodge: I propose that we should withdraw from the Intermediate-Range Nuclear Forces Treaty, because the Russians are cheating on it. The treaty is giving us a false sense of security. We think that we have a treaty, while Russia is pursuing systems that are banned under the treaty. We don't have very good insight into what the systems are and what Russian strategic thinking about it is.

I propose that we withdraw from the New Strategic Arms Reduction Treaty and go back to the drawing board, because the treaty mandates the United States reductions. It allows Russia to build up its nuclear weapons. Since the treaty entered into force, Russia has started the most expansive nuclear modernization program since the end of the Cold War. I do not think that U.S. and Russian nuclear weapons are morally equivalent. I think that based on the fact that the U.S. is not an aggressor — Russia is an aggressor; the U.S. uses its weapons to assure allies, NATO allies like Canada, European allies, the Japanese, South Koreans, and their trust in that assurance prevented some of those states from developing their own nuclear weapons capabilities.

The discussion is broader than just reduce nuclear weapons or increase nuclear weapons. It is about implications on assurances, implications on what Russia thinks, what kind of image we project to Russia at a time when the state is under the increasingly aggressive rule of Vladimir Putin.

Senator Day: You were going to try to find some information for me in regard to 2004. Ms. van den Berg, I am interested in anything in writing where Canada has allowed the U.S. to use the intelligence that we gather and share with them.

I think we are all finding your argument very compelling that we have intellectually gone a major step in the direction of participation but have somehow been able to keep one foot back.

With respect to NATO, are you aware of anything in writing, any caveat from Canada that states, "We do not want to participate in this particular thing, but we will do everything else"? Are you aware of any caveats in that regard?

améliorer leur position stratégique en se retirant des pourparlers sur le nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques, y compris les forces nucléaires à portée intermédiaire.

C'est une chose de se défendre lorsqu'un fou a décidé d'obtenir les jouets qu'à notre avis il ne devrait pas avoir. C'en est une autre de vouloir garder une capacité qui vient d'une autre époque et je crois que le seul fait que ce système existe est une insulte à notre droit à la sécurité.

Comment conciliez-vous ces deux choses?

Mme Dodge : Nous devrions nous retirer du Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire parce que les Russes trichent. Le traité nous donne un faux sentiment de sécurité. Nous pensons que nous avons un traité, mais la Russie est en train de se doter de systèmes interdits en vertu du traité. Nous connaissons mal ces systèmes et la stratégie des Russes en la matière.

Je propose que nous nous retirions du nouveau Traité sur la réduction des armements stratégiques et que nous repartions à zéro parce que le traité impose des réductions aux États-Unis. Cela permet à la Russie d'augmenter ses stocks nucléaires. Depuis l'entrée en vigueur du traité, la Russie a commencé le programme le plus important de modernisation de ses armes nucléaires depuis la guerre froide. Je ne crois pas que les armes nucléaires des États-Unis et celles de la Russie soient équivalentes au plan moral. Je dis cela parce que, contrairement à la Russie, les États-Unis ne sont pas un agresseur. Ils utilisent leurs armes pour rassurer leurs alliés, les alliés de l'OTAN, notamment le Canada, les alliés européens, les Japonais, les Coréens du Sud, et c'est la confiance que l'on a dans les États-Unis qui a empêché certains de ces pays de développer leurs propres capacités nucléaires militaires.

La discussion ne se limite pas simplement à la réduction ou à l'augmentation des stocks nucléaires. Il s'agit d'avoir des garanties sur l'idéologie de la Russie, sur l'image qu'elle a de nous, au moment où elle devient de plus en plus agressive sous la gouverne de Vladimir Poutine.

Le sénateur Day : Vous deviez me trouver plus d'information sur l'année 2004. Madame van den Berg, j'aimerais avoir tout document écrit dans lequel le Canada permet aux États-Unis d'utiliser des renseignements que nous avons recueillis et partagés avec eux.

Nous sommes tous très convaincus de votre argument selon lequel nous avons, au moins théoriquement, fait un grand pas vers la participation, tout en conservant un certain recul.

Pour ce qui est de l'OTAN, êtes-vous au courant d'un document quelconque, dans lequel nous aurions émis des réserves, en disant par exemple : « Nous ne voulons pas participer à telle ou telle opération, mais nous ferons tout le reste »? Êtes-vous au courant d'une quelconque réserve de ce genre?

Ms. van den Berg: I am not aware of any particular caveats. I know there was one Canadian on this 11-person committee that drafted the strategic concept that we then ratified, but I think Dr. Weitz might be in a better position to speak about that.

Mr. Weitz: NATO signed on formally to the missile defence initiatives, at least the U.S. program, only in 2010.

I am not aware of a caveat within the NATO context. I think Canada's decision is a unilateral policy decision made not only by Canada but some other countries not to support missile defence in principle, not to try and impede what NATO is doing.

I have an example. It's not perfect, but it's an example the Turks have been struggling with. They are concerned about Iran, but they have been cautious about saying that what their contribution is doing is actually helping NATO against Iran. So they basically have let NATO do things such as put the radar there, but to take a very detached response to this.

There is nothing within the NATO context that would impede Canada from coming into NATO or to the U.S. or some other missile defence program.

The Chair: Ms. Dodge, Dr. Weitz and Ms. van den Berg, I would like to thank you very much for attending today. It has been very enlightening, and your testimony will obviously be seriously reviewed by the committee. We are looking forward to coming out with a report toward the end of June, if we can meet our deadlines. Once again, thank you for coming.

As we continue our study of ballistic missile defence, we are very pleased to welcome General (Retired) Walter Natynczyk, President, Canadian Space Agency; and Luc Brûlé, Vice President.

General, you are no stranger to the Senate and this committee. We are pleased to have you back in your new capacity as president of the Canadian Space Agency. Although you have only been at the agency for a short time you are already making positive contributions. We look forward to hearing about how things are going, from your perspective.

General (Ret'd) Walter J. Natynczyk, President, Canadian Space Agency: Thank you for your kind remarks and the opportunity to speak today.

It is a totally different role. The mandate of the Canadian Space Agency is to promote the peaceful use and development of space; to advance the knowledge of space through science; and to ensure that space, science and technology provide social and economic benefits for Canadians.

Mme van den Berg : Je ne suis au courant d'aucune réserve particulière. Je sais qu'un Canadien siégeait au comité des 11 membres ayant rédigé la stratégie que nous avons par la suite ratifié, mais j'imagine que M. Weitz est mieux placé pour vous répondre.

M. Weitz : Ce n'est qu'en 2010 que l'OTAN a officiellement appuyé les initiatives de défense antimissile, le programme américain tout au moins.

Je ne suis pas au courant d'une réserve émise dans le contexte de l'OTAN. Je crois que le Canada, tout comme d'autres pays, a pris unilatéralement la décision de ne pas appuyer la défense antimissile en principe, sans pour autant entraver les efforts de l'OTAN.

En voici un exemple. Il n'est pas parfait, mais il s'agit d'une situation qui a posé un défi pour les Turcs. L'Iran les inquiétait, mais ils se sont gardés d'affirmer que leur contribution aidait en fait l'OTAN dans sa lutte contre l'Iran. La Turquie a donc laissé l'OTAN agir, en lui permettant par exemple d'installer un système radar sur son territoire, tout en prenant ses distances par rapport à cette mesure.

Rien dans le contexte de l'OTAN n'empêcherait le Canada de se joindre à elle ou aux États-Unis, ou de participer à un quelconque programme de défense antimissile.

Le président : Madame Dodge, monsieur Weitz et madame van den Berg, je tiens à vous remercier d'être venus témoigner. Vos commentaires ont été très instructifs et seront, bien entendu, étudiés de près par le comité. Nous prévoyons, si nous arrivons à respecter les échéanciers, produire un rapport d'ici la fin juin. Encore une fois, merci d'être venus.

Toujours dans le cadre de notre étude de la défense antimissile balistiques, nous sommes ravis de souhaiter la bienvenue au général à la retraite Walter Natynczyk, président de l'Agence spatiale canadienne et à Luc Brûlé, son vice-président.

Général, vous connaissez bien le Sénat ainsi que ce comité. Nous sommes heureux de vous accueillir de nouveau en tant que président de l'Agence spatiale canadienne. Bien que vous n'y soyez pas en poste depuis très longtemps, vous y faites déjà des contributions très positives. Nous nous réjouissons à la perspective d'avoir votre point sur la situation.

Général (à la retraite) Walter Natynczyk, président, Agence spatiale canadienne : Je vous remercie de vos aimables paroles et de me donner l'occasion de vous parler.

Il s'agit d'un rôle tout à fait différent. L'Agence spatiale canadienne a pour mandat de promouvoir l'exploitation et l'usage pacifique de l'espace, de faire progresser la connaissance de l'espace au moyen de la science, et de faire en sorte que les Canadiens tirent profit des sciences et des techniques spatiales sur les plans tant social qu'économique.

The word “peaceful” in our mandate does not preclude us from supporting security objectives. The Space Agency is, however, focused primarily on industry success and the development of innovative capabilities that have commercial potential.

[Translation]

In my former job as Chief of Defence Staff, I was well aware of the strategic importance of space assets for security and defence. After almost nine months at the Space Agency, I can assure you the same dependency exists on the civilian and commercial side of the world.

[English]

Space is essential to our way of life. Many Canadians take space for granted and do not realize that space touches them numerous times a day. Their quality of life depends upon space, from personal banking services, telecommunications and the Internet. Satellites help in forecasting weather, managing our natural resources, monitoring our coastlines and improving our understanding of the universe. Space delivers all of that and more.

Recognizing the strategic importance of that, the government recently adopted the new space policy framework for Canada. The framework sets the foundation for the next phase of Canada’s pursuits in space. It hinges on five overarching principles.

The first principle is Canadian interests first. This means that sovereignty, security and prosperity will be the key drivers of Canada’s activities in space.

Number 2 is positioning the private sector at the forefront of space activities. The space sector currently employs 8,000 employees and generates over \$3 billion of annual revenues, half of that coming from exports.

I call space a watershed sector. That is technologies that are developed in space then cascade into sectors such as the automotive industry, aerospace and mining.

[Translation]

Number three: progress through partnerships. Domestic and international partnerships have always been central to Canada’s Space Program. We will continue to look for partnerships to share the costs and gain the benefits of space investments.

Number four: excellence in key capabilities. Canada’s success in space came from developing world-recognized leadership in science and technology areas that are invaluable domestically and to our international partners — notably in telecommunications,

Le terme « pacifique » que comporte notre mandat n’exclut pas la possibilité d’appuyer des objectifs de sécurité. Cependant, l’agence se consacre surtout à la réussite de l’industrie et au développement de capacités innovatrices ayant un potentiel commercial.

[Français]

Lorsque j’occupais mes anciennes fonctions à titre de chef d’état-major de la Défense, j’étais bien conscient de l’importance stratégique des systèmes spatiaux en matière de sécurité et de défense. Aujourd’hui, environ neuf mois après mon arrivée à l’Agence spatiale canadienne, je peux vous assurer que cette dépendance existe également dans les secteurs civil et commercial.

[Traduction]

En effet, l’espace est une composante cruciale pour notre mode de vie canadien et, pourtant, nous tenons cela pour acquis. Nous sommes nombreux à ne pas nous rendre compte de la dépendance quotidienne que nous avons à l’égard de l’espace dans une foule de facettes de notre vie. Notre qualité de vie en dépend dans de nombreux domaines comme les services bancaires et de télécommunications, et l’Internet. Les satellites nous permettent de prévoir la météo, de gérer nos ressources naturelles, de surveiller nos zones côtières ou de comprendre l’univers. L’espace nous offre tout cela et bien plus encore.

Reconnaissant l’importance stratégique de l’espace, le gouvernement a récemment adopté un nouveau cadre de politique spatiale, qui jette les bases de la prochaine vague de réalisations. Ce cadre s’articule autour de cinq principes fondamentaux :

Numéro un : les intérêts canadiens d’abord. Cela signifie plus précisément que la souveraineté, la sécurité et la prospérité nationale seront les principaux moteurs de nos activités dans l’espace.

Numéro deux, positionner le secteur privé à l’avant-scène des activités spatiales. L’espace emploie actuellement quelque 8 000 Canadiens et génère des revenus annuels de 3,3 milliards de dollars, dont la moitié provient de ventes sur les marchés étrangers.

L’espace est un secteur avant-gardiste. Les technologies développées ont des retombées dans des secteurs aussi divers que l’automobile, l’aéronautique et les mines.

[Français]

Numéro trois : les progrès accomplis grâce aux partenariats. Les partenariats nationaux et internationaux ont toujours été au cœur du programme spatial canadien. Nous continuerons de chercher à établir des partenariats afin de partager les coûts et les fruits des investissements réalisés dans le secteur spatial.

Numéro quatre : l’excellence dans les capacités clés. Le succès du Canada dans l’espace vient du fait qu’il a su s’imposer comme chef de file mondial dans des domaines scientifiques et technologiques qui sont importants pour notre pays et pour nos

robotics and radar imagery. The government will continue to focus on proven Canadian competencies while keeping a close watch on emerging capabilities for tomorrow's space programs.

[English]

Number 5 is inspiring Canadians. Space is highly effective in terms of motivating youth to study sciences and to pursue careers in the high-technology field. I've got to mention the huge contribution that Chris Hadfield has made; but even today we have two extraordinary astronauts in Jeremy Hansen and David Saint-Jacques. It's my view that together they've made space and science cool to tens of thousands of Canadians and people around the world.

[Translation]

Flowing from these principles are four areas for action that will guide the choices that need to be made. First, commercialization. Space is becoming increasingly commercial. We need to ensure Canada's Space Program provides sufficient transparency to aid Canadian industry to make strategic investment decisions.

Second: research and development. Working with the industry and the Canadian research community, we will encourage further opportunities in research and development and innovation through partnerships. These efforts will enable the Canadian space community to gain the knowledge and human capital it needs to build tomorrow's workforce.

[English]

The third area of action is exploration of space. Canada will work in partnership with our international partners to determine the next steps in space exploration. We will collaborate with the Canadian industry and the academic community to ensure that Canada advances its key technological capabilities to maintain a strong position as a partner of choice in future space exploration.

The fourth area of action is stewardship and management accountability that will ensure that the Canadian space stakeholders in government, industry and academia are consulted during the planning, development and implementation of space policies, strategies and initiatives, and it will ensure the stewardship of the public purse.

To achieve this, we have built an interdepartmental governance structure to enhance decision making in Canada's space program.

partenaires internationaux, notamment en télécommunication, en robotique et en imagerie radar. Le gouvernement continuera à se concentrer sur les compétences canadiennes reconnues, tout en restant à l'affût des capacités émergentes en vue des futurs programmes spatiaux.

[Traduction]

Numéro cinq : être une source d'inspiration pour les Canadiens. L'espace motive les jeunes à étudier en sciences et à faire carrière dans les domaines de la haute technologie. Je tiens d'ailleurs à souligner l'énorme contribution des astronautes canadiens à cet égard. Chris Hadfield et ses pairs, Jeremy Hansen et David Saint-Jacques, ont fait de l'espace et de la science des sujets en vogue pour des dizaines de milliers de gens au Canada et dans le monde.

[Français]

En plus de ces principes, quatre champs d'action orienteront les choix qui devront être faits. Premièrement : la commercialisation. L'espace est un domaine de plus en plus commercial. Nous devons nous assurer que le programme spatial canadien permette suffisamment de transparence pour aider l'industrie canadienne à prendre des décisions stratégiques en matière d'investissement.

Deuxièmement : la recherche et le développement. De concert avec l'industrie et le milieu canadien de la recherche, nous allons encourager les occasions de recherche, de développement et d'innovation grâce aux partenariats. Ces efforts permettront à la communauté spatiale canadienne d'obtenir les connaissances et le capital humain dont elle a besoin pour constituer la main-d'œuvre de demain.

[Traduction]

Le troisième champ d'action est l'exploration spatiale. Nous allons travailler de concert avec nos partenaires internationaux afin de déterminer les prochaines étapes à suivre dans ce domaine. Nous collaborerons avec l'industrie et les universités canadiennes pour nous assurer que le Canada puisse faire progresser ses capacités clés afin de maintenir une position de force comme partenaire de choix dans l'exploration future de l'espace.

Quatrième champ d'action : la gouvernance, la gestion et la responsabilisation. Nous allons veiller à ce que les intervenants du gouvernement, de l'industrie et du monde universitaire soient consultés pendant la planification, l'élaboration et la mise en œuvre des politiques, stratégies et initiatives liées à l'espace et nous gérerons de façon responsable les fonds publics.

Pour ce faire, nous avons créé une structure de gouvernance pangouvernementale afin d'améliorer le processus décisionnel au sein du programme spatial canadien.

[Translation]

This is not totally new. We have been working with other departments since the creation of the CSA to advance technologies and applications that can provide effective responses to civilian, commercial and governmental objectives.

[English]

To be more specific to the interests of this committee, that cooperation includes projects such as the M3MSat. This project is the result of a “Team Canada” approach that includes industry, the Space Agency and Defence Research and Development Canada, DRDC. It aims at developing our national capability in the area of the space-based Automatic Identification System, otherwise known as AIS.

This capability enables global coverage for the identification and tracking of ships. This information is of interest to ship owners as it enables more efficient use of their fleet. It also increases maritime domain awareness, and, as a result, it has tremendous commercial potential.

The launch of M3MSat had been scheduled for mid-June of this year, from Russian facilities in Kazakhstan. The launch has been deferred, and the Government of Canada is working with the Canadian company that is the prime contractor for this project to find an appropriate launch solution. This is an example of how the Space Agency fulfills its core mandate to advance industry and technology, while supporting other government departments.

[Translation]

NEOSat is another example of close cooperation between the CSA, DRDC and industry. Launched in February of 2013, NEOSat is a technology demonstration satellite that performs Space Situational Awareness from space — enabling the tracking of space debris, satellites and other objects orbiting the earth.

[English]

We are also working closely with DND’s force development branch to ensure alignment of space investments. This alignment is best exemplified by the whole-of-government approach that we’ve taken toward the RADARSAT Constellation mission, which will be launched in 2018. This is a space-based radar system that will support the mandate of several departments, including Environment Canada, Natural Resources, Fisheries and Oceans and National Defence. The RADARSAT Constellation will help to maintain Canadian industry’s leadership in the commercialization of space radar systems and applications. The Space Agency is also active in the area of space diplomacy. Through our active involvement in international forums, such as

[Français]

Cela n’est pas complètement nouveau. Nous travaillons avec d’autres ministères depuis la création de l’Agence spatiale canadienne pour faire progresser les technologies et les applications permettant d’atteindre efficacement les objectifs dans les domaines civil, commercial et gouvernemental.

[Traduction]

En ce qui a trait plus précisément aux intérêts de ce comité, cette coopération comprend des projets comme M3MSat. Ce projet est le résultat d’une approche « Équipe Canada » qui comprend l’industrie, l’Agence spatiale et Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC). Il vise à développer notre capacité nationale dans le domaine des systèmes d’identification automatiques, connus sous l’acronyme SIA, à partir de l’espace.

Cette capacité permet de couvrir toute la surface du globe aux fins d’identification et de suivi des navires. Cette information intéresse au plus haut point les propriétaires de navires, car elle se traduit par une utilisation plus efficace de leur flotte. Elle augmente également la connaissance du domaine maritime. Il va sans dire que le potentiel commercial de cette information est important.

Le lancement de M3MSat avait été prévu à la mi-juin prochain à partir d’installations russes au Kazakhstan. Le lancement a été reporté et le gouvernement du Canada travaille avec l’entreprise canadienne qui est notre maître d’œuvre sur ce projet, afin de trouver une solution appropriée. C’est un exemple parfait de la façon dont l’agence spatiale remplit son mandat afin de faire progresser l’industrie et la technologie, tout en soutenant d’autres ministères.

[Français]

NEOSat est un autre exemple de collaboration étroite entre l’Agence spatiale, le ministère de la Défense nationale et l’industrie. Lancé en février 2013, NEOSat est un satellite de démonstration technologique qui fournit des renseignements sur la situation spatiale depuis l’espace, ce qui permet d’assurer le suivi des débris, des satellites et de tout autre objet évoluant en orbite autour de la Terre.

[Traduction]

Nous travaillons également en étroite collaboration avec Développement des forces du ministère de la Défense afin d’assurer l’alignement des investissements dans le secteur spatial. Cet alignement est démontré de façon exemplaire dans l’approche pangouvernementale adoptée pour assurer le déploiement de la mission de la Constellation RADARSAT en 2018. Il s’agit d’un système radar spatioporté qui appuiera le mandat de plusieurs ministères tels qu’Environnement Canada, Ressources naturelles Canada, Pêches et Océans Canada et la Défense nationale. La mission de Constellation RADARSAT permettra à l’industrie canadienne de maintenir son leadership dans le créneau de la commercialisation des systèmes radar

the United Nations Committee on the Peaceful Uses of Outer Space, we promote the non-weaponization of space, as well as the development of transparency and confidence-building measures. We do this under the leadership of the Department of Foreign Affairs.

Mr. Chair, ladies and gentlemen, these are some of the most significant Space Agency activities and priorities related to the interests of this committee. I'm still relatively new in this business, and some of you know much more my past — I am not a rocket scientist. But I have a great, dedicated team. My vice-president, Luc Brûlé, who is sitting beside me, was in charge of the satellite operations, but he typifies the extraordinary dedication and talent that has made the Canadian space program one of the foremost in the world.

I'm pleased to be able to be here today and to continue to serve the needs of Canada.

The Chair: Thank you very much, and I just want to assure you, general, that I don't believe there is any other rocket scientist around this part of the table at any rate. So you have good company.

We want to say that the Canadian Space Agency is a very important arm of the Government of Canada, and the more that we can get people like yourself coming forward and being witnesses to proceedings such as this, the more Canadians can become informed of exactly what you do, how you are spending their money, what results we are getting at the end of day and the importance to their everyday lives.

I would like to start with one question. It has to do with a couple of points you made in your opening remarks about the commercialization and the research and development aspects of the Canadian Space Agency. As you know, we are studying the ballistic missile agreement that is not in place at the present time, and we have had various witnesses before us. I'd like to enquire from the Canadian Space Agency: With our technology and assets in space, can you confirm whether we might have some significant contributions to make should we become part of the U.S. ballistic missile defence program?

Gen. Natynczyk: Senator, my mandate is really on the civil side of space. We look at each one of the programs we have of satellites that are flying, and really you can put them into three pots. One pot is satellite communications and that whole genesis, since the Alouette in 1962, to create satellites that enable communication across Canada and around the world. Another is navigation. Again, we don't do a lot of navigation. It's really a GPS system. Some of our allies do, but that is an area that we track.

spatioportés et de leurs applications. L'agence spatiale est également active dans le domaine de la diplomatie. Grâce à notre participation active à divers comités internationaux, comme le comité des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, nous promouvons la non-arsenalisation de l'espace ainsi que la mise en œuvre de mesures de transparence et de renforcement de la confiance. Nous accomplissons tout cela sous la gouverne du ministère des Affaires étrangères.

Monsieur le président, mesdames, messieurs, ce sont là les activités et les priorités les plus importantes de l'agence qui concernent le comité. Je suis encore un néophyte dans le domaine spatial, et certains d'entre vous me connaissent déjà. Je ne suis pas un génie, mais je suis secondé par une équipe formidable et dévouée. Mon vice-président, Luc Brûlé, qui m'accompagne, était responsable des opérations satellites et illustre bien le dévouement et le talent extraordinaire qui ont fait du programme spatial canadien l'un des meilleurs au monde.

Je suis heureux d'être parmi vous et de continuer à servir les besoins du Canada.

Le président : Je vous remercie, et je tiens à vous assurer, général, qu'à mon avis il n'y a pas de génie autour de cette table. Vous êtes donc en bonne compagnie.

Nous tenons à affirmer que l'Agence spatiale canadienne est un organe très important du gouvernement canadien, et que plus nous arriverons à attirer des gens comme vous pour venir témoigner devant des comités comme le nôtre, plus les Canadiens sauront exactement ce que vous faites, comment vous dépensez leur argent, les résultats que nous obtenons au bout du compte et l'importance pour leur vie au quotidien.

Je commencerai donc par une question. Elle concerne certains points que vous avez abordés sur la commercialisation, la recherche et le développement à l'Agence spatiale canadienne. Comme vous le savez, nous sommes en train d'étudier l'entente sur les missiles balistiques qui n'est pas en vigueur à l'heure actuelle, et nous avons entendu de nombreux témoins. J'aimerais demander à l'Agence spatiale canadienne si, compte tenu de la technologie et l'équipement dont nous disposons dans l'espace, elle peut confirmer que nous aurions des contributions importantes à faire en participant au programme américain de défense antimissile balistiques?

Gén Natynczyk : Monsieur le sénateur, mon mandat concerne en fait l'aspect civil de l'espace. Nous examinons chacun des programmes de satellites que nous avons, que l'on peut en fait classer en trois catégories. L'une serait les communications et toutes les mesures que nous avons prises, depuis Alouette en 1962, pour créer des satellites qui facilitent la communication à travers le Canada et dans le monde. Une deuxième catégorie serait celle de la navigation. Encore une fois, nous n'en faisons pas beaucoup. Au fond, il s'agit d'un système GPS. Certains de nos alliés en font, mais il s'agit d'un domaine que nous surveillons tout de même.

The third is called Earth observation, and this is where, kind of like satellite communications, Canada has some of the best radar imagers able to look through cloud and dust day and night and see objects on the ground. It also determines changes if there is a change on the ground. From what I've been briefed, those kind of systems really are not applicable to the kind of interest that you've mentioned.

The other area where we are working in support of National Defence and other government departments is spatial awareness of what is happening in space with regard to the operational satellites out there, of which there are about 1100, but also the space debris. Again, I've been briefed that there are over 200,000 bits and pieces of stuff floating around out there, each one of them moving at a very high speed, like a bullet. We track all of those things so that we can ensure that not only our satellites but also other satellites stay out of harm's way — if any of you watched the movie *Gravity*, you know what I'm talking about — and also protect life on the International Space Station. The kinds of things that we have helped National Defence with thus far look toward the spatial awareness of tracking that debris. I will ask my vice-president to chime in here if I have some gaps.

Luc Brûlé, Vice President, Canadian Space Agency: In terms of specific assets, I believe you already had discussions with DND on their project mission Sapphire, and you also had a discussion on the purpose of that mission, primarily to look at orbiting objects on the geosynchronous orbit on higher-level orbits.

The other mission that we have flying right now is a microsat called NEOSSat, and it also monitors orbiting debris on lower orbits. It also has a scientific purpose to look at asteroids flying around our solar system and to make sure that we have good mapping of where they are and the tracking of them as they approach the Earth or leave the Earth and move toward the end of the solar system. These are basically the two main systems we have in Canada, and neither of them has any purpose to monitor ballistic missiles.

Senator Dallaire: The Space Agency has one of the best screens to watch the Grey Cup and the Super Bowl in the country. Also, I'd like to just say that we have two ex-cadets from RMC and CMR there, plus two more on this side. I'm not sure we succeeded as much as you did, but it's a sign that that school has an impact on our society. I wanted to make that point.

The question I'm looking at is how you are moving not just technology. I spent a year with the Marines. We had a class called space law, and professors from Duke and so on. Do you engage in the development of space policy, space focus, conceptual frameworks of space into the future that are not purely technical but are in the domain of humanity and the use and so on that go beyond the space station and some neat vehicles that go up and down?

Dans la troisième catégorie, qui s'intitule Observation de la Terre, le Canada dispose, un peu comme pour les communications par satellite, de certains des meilleurs imageurs capables de percer les nuages et la poussière, jour et nuit, pour voir des objets au sol. Il note aussi les changements observables sur le terrain. D'après l'information dont je dispose, de tels systèmes ne s'appliquent pas vraiment aux intérêts que vous avez signalés.

L'autre domaine où nous travaillons pour appuyer la Défense nationale et d'autres ministères est la perception du mouvement des satellites opérationnels, dont le nombre s'élève à environ 1 100, ainsi que les débris dans l'espace. On me dit qu'il s'y trouve plus de 200 000 fragments, chacun se déplaçant très rapidement, comme une balle. Nous effectuons un suivi de tous ces objets pour limiter le risque auquel nos satellites et les autres sont exposés — si certains d'entre vous ont vu le film *Gravité*, vous savez de quoi je parle — et pour protéger la vie sur la Station spatiale internationale. Jusqu'à présent, l'aide que nous avons accordée à la Défense nationale porte sur l'orientation spatiale et le suivi des débris. Je demanderai à mon vice-président d'intervenir au cas où j'aurais oublié des détails.

Luc Brûlé, vice-président, Agence spatiale canadienne : En ce qui concerne les actifs particuliers, je crois que vous avez déjà discuté avec le MDN de la mission du projet Sapphire et de son objectif, qui consiste surtout à examiner les objets en orbite géosynchrone à plus haute altitude.

L'autre mission en cause est un microsatellite qui s'appelle NEOSSat. Cette mission surveille les débris en orbite plus basse. Elle a aussi comme objectif scientifique d'examiner les astéroïdes en mouvement dans notre système solaire afin de bien cartographier leur emplacement et de les suivre au fur et à mesure qu'ils s'approchent de la terre ou s'en éloignent en direction de la limite du système solaire. Voilà essentiellement les deux principaux systèmes dont nous disposons au Canada, et ni un ni l'autre n'a pour objet de surveiller les missiles balistiques.

Le sénateur Dallaire : L'agence spatiale a l'un des meilleurs écrans au pays pour voir la coupe Grey et le Super Bowl. J'aimerais dire aussi que nous avons deux ex-cadets du CMR, en plus de deux autres de ce côté-ci. Je ne sais pas si nous avons réussi autant que vous, mais c'est un signe que l'école a un effet sur notre société. Je tenais à le signaler.

La question que je soulève porte sur vos activités qui dépassent le domaine de la technologie. J'ai passé un an avec les Marines. Nous avons un cours sur le droit spatial, des professeurs de Duke, et ainsi de suite. Est-ce que vous vous penchez sur l'élaboration de la politique spatiale, l'importance accordée au domaine spatial, les cadres conceptuels de l'espace pour l'avenir qui ne sont pas uniquement techniques, qui portent sur l'humanité, sur les utilisations qui dépassent les usages de la station spatiale et des véhicules intéressants qui montent et qui descendent?

Gen. Natynczyk: Senator, thanks for the question. As I mentioned in my opening address, there is an international body, and Canada has taken a lead role. It is led by Foreign Affairs, but the Space Agency participates on Team Canada, if you will, on the legal side, working, in a United Nations kind of forum, on those protocols on the safe use of space and developing the code of conduct on how to operate in space.

In real terms, I have three lawyers in the Space Agency, all of whom have significant background skills in space law.

Just so you know, McGill University is kind of like the centre; it has the only institute of space law in Canada. We have a great graduate from there who is leading our team but working in support of Foreign Affairs and with international colleagues to develop the confidence-building measure and the protocols that go toward this code of conduct in terms of non-weaponization and so on of space.

Senator Dallaire: I'll come back on the second round with another question, but this one is very much focused on how missile defence, you and national defence link up. To me certainly, missile defence is not space. It's just something that is passing through. You've spoken about the sales pitch of Canada in space. Has there been a solid argument to articulate how missile defence is not part of a space program in any way, shape or form?

Gen. Natynczyk: To be very honest and clear, in preparing for this brief and my nine months in the job, we have not touched missile defence whatsoever. On the Space Agency, I'm kind of asking the questions as we move forward here, saying, okay there is a security aspect, which is not my job. Other folks in security do that job. I do focus on space safety when it comes to, for example, space debris that could affect the efficient use of satellites and the international space station but also look at what Mother Nature does in space, for example, solar storms that could take out all the satellites. I think you heard about "a day without space" a couple of years ago, when the Anik F2 satellite came off-line because of an anomaly, and all of a sudden, tens of thousands of Canadians do not have communication or banking, and thousands of folks are stranded on the ground because airplanes don't fly. That's a safety issue, looking at the radiation that is connected to all of that, and, indeed, as Mr. Brûlé mentioned a few moments ago, trying to track asteroids. You're aware what occurred last year with the asteroid that impacted in Russia where just the sonic boom and the shock wave injured about 1,000 folks. The Space Agency on the peaceful side of the fence is focused on the aspects of what happens in space and leaves it to others in government to address security aspects.

Gén Natynczyk : Merci de la question, sénateur. Comme je l'ai indiqué dans mes observations préliminaires, il existe un organisme international au sein duquel le Canada joue un rôle de premier plan. Affaires étrangères le dirige, mais l'Agence spatiale participe, disons, au volet juridique de l'Équipe Canada et dans le cadre d'un forum qui ressemble à l'ONU, l'agence travaille à établir des protocoles sur l'utilisation sécuritaire de l'espace et le code de déontologie relatif aux activités spatiales.

Concrètement, j'ai trois avocats à l'Agence spatiale, et tous ont de vastes compétences dans le domaine du droit spatial.

Sachez que l'Université McGill est un peu comme le centre; elle compte l'unique institution de droit spatial au Canada. Un excellent étudiant qui y a été diplômé mène notre équipe. Il offre un soutien aux affaires étrangères et travaille avec des collègues internationaux pour développer les mesures de confiance et les protocoles du code de déontologie, par rapport notamment à l'interdiction de la militarisation de l'espace.

Le sénateur Dallaire : J'aurai une autre question pendant la deuxième série, mais celle que je vous pose maintenant porte surtout sur les liens entre la défense antimissile, votre organisation et la défense nationale. À mon avis, la défense antimissile n'a rien à voir avec l'espace. Il s'agit simplement d'un objet qui ne fait que passer. Vous avez parlé du baratin publicitaire du Canada dans l'espace. Y a-t-il un argumentaire solide qui explique comment la défense antimissile ne fait aucunement partie du programme spatial?

Gén Natynczyk : Je serai franc et clair. Pendant la préparation de cet exposé et pendant mes neuf mois en fonction, nous ne nous sommes jamais penchés sur la question de la défense antimissile. En ce qui concerne l'Agence spatiale, je pose des questions au sujet de l'avancement de nos travaux, en signalant des volets liés à la sécurité, des volets dont je ne m'occupe pas. D'autres personnes responsables de la sécurité s'en occupent. Je me concentre sur la sécurité dans l'espace lorsqu'il est question, par exemple, des débris qui pourraient nuire à l'utilisation efficace de satellites et de la Station spatiale internationale. Il faut également se pencher sur ce que fait Dame Nature dans l'espace, par exemple, les tempêtes solaires qui pourraient mettre tous les satellites hors fonctions. Je crois que vous avez entendu parler d'une « journée sans l'espace » que nous avons eue il y a quelques années. Le satellite Anik F2 avait cessé de fonctionner à cause d'une anomalie et, tout-à-coup, des dizaines de milliers de Canadiens ne pouvaient plus communiquer ou effectuer des transactions bancaires, et des milliers de gens étaient coincés parce que les avions ne pouvaient pas décoller. C'est une question de sécurité, qui consiste à étudier les radiations et tout ce qui en découle. En fait, comme l'a indiqué M. Brûlé il y a quelques instants, il y a aussi le suivi des astéroïdes. Vous êtes au courant de ce qui s'est produit lorsqu'un astéroïde s'est écrasé en Russie. Le bang supersonique et l'onde de choc qui s'en étaient suivis avaient blessé environ 1 000 personnes. L'Agence spatiale s'occupe du volet pacifique et de ce qui se produit dans l'espace; le volet de la sécurité relève d'autres intervenants dans le gouvernement.

Senator Dallaire: My aim was to make sure that's not at all in your realm and that's what we are trying to prove.

Senator Segal: Welcome, general.

My question relates to the polar communications and satellite mission, which I think falls into one of clusters you were kind enough to make reference to. My understanding is that your agency is in the process of trying to find some international partners for this, whether private investors or other governments that might be part of this. Do we have a financial problem in actually making good on what the government's commitment has been to get this polar array up and running for both communications and analytical purposes? Are we hypothecated on finding other partners to make this thing go, or do we have a commitment from the government to make it go no matter what?

Gen. Natynczyk: The Polar Communication and Weather satellite will be, I think, a very powerful satellite for Canada when it gets to flight again, being able to provide communications in the High Arctic and also more accurate weather forecasting through the area. Coming into the job, I looked at the PCW, Polar Communication and Weather satellite, and how it was being developed comparing it with, say, the RADARSAT Constellation mission and trying to figure out what the Space Agency does, what our what focus is and what we do.

I realized that when a technology becomes kind of normalized, so that it's not high-risk, industry wants to do it, and when the outcome is information or data that is of operational use to a given department or several departments, the question becomes why is the Space Agency doing it. Really, it is a conclusion from the Honourable David Emerson's report in terms of who pays for space equipment and the spacecraft. The model had been that because space was so novel, the Space Agency paid for everything. As the technology has matured, the realization is that this should be spun out to commercial solutions, which are less expensive, and I use the Telesat model as being one. Back in 1962 the Government of Canada developed and flew Alouette, over time created Telesat and then spun off Telesat to be a commercial entity and doing quite well.

The PCW project, as I understand it, is not earth shattering and new technology. It is basically commercial off-the-shelf communications technology and weather technology integrated in an effective means and then flown on a unique orbit, and they are calling it the tundra orbit so that, at any one time, these two satellites have about 12 hours of coverage over the Arctic.

The Space Agency in partnership with Environment Canada and National Defence did the initial studies on it. We put some money against it and figured out how to do it, but then going back to the Honourable David Emerson's recommendations, the operational output is going to National Defence and Environment Canada, and it is for those reasons that they have the lead now with the Space Agency supporting it. That kind of

Le sénateur Dallaire : Mon objectif était de vérifier que cela ne relevait pas de vos activités et c'est ce que nous essayons de prouver.

Le sénateur Segal : Bienvenue, général.

Ma question porte sur les communications polaires et la mission de satellites. Je crois que cela relève d'une des grappes auxquelles vous avez gentiment fait allusion. Selon ce que j'ai compris, votre agence essaie de trouver des partenaires internationaux, que ce soit des investisseurs privés ou d'autres gouvernements qui souhaiteraient en faire partie. Y a-t-il un problème financier lié à la mise en œuvre de la promesse du gouvernement d'établir ce réseau polaire à des fins de communication et d'analyse? Faut-il soutenir l'hypothèse qu'il nous faut d'autres partenaires pour en assurer l'exécution, ou le gouvernement s'engage-t-il à assurer l'exécution, coûte que coûte?

Gén Natynczyk : Le satellite réservé à la communication et à la météo polaire sera, je crois, un satellite très puissant pour le Canada une fois qu'il est relancé. Il permettra de communiquer dans le haut Arctique et fournira des prévisions météorologiques plus précises dans la région. Lors de mon entrée en fonction, je me suis penché sur le PCW, le satellite de communication et de météorologie polaire, pour déterminer comment on le développait comparativement à, par exemple, la mission Constellation de RADARSAT, et j'essayais de déterminer ce que fait l'Agence spatiale, son objectif principal et ses activités.

Je me suis rendu compte que lorsqu'une technologie est normalisée, qu'elle n'est plus à haut risque, l'industrie a envie de l'adopter. Et lorsqu'il en résulte des informations ou des données qui ont une valeur opérationnelle pour certains ministères, on se demande pourquoi c'est l'Agence spatiale qui s'en occupe. En fait, c'est une conclusion du rapport de l'honorable David Emerson sur la responsabilité financière de l'équipement spatial et des astronefs. Auparavant, l'industrie spatiale était tellement nouvelle qu'on avait décidé que l'Agence spatiale assumerait tous les coûts. Aujourd'hui, la technologie a évolué, et on se rend compte qu'on devrait élaborer des solutions commerciales moins chères, d'où le modèle Télésat. En 1962, le gouvernement du Canada a développé Alouette, avec le temps il a créé Télésat, et ensuite Télésat est devenue une entité commerciale qui se porte bien.

Le projet PCW, si j'ai bien compris, n'est pas à la fine pointe de la technologie. Essentiellement, il s'agit d'une technologie météorologique et de communications commerciales qu'on fait circuler dans une orbite spéciale qu'on appelle l'orbite tundra. Donc, à n'importe quel moment, ces deux satellites ont environ 12 heures de couverture au-dessus de l'Arctique.

En partenariat avec Environnement Canada et le ministère de la Défense, l'Agence spatiale a fait des études initiales là-dessus. Nous avons investi de l'argent et nous avons trouvé une solution. Mais si l'on s'en tient aux recommandations de l'honorable David Emerson, les résultats opérationnels relèvent du ministère de la Défense et d'Environnement Canada, et c'est pour cette raison qu'ils mènent le projet avec le soutien de l'Agence spatiale. Cela

changes the paradigm of how you pay for these space projects because the Space Agency has three key lines of business, if you will. One is supporting all those government departments, as well as the provinces and territories, in providing space solutions to meet their operational needs, PCW being a great example.

A second line of business is looking across the country for extraordinary technology and getting it into space as quickly as we can in order to prove it and maintain a competitive edge.

Then the third is space exploration: the International Space Station and what we've been able to do with that, looking at the James Webb Space Telescope and looking into deep space. That is a third line of operation.

That innovation line and the space exploration line are really our business, and the third line is supporting those other government departments.

Going to the financials of this, we have created the interdepartmental governance that is bringing all of these departments around the table and saying that the Space Agency will be invested in every one of these as we are in PCW. But in whose interests is this space solution and who wants to take the lead, not automatically assuming we are leading everything? When those other departments want us to roll in, we will roll in, but this kind of changes the dynamic from what has transpired in the past.

Senator Segal: What is the implication for that change in lead from time to time financially?

Gen. Natynczyk: You now have the other departments that can lay out their space requirements in their own investment plans. I found that when you get a spacecraft up, normally it produces information that is of use to many departments. So you have many champions supporting it, but we have to determine for every one project who wants to take the lead.

The Chair: Who pays for it?

Gen. Natynczyk: Yes, sir. That's exactly as the Honourable David Emerson put in his report as to how the projects should be paid for.

Senator Mitchell: Thank you, gentlemen. This is very interesting to somebody who shares your background. I'm not a rocket scientist, either, at least to that extent. I live in Edmonton. We are worried about missiles.

You mentioned that we will work with our international partners to determine the next steps in space exploration. Could you give us some insight into what those might be, what Canada's priorities might be and the next steps?

change la méthode de financement de ces projets spatiaux parce que l'Agence spatiale joue trois rôles. Le premier rôle est d'appuyer les ministères gouvernementaux, ainsi que les provinces et les territoires, afin de fournir des solutions spatiales qui répondent à leurs besoins opérationnels. Le projet PCW en est un très bon exemple.

Un deuxième rôle est de trouver des technologies extraordinaires partout dans le pays et d'envoyer ces technologies dans l'espace le plus rapidement possible afin de maintenir un avantage compétitif.

Le troisième rôle est l'exploration spatiale; il y a par exemple tout le travail qu'on a fait à la Station spatiale internationale, il y a le télescope spatial James Webb, et il y a l'exploration de l'espace lointain. Voilà le troisième rôle.

L'innovation et l'exploration spatiales représentent vraiment nos priorités, et notre troisième rôle est d'appuyer les autres ministères du gouvernement.

Du côté économique, nous avons créé une gouvernance interministérielle qui rassemble tous ces ministères autour de la table et qui explique que l'Agence spatiale participera à tous ces projets comme nous l'avons fait avec le projet PCW. Mais à qui profite cette solution spatiale et qui veut mener le projet, si ce n'est pas nous? Lorsque les autres ministères veulent nous voir participer nous le faisons, mais cela risque de changer la dynamique par rapport à ce qui se faisait par le passé.

Le sénateur Segal : Qu'est-ce que ce changement de leadership implique sur le plan financier?

Gén. Natynczyk : Aujourd'hui, les autres ministères peuvent présenter leurs besoins sur le plan spatial dans leurs plans d'investissement. Lorsqu'un astronef est lancé, cela produit généralement de l'information qui est utile à plusieurs ministères. Il y a donc plusieurs promoteurs, mais il faut choisir un leader pour chaque projet.

Le président : Qui paye pour cela?

Gén. Natynczyk : Oui monsieur. C'est exactement ce que l'honorable David Emerson a mis dans son rapport lorsqu'il parlait du mode de financement.

Le sénateur Mitchell : Merci messieurs. C'est un sujet très intéressant pour quelqu'un qui partage votre formation. Je ne suis pas expert dans l'industrie spatiale non plus, enfin pas à ce point-là. J'habite à Edmonton où les missiles nous inquiètent.

Vous avez dit que nous travaillons avec nos partenaires internationaux afin de déterminer quelles seront les prochaines étapes de l'exploration spatiale. Pourriez-vous nous dire quelles seront ces prochaines étapes et quelles seront les priorités du Canada?

Gen. Natynczyk: The international space agencies kind of come together on the topic of space exploration, and they have created the International Space Exploration Coordination Group, ISECG, that meets together to map out where the consensus is in terms of moving forward into the future.

One of the challenges we have is how frail we are as human beings and our biosciences. That is why the International Space Station is so important — and you heard a lot about this with Chris Hadfield's successful command of the space station — in learning how we as human beings can endure long space flight. ISECG has laid out that the goal for around 2050 as an international body should be Mars. They are plotting the technology you need to get there.

In addition to human space flight going to Mars, you also have astronomy looking to deep space, so you know what's happening well beyond Mars. That is why you've heard about the significant investment in the James Webb Space Telescope that will replace the Hubble Space Telescope. It is extraordinarily powerful, and Canada has an important role. The pointing device that will point that telescope within one millionth of a degree was manufactured in Cambridge, Ontario. It is for looking for deep space, black holes — all of those things that Luc understands.

You have the lead with space exploration being astronomy. Right behind astronomy, you have robotics, and today there is a robot on Mars with a Canadian-built sensor. Basically, it is at the end of a robotic arm that goes on top of a rock and tells us on Earth what that rock is. It was extraordinary. A few weeks ago, at Guelph University, I was in a lab and there was a Canadian postgrad student on a global chat, describing where we will put the arm next, because we are partly controlling that technology.

It is robotics there determining the feasibility and the requirements of space flight, and then you have the human space flight moving up to the International Space Station and beyond.

Senator Mitchell: That is very interesting.

RADARSAT-2 will be replaced by RCM, which stands for RADARSAT Constellation Mission, as you know. There has been some delay in that, so there is a question of bridge funding possibly; there have been some reports. Could you comment on what the budget implications are for that?

Gen. Natynczyk: Right now, we are tracking that project on time. We have a fixed, firm price on the project with the prime contractor, which is MacDonald, Dettwiler and Associates. I had the opportunity to go to one of their subcontractors in Winnipeg. I visited Magellan Aerospace and they are fabricating what they call a "bus," but it is the superstructure of the satellite. They are

Gén Natynczyk : Les diverses agences spatiales internationales se rassemblent pour travailler sur le sujet de l'exploration spatiale, et elles ont créé le groupe international de coordination de l'exploration spatiale, ISECG. Ce groupe se réunit afin de trouver un consensus pour l'avenir.

Un de nos défis, c'est notre fragilité en tant qu'être humain sur le plan biologique. C'est pour cette raison que la Station spatiale internationale est si importante — vous en avez sûrement entendu parler lorsque Chris Hadfield a commandé la Station spatiale — cela nous aide à comprendre comment les êtres humains peuvent endurer un vol spatial très long. L'ISECG a dit que notre objectif pour l'année 2050 devrait être d'atteindre la planète Mars. On est en train d'élaborer les technologies nécessaires pour ce faire.

En plus d'envoyer les êtres humains sur la planète Mars, on veut également explorer l'espace lointain, pour savoir ce qui se passe au-delà de la planète Mars. C'est pourquoi vous avez entendu parler de l'investissement important qui a été fait dans le télescope James Webb, qui remplacera le télescope Hubble. C'est un télescope extrêmement puissant, et le Canada a un rôle important à jouer. Un outil de contrôle va orienter le télescope à un million de degrés de près et cet outil a été fabriqué à Cambridge, en Ontario. Cela nous permet de regarder dans l'espace lointain, de voir des trous noirs — toutes ces choses que Luc connaît bien.

Un domaine important de l'exploration spatiale, c'est l'astronomie. Ensuite il y a la robotique, et aujourd'hui il y a un robot sur la planète Mars qui a un capteur fabriqué au Canada. Essentiellement, il est situé au bout d'un bras robotisé qui peut monter sur une roche et nous dire à nous sur terre quelle est cette roche. C'est extraordinaire. Il y a quelques semaines, à l'Université de Guelph, j'étais dans un laboratoire et il y avait un étudiant canadien qui participait à une discussion internationale, et qui décrivait où on allait envoyer ce bras robotisé, parce que c'est nous qui contrôlons en partie cette technologie.

Avec le domaine de la robotique, on peut déterminer la faisabilité et les exigences des missions spatiales. Ensuite, on peut envoyer des êtres humains dans l'espace, à la Station spatiale internationale ou même plus loin.

Le sénateur Mitchell : C'est très intéressant.

RADARSAT-2 sera remplacé par RCM, c'est-à-dire la mission de la Constellation RADARSAT, comme vous le savez. Il y a eu quelques retards, et donc on pourrait avoir un financement intérimaire; en tout cas, il y a eu certains rapports à cet effet. Pourriez-vous nous dire quelle incidence cela pourrait avoir sur le budget?

Gén Natynczyk : Actuellement, le projet n'est pas retardé. Nous avons un prix fixe pour le projet négocié avec notre fournisseur principal, c'est-à-dire MacDonald, Dettwiler and Associates. J'ai eu l'occasion de voir un de leurs sous-traitants à Winnipeg. J'ai visité Magellan Aerospace qui est en train de fabriquer ce qu'on appelle un « bus », c'est-à-dire la structure

tracking. There are many “sub-subs,” I guess, that are building components — many in Canada; some in Europe. They are tracking those right now.

I asked Luc, because they are tracking this, but my estimation is that we are on time and costs.

Mr. Brûlé: In terms of the RADARSAT program, our involvement was in the pre-purchase of data when we built the RADARSAT-2 mission. Since the launch of RADARSAT-2, we are drawing down on our credit. We are monitoring that closely. Right now, our predictions are that we will have enough credit to last until the RCM is launched and becomes operational.

Senator Wells: Thank you, gentlemen, for your presentation and for the answers to our questions so far.

I want to ask for your opinion — or maybe if there is some solid data out there — with respect to ballistic missile defence — and I recognize the relationship, or the non-relationship perhaps, that the Canadian Space Agency has with that.

I want to ask about the financial benefits — the industrial benefits — that would come from a program such as that. In your presentation, you said “positioning the private sector at the forefront of space activities.” To a degree, this would be a space activity, certainly in technology and infrastructure.

Has the CSA done any work not so much related to ballistic missile defence but in the industrial benefits there might be around the installation of radars and things like that?

Gen. Natynczyk: One of the huge lessons I have learned over the past while is the exponential benefits of advanced space technology and its impact on the Canadian economy. People gave me the example of the Canadarm that went on the space shuttle. We built six of those. The first one was paid for by Canada. NASA bought the other five.

The technology developed from the Canadarm has morphed into other areas like the NeuroArm; you actually have a robotic arm developed by MacDonald, Dettwiler and a great physician in Calgary. It can do surgery on a person inside an MRI machine. It is extraordinary.

I know my predecessor was using as a benchmark for every dollar you put into space, you had an output of \$10. I am trying to figure out if that is accurate. Where is the rigour to that? Every time I visit one of these companies across the country, whether in Montreal or Toronto or out in Winnipeg, I hear anecdotes of extraordinary stories of CSA investing in a technology and then the company selling a lot of the equipment.

extérieure d’un satellite. Ils font le suivi. Il y a plusieurs « sous-sous-traitants », je suppose, qui fabriquent ces composants — certains au Canada, certains en Europe. Ils font le suivi actuellement.

J’ai demandé à Luc parce qu’il surveille cela, mais je crois que nous allons respecter le calendrier et le budget.

M. Brûlé : Pour ce qui est du programme RADARSAT, nous avons participé à l’achat préliminaire de blocs de données quand nous avons construit la mission RADARSAT-2. Depuis le lancement de RADARSAT-2, nous faisons des prélèvements sur nos facilités de crédit. Nous suivons les progrès avec attention. Actuellement, nous projetons avoir suffisamment de crédits pour durer jusqu’à ce que la RCM soit lancée et devienne opérationnelle.

Le sénateur Wells : Merci messieurs, de votre présentation et pour les réponses que vous avez données jusqu’ici.

Je voudrais demander votre opinion — ou peut-être qu’il existe des données probantes — concernant la défense antimissile — je reconnais le fait que l’Agence spatiale canadienne a peut-être des relations ou non dans ce domaine.

Je voulais poser une question sur les avantages financiers, les retombées industrielles, qui découleraient d’un tel programme. Dans votre présentation, vous avez dit « positionner le secteur privé à l’avant-scène des activités spatiales ». Jusqu’à un certain point, il s’agirait d’une activité spatiale, certainement pour ce qui est de la technologie et l’infrastructure.

Est-ce que l’ASC a effectué du travail qui ne concerne pas tellement la défense antimissile mais les retombées industrielles qui pourraient exister autour de l’installation de radars et de ce genre de choses?

Gén Natynczyk : Une des grandes leçons que j’ai apprises récemment concerne les avantages exponentiels de la technologie spatiale de pointe et son impact sur l’économie canadienne. Les gens me donnent l’exemple du Canadarm de la navette spatiale. Nous en avons construit six. Le premier a été financé par le Canada. La NASA a acheté les cinq autres.

La technologie développée pour le Canadarm a servi à d’autres applications comme le NeuroBras. Il s’agit d’un bras robotique développé par MacDonal Dettwiler et un illustre médecin à Calgary. Il peut faire de la chirurgie sur un patient à l’intérieur d’un appareil IRM. C’est extraordinaire.

Je sais que mon prédécesseur avait établi que chaque dollar investi dans l’espace devait avoir comme résultat une production de 10 \$. J’essaie de déterminer si c’est juste. Est-ce qu’il s’agit d’un calcul rigoureux? Chaque fois que je visite une de ces entreprises du pays, que ce soit à Montréal, à Toronto ou à Winnipeg, j’entends des anecdotes d’histoires extraordinaires de l’ASC investissant dans une technologie et ensuite vendant beaucoup d’équipement.

I was in Sainte-Anne-de-Bellevue, and they hired a great young postgrad student out of the Université de Montréal who had an idea. The CSA gave this MDA in Sainte-Anne-de-Bellevue \$150,000 for a direction antenna, and the company spun that into \$75 million of sales of that antenna.

We are trying to put together the value proposition. We have the analytics, and over time we are trying to determine what the net value is of that initial investment. Until we have the analytics, I cannot give you a firm ratio, because it depends on the example. Robotics is one, satellite communications another, and so on.

Senator Wells: It is something like the Canadarm. It is the gift that keeps on giving to our economy, specifically. You mentioned the outreach and the benefits that these industrial projects create. And that is what they are; the mission to Mars is an industrial project. It is research, but it has benefits to the University of Guelph and many other universities and research institutes.

Something like ballistic missile defence, if Canada did embrace that with a supply of a site and service, can you talk a bit about the partnerships, which is another piece of your mandate — the development of partnerships — with universities and research institutes? How important is that to the foundation of building up an industrially beneficial project? I am thinking like BMD, but I will not say it specifically, because I know where the CSA sits.

Gen. Natynczyk: One of the key foundations for success is the partnerships, because the Space Agency does not conduct research and development at the Space Agency. People assume we're a bunch of rocket scientists and we study things. We don't do any research at all inside the Space Agency; we actually look out to those extraordinary technologies being developed in those 30 universities across the country — again, the 1,300 researchers in those institutions who are coming together in clusters where their studies and their focus meet with industry.

I was out at the University of Winnipeg, and we all think of the University of Winnipeg as being an arts university and those kinds of things. They have this extraordinary professor they hired named Ed Cloutis. He's a geography teacher, but he's also a planetary scientist. He has networked with faculty at York University and a few companies in Montreal doing planetary science. When Japan had a sample of an asteroid that they spent a huge amount of money to bring back to Earth, they offered it to the University of Winnipeg to look at it.

The Space Agency has enabled that cluster, and we enabled the clusters on satellite communications, robotics, Earth observation and so on, to bring these groups together and give them a bit of seed money. But also we are saying, "Listen, we need to make sure that they are leveraging all the other pots of money out there, like the Canadian Foundation for Innovation, CFI; the NSERC

J'étais à Sainte-Anne-de-Bellevue, où on a embauché un extraordinaire étudiant de troisième cycle de l'Université de Montréal qui avait une idée. L'ASC a versé 150 000 \$ pour la commande d'antenne de radiogoniométrie, et la compagnie en a récolté 75 millions en dividendes.

Nous tentons de déterminer la proposition relative à la valeur. Nous avons les analyses et avec le temps nous cherchons à déterminer la valeur nette de l'investissement initial. Jusqu'à ce que nous ayons les analyses, je ne peux pas vous donner de ratio ferme, parce que cela dépend de l'exemple. La robotique en est un, les communications par satellite, un autre, et ainsi de suite.

Le sénateur Wells : C'est un peu comme le Canadarm. C'est le cadeau qui continue de contribuer à notre économie, précisément. Vous avez mentionné le travail de sensibilisation et les avantages créés par ces projets industriels. Et c'est bien ce qu'ils sont; la mission sur Mars est un projet industriel. C'est un projet de recherche, mais il y a des avantages pour l'Université de Guelph et de nombreux autres universités et instituts de recherche.

Un peu comme pour la défense antimissile, si le Canada l'adoptait en fournissant un site et des services, pouvez-vous nous parler un peu des partenariats, ce qui est une autre partie de votre mandat, l'élaboration de partenariats avec les universités et les instituts de recherche? Quelle en est l'importance pour les fondements d'un projet utile sur le plan industriel? Je pense un peu à la défense antimissile, mais je ne le dirai pas précisément parce que je connais la position de l'ASC.

Gén Natynczyk : Une des bases clés du succès serait les partenariats, parce que l'Agence spatiale ne mène pas elle-même d'activités de recherche et de développement. Les gens s'imaginent que nous sommes une bande de génies qui effectuent certaines études. Nous n'effectuons pas de recherche du tout à l'Agence spatiale; en fait, nous nous tournons vers les technologies extraordinaires en cours de développement dans cette trentaine d'universités au pays — encore une fois, les 1 300 chercheurs dans ces institutions qui se réunissent en grappes avec leurs études et leurs priorités qui répondent aux besoins de l'industrie.

J'ai été à l'Université de Winnipeg, qui évoque pour nous les arts et autres domaines semblables. Or, l'université a engagé un professeur extraordinaire du nom d'Ed Cloutis. C'est un professeur de géographie, mais il est également planétologue. Il a établi des contacts avec les professeurs à l'Université York et avec quelques entreprises à Montréal travaillant dans le domaine des sciences planétaires. Quand le Japon a récupéré à grands frais un échantillon d'astéroïdes, il l'a offert à l'Université de Winnipeg afin de le faire examiner.

L'Agence spatiale a appuyé cette grappe, et nous appuyons des grappes dans le domaine des communications par satellite, de la robotique, de l'observation de la Terre et ainsi de suite, pour rassembler ces groupes et leur donner un peu de capitaux de lancement. Mais nous leur disons également : « Écoutez, nous devons faire en sorte qu'ils optimisent toutes les autres sources de

money; the SADI money.” We need to ensure we are leveraging all these pots and bringing all these clusters together because that is where this innovation magic occurs.

Senator Wells: Good. Thank you very much.

Senator Day: Thank you, general and Mr. Brûlé.

You answered my first question. I wanted to get a feeling on where the innovation and inspiration were coming from. Presumably you have a number of people working to say that we would like to see something happening and help to bring a cluster together — as well as a cluster happening — and then knocking on your door for money. I would assume that is the way that would work.

Could you explain the first step in innovation? We talked a bit earlier about commercialization. Are these the people you have working away with you in Saint-Hubert and in other places, and talking about the fact that this could have a number of applications and we need to develop that into a commercial product? Are you doing some thinking on that, or are you just waiting for people to come to you as well?

Gen. Natynczyk: In February we had the first Canadian space stakeholder conference that brought about 120 people together representing most of the departments with space interests, and representatives from as many of those space companies as we could. I personally phoned and had teleconferences with the vice-presidents of research of universities from coast to coast, and then called those who missed out and invited the provinces and territories. We brought them all together to work exactly along this idea of how to stimulate that innovation. My homework assignment to everybody is that I need a family tree that has the Canadian Space Agency and going out to the planetary science, the astronomy, the satellite communications and Earth observation. Tell me about these clusters. The fact is that they are literally linking across the country between university institutions and companies that have like-minded interests and innovation. Really, it is these bright people who are getting together in the right kind of circumstances, learning from one another and having a eureka moment in terms of going ahead.

In terms of the opportunity, we have announcements of opportunity where we go out to people and say, “Listen, we will have a grouping of five microsatellites coming up. These microsatellites might be the size of a milk jug or microwave on your countertop, so they are pretty modest in size. What are the technologies you would like to have fly up there?” Then you have all of the responses come in. Also, NASA and the European Space Agency also have these announcements of opportunity going out, but like hockey scouts, everyone is out there scouting for technology because they know what is out there. They are looking for it and trying to get it into space. Again, it is matching those announcements of opportunity to these clusters in order to get these innovations into space.

financement, comme la Fondation canadienne pour l’innovation, la FCI, le CRSNG et les responsables de ISAD. Nous devons nous assurer que nous optimisons tous ces fonds et que nous réunissons ces grappes parce que c’est là que la magie de l’innovation s’effectue.

Le sénateur Wells : Très bien. Merci beaucoup.

Le sénateur Day : Merci, général et monsieur Brûlé.

Vous avez répondu à ma première question. Je voulais avoir une idée des sources d’innovation et d’inspiration. Vous avez sans doute un certain nombre de personnes travaillant pour s’assurer que telle chose se produit et pour réunir des grappes et qui s’adressent à vous pour le financement. Je présume que c’est de cette façon que cela fonctionne.

Pouvez-vous nous expliquer la première étape de l’innovation? Nous avons brièvement abordé la commercialisation. Est-ce que ces gens travaillent avec vous à St-Hubert et ailleurs, et est-ce qu’ils parlent des possibilités d’application et de commercialisation à ne pas manquer? Est-ce que vous y réfléchissez, ou est-ce que vous attendez tout simplement que les gens viennent vous voir?

Gén Natynczyk : En février, nous avons organisé la première conférence des parties intéressées à l’industrie spatiale au Canada, qui a réuni quelque 120 personnes représentant la plupart des ministères concernés, ainsi que des représentants du plus grand nombre possible d’entreprises spatiales. J’ai moi-même fait des appels téléphoniques et par téléconférence avec les vice-présidents de recherche des universités d’un bout à l’autre du pays, j’ai ensuite relancé ceux qui avaient manqué l’occasion et j’ai invité les provinces et les territoires. Nous les avons réunis précisément pour se pencher sur les moyens de stimuler l’innovation. Je leur ai demandé de mettre en arborescence l’Agence spatiale canadienne et toutes ses grappes, soit les sciences planétaires, l’astronomie, les communications par satellite et l’observation de la terre. D’un océan à l’autre, ces secteurs forment des liens avec les institutions universitaires et les entreprises qui ont des intérêts communs et s’occupent d’innovation. Les gens brillants qui y travaillent apprennent les uns des autres et font ensemble des découvertes.

Pour ce qui est des occasions, nous envoyons des avis d’offre de participation. Nous expliquons par exemple qu’il y a un groupe de cinq microsatellites qui seront envoyés. Les microsatellites ne sont pas très gros et peuvent avoir la taille d’une bouteille de lait ou d’un micro-ondes de comptoir. Quelles sont les technologies que vous voudriez envoyer sur ces microsatellites? Ensuite, les gens nous envoient leurs réponses. La NASA et l’Agence spatiale européenne lancent également des avis d’offre de participation, mais tout le monde joue les chasseurs de têtes, on recherche de la bonne technologie parce qu’on sait ce qui est disponible. On essaie de trouver les bonnes technologies et de les envoyer dans l’espace. Encore une fois, il faut jumeler ces avis d’offre de participation à des grappes pour que les technologies novatrices se rendent dans l’espace.

Commercialization, going back to our space policy framework, is like one of the foundations here. After we have addressed the national interest of sovereignty, security, safety, we do want to position the commercial interests of this country in order to be successful. We look at ideas like that little Sainte-Anne-de-Bellevue satellite antenna for its commercial potential. If we invest in something, it is almost like being a venture capitalist; you want to make sure it takes off.

Mr. Brûlé: I want to expand on the process of communicating with industry and academia. We have several mechanisms to do this. It is either through the announcement of opportunities or through a request for proposals. Space projects take time. We need new ideas, so we have ways and means to work with industry and academia, fund their activities and studies, and through that process we generate all kinds of ideas — good ones and bad ones. We have processes, ways and means of prioritizing them. To move forward and continue the work from science development to technology development to the day where things will be flying in space is a rigorous process. It takes time and requires a lot of interaction with the people in universities and academia. That is a key function at the CSA.

Gen. Natynczyk: Can I add something? Again, part of the evolution of space is that it has been the practice where the only customer of spacecraft was government. What we are seeing in this evolution and normalization of technology are commercial customers. Commercial interests become the customers. That is where they are going in the United States. Think about the resupply to the International Space Station being commercialized to SpaceX, which is currently resupplying the space station and by the end of the decade might actually be carrying astronauts up there. It is a change of philosophy that you have commercial interests that are becoming the customer.

I have been approached several times about mining in space — That is, about the feasibility of going to an asteroid, going to the moon or to Mars and mining for rare minerals. Again, we know what meteorites or asteroids hit Earth, and perhaps some of those could have come from Mars. It is the idea that commercial interests become the new customer.

Senator Day: You mentioned David Emerson's paper that he generated on this a couple of times. I am assuming that is policy that has been adopted by the government.

I have not seen it, but I will now that you have made mention of it. In that outline or paper that was done, is there any discussion about the ownership of intellectual property with some advice that the government, for the money you are putting in through the Space Agency, should retain some of the patent rights and use those funds to generate new concepts and new ideas?

Pour revenir à notre cadre de politique spatiale, la commercialisation est l'un des aspects fondamentaux. Une fois qu'on s'est penché sur les intérêts nationaux de la souveraineté, de la sécurité et de la sûreté, on veut positionner les intérêts commerciaux du Canada pour pouvoir connaître du succès. Nous examinons des prototypes tels que celui de la petite antenne satellite à Sainte-Anne-de-Bellevue pour connaître leur potentiel commercial. C'est un peu comme si on était des investisseurs en capital-risque; si on investit de l'argent, on veut s'assurer que le projet va marcher.

M. Brûlé : Je voudrais parler davantage du processus de communication avec l'industrie et le monde universitaire. Il y a plusieurs moyens, notamment les avis d'offre de participation et les demandes de propositions. Les projets spatiaux prennent beaucoup de temps. Nous avons besoin de nouvelles idées et nous avons donc des moyens de travailler avec l'industrie et le monde universitaire, d'octroyer du financement pour leurs activités et leurs études, et cela fait ressortir toutes sortes d'idées — des bonnes et des mauvaises. Nous avons des processus et des moyens pour les classer par ordre de priorité. Il y a un processus rigoureux pour faire avancer les choses et passer par les étapes du développement de la science au développement de la technologie pour pouvoir envoyer de la technologie dans l'espace. Cela prend beaucoup de temps et d'échanges avec les gens du monde universitaire. Voilà une des fonctions clés de l'Agence spatiale canadienne.

Gén Natynczyk : J'aimerais ajouter quelques observations. Encore une fois, le domaine spatial a évolué. Autrefois les seuls clients des engins spatiaux étaient les gouvernements. Avec la normalisation de la technologie, on s'est tourné vers les clients commerciaux. C'est ce qui se passe aux États-Unis. Ainsi, le réapprovisionnement de la Station spatiale internationale a été confié à la société SpaceX, qui pourrait, d'ici la fin de la décennie, transporter aussi des astronautes. C'est un changement de philosophie.

J'ai été consulté à plusieurs reprises concernant les activités minières dans l'espace notamment, la faisabilité de se rendre sur un astéroïde, sur la lune ou même sur Mars pour y faire l'extraction de minéraux rares. Encore une fois, nous savons que des météorites et des astéroïdes frappent la Terre. Certains d'entre eux proviennent peut-être de la planète Mars et cela suscite des intérêts commerciaux.

Le sénateur Day : Vous avez mentionné à quelques reprises le document que David Emerson a rédigé à ce sujet. Je présume qu'il s'agit d'une politique qui a été adoptée par le gouvernement.

Je n'ai pas eu l'occasion de l'examiner, mais maintenant que vous en avez parlé, je vais le faire. Dans cet exposé ou ce document, fait-on mention des titres de propriété intellectuelle, et conseille-t-on au gouvernement de conserver certains droits de brevet puisque du financement a été octroyé par l'entremise de l'Agence spatiale? Les sommes ainsi recueillies pourraient être investies pour créer de nouveaux concepts et de nouvelles idées?

Gen. Natynczyk: Having read his two-volume, November 2012 report that he came out with, one volume focused on the aerospace sector and a second on the space sector. He listed eight recommendations in the space policy framework, and government responded to most of those recommendations. To my knowledge, intellectual property was not part of the recommendations, but we have a dedicated team inside the Canadian Space Agency who looked into the appropriate approach to the IP. Perhaps Mr. Brûlé wants to add more.

Mr. Brûlé: In the IP, we are governed by rules, by the PWGSC. We have principles that we need to obey. At the same time, we want to encourage industry in this process. Usually the rule is for the IP to be owned by industry with a licence given to us for our own needs. We also want industry to benefit from this, especially the Canadian industry, so that they can develop new products with this IP. That will serve not only the CSA but also other departments and industries within Canada and will help with the export permit. The golden rule is to try to leave the IP with industry because they are best equipped to nurture that IP and make it into better products. But at the same time we can protect our own rights so that we have access to this IP for our own operational needs.

Senator Beyak: Thank you very much, gentlemen. It is nice to see your enthusiasm. Each new generation is fascinated with space because it is cool, and you're very inspiring.

I wanted to ask you about the debris in space. You alluded to it earlier, and Major-General Day told us earlier that it is congested, contested and very competitive. Do we have a contingency plan in Canada should one of our communications satellites be hit by debris or collide unintentionally with our RADARSAT-2?

General Natynczyk: This was Luc's area of expertise for some time. Every satellite that we send up there has the ability to manoeuvre with a finite amount of fuel. It is a question of how long you expect that satellite to operate, how much fuel it has and how much you have to move.

Up to this point in time, we have been successful in redeploying our satellites. That is why you have to know where the debris is and exactly where our satellites are in order to move it. In the same way, the International Space Station, given its size, has to move on a regular basis.

Mr. Brûlé: This is becoming more and more a constant preoccupation by many of us. We do have a small operational centre at the CSA in Saint-Hubert, and we have a team monitoring the situation constantly. We do get regular reports

Gén Natynczyk : J'ai pris connaissance de son rapport de novembre 2012. Le rapport comprend deux volumes, l'un sur le secteur de l'aérospatiale et l'autre sur le secteur spatial. Il a fait huit recommandations dans le cadre de la politique spatiale et le gouvernement a tenu compte de la plupart d'entre elles. À ma connaissance, la propriété intellectuelle n'en faisait pas partie, mais nous avons une équipe qui est chargée de trouver l'approche à prioriser en la matière. M. Brûlé pourrait peut-être vous en dire plus.

M. Brûlé : Concernant la propriété intellectuelle, nous sommes régis par des règles de TPSGC. Il y a des principes auxquels nous devons adhérer. Par ailleurs, nous voulons encourager l'industrie dans ce processus. En général, l'industrie détient la propriété intellectuelle et nous obtenons une licence pour nos propres besoins en la matière. Nous voulons aussi que l'industrie puisse en tirer profit, surtout l'industrie canadienne, pour qu'elle puisse développer de nouveaux produits en utilisant cette propriété intellectuelle. Cela est utile non seulement pour l'Agence mais aussi pour les autres ministères et industries au Canada, et cela facilitera aussi les permis d'exportation. La règle d'or est de faire en sorte que la propriété intellectuelle reste entre les mains de l'industrie puisque c'est elle qui est la mieux placée pour en faire le meilleur usage et créer de meilleurs produits. Il faut en même temps protéger nos propres titres pour pouvoir accéder à la propriété intellectuelle dans le cadre de nos propres besoins opérationnels.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup, messieurs. Je suis heureuse de voir votre enthousiasme. Chaque nouvelle génération est fascinée par l'espace parce qu'il est génial, et vous êtes très inspirants.

J'aimerais vous poser quelques questions sur les débris spatiaux. Vous en avez parlé, et le major-général Day nous a dit que l'espace est encombré de débris, et que la question suscite controverses et concurrence. Y a-t-il un plan d'urgence au Canada au cas où l'un de nos satellites de communication serait frappé par des débris ou entrerait en collision avec notre RADARSAT-2?

Gén Natynczyk : Pendant un bon moment, Luc était l'expert dans ce domaine. Chaque satellite que nous lançons a une capacité de manœuvre et un montant limité de carburant. Tout dépend de la période pendant laquelle il doit rester opérationnel, du volume de carburant dont il dispose et de la distance qu'il doit parcourir.

Pour l'instant, nous avons toujours réussi à redéployer nos satellites. C'est pour cela qu'il faut connaître l'emplacement du débris et celui du satellite pour pouvoir déplacer ce dernier. La Station spatiale internationale doit aussi être déplacée de façon régulière compte tenu de sa taille.

M. Brûlé : Cet aspect est de plus en plus inquiétant pour beaucoup d'entre nous. Nous avons un petit centre opérationnel à l'agence de Saint-Hubert, et nous avons aussi une équipe qui surveille constamment la situation. Nous préparons régulièrement

from our colleagues in the U.S. about the situation of our satellites and also the orbiting debris that could come close to our own satellites.

For example, we have had to move RADARSAT-1 once in a while. We went through an orbit manoeuvre to have a collision avoidance approach to it. In the case of RADARSAT-2, it does occur once in a while where we work with our commercial partner, MDA, and we give them advice about whether or not they should move their satellite, depending on the trajectory of incoming debris. It does happen, but it is under control. We know where the debris is and we know when we have to move our satellite assets to avoid it.

[Translation]

Senator Dagenais: I would like to thank Mr. Brûlé and General Natynczyk. I have had an opportunity to visit the Canadian Space Agency's facilities on the south shore of Montreal and I was very impressed.

Senator Dallaire: You went there to watch football?

Senator Dagenais: No, I went to see the Canadian Space Agency; then I went to watch baseball.

[English]

Will you confirm that China is the principal party seeking to weaponize space? What are the implications of such actions for nations like Canada, with a significant investment and technology in space?

Gen. Natynczyk: From my perspective, the Canadian Space Agency is working to build partnerships with countries around the world.

I have attended various space conferences, and I have heard time and time again that it is not about competition; it is about cooperation. We are working closely with China and with countries around the world because you need to cooperate once you put something into orbit.

I am not a specialist on any country with their own space program. We work with their civil space agencies in sharing lessons learned and finding areas where we have common interest in science and technology.

Senator Dallaire: Marc Garneau brought a little cymbal into space that my dad had during World War II, and it took everything to get it there. Chris Hadfield ends up with a guitar. I am not sure how that was miniaturized. Both Marc and Chris Hadfield are also ex-cadets from RMC, just to throw that in.

I remember some NASA scientists coming to Canada to discuss the spacesuits being put into the dirty environment, that is to say for mining, firemen, military, exoskeletons, micro servos,

des rapports pour nos collègues aux États-Unis concernant la situation de nos satellites et des débris qui pourraient s'en approcher.

Nous devons ainsi de temps en temps relocaliser le RADARSAT-1. Nous avons effectué une manœuvre en orbite pour éviter les collisions. En ce qui a trait au RADARSAT-2, nous conseillons de temps en temps notre partenaire commercial, MDA, sur les déplacements que devrait faire son satellite, selon la trajectoire des débris. Ces déplacements sont effectués de temps à autre mais toujours sous contrôle. Nous savons où se situe le débris et quand déplacer nos satellites pour l'éviter.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aimerais remercier M. Brûlé et le major-général Natynczyk. J'ai eu la chance de visiter les locaux de l'Agence spatiale canadienne sur la Rive-Sud de Montréal et j'ai été très impressionné.

Le sénateur Dallaire : Vous êtes allé voir le football, là?

Le sénateur Dagenais : Non, je suis allé voir l'Agence spatiale canadienne; après, je suis allé voir le baseball.

[Traduction]

Pouvez-vous confirmer que la Chine est le principal promoteur de la militarisation de l'espace? Quelles en sont les répercussions sur les nations comme le Canada qui ont des investissements importants en technologie dans l'espace?

Gén Natynczyk : De mon point de vue, l'Agence spatiale canadienne établit des partenariats avec des pays du monde entier.

Dans les diverses conférences auxquelles j'ai participé, on ne cesse de parler de coopération plutôt que de concurrence. Nous travaillons de près avec la Chine et d'autres pays parce qu'il faut travailler ensemble une fois qu'un engin est lancé en orbite.

Je ne suis pas expert dans les programmes spatiaux d'autres pays. Nous travaillons avec les diverses agences spatiales civiles et partageons les leçons tirées de nos activités et trouvons des domaines dans lesquels nous avons des intérêts communs en sciences et en technologie.

Le sénateur Dallaire : Marc Garneau a amené dans l'espace une petite cymbale qui appartenait à mon père durant la Seconde Guerre mondiale et il lui a été très difficile de l'apporter. Chris Hadfield a pu apporter toute une guitare. Je ne sais pas comment il a fait pour la miniaturiser. Marc et Chris Hadfield sont tous deux d'anciens cadets du Collège militaire royal, il faut le noter.

Je me souviens que des scientifiques de la NASA étaient venus au Canada pour discuter de l'utilisation de la combinaison spatiale dans des environnements pollués, notamment pour les

microclimates and all that kind of stuff, to adapt it to a much more effective weapons platform.

Does that type of stuff exist, and are you into any leap-ahead research endeavours that you are generating or that somebody is generating that you are now pushing? I am not looking for the warp drive, but I would love to see that.

Gen. Natynczyk: I am not sure you actually want to know how the guitar got up there; if you wish, we could take that under advisement.

Senator Dallaire: No, that is okay.

Gen. Natynczyk: Again, we are going back to the commercialization aspect. We are trying to get the lessons learned from the International Space Station and turn that back to Canadian industry so that they can use the technologies in a host of fields.

I was thrilled to hear that we have this body shirt, this Astroskin shirt, which basically maintains awareness of your body systems, being able to be operated on the Antarctica expedition. One of our great astronauts David Saint-Jacques was participating in the monitoring of that. We could probably get back to you with regard to various projects that we are doing under life sciences, which is really the crux of your question.

I want to reinforce that what we do is take the technology and disseminate it to those industries and say, "Okay. What do you want to do with it?" At the same time, any of those industries are involved, whether it be in Houston at the Johnson Space Center or with us, looking for those technologies and how to commercialize them.

This goes back to the value of the space policy framework, saying that this is a key outcome or area of action that we want to achieve and facilitate Canadian companies to get a competitive edge in these areas.

Senator Dallaire: In these endeavours, what about leap-ahead pure research of what might be done? Do you have a pot specifically dedicated just to throw out there and try to see what is coming out?

Gen. Natynczyk: Yes, and that is called the Space Technologies Development Program. Again, part of the Honourable David Emerson report recommended increasing it, and government decided to increase it. It is currently about \$10 million and growing to \$20 million, specifically for those high-risk technology innovations.

Senator Segal: I will ask the general's advice in his present role to this very simple question: In your prior military role, you had knowledge of our national security issues and challenges, including our relationship with U.S. intelligence, United States Space Command and NORAD, such as they were, and you understood how that was impacted by the existing policy with

activités minières, les activités des pompiers et des militaires, les exosquelettes, les micros servos, les microclimats et toutes sortes de choses, pour l'adapter à des plateformes d'armes beaucoup plus efficaces.

Ce genre de produits existe-t-il et participez-vous à des recherches dans la technologie du futur, générées par vous ou par d'autres parties que vous encouragez? Je ne parle pas ici d'engin supra lumineuse, bien que j'aimerais bien en voir.

Gén Natynczyk : Je ne sais pas si vous voudriez vraiment savoir comment on a envoyé la guitare dans l'espace. Je peux vous revenir avec une réponse écrite si vous le voulez.

Le sénateur Dallaire : Non, ce n'est pas nécessaire.

Gén Natynczyk : Ceci nous ramène à la commercialisation. Nous essayons de dégager les leçons apprises de la Station spatiale internationale et d'utiliser ces informations pour l'industrie canadienne, pour qu'on puisse utiliser les technologies dans divers domaines.

Je suis très heureux d'apprendre que la combinaison Astroskin, qui permet de surveiller les systèmes du corps, a pu être utilisée durant des expéditions en Antarctique. Un de nos grands astronautes, David Saint-Jacques a participé au contrôle de ces activités. On pourrait vous communiquer les détails de différents projets que nous avons entrepris dans le domaine des sciences de la vie, sur lesquelles portait votre question.

Je tiens à souligner que nous donnons accès à ces technologies à l'industrie et nous lui demandons ce qu'elle souhaite en faire. Parallèlement, les différentes industries participent à ces efforts, que ce soit au Centre spatial Johnson à Houston ou avec nous, et essayent de trouver ces technologies et de les commercialiser.

Ceci me ramène à l'importance du cadre de la politique spatiale. Nous pouvons indiquer quels sont les résultats clés ou les domaines d'action que nous recherchons et permettre aux entreprises canadiennes de développer un avantage concurrentiel dans ces domaines.

Le sénateur Dallaire : Dans ces efforts, qu'en est-il de la recherche pure dans les technologies du futur? Avez-vous des fonds à attribuer spécifiquement à des projets pour voir ce qui pourrait être créé?

Gén Natynczyk : Oui, on a le Programme de développement des technologies spatiales. Dans son rapport, l'honorable David Emerson recommandait d'en augmenter le financement, ce qu'a accepté le gouvernement. Financé actuellement à hauteur de 10 millions de dollars, le budget passera à 20 millions de dollars, précisément pour les innovations de technologie à risque élevé.

Le sénateur Segal : J'aimerais avoir l'avis du général sur une question très simple. Lorsque vous étiez militaire, vous aviez connaissance des questions et défis liés à notre sécurité nationale, y compris de notre relation avec les services de renseignements des États-Unis, avec le United States Space Command et avec NORAD, et vous compreniez comment la politique de défense

respect to missile defence. You understood all that, some of which you could share with us, some of which you would not have been able to for reasons that relate to national security, which I respect.

In your civilian role, you have a different perspective. You have partners who have an interest in national security. Can you, yes or no, assure this committee, and through us the country, that the flow of information on a real-time basis between what your people are doing, what did happen in the Department of National Defence, and American colleagues is sufficient to ensure the optimum protection of our national security?

Gen. Natynczyk: I would say yes to that question.

Senator Day: I am trying to understand the relationship between Defence research and development and the Canadian Space Agency. If a government-level policy decision was made that Canada would start participating in the missile defence — and there is a lot of research and development that is going on — would you say, “Well, with our mandate, as we only look at peace in space, we’ll have to give that to somebody else?”

Would it go to Defence research and development?

Gen. Natynczyk: I would say, again, that it goes to the departments that are responsible. The Space Agency has a mandate that is focused on civil space and safety. Because your question is really along security lines, my expectation is that it’s a mandate that would not be given to the Space Agency.

Senator Day: Thank you. That’s it.

The Chair: I would like to take the prerogative of the chair here and ask a question going back to Polarsat since I’m one of the senators from the North. Senator Segal did ask a number of questions, which you responded to, but I would like to ask a question with respect to the call that’s been put out by the CSA. When do you expect a decision to be made with respect to the actual decision to go ahead with Polarsat?

Gen. Natynczyk: Mr. Chair, thanks for the question. My understanding is that Defence has the lead on this issue, supported by Environment Canada, supported by the Space Agency. Last fall, Public Works, also a partner in this endeavour, put out a request for information. My understanding is that about 21 companies have responded to that request for information and that it is a team of all those entities doing an evaluation of those requests for information led by Public Works. I’m not sure of the date that they are going to go out with it.

Mr. Brûlé: Without being able to go into the details, we can say that there was a lot of interest out there concerning this request for information, and a lot of novel ideas are being proposed. So the actual analysis is ongoing, and we have an interdepartmental team looking at the details. They are finalizing their report. Very

antimissile influait sur ces relations. Vous compreniez tout cela et vous pouviez, si j’ai bien compris, en communiquer certains éléments, mais pas d’autres pour des motifs de sécurité nationale.

En tant que civil, votre point de vue est différent. Vous avez des partenaires qu’intéresse la sécurité nationale. Pouvez-vous, en répondant par oui ou par non, garantir au comité, et donc à tout le pays, que le flux d’information qui a lieu en temps réel entre ce que vous et votre personnel faites, ce qui s’est passé au ministère de la Défense nationale, et nos collègues américains est suffisant pour assurer au mieux notre sécurité nationale?

Gén Natynczyk : Je répondrai oui à la question.

Le sénateur Day : J’essaie de comprendre la relation qui existe entre la recherche et le développement qui se font pour la défense et l’Agence spatiale canadienne. Si le gouvernement décidait de participer à la défense antimissile — et on fait actuellement beaucoup de recherche et de développement dans ce domaine — diriez-vous que, compte tenu de votre mandat qui concerne exclusivement la paix dans l’espace, il faudrait confier la tâche à un autre organisme. »

Est-ce que ce serait les services de recherche et de développement pour la défense qui s’en occuperaient?

Gén Natynczyk : Je dirais encore une fois que le mandat serait confié aux ministères concernés. Le mandat de l’Agence spatiale est axé sur l’espace et la sécurité civils. Parce que votre question a trait plutôt à la sécurité nationale, je m’attendrais à ce que le mandat ne soit pas accordé à l’Agence spatiale.

Le sénateur Day : Merci. C’est tout.

Le président : Je voudrais profiter de la prerogative de la présidence et poser une question qui nous ramène à Polarsat, vu que je suis un des sénateurs du Grand Nord. Le sénateur Segal a posé plusieurs questions auxquelles vous avez répondu, mais moi j’aimerais poser une question par rapport à l’appel qui a été lancé par l’Agence spatiale canadienne. À votre avis, quand est-ce qu’une décision sera prise par rapport à la décision de poursuivre le dossier de Polarsat?

Gén Natynczyk : Merci de la question, monsieur le président. Je crois comprendre que c’est la Défense qui en est responsable et qu’elle est appuyée en cela par Environnement Canada et par l’Agence spatiale. Travaux publics, qui est également partenaire du projet, a lancé une demande de renseignements l’automne dernier. Je crois comprendre qu’à peu près 21 entreprises ont répondu à la demande de renseignements et qu’une équipe les représentant est en train d’évaluer toutes les demandes de renseignements émises par Travaux publics. Je ne connais pas la date à laquelle ce sera terminé.

M. Brûlé : Je ne peux pas entrer dans les détails, mais je peux vous dire que la demande de renseignements a suscité beaucoup d’intérêt, et beaucoup d’idées novatrices ont été proposées. Les analyses se poursuivent donc, et nous avons une équipe interministérielle en place qui évalue les détails et met la

soon, within the government, there will be a process for looking at their recommendations and moving forward with the program.

The Chair: Just to conclude this — and this would be a yes or no now that I've learned from Senator Segal — we can expect a decision sometime in the year?

Gen. Natynczyk: This is a request for information, so I think that what will occur this year is a basically a report on these novel ideas that have come out. There is not yet a request for a proposal.

The Chair: So we're saying next year, maybe.

Colleague, it's 4:30, and we have another panel coming forward. I would like to thank our witnesses for coming here today. It has been very informative. It sounds, general, like you have not retired. You just have the best job in the country based on the way you've described it in the last hour. We appreciate your taking it on and taking it on with the enthusiasm that you had when you were with the Armed Forces. Thank you for coming.

For our fourth panel today, we will continue our examination of the Canada Border Services Agency. Colleagues, on December 12, 2013, the Senate adopted the following study reference:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 after the tabling of the final report.

We are pleased to have with us, on the final panel of the day, someone who is no stranger to our committee, Ms. Chantal Bernier, the Privacy Commissioner of Canada. Accompanying her is Mr. Christopher Prince, Strategic Policy Analyst.

Welcome back to the committee. Allow me to say that we were very impressed by your recent appearance before us, and we look forward to your comments today. I understand you have an opening statement. We have one hour for the panel. Please begin.

[Translation]

Chantal Bernier, Acting Privacy Commissioner, Office of the Privacy Commissioner of Canada: Good evening, Mr. Chair and members of the committee and thank you for your invitation.

dernière main à son rapport. Très bientôt, un processus sera mis en place au sein du gouvernement pour évaluer les recommandations et donner suite au programme.

Le président : Simplement pour conclure là-dessus — et j'aimerais une réponse par oui ou par non, maintenant que j'ai appris la leçon du sénateur Segal —, pouvons-nous nous attendre à une décision cette année?

Gén. Natynczyk : Il s'agit d'un appel d'intérêt et c'est pourquoi selon moi, on produira cette année un rapport sur les idées novatrices qui sont ressorties. Il n'y a pas encore de demande de proposition.

Le président : Alors peut-être l'année prochaine.

Cher collègue, il est 16 h 30, et nous devons entendre un autre groupe. Je tiens à remercier les témoins d'être venus. La séance a été très instructive. Général, on dirait bien que vous n'avez pas pris votre retraite. Selon la description que vous en avez faite cette dernière heure, vous semblez occuper le meilleur poste qui soit au pays. Nous vous remercions d'assumer ces fonctions avec le même enthousiasme qu'à l'époque où vous étiez dans les forces armées. Je vous remercie d'être venu.

Avec notre quatrième groupe de témoins, nous allons poursuivre l'étude de l'Agence des services frontaliers du Canada. Chers collègues, le 12 décembre 2013, le Sénat adoptait l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles; et

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Pour la dernière partie de la séance d'aujourd'hui, c'est avec plaisir que nous accueillons une habituée du comité, Mme Chantal Bernier, commissaire à la protection de la vie privée. Elle est accompagnée de M. Christopher Prince, analyste en politique stratégique.

Je vous souhaite de nouveau la bienvenue au comité. Permettez-moi de dire que votre récent témoignage devant le comité nous a fortement impressionnés, et que nous attendons vos remarques d'aujourd'hui avec grand intérêt. Je sais que vous avez une déclaration liminaire. Nous disposons d'une heure. Vous avez la parole.

[Français]

Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée, Commissariat à la protection de la vie privée du Canada : Bonsoir. Monsieur le président, membres du comité, merci

Joining me today is Christopher Prince, our policy lead on the border file.

Let me begin by saying your study is timely. As you have heard from previous witnesses, the changes underway in border security are vast and their privacy implications far-reaching.

In my time today, I will focus specifically on the data protection and sharing challenges — as these aspects implicate privacy rights of Canadians and non-Canadians alike.

[English]

As this committee is well aware, the 2011 Beyond the Border declaration and the 2012 perimeter security work plan have a great many moving parts, each progressing on separate tracks. Bearing this in mind, the governments of both Canada and the U.S. had the foresight to acknowledge and codify privacy as a major concern from the outset. That is why the two governments established 12 joint privacy principles to be observed as each perimeter security initiative is developed. Among other things, these principles seek to require that organizations limit use and disclosure of personal information, ensure the public is fully informed and verify that information collected and shared is up to date and accurate.

We welcome these principles. However, we have expressed some concerns with the shape of substantive protections accorded under these principles. For example, we had hoped greater control would have been exerted to restrict onward transfer of data to third countries. Ideally, a legal right for the originating country to refuse transfer of personal information would have been an important failsafe.

For our part, over the past three years, we have expended considerable effort examining privacy risks connected with border security. In our communications with CBSA and other agencies, we have flagged concerns touching on the widening scope of sensitive personal information being collected, the expanding uses and sharing of this information with authorities, the need for clear complaint and redress mechanisms and retention periods for sensitive personal information that would have to be justified.

[Translation]

Ultimately, choices at the program level of departments only go so far. And this is why in January we also recommended legal reform in our special report to Parliament, *Checks and Controls*.

beaucoup pour cette invitation. Je suis accompagnée de M. Christopher Prince, analyste des questions liées aux dossiers frontaliers.

Permettez-moi de vous dire d'emblée que votre étude tombe pile. Comme l'ont fait valoir d'autres témoins, les changements en cours sur le plan de la sécurité frontalière sont vastes et leurs répercussions sur la protection de la vie privée sont considérables.

Aujourd'hui, je parlerai en particulier des défis concernant la protection et l'échange des données, puisque ce sujet touche le droit à la vie privée des Canadiens et des non-Canadiens.

[Traduction]

Comme le comité le sait très bien, la déclaration Par-delà la frontière de 2011 et le plan de travail sur la sécurité du périmètre de 2012 comportent de nombreux éléments mobiles, progressant chacun dans des différentes voies. Dans ces conditions, les gouvernements du Canada et des États-Unis ont eu la prévoyance de reconnaître et de codifier la protection de la vie privée, qui constituait d'emblée une préoccupation majeure pour eux. Ils ont donc établi 12 principes conjoints de protection des renseignements personnels qui doivent être observés au moment d'élaborer chacune des initiatives concernant la sécurité du périmètre. Ces principes visent entre autres à exiger que les organismes limitent l'utilisation et la communication des renseignements personnels, veillent à ce que le public soit pleinement informé et vérifient que les renseignements recueillis et échangés sont à jour et exacts.

Nous accueillons favorablement ces principes. Nous avons toutefois émis certaines réserves quant à la teneur des protections fondamentales accordées en vertu de ces principes. Par exemple, nous espérons qu'un plus grand contrôle serait exercé pour restreindre le transfert de données vers des pays tiers. Idéalement, un droit légal pour le pays d'origine de refuser le transfert de renseignements personnels aurait constitué une mesure de sécurité idéale.

Pour notre part, nous avons, au cours des trois dernières années, déployé des efforts considérables pour examiner les risques pour la vie privée liés à la sécurité frontalière. Dans nos communications avec l'ASFC et d'autres organismes, nous avons signalé des préoccupations concernant la portée grandissante des renseignements personnels de nature délicate qui sont recueillis, l'utilisation et l'échange accrus de ces renseignements par les autorités, l'absence de mécanismes clairs de plaintes et recours et les périodes de conservation des renseignements personnels de nature délicate qui devraient être justifiées.

[Français]

En fin de compte, les choix sont limités en ce qui concerne les programmes des ministères. C'est la raison pour laquelle nous avons également recommandé, en janvier, une réforme juridique dans notre rapport spécial au Parlement, intitulé *Mesures de vérification et de contrôle*.

To offer adequate protection in a modern information-sharing environment, Canada needs a modernized federal Privacy Act, so that departments clearly demonstrate the necessity for collecting personal information, Privacy Impact Assessments are required prior to implementing new programs, and finally, provisions for exchange of personal information with foreign authorities are tightened.

This last point is particularly significant to your current study; simply put, federal agencies must exercise great care in sharing personal information with foreign counterparts. They also must ensure the veracity of any such information.

Finally, we firmly believe agreements and rules for cooperation between domestic and foreign agencies must be as clear as possible beforehand and where practical put in writing.

In closing now, each issue I have raised reflects the scope and reach of significant changes to Canada's border security policy and they will be important for this committee to consider.

Thank you and I look forward to your questions.

[English]

The Chair: Thank you very much. It was a very brief but very informative position that you've put forward. I will lead off with one question: In your presentation, in your third last paragraph you state this last point is particularly significant to your current study. Simply put, federal agencies must exercise great care in sharing personal information with foreign counterparts. You also say you firmly believe agreements and rules for cooperation between domestic and foreign agencies must be as clear as possible beforehand and, where practical, put in writing.

That is fairly clear, concise and to the point. I would ask you, in respect to your discussions with the various departments involved and specifically the CBSA, how has this particular recommendation been met by them, and are they making any changes in that direction?

Ms. Bernier: At the moment, we have approached the Beyond the Border security initiatives by ourselves coordinating our review. We have, for example, 15 privacy impact assessments before us, 11 on which we have already made recommendations. To answer your question about how we are working with CBSA on that, first of all, we have regular meetings with them in addition to specific meetings on the various initiatives that are the object of a privacy impact assessment, and within each of these

Afin d'offrir une protection adéquate dans un environnement moderne d'échange de renseignements, le Canada doit actualiser sa Loi sur la protection des renseignements personnels de sorte que les ministères puissent démontrer clairement que la collecte des renseignements personnels est nécessaire; que des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée soient requises avant la mise en œuvre de nouveaux programmes et, j'ajouterais, en temps opportun, pour que nous puissions dûment les réviser; et enfin, que les dispositions régissant l'échange de renseignements personnels avec des autorités étrangères soient renforcées.

Ce dernier point est particulièrement important dans le cadre de votre étude actuelle; autrement dit, les organismes fédéraux doivent faire preuve de grande prudence lorsqu'ils échangent des renseignements personnels avec des homologues étrangers. Ils doivent également s'assurer que la véracité de ces renseignements est éprouvée.

Enfin, nous sommes persuadés que les ententes et les règles de coopération entre les organismes nationaux et étrangers doivent être aussi claires que possible au préalable et mises par écrit, s'il y a lieu.

En terminant, chaque point que j'ai soulevé reflète la portée et l'étendue des grands changements apportés aux politiques du Canada en matière de sécurité frontalière, et il sera important que le comité les étudie.

Je vous remercie, et je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup. Vous avez exposé votre position de manière très brève mais très instructive. Je vais poser la première question : dans votre exposé, au troisième paragraphe de la fin, vous soulevez un point particulièrement pertinent à notre étude, à savoir que les organismes fédéraux doivent faire preuve de grande prudence lorsqu'ils échangent des renseignements personnels avec des homologues étrangers. Vous dites également être persuadée que les ententes et les règles de coopération entre les organismes nationaux et étrangers doivent d'emblée être aussi claires que possible et mises par écrit s'il y a lieu.

C'est plutôt net, clair et précis. J'aimerais savoir, compte tenu de vos discussions avec les divers ministères concernés, et plus précisément avec l'ASFC, comment cette recommandation particulière a-t-elle été reçue et est-ce qu'on apporte des changements pour s'y arrimer?

Mme Bernier : Pour l'instant, l'approche que nous avons adoptée relativement à l'initiative Par-delà la frontière a été de coordonner notre propre examen. Par exemple, nous sommes saisis de 15 évaluations des facteurs relatifs à la vie privée, et nous avons déjà formulé des recommandations au sujet de 11 d'entre elles. Pour répondre à votre question au sujet de notre travail avec l'ASFC, je dirais d'abord que nous tenons régulièrement des réunions avec l'agence, en plus des réunions extraordinaires

initiatives the privacy impact assessment that we review is the framework for us to address, among other things, how information will be shared.

The Chair: Has it been positive?

Ms. Bernier: It has been positive. For example, we have made recommendations on redress mechanisms that have been heard. We have made recommendations on retention periods that have led to a reduction of the retention periods. We are generally satisfied in relation to improvements that CBSA has made in their frequency to contact us and in the advance notice we get. Definitely, we have seen progress in that regard.

[Translation]

Senator Dallaire: You painted different pictures for us in your remarks than you did the last time you appeared before the committee; you were certainly not as optimistic then. I see you as the office responsible for preserving our individual freedoms; that means not just our privacy but also our freedoms within society. These apply when we cross borders and they guarantee our security when others cross our border.

That said, I am still not convinced that, in this complex era of information sharing, rapid changes and concerns about security, your office has the basic power to impose methods; you recommend but you do not impose. How can these things be imposed? It seems to me that the system is evolving every which way and that our individual freedoms are increasingly under threat.

Ms. Bernier: I quite agree with you on a number of points. First, you portray the right to privacy as a fundamental freedom and you are right. That is where fundamental freedoms are preserved. You also rightly express a frustration that I share: it is true that we can only make recommendations. So how can we be as effective as possible? To begin with, it was on our own initiative that we prepared the special report presented on January 28. We wanted to contribute as much as possible to informing the debate on these issues where this genuine transformation is underway.

We can no longer talk about privacy protection in this era of cybersurveillance the way we did before. We are trying to have a greater impact by taking initiatives of this type, by informing Canadians by taking this opportunity to come and inform you and give you the information you need to have oversight where these issues are concerned.

consacrées aux diverses initiatives qui font l'objet d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, et que dans le cas de chacune de ces initiatives, l'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée que nous examinons est le cadre dont nous nous servons pour, entre autres, voir comment les renseignements seront échangés.

Le président : Les résultats sont-ils positifs?

Mme Bernier : Oui. Nous avons notamment formulé des recommandations au sujet des mécanismes de réparation dont l'agence a tenu compte. Nous avons formulé des recommandations au sujet des périodes de conservation des renseignements personnels qui ont entraîné une réduction de la période de conservations. Nous sommes généralement satisfaits du progrès de nos relations avec l'ASFC qui nous contacte maintenant plus fréquemment, et nous donne de meilleurs préavis. Nous constatons un réel progrès.

[Français]

Le sénateur Dallaire : Vous nous parlez d'un scénario différent de celui qui a été évoqué la dernière fois que vous avez comparu devant le comité; vous n'aviez certainement pas fait preuve de ce même optimisme. Vous agissez, selon moi, à titre d'entité responsable d'assurer nos libertés individuelles; il ne s'agit pas seulement de notre vie privée, mais de nos libertés dans l'ensemble de la société. Cela inclut le fait de traverser les frontières et la garantie de notre sécurité lorsque d'autres traversent notre frontière.

Toutefois, je ne suis pas convaincu que, dans cette ère complexe où l'on parle de transfert d'information, de vitesse de changement et de souci de la sécurité, vous êtes l'entité ayant le pouvoir fondamental d'imposer des méthodes; vous recommandez, mais vous ne pouvez imposer. Comment faire pour imposer? Selon moi, le système va dans toutes les directions et nos libertés individuelles sont de plus en plus menacées.

Mme Bernier : Je suis tout à fait d'accord avec vous sur plusieurs points. Premièrement, vous présentez le droit à la vie privée comme étant le vecteur des libertés fondamentales et vous avez raison. C'est l'espace qui préserve les libertés fondamentales. Vous avez également raison en exprimant une frustration que je partage, c'est-à-dire que nous ne pouvons faire que des recommandations; c'est exact. Comment fait-on, donc, pour être aussi efficace que possible? Tout d'abord, en ce qui concerne le rapport spécial présenté le 28 janvier dernier, il s'agissait de notre initiative. C'était une tentative de contribuer, dans la mesure du possible, à informer le débat sur ces questions qui vivent véritablement une transformation.

On ne peut plus parler de la protection de la vie privée à l'ère de la cybersurveillance comme on en parlait auparavant. Nous tentons de renforcer notre intervention en prenant des initiatives de ce genre, en informant les Canadiens, en saisissant l'occasion de venir vous informer, en vous donnant l'information nécessaire pour que vous ayez un droit de regard.

In our January 28 report, as you know, we recommended that Parliament hold a specific debate on the need to protect fundamental freedoms in the era of Internet surveillance and how to go about that. It is true that our power is limited to making recommendations with respect to privacy impact assessments. However, through the involvement of Parliament and Canadians, we are able to exercise influence that often leads to our recommendations being implemented.

Senator Dallaire: The government increasingly delegates certain responsibilities to contractors that used to be carried out by departments. That makes it easier for you to target problems. If contractors do not comply with needs, who is responsible? The contractor or the minister? We are talking here about important personal information such as visas, and this relates to our study. How can you be sure that these contractors will properly apply the rules?

Ms. Bernier: This is one of the concerns that we expressed. The simple fact of calling on a contractor adds complexity to the protection of personal information. According to a Treasury Board of Canada directive, all government contractors are subject to the Personal Information Protection and Electronic Documents Act. They are subject to the same level of protection, to the same obligation to protect as the departments that award the contract.

That having been said, when services are decentralized, to the extent that we deal with subcontractors, a level of complexity is added to the governance structure for the protection of personal information, and this complexity must be taken into account in the creation of a governance framework that properly protects personal information in that relationship.

Senator Dallaire: We could be one among many other clients of this subcontractor who could divulge information.

Ms. Bernier: Exactly. That is one of the precautions that must be taken. If there is a subcontractor, the government must ensure that its contractors, its organizations and its private agencies have all the necessary measures to protect personal information at the same level that is imposed on the department.

Senator Dallaire: To the lowest bidder.

[English]

Senator Segal: I'd like to make a very short comment and get your reflection on it. The comment is not necessarily a view with which I agree but it's one that I've heard.

The paranoia around keeping bad people out and the protective guardian mindset of the hard-working people in the CBSA produce on occasion, perhaps more frequently than we would like to see, a notion where the privacy of someone arriving

Vous vous rappellerez que, dans notre rapport du 28 janvier dernier, nous avons recommandé que le Parlement s'engage dans un débat très encadré sur la nécessité et la façon de protéger les libertés fondamentales à l'ère de la cybersurveillance. Il est vrai que notre pouvoir se limite à des recommandations en ce qui a trait à la révision des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée. Cependant, avec l'engagement du Parlement et des Canadiens, nous arrivons à exercer une influence qui mène souvent à la mise en œuvre de nos recommandations.

Le sénateur Dallaire : De plus en plus, le gouvernement fait appel à des contractants pour s'acquitter de certaines responsabilités qui, auparavant, appartenaient aux ministères. Donc, les cibles sont plus faciles à atteindre pour vous. Si le contractant ne répond pas aux besoins, qui est responsable? Le contractant ou le ministre? On parle ici d'informations personnelles d'envergure, comme des visas, et cela concerne l'objet de notre étude. Comment pouvez-vous vous assurer que la sélection et l'application des règlements seront bien établies par ces contractants?

Mme Bernier : Il s'agit de l'une des préoccupations que nous avons exprimées. Le simple fait de faire appel à un contractant complexifie la protection des renseignements personnels. Selon une directive du Conseil du Trésor du Canada, tous les contractants du gouvernement sont soumis à la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils sont soumis au même niveau de protection, aux mêmes obligations de protection que les ministères qui leur donnent un contrat.

Ceci étant dit, dès que l'on décentralise les services, en ce sens que l'on transige avec un sous-traitant, on ajoute une complexité à la structure de gouvernance de la protection des renseignements personnels, et cette complexité doit être prise en compte dans l'élaboration d'un cadre de gouvernance qui protège efficacement les renseignements personnels dans cette relation.

Le sénateur Dallaire : On peut être un parmi d'autres clients de ce sous-traitant à dévoiler l'information.

Mme Bernier : Tout à fait. C'est l'une des précautions qu'il faudrait prendre. S'il y a un sous-traitant, le gouvernement doit s'assurer que ses contractants, ses organismes et ses agences privées aient toutes les mesures nécessaires pour protéger les renseignements personnels au même niveau que celui qui est imposé au ministère.

Le sénateur Dallaire : Au plus bas soumissionnaire.

[Traduction]

Le sénateur Segal : J'aimerais vous faire part d'un bref commentaire et savoir ce que vous en pensez. Ce commentaire ne correspond pas nécessairement à mon opinion personnelle, mais c'est quelque chose que j'ai entendu.

Le fait de vouloir à tout prix empêcher les méchants d'entrer au pays, et la mentalité surprotectrice des vaillants employés de l'ASFC peuvent mener parfois, peut-être plus souvent qu'il ne serait souhaitable, à des situations où la vie privée des personnes

in Canada, the right to be presumed innocent, their right to have their basic information protected, the nature of the officer deciding that he or she has more discretion in the particular secondary interrogation that takes place than might be provided for under the Charter of Rights and Freedoms — these incidents are on the increase, producing a kind jagged edge to what has been, in fact, a country that has a long history of receiving many new arrivals and that has been built through the generosity of that history.

I put this to you and to your colleague: Would you view that as a fair statement of where we are today as an arch? Is it unfair? Is it unreflective? I would be interested in your judgment on that.

Ms. Bernier: I don't have statistics at all as to whether CBSA is applying its laws differently now, but I certainly would agree that the tension between security and privacy has heightened in the past few years.

What I answer to that in relation to how to apply privacy at the border is that the right to privacy is fundamental, whether you are at the border or at home. However, the legitimacy of privacy intrusion being determined by external factors in relation to the need, for example, to intrude upon privacy, in relation to the effectiveness of the intrusion in relation to that need, that public safety objective, the proportionality of the intrusion with the objective and the absence of an alternative, all this will apply differently according to circumstances. So one person who goes to the border has, by law — in Canada it has been stated in case law — a reduced expectation of privacy, but the same right to privacy in the sense that any intrusion upon that privacy must be justified according to the same test of legitimacy that I have just spelled out.

Senator Segal: You say you do not have statistics. If the Privacy Commissioner does not have statistics, to whom can Canadians look who might have statistics, so that the Privacy Commissioner can render a judgment on these issues in defence of the privacy of our citizens?

Ms. Bernier: My answer reflected the fact that there may be privacy intrusions at the border that are never reported, for example, by people who are taken aside for a secondary search that may not be warranted and they wouldn't know to exercise any redress — that I don't know. What we have as statistics at the Office of the Privacy Commissioner of Canada is the number of investigations we have.

There are some that we publish every year. We have our statistics in relation to CBSA. Those are those statistics about the people who have chosen to complain to us.

Senator Segal: What is the trend line of those?

Ms. Bernier: I would not be able to tell you the trend line right now, but I'd be happy to get back to you on that to see how it is playing out.

arrivant au Canada, le droit à la présomption d'innocence, le droit à la protection de leurs renseignements personnels, la personnalité de l'agent qui détermine si il ou elle jouit de plus de pouvoirs discrétionnaires lors du deuxième interrogatoire plus précisément, plus de pouvoirs discrétionnaires que ceux prévus par la Charte des droits et libertés... Ces incidents sont à la hausse, ce qui viendrait en quelque sorte assombrir l'histoire d'un pays qui a toujours accueilli de nombreux nouveaux arrivants, qui s'est construit grâce à la générosité même de ces derniers.

Ma question s'adresse à vous et à votre collègue. Ma description correspond-elle à la situation actuelle? Est-elle injuste? Est-elle inexacte? J'aimerais bien savoir ce que vous en pensez.

Mme Bernier : Je n'ai pas de données me permettant de savoir si l'AFSC applique maintenant ses lois différemment, mais une chose est certaine, la tension entre la sécurité et la protection des renseignements personnels s'est accrue ces dernières années.

Je vous dirais que le droit à la vie privée, que ce soit à la frontière ou chez soi, est fondamental. Par contre, la légitimité de l'intrusion dans la vie privée est déterminée par des facteurs externes. Ainsi, le besoin de violer la vie privée doit être pesé contre l'efficacité d'une telle intrusion par rapport à un objectif de sécurité publique. Il faut aussi penser à la proportionnalité d'une telle intrusion avec un tel objectif et de l'absence d'une solution de rechange. Tous ces éléments s'appliquent différemment selon les circonstances. Quand une personne se présente à la frontière elle a, selon la loi — et au Canada ça fait partie de la jurisprudence — une attente réduite de protection de la vie privée, mais le même droit à la vie privée demeure, c'est-à-dire que toute intrusion dans la vie privée doit être justifiée en utilisant le même test de légitimité que je viens de vous décrire.

Le sénateur Segal : Vous dites que vous n'avez pas de statistiques. Si la commissaire à la protection de la vie privée n'a pas ces statistiques, vers qui les Canadiens peuvent-ils se tourner pour obtenir ces statistiques, afin de permettre à la commissaire de rendre sa décision sur ces questions en défense du droit à la vie privée de nos citoyens?

Mme Bernier : Comme je l'ai dit, il se peut qu'il y ait, à la frontière, des atteintes à la vie privée qui ne sont jamais signalées. Par exemple, par des personnes qui sont amenées à l'écart pour une recherche secondaire qui pourrait ne pas être autorisée, et ces personnes ne sauraient pas qu'elles ont des recours. Je n'en sais pas plus. Ce que nous avons comme statistiques au Bureau de la commissaire à la protection de la vie privée du Canada, c'est le nombre d'enquêtes en cours.

Nous publions certaines enquêtes tous les ans. Nous avons aussi nos statistiques en ce qui a trait à l'ASFC. Ce sont des statistiques provenant de gens qui ont déposé des plaintes.

Le sénateur Segal : Et quelle est la tendance?

Mme Bernier : Je ne saurais vous dire quelle est la tendance, mais je serais très heureuse de vous en dire plus quand j'en observerai une.

Senator Mitchell: Thank you for being with us, Ms. Bernier.

I'm quite struck by two statements in your opening comments in the context of the relationship between Canada and the U.S. in the sharing of information, and they were quite startling, and I would assume you meant them to be. I am quoting you: "For example, we had hoped greater control would have been exerted to restrict onward transfer of data to third countries." Then you go on to say, "Ideally, a legal right for the originating country to refuse transfer of personal information would have been an important failsafe."

In the context of a case that may not have been reported properly where the woman who had a 911 call for an alleged suicide and eventually couldn't get into the U.S., can you elaborate on these two statements? This is startling to me.

Ms. Bernier: You are honing in on perhaps my biggest concern.

First, I will address the issue in the investigation in the case that you are talking about. I will say no more than the fact that we are currently investigating. I can't tell you any more, but we will make the findings public. You will have our full results in that regard. It is complex, because being federal jurisdiction, there is a web of agencies involved, so it will take a few months, but we are investigating.

By the way, I should say that I have full respect for our negotiators, who negotiated with the U.S. and obtained the best they could, so I'm not blaming them at all. However, when we saw the list of 12 joint principles, my biggest disappointment was that one. I would have liked Canada to have retained sovereignty on the personal information that it holds. I would have liked Canada to have been enabled to impede the U.S. from sharing personal information with a third country if Canada felt that that third country had, as MP O'Connor said in his commission of inquiry, "dubious human rights records."

Senator Mitchell: So the real implication is that we could refuse to give information to the United States, but we can't then restrict them from giving that information to a third country. It is as easy as that. But what would drive us to give information to the United States that they might be inclined to share?

Ms. Bernier: What is being worked on is an integration of personal information. The two countries will integrate in relation to immigration controls, law enforcement and national security protection. Inherent to that is the sharing of personal information.

I would have liked there to have been a provision whereby Canada could have impeded the U.S. from sharing that information to which they have access, because that is the

Le sénateur Mitchell : Merci d'être parmi nous, madame Bernier.

J'ai été frappé par deux affirmations que vous avez faites dans votre discours au sujet de la relation canado-américaine et l'échange de renseignements. Elles étaient tout à fait étonnantes, et je me doute bien que c'était voulu de votre part. Je vous cite : « Par exemple, nous avions espoir qu'il y aurait un contrôle plus serré pour limiter le transfert des données à des pays tiers. » Vous dites par la suite : « Idéalement, on aurait accordé au pays d'origine le droit juridique de refuser que des renseignements personnels soient retransmis. Ça aurait été un garde-fou important. »

À la lumière du cas de cette femme qui a composé le 911 pour signaler un supposé suicide et qui s'est vu refuser par la suite l'entrée aux États-Unis, je vous demanderais d'élaborer sur ces deux affirmations. Ça me surprend, tout ça.

Mme Bernier : Vous avez mis le doigt sur ma plus grande inquiétude.

D'abord, je vais discuter du dossier que vous avez tout juste soulevé. Je vous dirais simplement que nous sommes en train d'enquêter. Je ne peux vous en dire plus, mais sachez que nous allons publier nos conclusions. Vous aurez une divulgation complète à cet égard. Le dossier est complexe, car il est de compétence fédérale et il y a tout un réseau d'agences concernées, alors tout cela va prendre quelques mois, mais nous enquêtons.

En passant, je devrais dire que je n'ai que du respect pour nos négociateurs, qui ont négocié avec les États-Unis du mieux qu'ils pouvaient. Je ne leur en veux pas. Par contre, quand nous avons vu la liste des 12 principes conjoints, j'ai été le plus grandement déçu par celui-là. J'aurais bien aimé que le Canada retienne la souveraineté sur les renseignements personnels qui lui appartiennent. J'aurais aimé que le Canada soit en mesure de faire obstacle aux États-Unis afin qu'ils n'échangent pas des renseignements personnels avec un pays tiers si le Canada pensait que, comme l'a dit le député O'Connor dans sa commission d'enquête et je cite : si ce pays tiers a « un bilan douteux en matière des droits de la personne. »

Le sénateur Mitchell : En termes concrets donc, nous pourrions refuser de remettre cette information aux États-Unis, mais on ne peut les empêcher de remettre ces mêmes renseignements à un pays tiers. C'est aussi simple que ça. Mais qu'est-ce qui nous amènerait à remettre aux États-Unis des renseignements qu'ils voudraient partager?

Mme Bernier : On travaille actuellement sur l'intégration des renseignements personnels. Nos deux pays vont procéder à l'intégration de nos contrôles d'immigration, des services policiers et de la protection de la sécurité nationale. Au cœur de tout cela, il y a l'échange des renseignements personnels.

J'aurais bien aimé avoir une disposition qui aurait permis au Canada d'empêcher les Américains de partager les renseignements qui leur sont accessibles, puisque c'est le but même du périmètre de sécurité que d'empêcher les États-Unis de transférer ces

purpose of the security perimeter — that we could have impeded the U.S. from transferring that to a third country. Unfortunately, that is not part of the joint privacy principles.

Senator Mitchell: Would it be possible for me to ask one quick question?

The Chair: Very quick.

Senator Mitchell: Has any action been taken right now to write legislation that would cover the issues you have specified under your call-for-reform section?

Ms. Bernier: These are reflected more in privacy impact assessments. The 12 privacy principles are non-binding. The other concerns you have heard about we make through our privacy impact assessment; it is through programs.

Senator Mitchell: So this legislation is not being put into place just yet?

Ms. Bernier: No. For example, all the issues that you have — the widening scope of sensitive personal information being collected — those are all concerns that we expressed in the development of the initiatives.

The Chair: I have a little latitude here and I do want to keep things structured, so I will keep everyone to two questions, if I could.

Senator Mitchell: My preamble was so short I thought I had earned another question.

Senator Wells: Thank you, Ms. Bernier. Welcome back.

I want to follow up on Senator Mitchell's line of questioning with respect to the land-based Canada-United States entry-exit initiative, which I think is coming into force in June.

But in a more general tone, in your presentation you said, "The rules for cooperation between domestic and foreign agencies must be as clear as possible beforehand and, where practical, put in writing." It seems we have no issue when we have an agreement to provide information. Once it is out of our hands and in the hands of someone else, in this case the United States, we have less control or perhaps no control even if the rules are agreed to in writing.

Can you give us some comfort that writing something down will give us some comfort?

Ms. Bernier: It depends on what's written. That is how we would have liked the 12 privacy principles to be worded differently. We would have liked them to have stated, in writing, that there would not be a transfer to a third country if the originating country had an objection.

renseignements à un pays tiers. Malheureusement, cette disposition ne figure pas sur la liste des principes communs de protection de la vie privée.

Le sénateur Mitchell : Pourrais-je poser une autre question brève?

Le président : Très brève.

Le sénateur Mitchell : Y a-t-il des efforts en cours pour rédiger une loi qui agirait sur les questions que vous avez soulevées dans la partie « Appel à la réforme » de votre exposé?

Mme Bernier : Les questions ont plus à voir avec les évaluations des facteurs relatifs à la vie privée ou EFVP. Les 12 principes ne sont pas contraignants. Nous soulevons les autres préoccupations dont vous avez entendu parler par l'entremise des EFVP, des programmes.

Le sénateur Mitchell : Alors, point de loi à l'horizon pour l'instant?

Mme Bernier : Non. Par exemple, toutes ces questions — la portée croissante des renseignements personnels délicats recueillis — sont toutes des préoccupations que nous exprimons lors de l'élaboration des initiatives.

Le président : J'ai une certaine marge de manœuvre ici et j'aimerais bien garder les choses en ordre, alors je vais vous limiter à deux questions.

Le sénateur Mitchell : Mon préambule était tellement court, je croyais avoir droit à une autre question.

Le sénateur Wells : Merci, madame Bernier. Bienvenue de nouveau parmi nous.

Je vais poursuivre dans la lignée des questions du sénateur Mitchell au sujet de l'initiative canado-américaine de vérification des entrées et des sorties basées au sol, qui entre en vigueur au mois de juin, si je ne me trompe.

Dans un ordre d'idées plus général, vous avez dit dans votre exposé que « Les règles de collaboration entre agences nationales et étrangères doivent d'emblée être aussi claires que possible et là où cela est acceptable, couchées sur papier. » Il ne semble pas y avoir de problème quand il y a une entente d'échange de renseignements en place. C'est seulement quand nos renseignements se retrouvent entre les mains d'autrui, dans ce cas-ci les Américains, que nous exerçons peu ou pas de contrôle, même quand nous nous entendons sur les règles à suivre par écrit.

Pourriez-vous nous rassurer que d'avoir les choses par écrit nous aidera?

Mme Bernier : Cela dépend de ce qui est écrit. C'est pourquoi nous aurions voulu voir les 12 principes de la protection de la vie privée rédigés autrement. Nous aurions préféré qu'ils énoncent, par écrit, qu'un transfert à un pays tiers serait interdit si le pays d'origine s'y oppose.

Senator Wells: You mentioned earlier in relation to a more general topic that you have confidence in Canada's negotiators. Would that not be a go-or-no-go position in your principles? If you were negotiating, would that be a go-or-no-go condition? It seems fairly fundamental.

Ms. Bernier: Yes. When we discussed it with the negotiators, they pointed out, rightly so, that the 12 privacy principles were still an improvement to what exists now, and I agree with that; they are absolutely right.

I don't think it would be fair for me to judge how they could have obtained or how I could have obtained a better version of the 12 principles without having been there myself. The fact is that this is a negotiation with the United States. Clearly, what we are going to get will be the product of a compromise, and that is probably what happened under that caption.

The Chair: If I could, I want to follow up on Senator Wells' question. How does our agreement compare to other agreements that the United States has with, say, Australia, New Zealand and the U.K.? Do we have a better agreement, or do we have the same agreement?

Ms. Bernier: This is a perimeter security agreement. They don't have perimeter security agreements with those states.

The Chair: But don't they have agreements with those other states with respect to the sharing of intelligence and information, and, thus, it would be the same principles that are in this particular agreement?

Ms. Bernier: These 12 principles have been developed for this specific perimeter security action plan.

Senator Day: I have a question with respect to change of name. There was some news coverage this morning on that which I thought was quite interesting. I guess the change-of-name legislation is primarily provincial, but if someone changes her or his name and that person, prior to changing his or her name, had been involved in a criminal prosecution and was convicted, do you have a position on whether that information should be under the person's new name, that the criminal conviction should be connected to the person and that people should be advised in the community that there is somebody with a conviction to be aware of, who may put your children in jeopardy?

You understand where I am getting with certain convictions. I will let you go ahead.

Ms. Bernier: The Criminal Code provides for notification of the public in certain cases where it is necessary. Provisions exist in the Criminal Code for disclosure — provisions, for example, on allowing public notification. There are provisions regarding the Corrections and Conditional Release Act on parole or what you can get, what we call a pardon — it is not really a pardon but a sealing of the criminal file or record after a certain number of years as a law-abiding citizen, et cetera. All of this applies in the same fashion if a person changed his or her name. Obviously I

Le sénateur Wells : Vous avez dit que vous faisiez confiance aux négociateurs canadiens. Mais cette disposition particulière ne représentait-elle pas un point essentiel, sans lequel toute négociation serait impossible? Si c'était vous, n'en auriez-vous pas fait une condition pour la poursuite des négociations? Cela me semble fondamental.

Mme Bernier : Oui. Quand nous en avons parlé avec les négociateurs, ils nous ont dit à juste titre que ces 12 principes de protection de la vie privée étaient une amélioration sur ce qui existe actuellement, et je suis d'accord avec cette perception. Ils avaient tout à fait raison.

Il ne serait pas juste que je présume de ce que les négociateurs, ou même moi, auraient pu faire pour en arriver à une meilleure version des douze principes, sans avoir été là en personne. Le fait demeure que c'était une négociation avec les États-Unis. Il est clair que le résultat sera le fruit d'un compromis, et c'est probablement ce qui s'est passé.

Le président : Si je peux, j'aimerais faire un suivi à la question du sénateur Wells. Comment notre accord se compare-t-il avec d'autres accords que les États-Unis ont, mettons, avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni? Avons-nous un meilleur accord, ou avons-nous le même?

Mme Bernier : Ceci est un accord de sécurité du périmètre. Les États-Unis n'ont pas de tels accords avec ces États.

Le président : Mais n'ont-ils pas des accords avec d'autres pays en ce qui a trait à l'échange des renseignements et de l'information, et qui reprendraient les mêmes principes que l'on retrouve dans notre accord particulier?

Mme Bernier : Ces 12 principes ont été élaborés spécifiquement pour ce plan d'action sur la sécurité du périmètre.

Le sénateur Day : J'ai une question au sujet des changements de nom. Il y avait des reportages là-dessus ce matin qui m'ont paru intéressants. Les lois régissant le changement de nom sont en grande partie provinciales, je pense, mais si quelqu'un change de nom, et qu'avant ce changement il avait un casier judiciaire, cette information ne devrait-elle pas le suivre sous son nouveau nom et les gens de son quartier ne devraient-ils pas être mis au courant de la présence d'une personne condamnée au criminel qui pourrait mettre leurs enfants en péril? Avez-vous une position là-dessus?

Vous savez où je veux en venir... Je vous laisse la parole.

Mme Bernier : Le Code criminel permet le signalement au public dans les cas où cela est nécessaire. Il comporte des dispositions entourant la divulgation — notamment l'autorisation de signalement au public. Il y a dans la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition des dispositions entourant la libération conditionnelle ou l'obtention d'un pardon — en fait ce n'est pas vraiment un pardon mais plutôt la mise sous scellé du casier judiciaire après un certain nombre d'années comme citoyen modèle, et cetera. Tout cela s'applique de la même

would expect that all of the paperwork would make sure that there is a proper continuum of law in between to respect the application of criminal law to that individual, as it should.

Senator Day: The person is changing the name. The article this morning in the media was about people changing their name and coming across the border. They were convicted in some other place under a different name; they get a name change and come into the country with a new name and start a new life.

If you learn about that, can the person say that privacy legislation requires you not to publish this, or are you actively watching out for this kind of thing that is taking place?

Ms. Bernier: Privacy can never be a screen for criminality or for escaping proper application of criminal law.

Senator Day: You are satisfied that there are sufficient laws and regulations to ensure this is not being abused?

Ms. Bernier: That would be more of a law enforcement question than a privacy question; I would really pose that to law enforcement officers to see whether aliases are properly reflected and whether information is properly shared between law enforcement agencies. Certainly we have seen tragic cases in Canada that have resulted from lack of sharing of information between police services. Privacy cannot be held as proper justification for not implementing criminal law as it should be implemented.

Senator White: Thank you very much for your presentation today.

I will be a little unfair, actually, because I will take you back to 2004-05 in your previous role as assistant deputy minister at Public Safety. When you talk about absence of clear complaint and redress mechanisms, we have seen CBSA's mandate expand much more toward a police model than it was in the 2004 time.

Do you have an idea of what that model would look like? Are you thinking about emulating what the RCMP has, or a mix, or even using the same agency?

Ms. Bernier: That is an excellent question. It is one of the questions we actually put to Parliament in our report of January 28. Many suggestions have been made. You will recall that Justice O'Connor made specific recommendations in his report where he wanted to see a special agency overseeing CBSA because he felt that the powers of the CBSA had grown, as you have just mentioned, so much that it warranted a specific oversight for them.

The report we submitted to you on January 28 leaves the door open in that we felt the issue was bigger than privacy. There were also the issues of protection of the life of people, protection

manière à une personne ayant changé de nom. Évidemment, je m'attendrais à ce que la paperasse assure une certaine continuité, pour que la loi pénale continue de s'appliquer à cette personne, comme il se doit.

Le sénateur Day : Cette personne change de nom. Le reportage de ce matin parlait de personnes qui changent leur nom et traversent la frontière. C'étaient des gens condamnés ailleurs sous un autre nom, qui obtiennent un changement de nom et entrent au pays avec ce nouveau nom pour refaire leur vie.

Si jamais vous la découvrez, est-ce que cette personne peut dire que la Loi régissant la protection de la vie privée vous empêche de publier cette information, ou est-ce que vous êtes toujours aux aguets pour ce genre de choses?

Mme Bernier : La protection de la vie privée ne peut jamais servir d'écran pour la criminalité ou pour échapper à l'application de la loi pénale.

Le sénateur Day : Êtes-vous sûre que les lois et les règlements en cours suffisent pour prévenir les abus?

Mme Bernier : Cette question relève de l'application de la loi plutôt que de la protection de la vie privée. Je la poserai à des agents de police pour voir si les pseudonymes sont répertoriés et si cette information fait l'objet d'un échange entre services policiers. Nous avons certainement vu au Canada des cas tragiques où l'absence d'échange de renseignements entre services policiers était en cause. La protection de la vie privée ne peut servir pour justifier la non-application de la loi pénale.

Le sénateur White : Merci beaucoup de votre exposé.

Vous allez peut-être me trouver un peu injuste, mais j'aimerais vous ramener aux fonctions de sous-ministre adjoint à la sécurité publique que vous occupiez en 2004-2005. Lorsque vous parlez de l'absence de mécanismes de plaintes et de recours clairs, nous avons pu voir le mandat de l'ASFC s'élargir pour ressembler beaucoup plus à un modèle policier par rapport à 2004.

Avez-vous une idée du modèle que vous préféreriez? Envisagez-vous de reprendre le modèle de la GRC, souhaitez-vous une combinaison des deux, ou même d'avoir recours à la même agence?

Mme Bernier : C'est une excellente question. C'est en fait l'une des questions que nous avons posées au Parlement dans notre rapport du 28 janvier. Un grand nombre de suggestions ont été faites. Si vous vous souvenez bien, le juge O'Connor a formulé des recommandations précises dans son rapport dans lequel il indiquait qu'il voulait voir une agence spéciale superviser l'ASFC car il pensait que les pouvoirs de cette dernière s'étaient accrus, comme vous venez tout juste de l'indiquer, à tel point que cela le justifiait.

Le rapport que nous vous avons soumis le 28 janvier laisse la porte ouverte, dans le sens où nous étions d'avis que cette question ne se limitait pas à la protection de la vie privée. Il y

against discrimination. However, the question is fair as to whether we have the oversight system we need for the current reality of information sharing and governance framework for national security. The question you raise is exactly the kind of question we would like to see debated more fully in Parliament to get some concrete, definite answers.

Senator White: Leading into that, my second question is this: Do you think we have come to a point in Canada in 2014 where we should migrate to one agency? We talk about joint force operations, but the truth is you can almost not discern between border service agencies — I realize they do other things but so do most police agencies — from each other and our federal police agency. Would one agency satisfy, I guess in your case, your department?

Ms. Bernier: Again, in our January 28 report, what we favour would be rather than constitute a new agency, build better bridges between the existing oversight mechanisms. We would like to be able to cooperate with other regulators. We would like to cooperate with SIRC as well as with the CSEC commissioner. The commissioner of CSEC and SIRC have also made the same recommendations; they would like to have bridges between them to ensure that they exercise oversight in an integrated fashion.

That is where I feel we should first look.

Senator White: Thank you very much.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Ms. Bernier. Listen, I might be a little bit redundant. You have explained very well that one of the jobs of border services is to respect privacy and principles. However, how are you able to verify if the border services agencies of the United States and Canada, which must exchange information, do so while respecting the principle of privacy? We have no authority over the American border services, but we are aware that the two services constantly exchange information.

Ms. Bernier: Absolutely. This is the complexity created by the security perimeter agreement: we transmit personal information to a state that, on the one hand, is outside of our monitoring mechanisms because we have no authority over the United States, and that has, on the other hand, different laws concerning the protection of personal information.

To give you what is maybe the most patent example, the United States do not have a privacy commissioner. They have not established an independent authority to review the protection of personal information within the American government. They

avait aussi les aspects de la protection de la vie des gens, de la protection contre la discrimination. Cependant, il est juste de se poser la question de savoir si nous avons le système de surveillance nécessaire en place dans la réalité actuelle d'échange d'informations et le cadre de gouvernance en matière de sécurité nationale. La question que vous avez soulevée est exactement le genre de question que nous aimerions voir faire l'objet d'un débat plus approfondi au Parlement afin de parvenir à des réponses plus concrètes et définitives.

Le sénateur White : Pour y venir, je vous demanderai si vous pensez que nous avons atteint, en 2014, le point où nous devrions opter pour une seule agence? On parle des opérations de forces conjointes, mais en vérité, on ne peut pratiquement pas faire la distinction entre les agences des services frontaliers — et je suis conscient qu'elles font d'autres choses, comme d'ailleurs la plupart des services de police — et notre agence de police fédérale. Une seule agence ne suffirait-elle pas pour votre ministère?

Mme Bernier : Une fois encore, dans notre rapport du 28 janvier, nous avons indiqué que nous préférierions tisser de meilleurs liens entre les mécanismes de surveillance existants plutôt que de créer une nouvelle agence. Nous aimerions pouvoir collaborer avec d'autres organismes de réglementation. Nous aimerions collaborer avec le CSARS de même qu'avec le commissaire du CSTC. Le commissaire du CSTC et le CSARS ont formulé les mêmes recommandations; ils aimeraient voir mis en place de meilleurs liens entre eux afin de pouvoir exercer ces activités de surveillance de façon intégrée.

Je pense que c'est la première chose que nous devrions envisager.

Le sénateur White : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, madame Bernier. Écoutez, je serai peut-être un peu redondant. Vous avez très bien expliqué qu'une partie du travail des services frontaliers consiste à respecter la vie privée et les principes. Cependant, comment arrivez-vous à vérifier si les services frontaliers des États-Unis et du Canada qui doivent s'échanger de l'information le font en respectant le principe de la vie privée? Nous n'avons pas autorité sur les services frontaliers américains, mais nous ne sommes pas sans savoir que les deux services échangent continuellement de l'information.

Mme Bernier : Tout à fait. C'est la complexité créée par l'accord sur le périmètre de sécurité : on transmet des renseignements personnels à un État qui, d'une part, échappe à nos mécanismes de contrôle puisque nous n'avons pas d'autorité sur les États-Unis, et qui, d'autre part, a des lois différentes sur la protection des renseignements personnels.

À titre d'exemple — et c'est peut-être ce qu'il y a de plus patent —, les États-Unis n'ont pas de commissaire à la vie privée. Ils n'ont pas établi d'autorité indépendante de révision de la protection des renseignements personnels au sein du

have privacy administrators within their departments, but they do not have an independent organization. They created the Privacy and Civil Liberties Oversight Board, which has some independence, but which still resides within the White House. This organization had the courage recently to criticize American surveillance practices, but its mandate is much narrower in scope than that of our office. This is the first example of the differences that distinguish Canadian and American laws and approaches.

[English]

Senator Beyak: I have one question as well. Thank you, Ms. Bernier, for coming here. Would you be able to share with the committee what happens to the information that is collected from someone who comes as a temporary resident and then becomes a Canadian citizen?

Ms. Bernier: If you don't mind, I think that question really should be put to CBSA and Citizenship and Immigration Canada because they are the ones who oversee that process. I think they are better to answer that.

Senator Mitchell: I may have confused the two, but in your presentation you have a section called "a call for reform" where you say we need to modernize the Privacy Act. I think that modernization applies to more than just things that would affect the specific topic. With the approval of the chair, I would like to ask you quickly if there is any legislation right now being drafted to cover the three or four specific bullet points that you are making that should be incorporated into a modernized Privacy Act?

Ms. Bernier: Not to my knowledge.

Senator Mitchell: Thank you.

The Chair: Do you have any follow up questions?

Senator Mitchell: Yes. This whole question of oversight is an issue with the RCMP. Most major police forces across the country have public, independent, arm's-length from political and police force oversight. I mean "oversight" in the sense of actual managerial supervision, hiring, budgeting, policy direction. The RCMP doesn't have it. I think it would be a great thing and that it should have it. Are we at the point that the CBSA, with the kinds of issues that it is facing, which are so critical to civil society, needs to have a public oversight board to review issues within your competence, of course, like privacy?

gouvernement américain. Ils ont des administrateurs à la vie privée au sein des ministères, mais ils n'ont pas d'organisme indépendant. Ils ont créé le Privacy and Civil Liberties Oversight Board, qui a une certaine indépendance, mais qui réside tout de même dans la Maison-Blanche. Cet organisme a eu le courage d'émettre des critiques récemment quant aux pratiques américaines sur la surveillance, mais il a tout de même un mandat beaucoup plus étroit que notre commissariat. Il s'agit d'un premier exemple des différences qui distinguent les lois et l'approche canadiennes et américaines.

[Traduction]

La sénatrice Beyak : J'ai moi aussi une question. Merci, madame Bernier, d'être venue. Seriez-vous en mesure de dire au comité ce qui se passe avec les renseignements qui sont recueillis concernant quelqu'un qui arrive comme résident temporaire et qui devient ensuite citoyen canadien?

Mme Bernier : Si vous me le permettez, je pense que cette question devrait être posée à l'ASFC et Citoyenneté et Immigration Canada car ce sont eux qui supervisent ce processus. Je pense qu'ils sont mieux placés pour répondre.

Le sénateur Mitchell : J'ai peut-être confondu les deux, mais dans votre exposé, vous aviez une partie intitulée « Un appel à la réforme » dans laquelle vous indiquez la nécessité de moderniser la Loi sur la protection des renseignements personnels. Je pense que la modernisation s'applique à bien plus que ce qui toucherait cet aspect précis. Avec la permission du président, j'aimerais vous demander rapidement si un quelconque projet de loi est actuellement à l'ébauche afin de tenir compte des trois ou quatre points que vous avez indiqués et qui devraient être intégrés à une version modernisée de la Loi sur la protection des renseignements personnels?

Mme Bernier : Pas à ma connaissance.

Le sénateur Mitchell : Merci.

Le président : D'autres questions de suivi?

Le sénateur Mitchell : Oui. Toute cette question de surveillance est importante pour la GRC. La plupart des grands services de police au pays sont surveillés par des organismes publics, autonomes et indépendants du contrôle politique ou d'autres services de police. Par surveillance, j'entends les activités de supervision et de gestion, d'embauche, d'établissement de budgets, et de détermination d'orientation politique. C'est quelque chose que la GRC n'a pas. Je pense que ce serait une excellente chose et qu'elle devrait s'en doter. Sommes-nous rendus au point où l'ASFC, à la lumière des problèmes qu'elle connaît, et du fait qu'elle est aussi essentielle à la société civile, doit se doter d'un organe de surveillance public chargé d'examiner les questions relevant de votre compétence, comme bien sûr, la protection des renseignements personnels?

Ms. Bernier: As I mentioned to Senator White, that is certainly a question that should be carefully considered. There are many options. One option would be to have a specific oversight function for the CBSA. It is a recommendation that has been made in the past and is certainly very valid.

There are other options. Other options are to reinforce the existing oversight mechanisms. We have jurisdiction over the CBSA for the protection of privacy and we certainly exercise it, but when we consider the powers of the CBSA, the question naturally arises as to whether there is the proper level of oversight considering that level of power. That question should be addressed.

Senator Mitchell: I am talking about something different from what you are talking about. I am talking about public, arm's-length outside of government, like a police commission —

Senator White: A board of governance.

Ms. Bernier: Well, that would be one of the options that could be considered. It is far broader than a privacy issue. Obviously it is a machine-of-government issue. It is also an issue where the Canadian Human Rights Commission would want to weigh in, in relation to discrimination. I certainly see a lot of players who would want to express an opinion.

Certainly, I think the question is fair because of the inherent privacy implications of where we are going in relation to border security.

Senator Beyak: This is a supplementary to what I asked before. As the Privacy Commissioner, I assumed you knew the answer to that but that out of respect to the CBSA you would rather I put it to them. I am curious because so many people ask me.

Ms. Bernier: The thing is that the process you are talking about changes frequently. I was at Immigration for two years, many years ago, and I then was special adviser to the chairperson of the Immigration and Refugee Board, and by then the rules changed again. To make sure that you have the most up-to-date information, that is why I think the answer should come from them.

Senator Segal: In the context of your role as an officer of Parliament — and you have a broad purview of trends, not only in the legislation we are discussing today, CBSA, but things like Bill S-4 and lawful access, et cetera — I think Canadians appreciate the diligence in your reports on specific issues. As is often the case with the Auditor General and others, people want to get a general sense of their view about whether the trend, for example, in the financial control of taxpayers' dollars is heading in the right direction.

Mme Bernier : Comme je l'ai indiqué au sénateur White, c'est une question qu'il faut examiner attentivement. Il y a un grand nombre de choix. L'un d'eux consisterait à mettre sur pied une fonction précise de surveillance destinée à l'ASFC. C'est une recommandation qui a été déjà faite par le passé et qui demeure toujours très valable.

Il y a d'autres possibilités. Elle consisterait à renforcer les mécanismes de surveillance actuels. Nous avons compétence en matière de protection des renseignements personnels à l'ASFC et nous nous en prévalons, mais lorsque l'on examine les pouvoirs de l'ASFC, il convient naturellement de se poser la question de savoir s'il existe un degré de surveillance adéquat étant donné ses pouvoirs. C'est une question à laquelle on devrait répondre.

Le sénateur Mitchell : Nous parlons de deux différentes choses. Moi je parle d'une entité publique, autonome, externe au gouvernement, comme une commission de police...

Le sénateur White : Un conseil de gouvernance.

Mme Bernier : Eh bien, c'est l'une des options que nous pourrions envisager. C'est une question qui dépasse largement la protection des renseignements personnels. De toute évidence, c'est une question relative au fonctionnement du gouvernement. C'est aussi une question dans laquelle la Commission canadienne des droits de la personne pourrait avoir son mot à dire, en ce qui a trait à la discrimination. Je pense qu'il y a certainement un grand nombre d'intervenants qui auraient leur mot à dire.

Il est certain que c'est une question valable en raison de la direction que nous prenons en matière de sécurité frontalière et des implications inhérentes qu'elle a en matière de protection des renseignements personnels.

La sénatrice Beyak : J'ai une question supplémentaire. À titre de commissaire à la protection de la vie privée, je présume que vous connaissiez la réponse à cela mais que par respect pour l'ASFC, vous préféreriez qu'on lui pose la question. Je suis curieuse car beaucoup de gens me le demandent.

Mme Bernier : Le problème, c'est que le processus dont vous parlez change fréquemment. J'ai été à l'Immigration pendant deux ans, il y a longtemps, et ensuite j'ai été conseillère spéciale auprès du président de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, et à ce moment-là, les règles avaient encore changé. Pour s'assurer d'avoir les renseignements les plus à jour, la réponse devrait provenir de l'ASFC.

Le sénateur Segal : Dans le cadre de votre rôle en tant qu'agente du Parlement — et vous avez un bon aperçu non seulement du projet de loi dont nous discutons aujourd'hui, de l'ASFC, mais aussi du projet de loi S-4 et de l'accès légal, et cetera —, je pense que les Canadiens apprécient votre diligence dans vos rapports concernant des questions précises. Comme cela est bien souvent le cas avec le vérificateur général et d'autres, les gens souhaitent avoir leur opinion sur l'orientation, bonne ou mauvaise, que prend le contrôle financier des deniers du contribuable.

I would be very interested in your view as to whether the concern about terrorism, lawful access and the transmission of criminal intelligence information is proceeding apace with our cyberworld where you have a view as to where we are on the broad issue of protecting Canadians' privacy.

Ms. Bernier: Absolutely. That was the premise of our report of January 28. If you look at that report, you will see that we speak about the trends, how the national security environment is changing and how these changes are relevant to the protection of privacy. Then we make our recommendations.

You are right. There are clear changes in relation to the types of threats as well as in relation to the surveillance capacity that have a direct impact on how we protect privacy. We must take the measures that are commensurate to that. That means modernizing the current regime.

Senator Segal: So you are not going to give us a specific view as to how well you think things are going on the privacy front? I read the report; it is superb. But it makes a transition that because of all these changes we now have to consider a new series of issues.

If I may say so, with respect, you go from an analysis of various issues to a prescription going forward. I am looking for your opinion as to what is happening to privacy in this country to the extent that government is involved.

Ms. Bernier: I see several trends. One trend I observe is heightened awareness among both Canadians and public officials in relation to privacy. The heightened awareness from Canadians is apparent from the increase in complaints to our office.

The increase in awareness among public officials is observed in the increase in the notification of breaches, the increase in privacy impact assessment reviews, as well as an increase in implementation of our recommendations. That is the positive side.

I detect the same concern in your question: There is a pace of development of surveillance capacity and practices that is rapid and consequential, and it must be met with the same rapid, consequential legislative movement.

[Translation]

Senator Dallaire: All the same, I am still worried. England entrusted part of its immigration branch to subcontractors. The company then lost several files and the information was released.

When Treasury Board established standards for companies under contract, were you consulted, given that you are to some extent the watchdogs in this area? Or, were you called afterwards to verify if these standards contained any deficiencies? The system might already have started and people might be caught up in it.

Je serais très curieux de savoir si vous pensez que notre préoccupation du terrorisme, la question de l'accès légal et la transmission de renseignements criminels suivent l'évolution du cyberspace et d'avoir votre point de vue sur la question plus générale de la protection de la vie privée des Canadiens.

Mme Bernier : Absolument. C'est l'hypothèse de notre rapport du 28 janvier. Si vous l'examinez, vous verrez que nous y parlons de tendances, de la façon dont l'environnement en matière de sécurité nationale change et de la façon dont ces changements sont pertinents à la protection de la vie privée. Ensuite, nous formulons nos recommandations.

Vous avez raison. Il y a des changements clairs en ce qui a trait aux types de menaces et aussi en ce qui a trait à la capacité de surveillance qui ont des répercussions directes sur la façon dont nous protégeons la vie privée. Nous devons prendre des mesures en conséquence et donc moderniser notre régime actuel.

Le sénateur Segal : Vous n'allez donc pas nous donner votre opinion précise sur la façon dont vont les choses sur le front de la protection de la vie privée? J'ai lu le rapport; il est excellent. Mais il faut faire une transition, car tous ces changements que nous devons maintenant examiner sont associés à toute une série de nouvelles questions.

Si je puis me permettre, vous partez d'une analyse de différents aspects pour formuler des recommandations prescriptives. J'aimerais connaître votre opinion sur ce qu'il advient de la protection de la vie privée dans notre pays et la part qu'y prend le gouvernement.

Mme Bernier : Je vois plusieurs tendances. L'une d'entre elles est une sensibilité accrue chez les Canadiens et les hauts fonctionnaires concernant la vie privée. Cela se reflète dans l'augmentation du nombre de plaintes que reçoit notre bureau.

Cette sensibilisation des hauts fonctionnaires se traduit par l'augmentation du nombre d'avis de transgression, l'augmentation du nombre d'exams d'impact sur la vie privée, de même qu'un renforcement de la mise en œuvre de nos recommandations. Ça c'est l'aspect positif.

Je remarque, dans votre question, la même préoccupation : le rythme du développement de la capacité et des pratiques de surveillance est rapide et par conséquent, le rythme législatif doit être lui aussi tout aussi rapide.

[Français]

Le sénateur Dallaire : Je demeure tout de même soucieux. L'Angleterre a confié à des sous-traitants un volet de la filière de l'immigration. Or, la compagnie a perdu plusieurs dossiers et l'information a été émise.

Lorsque le Conseil du Trésor a établi des normes pour les compagnies sous contrat, est-ce qu'une consultation a été tenue avec vous, qui êtes en quelque sorte les chiens de garde de ce volet? Ou est-ce qu'on vous a appelé après coup pour vérifier si ces normes comportaient des déficiences? Le système est peut-être déjà enclenché et des gens sont pris dans l'engrenage.

Ms. Bernier: Yes, we work closely with Treasury Board. We consider this directive to be very timely. Obviously, everything depends on how it is implemented. The directive clearly states what it must communicate; that the department that hires a contractor must ensure that, in the contract, the contractor's obligation to respect personal information protection standards, which are incumbent on the department itself, is clearly stated.

Where we really have to evaluate protection is in the implementation. For example, have risk evaluations been adequately carried out? Have the repercussions on privacy been adequately evaluated? What protective measures have been taken? This is done in the framework of an evaluation of factors relative to privacy, which we review. This is where I come back to your question. We make recommendations and we hope that they will be respected.

Imagine a scenario where a contractor does not respect the obligations and there is an incident, an intrusion or an improper use of information. The department will be blamed because it remains responsible for the protection of the personal information that is has provided to a contractor.

Senator Dallaire: It is one thing to say that the department is blamed. I have yet to see a minister be fired. We are correctly looking at a very important issue. At the borders, we are trying to build fortress North America.

Can you tell us if the department responsible has the necessary tools to carry out the evaluation of subcontractors that you mentioned; that it does the follow up, that an evaluation and a validation are done? Is the department really able to get into the inner workings of the company to ensure that this information does not disappear? Does that exist in this particular department?

Ms. Bernier: Without being complacent, it is important for me to remain very critical at all times to properly protect Canadians. At the same time, I have to say that I am reassured by the intensity of our collaboration with the departments. In other words, I see that these departments are truly preoccupied with ensuring the protection of personal information, with producing evaluation of privacy factors in timely fashion — I mentioned earlier, for example, that there has been an improvement in this area — and detailed evaluation. We have created guides to help them do this. I have to say that, indeed, we have seen a good effort in this area.

To date, as I said, we are staying on guard, we remain critical. However, the signs are encouraging when it comes to the discipline that we have seen in this area.

Mme Bernier : Effectivement, nous travaillons étroitement avec le Conseil du Trésor. C'est une directive que nous considérons tout à fait opportune. Évidemment, tout réside dans sa mise en œuvre. La directive énonce ce qu'elle doit communiquer; c'est-à-dire qu'un ministère qui engage un contractant doit s'assurer que, dans le contrat, l'obligation qu'a le contractant de respecter les normes de protection des renseignements personnels, qui incombent au ministère lui-même, est clairement énoncée.

Là où il faut vraiment évaluer la protection, c'est dans la mise en œuvre. Par exemple, est-ce que des évaluations du risque ont été effectuées adéquatement? Est-ce que les répercussions sur la vie privée ont été évaluées adéquatement? Comment sont prises les mesures de protection? Cela se fait dans le cadre d'une évaluation des facteurs relatifs à la vie privée, dont nous faisons la révision — et c'est là que nous revenons à votre question. Nous faisons des recommandations et nous espérons qu'elles seront respectées.

Imaginons un scénario où un contractant ne respectait pas les obligations et qu'il se produisait un incident, une intrusion ou une mauvaise utilisation des renseignements. Le ministère serait blâmé parce qu'il demeure responsable de la protection des données personnelles qu'il a confiées à un contractant.

Le sénateur Dallaire : C'est bien beau dire que le ministère est blâmé. Je n'ai pas encore vu de ministre se faire congédier. Nous sommes en train d'examiner un volet d'une grande importance. Aux frontières, on essaie de bâtir la forteresse de l'Amérique du Nord.

Pouvez-vous nous dire que ce ministère responsable a les outils nécessaires pour faire les évaluations dont vous parlez avec les sous-traitants; qu'il en fait le suivi, donc qu'une évaluation et une validation sont effectuées? Le ministère est-il réellement en mesure d'aller dans les entrailles de la compagnie pour s'assurer que cette information ne disparaît pas? Est-ce que cela existe dans ce ministère en particulier?

Mme Bernier : Sans être complaisante, il est important pour moi de rester toujours très critique pour bien protéger les Canadiens. Je dois tout de même dire que l'intensité de notre collaboration avec les ministères concernés me rassure. C'est-à-dire que je constate une préoccupation réelle de la part de ces ministères à assurer la protection des renseignements personnels, donc de nous produire des évaluations des facteurs relatifs à la vie privée en temps opportun — je vous disais plus tôt qu'il y a eu, par exemple, une amélioration de ce côté — et des évaluations qui sont étoffées. Nous avons élaboré des manuels pour les aider à le faire. Je dois dire que, effectivement, nous constatons une bonne volonté en ce sens.

Jusqu'à présent, comme je vous le dis, nous restons sur nos gardes, nous demeurons critiques. Toutefois, les signes sont encourageants quant à la discipline que l'on constate à cet égard.

[English]

The Chair: Ms. Bernier, could you update us on your study on metadata and the consequences of the hearings that we had earlier in the year with the intelligence community?

Ms. Bernier: Certainly. Obviously the events of January, you will recall that we tabled our report, and then a few days later there were revelations that implied the use of metadata. The public officials responsible for that appeared, and we decided to undertake an analysis of the status of metadata in privacy law in Canada. That study is under way.

The first part describes what metadata is to make the proper distinctions, and then having made those proper distinctions in terms of types of metadata, we will do a legal assessment of what the protections are of that data under privacy law, trying to put some framework, some structure around the whole question as to what protection should be afforded to metadata.

The Chair: Thank you very much, Ms. Bernier and Mr. Prince. I really appreciate your coming. We are going to be calling upon you in the very near future in view of your comments on the last question. We look forward to your reports. The meeting is adjourned.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Monday, May 5, 2014

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. to study the policies, practices and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and the status of Canada's international security and defence relations including, but not limited to, relations with the United States, NATO and NORAD (topic: ballistic missile defence).

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[English]

The Chair: Welcome to this meeting of the Senate Standing Committee on National Security and Defence. Before we welcome our witnesses, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Daniel Lang, a senator for Yukon. To my left is the clerk of the committee, Josée Thérien. On my right are the Library of Parliament analysts assigned to the committee, Holly Porteous and Wolfgang Koerner.

[Traduction]

Le président : Madame Bernier, pourriez-vous nous mettre à jour sur votre étude concernant les métadonnées et sur les résultats des audiences que nous avons eues cette année avec la communauté du renseignement?

Mme Bernier : Certainement. Pour ce qui est des événements de janvier, vous vous rappellerez que nous avons déposé notre rapport, et que quelques jours plus tard il y avait eu des révélations concernant l'utilisation de métadonnées. Les hauts fonctionnaires responsables du dossier ont comparu, et nous avons décidé d'entreprendre une analyse du traitement des métadonnées dans le droit canadien, par rapport à la protection de la vie privée. Cette étude est en cours.

La première partie décrit ce que sont les métadonnées afin de faire les distinctions nécessaires, et une fois que ces distinctions en termes de types de métadonnées auront été faites, nous passerons à une évaluation juridique des protections offertes pour ces données en vertu du droit en matière de protection de la vie privée, tout en tentant d'apporter un cadre, une structure à la question de savoir de quelle protection devraient faire l'objet les métadonnées.

Le président : Merci beaucoup, madame Bernier et monsieur Prince. Nous apprécions beaucoup votre comparution. Nous allons de nouveau faire appel à vous dans un avenir proche à la lumière des observations que vous avez faites suite à la dernière question. Nous avons bien hâte de lire vos rapports. La séance est levée.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le lundi 5 mai 2014

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans le cadre de son étude sur les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles; et de son étude sur la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et le NORAD (sujet : défense antimissile balistique).

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[Traduction]

Le président : La séance est ouverte. Avant de souhaiter la bienvenue à nos témoins, j'aimerais présenter les membres du comité. Je m'appelle Daniel Lang, sénateur, et je représente le Yukon. À ma gauche se trouve la greffière du comité, Josée Thérien; et à ma droite, les analystes de la Bibliothèque du Parlement affectés au comité, Holly Porteous et Wolfgang Koerner.

I would like to go around the table and ask the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with our deputy chair.

Senator Dallaire: Senator Dallaire, the Gulf of St. Lawrence, and my depleted ranks are with me.

Senator White: Vern White, Ontario.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Senator Jean-Guy Dagenais, Quebec.

[*English*]

Senator Beyak: Lynn Beyak, Ontario.

Senator Wells: David Wells, Newfoundland and Labrador.

The Chair: This afternoon, the committee will be meeting for the full four hours. In our first two panels, we will continue our study of the Canada Border Services Agency; in our third panel, we will continue our look at ballistic missile defence; and in our final hour, the committee will meet in camera to discuss committee business.

For those members who are on the Subcommittee on Veterans Affairs, we will be meeting from 5:30 to 6:30 today to consider changes proposed in the budget implementation act, Bill C-31.

Colleagues, on December 12, 2013, the Senate adopted the following study reference:

That the Senate Standing Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the policies, practices, and collaborative efforts of Canada Border Services Agency in determining admissibility to Canada and removal of inadmissible individuals; and

That the Committee report to the Senate no later than December 31, 2014, and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

Today, we will examine the increasingly complex relationship of the Canada Border Services Agency and Citizenship and Immigration Canada.

With us in this panel from Citizenship and Immigration Canada are Mike MacDonald, Director General, Operational Management and Coordination; Maureen Tsai, Acting Director General, Admissibility Branch; David Quartermain, Director, Program Integrity Division; Chris Gregory, Director, Identity Management and Information Sharing.

It sounds like we're going to get a lot of direction this afternoon. Welcome. I understand there's an opening statement. Please begin. We have one hour for this panel.

J'aimerais faire un tour de table afin que les sénateurs se présentent et disent quelle région ils représentent, à commencer par le vice-président.

Le sénateur Dallaire : Je suis le sénateur Dallaire, du golfe du Saint-Laurent, et mes effectifs réduits sont avec moi.

Le sénateur White : Vern White, de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Sénateur Jean-Guy Dagenais, Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

Le sénateur Wells : David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

Le président : La séance de cet après-midi s'étendra sur quatre heures complètes. Avec les deux premiers groupes de témoins, nous poursuivrons notre étude de l'Agence des services frontaliers du Canada; puis, avec le troisième groupe, nous continuerons notre examen de la défense antimissile balistique; enfin, nous tiendrons une réunion à huis clos d'une heure pour discuter des affaires du comité.

Je signale aux membres du Sous-comité des anciens combattants que nous nous réunirons de 17 h 30 à 18 h 30 aujourd'hui pour examiner les modifications proposées au projet de loi C-31, Loi d'exécution du budget.

Chers collègues, le 12 décembre 2013, le Sénat a adopté l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, les politiques, pratiques et efforts de collaboration de l'Agence des services frontaliers du Canada en vue de déterminer l'admissibilité au Canada et le renvoi de personnes inadmissibles;

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Aujourd'hui, nous examinerons la relation de plus en plus complexe entre l'Agence des services frontaliers du Canada et Citoyenneté et Immigration Canada.

Le premier groupe de témoins est composé des représentants suivants de Citoyenneté et Immigration Canada : Mike MacDonald, directeur général, Gestion opérationnelle et coordination; Maureen Tsai, directrice générale par intérim, Direction générale de l'admissibilité; David Quartermain, directeur, Division de l'intégrité des programmes; et Chris Gregory, directeur, Gestion de l'identité et échange d'information.

Il semble que nous accueillions beaucoup de directeurs cet après-midi. Bienvenue. Je crois savoir que vous allez faire une déclaration préliminaire. Veuillez commencer. Nous avons une heure à consacrer à ce groupe de témoins.

Mike MacDonald, Director General, Operational Management and Coordination, Citizenship and Immigration Canada: Thank you, Mr. Chair and honourable senators. It is a pleasure being here to talk about security screening. As stated, joining me today are David Quartermain, Maureen Tsai and Chris Gregory.

[Translation]

First, I would like to discuss Citizenship and Immigration Canada's role in determining admissibility to Canada. Second, my colleague will outline some of the key reforms we are implementing to protect the safety and security of Canadians and the integrity of our immigration system.

We trust that this information will help inform your examination of the Canada Border Services Agency's (CBSA) role in determining admissibility to Canada and in removing inadmissible individuals from the country.

We would then be happy to respond to any questions that senators may have.

[English]

CIC selects and welcomes immigrants to Canada, offers protection to refugees and supports family reunification. We help immigrants and refugees settle and fully integrate into Canadian society and economy, and we encourage and facilitate the path to Canadian citizenship.

In the course of managing Canada's immigration system, CIC, together with our security partners, including the CBSA, screens refugees, potential immigrants and visitors to prevent inadmissible people from reaching Canada.

[Translation]

Our efforts are guided by two main drivers: CIC's visa and admissibility policy frameworks. Both of these frameworks are informed directly by the Immigration and Refugee Protection Act, which sets out various objectives for Canada's immigration program.

These include, for example, maximizing economic, social and cultural benefits, while protecting the safety and security of Canadians.

[English]

The first component of managing access to our country is Canada's visa policy. Under the Immigration and Refugee Protection Act, all foreign nationals require a visa, except citizens of countries for which an exemption has been granted or those entering for a specific and recognized purpose.

Mike MacDonald, directeur général, Gestion opérationnelle et coordination, Citoyenneté et Immigration Canada : Merci, monsieur le président et honorables sénateurs. C'est un plaisir d'être ici aujourd'hui pour aborder la question du contrôle de sécurité. Je suis accompagné de Maureen Tsai, de David Quartermain et de Chris Gregory.

[Français]

Je vous parlerai tout d'abord du rôle de Citoyenneté et Immigration Canada dans la détermination de l'admissibilité au Canada. Ma collègue décrira ensuite certaines des principales réformes que nous mettons en place afin de protéger la sécurité des Canadiens et de préserver l'intégrité de notre système d'immigration.

Nous espérons que ces renseignements vous éclaireront dans votre examen du rôle que joue l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) dans la détermination de l'admissibilité au Canada et dans le renvoi du pays des personnes interdites de territoire.

Nous serons, par la suite, heureux de répondre aux questions que les sénateurs pourraient avoir.

[Traduction]

CIC sélectionne des immigrants et les accueille ensuite au Canada, en plus d'offrir une protection aux réfugiés et d'appuyer la réunification des familles. Nous aidons les immigrants et les réfugiés à s'établir et à s'intégrer pleinement à la société et à l'économie canadiennes, et nous encourageons l'obtention de la citoyenneté canadienne et facilitons le cheminement vers celle-ci.

Dans le processus de gestion du système d'immigration du Canada, CIC, de concert avec ses partenaires en matière de sécurité, dont fait partie l'ASFC, procède au contrôle des réfugiés ainsi que des immigrants et visiteurs potentiels afin d'empêcher les personnes interdites de territoire de se rendre au Canada.

[Français]

Deux composantes clés facilitent ce processus : les cadres stratégiques de CIC en matière de visas et d'admissibilité. Ces deux cadres s'inspirent directement de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés qui établit les divers objectifs du programme d'immigration du Canada.

Il s'agit, par exemple, d'optimiser les avantages économiques, sociaux et culturels, tout en protégeant la sécurité des Canadiens.

[Traduction]

La politique du Canada en matière de visas est la première composante clé de la gestion de l'accès à notre pays. Aux termes de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, tous les étrangers doivent obtenir un visa, à l'exception des citoyens de pays auxquels une dispense a été accordée et de ceux qui entrent au Canada pour une raison spécifique et reconnue.

Canada's visa policy decisions are made on a country-by-country basis and seek to ensure that there's a balance between welcoming visitors to Canada and protecting the safety and security of Canadians. Visa-required nationals must apply for a visa and satisfy an officer in advance that they are not inadmissible to Canada, while, generally, visa-exempt nationals may simply present themselves for examination at a Canadian port of entry for admission to the country. Currently, nationals of 147 countries and territories require a visa for Canada; 51 countries are visa-exempt.

[*Translation*]

The visa requirement is an effective tool for safeguarding the physical and economic security of Canadians by helping to detect non-genuine travellers before they come to Canada.

This in turn generates savings for Canadian taxpayers as the government, through the CBSA, will not have to carry out costly enforcement actions such as removing these individuals from the country.

[*English*]

As I mentioned previously, the second component is our admissibility framework. The Immigration and Refugee Protection Act sets out nine admissibility provisions that help CIC and our partners manage the entry of foreign nationals on a case-by-case basis. In terms of the breakdown in responsibilities, CIC is responsible for the following six admissibility provisions in the act: serious criminality and criminality; inadmissible family members; misrepresentation; non-compliance with the act, such as someone attempting to enter Canada without proper documentation; inadmissibility for financial reasons; and, finally, inadmissibility on health grounds.

As you are likely aware, the CBSA is responsible for the other three provisions: security, human or international rights violations, and organized criminality.

[*Translation*]

Every foreign national who seeks to enter Canada on a temporary or permanent basis must satisfy an immigration officer that they are not inadmissible. This can be done through a variety of checks, including various levels of security screening by CIC and CBSA officers, as well as referrals to partner agencies such as the Canadian Security Intelligence Service, for more in-depth review.

[*English*]

To give members an idea of our operating environment, in 2012 Canada received close to 1.9 million applications for temporary residence. These are people applying to come to Canada as visitors, temporary foreign workers or students. Every

Les décisions à l'égard de la politique du Canada en matière de visas sont prises par pays et visent à assurer un équilibre entre l'accueil de visiteurs au Canada et la protection de la sécurité des Canadiens. Les étrangers qui sont tenus d'obtenir un visa doivent présenter une demande de visa et convaincre un agent à l'avance qu'ils ne sont pas interdits de territoire au Canada, alors que, en règle générale, les étrangers dispensés du visa peuvent simplement se présenter à un point d'entrée canadien pour faire l'objet d'un examen aux fins d'admission au Canada. À l'heure actuelle, les ressortissants de 147 pays et territoires doivent obtenir un visa pour entrer au Canada. Les ressortissants de 51 pays en sont dispensés.

[*Français*]

L'obligation de visa est un outil efficace permettant de protéger la sécurité physique et économique des Canadiens en contribuant à détecter les voyageurs non authentiques avant qu'ils arrivent au Canada.

Ceci génère ensuite des économies pour les contribuables canadiens étant donné que le gouvernement, par l'intermédiaire de l'ASFC, n'aura pas à entreprendre des mesures coûteuses d'exécution de la loi, comme renvoyer ces personnes du pays.

[*Traduction*]

Comme je l'ai mentionné, la deuxième composante clé est notre cadre stratégique en matière d'admissibilité. La LIPR énonce neuf dispositions relatives à l'admissibilité qui aident CIC et ses partenaires à gérer l'entrée des étrangers au cas par cas. En ce qui concerne la répartition des responsabilités, CIC est responsable des six dispositions suivantes relatives à l'admissibilité dans la loi : la grande criminalité et la criminalité; les membres de la famille interdits de territoire; les fausses déclarations; la non-conformité avec la loi, comme une tentative d'entrer au Canada sans les documents adéquats; l'interdiction de territoire pour raisons financières; et l'interdiction de territoire pour motifs sanitaires.

Comme vous le savez sans doute, l'ASFC est responsable de trois dispositions : la sécurité; les atteintes aux droits de la personne ou aux droits internationaux et la criminalité organisée.

[*Français*]

Chaque étranger qui souhaite entrer au Canada de manière temporaire ou permanente doit convaincre un agent d'immigration qu'il n'est pas interdit de territoire. Il est possible de le faire au moyen de diverses vérifications, notamment grâce aux divers niveaux de contrôle de sécurité des agents de CIC et de l'ASFC, ainsi qu'au moyen des transmissions de cas à des organismes partenaires, comme le Service canadien du renseignement de sécurité, à des fins d'examen plus approfondi.

[*Traduction*]

À titre indicatif, pour donner aux sénateurs une idée de notre contexte opérationnel, le Canada a délivré, en 2012, près de 1,9 million de visas de résident temporaire à des personnes qui sont venues au Canada en tant que visiteurs, travailleurs étrangers

one of these applicants had to be screened for admissibility, and 17 per cent of these applicants were refused entry to Canada because they were determined by an officer to be inadmissible for one of the nine admissibility provisions I mentioned above.

Mr. Chair, I would like to turn to my colleague, Maureen Tsai, who will outline some of CIC's key initiatives to strengthen the management of our borders.

Maureen Tsai, Acting Director General, Admissibility Branch, Citizenship and Immigration Canada: Thank you, Mike. I would like to briefly highlight progress being made on CIC initiatives that may inform your study, namely commitments under the Beyond the Border Action Plan, such as electronic travel authorization and enhanced information sharing with the United States; the implementation of biometric screening; and legislative changes made to the Immigration and Refugee Protection Act to further protect the safety and security of Canadians.

[Translation]

CIC is continuing to work with security partners to implement measures under the Beyond the Border Action Plan to improve verification of visitor identities, pre-arrival screening of visitors to North America and the management of flows of people across the border.

The implementation of the electronic travel authorization is on schedule. It will be a new light-touch electronic document requirement for visa-exempt foreign nationals (with the exception of U.S. citizens).

This will allow CIC to screen those nationals at the earliest opportunity before they seek to board a plane to Canada in order to determine whether or not they pose an admissibility or security risk. Additionally, under the action plan, Canada and the United States committed to implementing an automated biographic and biometric information-sharing capability toward third-country nationals when they apply for a visa or make a refugee claim.

Both countries have already begun sharing limited biographic immigration information and biometric immigration information-sharing will be implemented in late 2014.

[English]

The CBSA has also completed the first two phases of the four-phase program implementation of entry/exit information sharing between Canada and the United States. This will provide valuable

temporaires ou étudiants. Chacun de ces demandeurs a fait l'objet d'un contrôle aux fins d'établissement de son admissibilité, et 17 p. 100 d'entre eux se sont vu refuser l'entrée au Canada parce qu'un agent a conclu qu'ils étaient interdits de territoire au titre de l'une des neuf dispositions relatives à l'interdiction de territoire susmentionnées.

Monsieur le président, j'aimerais maintenant donner la parole à ma collègue Maureen Tsai, qui fera le survol de quelques-unes des initiatives clés mises en branle par CIC dans le but d'améliorer la gestion de nos frontières.

Maureen Tsai, directrice générale par intérim, Direction générale de l'admissibilité, Citoyenneté et Immigration Canada : Merci, Mike. Permettez-moi de résumer les progrès que CIC a réalisés eu égard aux initiatives qui pourraient éclairer l'étude que vous menez, notamment les engagements pris en vertu du plan d'action Par-delà la frontière, comme l'autorisation de voyage électronique et l'échange accru de renseignements avec les États-Unis; la mise en œuvre de la vérification des données biométriques; et les modifications récemment apportées à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés dans le but de protéger encore davantage la sécurité des Canadiens.

[Français]

CIC poursuit sa collaboration avec les partenaires responsables de la sécurité en vue de mettre en œuvre les mesures prévues dans le Plan d'action Par-delà la frontière, pour améliorer le processus d'établissement de l'identité des visiteurs, le processus de contrôle des visiteurs avant leur arrivée en Amérique du Nord, et la gestion de mouvements transfrontaliers de personnes.

La mise en œuvre de l'autorisation de voyage électronique respecte l'échéancier. Il s'agit d'un nouveau document électronique à sensibilité tactile que les ressortissants des pays dispensés de l'obligation de visa, à l'exception des citoyens des États-Unis, seront tenus d'obtenir.

Grâce à ce document, CIC pourra effectuer le contrôle des titulaires à la première occasion avant qu'ils ne montent à bord d'un avion à destination du Canada, afin de déterminer s'ils représentent un risque en matière d'admissibilité ou de sécurité. En outre, aux termes du plan d'action, le Canada et les États-Unis sont résolus à mettre en place un processus d'échange automatisé des renseignements biographiques et biométriques des ressortissants de tiers pays au moment où ils présentent une demande de visa ou d'asile.

Les deux pays ont déjà commencé à s'échanger des renseignements biographiques limités en matière d'immigration. Quant à l'échange de renseignements biométriques, il devrait être mis en œuvre à la fin de 2014.

[Traduction]

L'ASFC a pour sa part achevé les deux premières phases, sur un total de quatre, du programme canado-américain de mise en œuvre de l'échange de renseignements sur les entrées et les sorties.

objective travel information on clients, which will assist with the processing of cases and identify instances of fraud across multiple lines of business.

CIC has also successfully implemented biometric screening in its temporary resident immigration program. As of December 2013, temporary resident applicants — visitors, students and temporary workers — from 29 countries and one territory have been required to provide their fingerprints and have their photograph taken as part of their application to Canada.

This will put Canada in line with over 70 other countries around the globe that are also using or preparing to use biometrics in immigration and border management, including the United States, the United Kingdom, Australia, New Zealand, and countries in the European Union and Schengen zone.

Finally Bill C-43, the Faster Removal of Foreign Criminals Act, received Royal Assent in June 2013. The bill was the result of an in-depth review of the admissibility and related provisions of the Immigration and Refugee Protection Act, which revealed opportunities to strengthen the act to make it easier for the government to remove dangerous foreign criminals from Canada, make it harder for those who may pose a risk to enter the country, and remove unnecessary barriers for genuine visitors who want to come to Canada.

Certain provisions are now in force, including limiting access to the Immigration Appeal Division for serious criminals. Also, the Minister of Citizenship and Immigration now has the authority, in exceptional cases, to deny temporary resident status to foreign nationals whose entry into Canada would raise public policy concerns. Supportive regulatory amendments are being developed to bring into force additional amendments, including a provision that will increase the consequences for misrepresentation from a two-year inadmissibility to enter Canada to five years.

Thank you, Mr. Chair. We would now be happy to talk in more detail about any of our opening remarks.

The Chair: We're very pleased that you are here today.

Cela sera une source de renseignements utiles et objectifs sur les déplacements des clients, ce qui facilitera le traitement des cas et l'identification des cas de fraude dans différents secteurs d'activité.

CIC a également mis en œuvre, avec succès, le processus de vérification des données biométriques dans le cadre du Programme des résidents temporaires. Depuis décembre 2013, les demandeurs de la résidence temporaire — c'est-à-dire les visiteurs, les étudiants étrangers et les travailleurs étrangers temporaires — originaires de l'un des 29 pays ou du territoire visés sont tenus de faire prélever leurs empreintes digitales et de se faire prendre en photo dans le cadre du processus de demande pour venir au Canada.

Le recours aux données biométriques permettra au Canada d'être au diapason de plus de 70 autres pays de partout dans le monde qui utilisent d'ores et déjà, ou qui sont en voie d'utiliser, la biométrie dans le cadre de leurs activités de gestion de l'immigration et des frontières. Au nombre de ces pays, mentionnons les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et des pays de l'Union européenne et de l'espace Schengen.

Enfin, le projet de loi C-43, la Loi accélérant le renvoi de criminels étrangers, a reçu la sanction royale le 19 juin 2013. Ce projet de loi est né d'un examen en profondeur des dispositions relatives à l'admissibilité ainsi que des dispositions connexes de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés. Cet examen a permis de relever des possibilités d'amélioration afin de renforcer la loi en permettant au gouvernement de renvoyer plus facilement du pays les criminels étrangers dangereux, en faisant en sorte qu'il soit plus difficile pour les personnes qui pourraient constituer un risque pour le Canada d'entrer au pays, et en éliminant les obstacles pour les visiteurs authentiques qui souhaitent venir au Canada.

Certaines dispositions sont maintenant en vigueur, notamment la limitation accrue de l'accès à la Section d'appel de l'immigration pour les auteurs de crimes graves. Par ailleurs, le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration a dorénavant le pouvoir, dans des cas exceptionnels, de refuser le statut de résident temporaire à des étrangers dont l'entrée au Canada soulèverait des préoccupations liées à l'intérêt public. Des dispositions réglementaires sont en cours d'élaboration afin que soient apportées d'autres modifications incluses dans le projet de loi C-43, notamment une disposition permettant d'imposer des conséquences plus lourdes pour les fausses déclarations en faisant passer de deux à cinq ans la période d'interdiction de territoire au Canada dans de tels cas.

Merci, monsieur le président. Nous serons maintenant heureux de discuter plus en détail des éléments dont nous venons de vous parler.

Le président : Nous sommes ravis de votre présence ici aujourd'hui.

It is a very complex area when we, as a committee, try to sort out the responsibilities of the Canada Border Services Agency as opposed to your responsibilities and how they tie together.

From your comments here, I can see steps are being taken and have been taken over the last number of years to tighten up the overview of individuals as they apply to come to Canada.

At the same time, we have heard various reports and have had testimony here that we're in the neighbourhood of almost 40,000 to 50,000 people who are in Canada, or claim to be in Canada, who are inadmissible, which is one side of the question. Then we have the situation in respect to individuals coming into the country, and this leads me to my first question to Ms. Tsai, if it's okay with the deputy chair. That's where you have commented about the face-to-face interviews of individuals applying to come to the country. At the same time, we have been told that in many cases, and perhaps you can clarify for the record, that that responsibility is not being directly done by the departments; those face-to-face interviews are being done by contractors or individuals from those particular countries. So they're not necessarily trained to do those interviews.

Ms. Tsai, perhaps you could comment on the general steps that are taken when one does apply or when the initial face-to-face interviews are done, and to what degree are they being done at this time? Perhaps Mr. MacDonald can comment as well.

Mr. MacDonald: Thank you for the question. The question of face-to-face interviews also depends on what application is being submitted. You will reference the large number of applications received for temporary resident arrivals, which is close to 2 million. There's the reality of logistics on how you implement face-to-face interviews with that many people.

Permanent residence applications need to be done in a face-to-face contact by legislation. But what is important overall, and Mr. Quartermain may expand a bit more on this, is the fact that when we process applications, no matter what business line it is — citizenship, permanent residence, temporary residence — we use a series of risk indicators to help us determine admissibility questions and also, frankly, to determine application relevancy and processing of applications.

When risk indicators are indicated, that causes or triggers more in-depth analysis. Our visa officers abroad are the ones who undertake these activities and do those types of face-to-face interviews when they're required, as an example.

David Quartermain, Director, Program Integrity Division, Citizenship and Immigration Canada: As you may have heard, we now use a lot of visa application centres overseas where

C'est une tâche très complexe pour nous, les membres du comité, de distinguer vos responsabilités de celles de l'Agence des services frontaliers du Canada et de comprendre comment elles s'articulent ensemble.

À la lumière de vos commentaires, je peux voir que des mesures sont prises à l'heure actuelle et depuis un certain nombre d'années afin de resserrer le contrôle des personnes qui présentent une demande pour venir au Canada.

Cela dit, nous avons entendu divers comptes rendus et plusieurs témoignages ici selon lesquels de 40 000 à 50 000 personnes qui se trouvent au Canada ou qui prétendent y être sont interdites de territoire; et c'est un aspect à considérer. Il y a aussi la situation relative aux personnes qui viennent au pays, et cela m'amène à ma première question pour Mme Tsai. J'aimerais la lui poser, si le vice-président est d'accord. Elle porte sur ce que vous avez dit au sujet des entrevues en personne avec les gens qui présentent une demande pour venir au pays. À cet égard, nous nous sommes fait dire que, bien souvent — et vous pourrez peut-être préciser ce qu'il en est aux fins du compte rendu —, cette responsabilité n'est pas exercée directement par les ministères : les entrevues en personne sont plutôt effectuées par des entrepreneurs ou des personnes dans le pays d'origine du demandeur. Donc, les employés des ministères ne sont pas nécessairement formés pour mener ces entrevues.

Madame Tsai, vous pouvez peut-être nous dire quelles mesures générales sont prises quand une personne présente une demande pour venir au Canada ou à quel moment les entrevues initiales en personne sont effectuées, et dans quelle mesure elles ont lieu à l'heure actuelle. M. MacDonald pourrait aussi nous fournir ses commentaires à ce sujet.

M. MacDonald : Merci de votre question. Les entrevues en personne dépendent aussi du type de demande. Par exemple, nous recevons un grand nombre de demandes de visa de résidence temporaire : près de deux millions. Il faut tenir compte de l'aspect logistique en vue de déterminer comment effectuer des entrevues en personne avec autant de gens.

Selon la loi, les demandes de résidence permanente doivent être présentées en personne. Mais, globalement, ce qui est important — et M. Quartermain vous fournira peut-être un peu plus de détails à ce sujet —, c'est qu'au moment de traiter tout type de demandes — citoyenneté, résidence permanente, résidence temporaire —, nous utilisons une série d'indicateurs de risque pour nous aider à déterminer l'admissibilité de la personne et, en toute franchise, à déterminer si la demande est pertinente et comment elle doit être traitée.

Quand les indicateurs de risque permettent de détecter un problème éventuel, une analyse approfondie est menée. Ce sont nos agents des visas à l'étranger qui entreprennent ces activités et qui font des entrevues en personne, au besoin. Ce n'est là qu'un exemple.

David Quartermain, directeur, Division de l'intégrité des programmes, Citoyenneté et Immigration Canada : Comme vous l'avez peut-être déjà entendu, nous utilisons maintenant beaucoup

individuals may submit an application. They're not decision makers whatsoever. The purpose of a VAC, a visa application centre, is to ensure that we have a perfected application. That means there are no errors on the applications.

On a daily basis those are then rolled up and delivered to our missions overseas. That's when they're processing overseas at one of our central processing regional offices. If there's a need for an interview, at that point an interview will be triggered in the system and then our officers will interview an individual as required.

The purpose of interviews is normally to determine admissibility or to ensure there's eligibility. They look at the eligibility criteria under the act.

The Chair: I don't quite understand this. I believe the Auditor General made some comments a number of years ago as well in respect to those initial interviews. I am trying to sort this out. Did I just hear that if you fill out your paperwork okay, you're going to be fine; if the paperwork is not filled out you might be red-flagged?

That's where the concern is. You are shaking your head, Mr. Quartermain. Could you clarify that?

Mr. Quartermain: The purpose of the visa application centres is so that the application that is given to CIC is perfected and that there are no errors on it. What that means is that the information with respect to the passport, all the information that we require is submitted, because often what happens is people will submit applications that are incomplete. Then we have to send them back to the applicant. There's this back and forth.

The VAC makes sure the application is complete, perfected. Then it is sent to the CIC office, which then processes it. The VAC's role is to gather the information and make sure it is accurate. That's the pure role.

Mr. MacDonald: Maybe for simplicity and clarity, because it is complicated, it is a bifurcated responsibility that our officers have. One, they're checking for applicability for the applicant to apply. There are quality checks for efficiency. We have some contractors in these visa application centres that help that process along. That way, when an application comes to CIC, it can be processed much more efficiently and quickly, and our service standard to the clients is greatly improved.

The bifurcation occurs also at the same time; the responsibility of our officers is also to check admissibility and to do that check as well. Those functions often occur concurrently. They occur at the same time.

The Chair: I would like to welcome Senator Tkachuk here from Saskatchewan.

de centres de réception des demandes de visa à l'étranger, où les gens peuvent présenter leur demande. Les employés de ces centres ne prennent aucune décision. L'objectif des centres est de veiller à ce que les demandes soient bien remplies, c'est-à-dire qu'elles soient exemptes d'erreurs.

Les demandes sont recueillies chaque jour et sont envoyées à nos missions à l'étranger. C'est là que les demandes présentées à l'étranger sont traitées : dans nos bureaux régionaux de traitement centralisé. Si une entrevue est nécessaire, cela sera alors inscrit dans le système, et nos agents réaliseront ensuite l'entrevue avec le demandeur, conformément aux exigences.

L'objectif des entrevues est habituellement de déterminer ou de vérifier l'admissibilité de la personne. Les agents examinent les critères d'admissibilité énoncés dans la loi.

Le président : Je ne comprends pas très bien. Je crois savoir qu'il y a un certain nombre d'années, le vérificateur général a aussi fait des commentaires au sujet des entrevues initiales. J'essaie de démêler tout cela. Avez-vous dit qu'une personne qui remplit le formulaire n'aura pas de problème, alors que celle qui ne le fait pas pourrait être dénoncée?

C'est ce qui est préoccupant. Vous secouez la tête, monsieur Quartermain. Pourriez-vous nous fournir des éclaircissements?

M. Quartermain : L'objectif des centres de réception des demandes de visa est de s'assurer que les demandes présentées à CIC ne comportent pas d'erreurs. Les agents des centres veillent donc à ce soit fournis toute l'information relative au passeport et tous les renseignements dont nous avons besoin, car il arrive souvent que les gens présentent des demandes incomplètes. Nous devons alors leur retourner les formulaires, et il y a tout ce va-et-vient.

Les centres de réception des demandes de visa s'assurent que les demandes sont complètes et sans erreur. Les demandes sont alors envoyées au bureau de CIC, qui en effectue ensuite le traitement. Les centres de réception ont pour mandat de recueillir l'information et d'en vérifier l'exactitude. Voilà précisément leur rôle.

M. MacDonald : Peut-être qu'à des fins de simplicité et de clarté — car c'est un processus complexe —, nos agents ont une double responsabilité. Tout d'abord, ils vérifient si la personne est autorisée à présenter une demande. Il y a certaines vérifications de la qualité effectuées à des fins d'efficacité. Nous avons des entrepreneurs dans les centres de réception des demandes de visa qui contribuent à ce que le processus soit mené à bien. Ainsi, quand CIC reçoit une demande, celle-ci peut être traitée de façon bien plus rapide et efficace, et notre norme de service à l'égard des clients est grandement améliorée.

Nos agents assument aussi une autre responsabilité au même moment : ils doivent vérifier l'admissibilité et effectuer aussi cette vérification. Ces fonctions sont souvent remplies en même temps. Cela se produit au même moment.

Le président : J'aimerais souhaiter la bienvenue au sénateur Tkachuk, de la Saskatchewan.

Senator Dallaire: I will go on to visas and then refugees. There are a few sub-questions — for example, the fact that we have 141 countries that need a visa. Is this the norm with, let's say, the Dutch, the Germans, the Brits, knowing we have la Francophonie, we have the Commonwealth? Is any sort of criteria there being used or not used anymore?

In the visa application process, which is the front lines of people coming in, I'm quite interested in knowing what training these people get. How are they upgraded into the complexities of what they are facing? What sort of directives do they get in regard to visa applications that keep them current in what is going on in the world?

A small example is that ex-members of the Rwandan government who are now making up the government apparently are still considered rebels, and yet they have been the legal government identified by the international community for the last 20 years. Could you give us a feel for how the front-line troops get their updated information and how they're assessed in doing that?

Mr. MacDonald: Thank you for the question. Again, I'll provide some context and Mr. Quartermain can come in and give a bit more detail.

The reason we will answer the question first off is that one of Mr. Quartermain's responsibilities is as the actual director of program integrity. Some of your points, senator, are about how in CIC we're improving and enhancing our program integrity, part of which goes to training, as you know, sir.

In terms of your first question about visas and which countries Canada determines require a visa and which countries don't, and how we compare to our closest allies, with the Commonwealth and so on, Maureen could give more detailed numbers, but some of the principles remain. The government will make a case-by-case determination. Yes, we will be aligned with some partners. Some partners will have more; some partners will have fewer. That's the point I wanted to make on that.

In terms of training for visa officers, at CIC we have a foreign service, an FS component within the department. We actually hire them from the beginning of their training period as young foreign service officers. Those individuals work and they're rotated throughout our department. In fact, in my area right now I have several people who are on assignment overseas, but they're coming to me for two years, for example.

This is very much a stepped process, like other professions that we have in the federal government or agencies.

Those visa officers who work in missions abroad undertake their training from day one. They are part of the Foreign Affairs overall training. We contribute heavily, coordinated through my

Le sénateur Dallaire : Je vais aborder la question des visas, puis celle des réfugiés. Il y a quelques questions sous-jacentes, comme le fait qu'un visa est exigé pour 141 pays. Est-ce la norme avec, par exemple, les Néerlandais, les Allemands, les Britanniques, vu que nous faisons partie de la Francophonie et du Commonwealth? Y a-t-il des critères qui sont utilisés ou qui ne le sont plus?

J'aimerais beaucoup savoir quel type de formation suivent les employés de première ligne qui s'occupent du processus de demande de visa. Quel soutien supplémentaire obtiennent-ils pour remplir leurs tâches complexes? Quel genre de directives leur donne-t-on à l'égard des demandes de visa afin de les tenir informés de ce qui se passe dans le monde?

Par exemple, d'anciens membres du gouvernement rwandais qui en font maintenant de nouveau partie sont apparemment toujours considérés comme des rebelles, alors qu'ils forment depuis 20 ans le gouvernement légal reconnu par la communauté internationale. Pourriez-vous nous donner une idée de la façon dont les employés de première ligne se tiennent à jour et dont ils sont évalués à ce chapitre?

M. MacDonald : Merci de votre question. Encore une fois, je vais faire une certaine mise en contexte, et M. Quartermain vous fournira un peu plus de détails.

Si nous pouvons répondre tout de suite à votre question, c'est parce que M. Quartermain est, entre autres, l'actuel directeur de la Division de l'intégrité des programmes. Certains des points que vous avez soulevés, sénateur, ont trait à la façon dont CIC améliore et renforce l'intégrité de ses programmes; et, comme vous le savez, cela passe en partie par la formation.

Pour ce qui est de votre première question au sujet des visas et des pays pour lesquels le Canada en exige ou non, et de notre situation par rapport à nos plus proches alliés — les pays du Commonwealth, par exemple —, Maureen pourrait vous fournir des chiffres précis, mais certains principes ne changent pas. Le gouvernement prendra des décisions au cas par cas. Oui, nous harmoniserons nos exigences avec celle de certains partenaires. Certains en auront plus; d'autres, moins. Voilà ce que je voulais dire à ce sujet.

Au chapitre de la formation des agents des visas, CIC est doté d'une composante de service extérieur. De fait, nous recrutons les agents au début de la période de formation en tant que jeunes agents du service extérieur. Ils travaillent au sein du ministère et sont affectés par rotation à différents services. D'ailleurs, il y a plusieurs employés de mon secteur qui sont actuellement affectés à l'étranger, mais qui viendront travailler sous ma direction pendant deux ans.

C'est un processus très progressif, comme pour d'autres postes au sein du gouvernement fédéral et de ses organismes.

Les agents des visas qui travaillent dans les missions à l'étranger commencent leur formation dès le premier jour. Ils suivent la formation générale des Affaires étrangères. Nous

area, to the head of mission training manuals that go out every year or so to foreign service officers, including the missions abroad and for the heads of mission.

We have individuals, including myself at times, who provide training sessions to all visa officers when they go out as a mission and so on.

In terms of directives, that is an excellent question. One of the responsibilities of my area again is to provide all of the field direction out to the field through the form of operation bulletins.

Operation bulletins are basically procedures for how you are to process or how you are to pay or whatever you are supposed to do. Those are posted publicly as well so that everyone can see the criteria, the directives that Citizenship and Immigration Canada provides for its officers abroad.

Those operational bulletins are also applicable to Canada Border Services officers who may be performing immigration-type functions for us as we together work again on the theme of efficiencies and so on.

Those officers in CBSA or CIC will receive the same operational bulletins. In fact, just on Friday, my area released a new operational bulletin that I coordinated with the expertise in CBSA in drafting even before I approved it and sent it out to the field, for example.

My last point, senator: Our foreign service officers who do visa functions and so on are rotational. Their entire career is spent moving within the ranks up, going to various missions abroad. We ensure that they go to small missions, large processing missions, Beijing, Moscow, Mexico, smaller areas where they perform different functions, including headquarter stints.

Like many organizations, senator, the training is literally career-long, but directions are centralized and come out of headquarters.

It was a long response, chair. I just wanted to cover everything.

Mr. Quartermain: Between CIC and CBSA we actually have shared manuals for the immigration purposes. Whether they are in Canada or overseas, whether they are working for CBSA or CIC, officers have access to those manuals, and they explain how to process certain types of cases. It is broken down by different topics.

As Mr. MacDonald mentioned, we have operational bulletins that are sent out. We also send out operational reminders, just to remind individuals that they should refer to certain areas from time to time as well.

contribuons beaucoup — la coordination se fait dans mon service — aux manuels de formation des chefs de mission publiés à peu près chaque année et destinés aux chefs de mission et aux agents du service extérieur, y compris ceux des missions.

Nous avons des gens — moi y compris, à l'occasion — qui dispensent des séances de formation à tous les agents des visas affectés à une mission, par exemple.

Votre question sur les directives est très pertinente. Une des responsabilités de mon service est de fournir toutes les directives à l'intention du personnel sur le terrain au moyen de bulletins opérationnels.

Essentiellement, ces bulletins indiquent les procédures à suivre pour traiter les demandes, effectuer des paiements ou toute autre chose qu'il faut faire. Ils sont rendus publics afin que tout le monde puisse consulter les critères, les directives que Citoyenneté et Immigration Canada fournit à ses agents à l'étranger.

Ces bulletins opérationnels s'appliquent aussi aux membres du personnel de l'Agence des services frontaliers du Canada qui exercent des fonctions liées à l'immigration pour notre ministère dans le cadre de nos efforts concertés pour réaliser des gains d'efficacité, notamment.

Ces agents de l'ASFC ou de CIC reçoivent les mêmes bulletins opérationnels. D'ailleurs, pas plus tard que vendredi dernier, mon service a publié un nouveau bulletin opérationnel dont j'ai coordonné l'élaboration et qui a été rédigé avec la participation d'experts de l'ASFC. Ils ont contribué à sa rédaction avant que je l'approuve et que je l'envoie aux employés sur le terrain.

Une dernière chose, sénateur : nos agents du service extérieur qui exercent des fonctions liées au visa ou à d'autres éléments connexes font l'objet de rotations. Ils passent toute leur carrière à gravir les échelons et à passer d'une mission à une autre. Nous nous assurons qu'ils vont dans de petites missions, de grandes missions où s'effectue le traitement — Beijing, Moscou, Mexico — et dans de petites régions pour accomplir différentes fonctions, sans oublier des affectations à l'administration centrale.

Comme c'est le cas dans de nombreuses organisations, sénateur, la formation des employés se poursuit tout au long de leur carrière, mais les directives sont centralisées et émanent de l'administration centrale.

Ma réponse était longue, monsieur le président. Je voulais juste m'assurer d'aborder tous les points.

M. Quartermain : De fait, CIC et l'ASFC utilisent les mêmes manuels au chapitre de l'immigration. Qu'ils soient au Canada ou à l'étranger, qu'ils travaillent pour l'ASFC ou CIC, les agents ont accès à ces manuels, qui leur expliquent comment traiter certains types de cas. Le contenu est divisé par sujets.

Comme l'a dit M. MacDonald, nous envoyons des bulletins opérationnels. Nous envoyons aussi des rappels opérationnels afin de rappeler aux agents qu'ils doivent consulter certains services de temps à autre.

Before officers are posted overseas, they do go through a dedicated process on training. That's under way right now, as a matter of fact. So officers are given training specific to the area they're going to as well as general and specific training.

Senator Dallaire: You didn't touch on how a country is chosen or not for a visa. The other thing is, how do you get hard intelligence? It is one thing to write SOPs or standard operating procedures. Another thing is how do you get hard, updated intelligence on someone or some group that has been identified as unacceptable or that has been now cleared?

The reason I ask is I look at the refugee side of the house, and particularly let's say the minors coming in and how they are being assessed in regard to their applicability. As an example, an ex-child soldier who has been caught up in a war, one way or another, are there criteria that prevent him from being acceptable to this country because of previous history in that sense? Remember, we're talking about countries in conflict; we are not talking about bandit gangs in downtown Toronto here.

Ms. Tsai: With respect to visa policy decisions, in Canada, the decision to impose or lift a visa is based on a holistic assessment of several criteria. That would include a country's socio-demographic profile, immigration issues such as asylum claims, travel document integrity, safety and security concerns, border management operations and human rights as well as impacts on bilateral relations.

These considerations are considered as a whole before a visa policy decision is made, whereas in the U.S., they have legislative criteria.

You mentioned minors. Just to note that in terms of minors who commit acts that would make them inadmissible, there is an exemption in our legislation for youth who have convictions under the Young Offenders Act, and if it's a foreign national from outside the country, they would have to make that equivalent determination to see if the offence, if committed in Canada, would also have been an offence that would have been considered under the Young Offenders Act.

Mr. Quartermain: To add to this, Senator Dallaire asked about Rwanda and hard intelligence. From a screening perspective, whether it's permanent or temporary residence, the department uses mandatory and non-mandatory indicators. Based on those indicators, we then refer, case-by-case, individuals to our security screening partners such as CBSA, CSIS or the RCMP, who then undertake an assessment and provide us with information about individuals so we can make a final determination with respect to their admissibility.

Avant que les agents soient affectés à l'étranger, ils suivent une formation très poussée. Elle est dispensée en ce moment même, d'ailleurs. Les agents reçoivent donc une formation en fonction de leur région d'affectation de même qu'une formation générale et particulière.

Le sénateur Dallaire : Vous n'avez pas expliqué comment sont déterminés les pays pour lesquels un visa est exigé. Et puis, comment obtenez-vous des renseignements concrets? Écrire des PNE, c'est-à-dire des procédures normales de fonctionnement, c'est une chose; mais comment obtenir des renseignements concrets et à jour au sujet d'une personne ou d'un groupe considéré comme inacceptable ou qui a été innocenté?

Si je pose ces questions, c'est parce que je m'intéresse à la question des réfugiés, et tout particulièrement, disons, aux mineurs qui présentent une demande et à la façon dont leur admissibilité est évaluée. Par exemple, si un ex-enfant soldat a été entraîné dans une guerre d'une façon ou d'une autre, existe-t-il des critères qui le rendraient interdit de territoire au Canada en raison de ses antécédents à cet égard? Rappelez-vous que nous parlons de pays où sévissent des conflits, et non pas de gangs de rue au centre-ville de Toronto.

Mme Tsai : Pour ce qui est des décisions concernant la politique en matière de visas, au Canada, la décision d'exiger un visa ou d'éliminer cette exigence est fondée sur une évaluation holistique reposant sur plusieurs critères, comme le profil sociodémographique du pays, des questions liées à l'immigration — comme les demandes d'asile —, l'intégrité des titres de voyage, les préoccupations en matière de sécurité, les activités de gestion frontalière et les droits de la personne ainsi que les répercussions sur les relations bilatérales.

Ces considérations sont soupesées ensemble avant qu'une décision concernant la politique en matière de visas soit prise. Notre façon de faire est différente de celle des États-Unis, qui sont dotés de critères législatifs.

Vous avez parlé des mineurs. Je veux simplement mentionner qu'en ce qui concerne les mineurs qui ont commis des actes qui les rendraient interdits de territoire, une exemption législative est prévue pour les jeunes qui ont fait l'objet d'une déclaration de culpabilité en vertu de la Loi sur les jeunes contrevenants; et, s'il s'agit d'un étranger, il faudra déterminer si l'infraction, dans l'éventualité où elle aurait été commise au Canada, aurait aussi été visée par cette loi.

M. Quartermain : De plus, le sénateur Dallaire a parlé du Rwanda et de renseignements concrets. En ce qui a trait à l'examen des demandes, qu'il s'agisse d'une demande de résidence permanente ou temporaire, le ministère utilise des indicateurs obligatoires et facultatifs. Ensuite, à la lumière de ces indicateurs, nous aiguillons au cas par cas les personnes vers nos partenaires de contrôle de sécurité — comme l'ASFC, le SCRS ou la GRC — qui effectuent ensuite une évaluation et qui nous fournissent des renseignements au sujet des personnes concernées afin que puissions prendre une décision finale à propos de leur admissibilité.

We work very closely with our partners in those types of instances. That's a daily activity that occurs.

[Translation]

Senator Dagenais: My thanks to the witnesses. My question is for Ms. Tsai.

[English]

With millions of non-Canadians coming to Canada each year, is there anything more that we can be doing to screen immigrants or visitors that is not being done now, especially from high-risk countries? If so, what more could we be doing if the resources were not in question?

Ms. Tsai: One of the things the department is looking at along with our security partners is risk indicators. We are constantly reviewing those with our security partners. We will assess country conditions, and, based on those conditions, we would revise those risk indicators accordingly.

We're also looking at trying to do more to facilitate travel for low-risk travellers, essentially moving resources away from the less risky travellers so we have resources available for those who might pose a higher risk.

Senator Dagenais: We understand that there are 3,566 high-risk individuals who are believed to be inadmissible on grounds of criminality, including security threats, human rights violations, organized crime and immigration refugee border exclusion in Canada, and warrants are outstanding for them. Is this the number of warrants for people deemed inadmissible for 2013 or in total? Why is it so high? Are we failing at adequately screening high-risk individuals?

Mr. MacDonald: To be honest, senator, that question is very much a CBSA question about their workload and how they triage and move forward. In terms of CIC, we're really not in a position to answer that. I apologize.

The Chair: Could I perhaps follow up on that? The question basically is this: Statistics have been provided to the committee that state that there are 3,566 individuals who are inadmissible to Canada and were allowed into Canada in 2013. Is that an accurate number? That obviously would be very much of interest to you, whether or not your people are doing the job necessary to screen them prior to their coming into the country.

Secondly, is that 3,566 for one year, or is that a total for the last 10 years?

Ms. Tsai: I can't address the statistics themselves, but I could speak about why some of these individuals are being permitted to enter the country.

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos partenaires dans ce genre de situation. Nous le faisons chaque jour.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci aux témoins. Ma question s'adresse à Mme Tsai.

[Traduction]

Avec les millions d'étrangers qui viennent au Canada chaque année, y a-t-il quoi que ce soit d'autre que nous pourrions faire pour contrôler les immigrants ou les visiteurs, surtout ceux qui viennent d'un pays à risque élevé? Le cas échéant, que pourrions-nous faire, à supposer que nous aurions les ressources nécessaires?

Mme Tsai : Parmi les choses que le ministère examine conjointement avec ses partenaires de sécurité, il y a les indicateurs de risque. Nous les examinons constamment avec nos partenaires. Nous évaluons la situation du pays et nous adaptons les indicateurs de risque en conséquence.

Nous essayons aussi de faciliter davantage l'entrée au pays des voyageurs à faible risque. Nous voulons essentiellement mobiliser moins de ressources pour eux afin d'avoir plus de ressources disponibles pour les voyageurs qui présentent un risque plus élevé.

Le sénateur Dagenais : Nous croyons savoir qu'il y a au pays 3 566 personnes à risque élevé que l'on croit être interdites de territoire pour criminalité, par exemple des menaces à la sécurité, des violations des droits de la personne ou des actes liés au crime organisé, ou parce qu'elles ont été exclues par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, et qu'elles font l'objet d'un mandat d'arrestation. Est-ce que ce chiffre désigne le nombre de mandats émis en 2013 relativement aux personnes interdites de territoire, ou est-ce qu'il s'agit du nombre total de mandats? Pourquoi ce chiffre est-il si élevé? Sommes-nous incapables de contrôler adéquatement les personnes à risque élevé?

M. MacDonald : À vrai dire, sénateur, cette question concerne beaucoup le volume de travail de l'ASFC et la façon dont l'agence effectue le tri des demandes et va de l'avant. À CIC, nous ne sommes pas vraiment en mesure de répondre à votre question. Je suis désolé.

Le président : Pourrais-je ajouter quelque chose à ce sujet? La question est essentiellement la suivante : selon les statistiques qui ont été fournies au comité, 3 566 personnes interdites de territoire au Canada ont été admises au pays en 2013. Ce chiffre est-il exact? Cette question présenterait évidemment un très grand intérêt pour votre ministère, même si ce n'est pas lui qui effectue les contrôles nécessaires avant d'autoriser les gens à venir au pays.

Et puis, s'agit-il de 3 566 pour cette année seulement, ou est-ce le total des 10 dernières années?

Mme Tsai : Je ne peux pas me prononcer au sujet des statistiques elles-mêmes, mais je pourrais expliquer pourquoi certaines de ces personnes sont admises au pays.

Our legislation and our regulations specify the authority of the minister's delegate who is at a port of entry to issue removal orders for certain inadmissibilities. The authority of the minister's delegate is fairly narrow. For example, for permanent residents, the minister's delegate has very limited authority to issue removal orders only in cases of non-compliance with respect to residency obligations.

For foreign nationals, and I believe your question is aimed more at foreign nationals, again, the minister's delegate can issue a removal order only for very specific circumstances, for example, on grounds of in-Canada criminality, misrepresentation related to revocation of refugee status, certain acts of non-compliance and being a family member of an inadmissible person.

All other alleged inadmissibilities have to be referred to the immigration division of the Immigration and Refugee Board. The act also provides that if that is the case, an individual who is the subject of an inadmissibility report may be permitted to enter Canada to await their admissibility hearing.

A person who is authorized to enter Canada will usually have conditions imposed upon them, including the condition to report at a specific time, for the completion of the hearing. If the person fails to appear, a warrant for arrest may be issued.

I also wanted to point out that at ports of entry, and this is a fairly recent development, officers now have additional powers with respect to arrest and detention. Where there are reasonable grounds to believe that an individual is inadmissible on serious grounds, such as criminality, serious criminality, organized criminality, security, or human or international rights violations, they now have greater powers to detain those individuals.

The Chair: Colleagues, could I pursue this for a second because I think this is very important. I don't think we got an answer to the question.

There are 3,566 individuals, according to the statistics we were provided with, who were admitted into this country in 2013, who are high risk. They have criminal backgrounds, possible criminal offences and various other aspects that make them high risk.

The question that our committee is asking is this: How did they get into the country in the first place? Is that statistic of 3,566, which you must know, for one year, or is it indicating that every year 3,000 or 4,000 individuals are getting here who are causing problems for everybody? If you can't answer that, could you get back to us?

Ms. Tsai: Maybe I could try and my colleagues could help me out if I am not clear enough in my explanation.

Selon notre loi et son règlement d'application, les délégués du ministre aux points d'entrée ont le pouvoir de prendre des mesures de renvoi concernant certaines interdictions de territoire. Leur pouvoir est assez limité. Par exemple, s'il s'agit d'un résident permanent, ils peuvent prendre des mesures de renvoi seulement en cas de manquement à l'obligation de résidence.

Pour ce qui est des étrangers — et je crois que votre question portait surtout sur ces personnes —, encore une fois, les délégués du ministre peuvent prendre une mesure de renvoi seulement dans certaines circonstances très précises, par exemple parce que l'intéressé a commis un acte criminel au Canada, qu'il a fait une fausse déclaration liée à la révocation de son statut de réfugié, qu'il n'a pas respecté certaines des obligations ou qu'il est membre d'une famille interdite de territoire.

Toutes les autres interdictions de territoire sont aiguillées vers la Section de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié. La loi prévoit aussi qu'une personne qui a fait l'objet d'un rapport d'interdiction de territoire peut être admise au pays afin de comparaître dans le cadre de son enquête.

Une personne autorisée à entrer au Canada se verra habituellement imposer certaines conditions, y compris celle de comparaître à un moment précis aux fins de l'enquête. Si la personne ne se présente pas, un mandat d'arrestation peut être lancé.

Je voulais aussi souligner qu'aux points d'entrée — et c'est relativement nouveau —, les agents ont maintenant plus de pouvoir en matière d'arrestation et de détention. Quand il existe des motifs raisonnables de croire qu'une personne est interdite de territoire pour des motifs graves comme la criminalité, la grande criminalité, la criminalité organisée, la sécurité ou des violations des droits de la personne, les agents ont maintenant plus de pouvoir en vue de placer cette personne en détention.

Le président : Chers collègues, j'aimerais faire une brève intervention à ce sujet, car je crois que c'est très important. Je ne pense pas que nous ayons obtenu une réponse à la question qui a été posée.

Selon les statistiques qu'on nous a fournies, 3 566 personnes à risque élevé ont été autorisées à venir au pays en 2013. Elles ont des antécédents criminels et ont peut-être déjà été reconnues coupables d'un crime et peuvent représenter un risque élevé pour diverses autres raisons.

Voici ce que veut savoir le comité : comment ces personnes sont-elles entrées au pays en premier lieu? Est-ce que la statistique de 3 566 personnes — que vous connaissez sûrement — désigne une seule année? Est-ce qu'elle indique que, chaque année, 3 000 ou 4 000 personnes entrent au pays et causent des problèmes à tout le monde? Si vous ne pouvez pas répondre à cette question, pourriez-vous nous transmettre la réponse plus tard?

Mme Tsai : Je pourrais essayer d'y répondre, et mes collègues pourraient m'aider si mes explications ne sont pas assez claires.

Basically, I am trying to say that the act says we don't have the authority, if you're inadmissible on those most serious grounds, to say, "Don't come in. We don't like you." We have to send them to the immigration division of the Immigration and Refugee Board to make a determination as to whether or not they're inadmissible. That's in the act.

Mr. MacDonald: If I may propose, we will take this back and turn around as quickly as we can to answer, as you suggested, in more detail.

We're not aware of this statistic personally, but we can look into it and return to the committee with a response, if that's acceptable.

The Chair: Colleagues, would that be acceptable? We would like it clear to the committee how many inadmissible individuals have come into this country in the last five years and how they got through the screening process to get into this country and be a high risk to our fellow Canadians.

Senator Beyak: Welcome, everyone. My question is along the same lines.

There are countries on a list that unapologetically and openly support terrorism. What steps are we taking to see that we limit the number of immigrants we allow in from those countries?

Ms. Tsai: Under the act, we basically have two tools to prevent individuals who could pose a threat to safety or security from entering into Canada. One of those is our visa policy. For countries where we know there are a high number of individuals who would pose a terrorism risk, I think I could confidently say there are visa requirements on those countries. That means they have to fill out the application in advance of travelling to Canada.

We also have the admissibility requirements that apply to everyone seeking to enter Canada, and those include admissibility provisions with respect to security and threats with respect to terrorism.

Senator Beyak: I'm not sure that was a direct answer. There are specific countries listed as supporting terrorism, supporting Hamas. They're on a long list. Have we taken steps to specifically limit the number of immigrants from those countries? I understand the six criteria and the three criteria, but there are countries that are direct supporters of terrorism.

Ms. Tsai: I think all I could say is that we screen individuals. We have a visa policy, which is an additional screen, but we don't set limits on how many individuals can come from any one country. Every application is screened individually.

Je veux dire essentiellement que, selon la loi, nous ne pouvons pas dire à une personne interdite de territoire pour les motifs les plus graves : « Ne venez pas ici. Nous ne vous voulons pas de vous. » Nous devons aiguiller ce cas vers la Section de l'immigration de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié afin qu'elle détermine si la personne est interdite de territoire. C'est dans la loi.

M. MacDonald : Je propose que nous nous penchions sur cette question et que nous vous transmettions une réponse détaillée le plus vite possible, comme vous l'avez suggéré.

Nous n'étions pas personnellement au courant de cette statistique, mais nous pouvons vérifier ce qu'il en est et fournir une réponse au comité, si cela vous convient.

Le président : Chers collègues, êtes-vous d'accord? Nous aimerions savoir clairement combien de personnes interdites de territoire sont venues au Canada au cours des cinq dernières années et comment elles ont pu se rendre au bout du processus de contrôle pour entrer au pays et représenter ainsi un risque élevé pour nos concitoyens.

La sénatrice Beyak : Bonjour à tous. Ma question va dans le même sens que ce qui a été dit.

Certains pays appuient carrément et ouvertement le terrorisme. Quelles mesures prend-on pour limiter le nombre d'immigrants provenant de ces pays?

Mme Tsai : En vertu de la loi, nous disposons essentiellement de deux outils pour empêcher d'entrer au Canada les personnes susceptibles de représenter une menace à la sécurité. Le premier, c'est la politique en matière de visas. Je pense que je peux affirmer sans me tromper qu'un visa est exigé dans le cas des pays où il y a un grand nombre de personnes qui pourraient représenter un risque de terrorisme. Cela signifie que les gens de ces pays doivent présenter une demande avant de voyager au Canada.

Il y a aussi les exigences relatives à l'admissibilité qui s'appliquent à quiconque veut entrer au Canada, lesquelles incluent certaines dispositions liées à la sécurité et aux menaces de terrorisme.

La sénatrice Beyak : Je ne sais pas si vous avez directement répondu à la question. Il existe une liste de pays qui appuient des groupes terroristes, comme le Hamas. C'est une longue liste. Avons-nous pris des mesures pour limiter le nombre d'immigrants originaires de ces pays en particulier? Je comprends les six critères et les trois critères, mais il y a des pays qui soutiennent directement le terrorisme.

Mme Tsai : Tout ce que je peux dire, je crois, c'est que nous effectuons des contrôles des personnes. Nous avons une politique en matière de visas — ce qui constitue une mesure de contrôle additionnelle —, mais nous n'établissons pas de limites au sujet du nombre de personnes originaires d'un pays en particulier qui peuvent venir ici. Toutes les demandes sont examinées individuellement.

Senator Wells: Thank you, witnesses, for your presentations so far. I want to ask a question of clarification before I get to my question.

We have permanent residents, temporary residents, visitors and tourists — I'm assuming that's the same group — and students. Are there any groups that I'm missing?

Mr. MacDonald: Good question, senator. The lines of business are easiest to start with. In the lines of business we're responsible for in our department, you have temporary residents, permanent residents, citizenship and you also have refugees.

To address part of your question, students, temporary foreign workers and visitors fall under your temporary resident category wherein you're here for a short period of time, whatever that may be. Those are the broad lines of business, and some of what you said was in the temporary line of business.

Senator Wells: I understand. CIC and CBSA work closely together on entry of persons. Is that fair to say?

Mr. MacDonald: That's very fair.

Senator Wells: What percentage within the groups is required to have interviews? Are they done by CBSA at the border, or are they done by CIC prior to reaching the border?

Mr. MacDonald: I'll answer, and Mr. Quartermain might look at some statistics.

Let's start with the easiest. When it comes to citizenship applications, people who come here and become citizens, there is mandatory screening that occurs on those individuals — in fact, mandatory referrals to our security partners.

Senator Wells: What is involved in screening?

Mr. MacDonald: Screening is determining the admissibility to Canada. That's what we generally refer to as screening. You are looking at whether there are admissibility concerns and whether the person is in fact inadmissible.

Senator Wells: Those are the six bullets that I read on page 3 of your presentation.

Mr. MacDonald: Correct. By law, citizenship is mandatory screening and refugees. With those two lines of business, we do mandatory screening to check for any concerns we have as provided for in the Immigration and Refugee Protection Act.

There are always nuances, but generally speaking, when it comes to temporary residents and permanent residents, our officers perform the two checks, the one for completeness of

Le sénateur Wells : Chers témoins, je vous remercie des observations que vous nous avez livrées jusqu'ici. J'aimerais obtenir quelques éclaircissements avant de poser ma question.

Nous avons des résidents permanents, des résidents temporaires, des visiteurs et des touristes — je suppose qu'ils font partie du même groupe — ainsi que des étudiants. Y a-t-il des groupes que j'oublie?

M. MacDonald : Bonne question, sénateur. Le plus facile est de commencer par les catégories de demandeurs. À cet égard, notre ministère est notamment responsable des résidents temporaires, des résidents permanents, de la citoyenneté et des réfugiés.

Pour répondre en partie à votre question, je dirais que les étudiants, les travailleurs étrangers temporaires et les visiteurs sont inclus dans la catégorie des résidents temporaires, c'est-à-dire qu'ils sont là pour une brève période, peu importe la raison. Voilà les catégories générales, et certains cas dont vous avez parlé figuraient dans la catégorie des résidents temporaires.

Le sénateur Wells : Je comprends. CIC et l'ASFC travaillent en étroite collaboration en ce qui a trait à l'entrée des personnes. C'est juste?

M. MacDonald : Tout à fait.

Le sénateur Wells : Quel pourcentage de gens au sein des groupes doit se soumettre à une entrevue? Les entrevues sont-elles menées à la frontière par l'ASFC ou avant cela par CIC?

M. MacDonald : Je vais formuler une réponse, et M. Quartermain pourra peut-être discuter de certaines statistiques.

Commençons par la catégorie la plus facile. Dans le cas des demandes de citoyenneté — des gens qui viennent ici pour devenir citoyens canadiens —, les personnes doivent se soumettre à un contrôle obligatoire; de fait, ils font l'objet d'un aiguillage obligatoire vers nos partenaires de sécurité.

Le sénateur Wells : En quoi consiste le contrôle?

M. MacDonald : C'est ce qui détermine l'admissibilité au Canada. Voilà ce que nous entendons généralement par « contrôle ». On vérifie s'il y a des préoccupations liées à l'admissibilité d'une personne et si, de fait, elle est interdite de territoire.

Le sénateur Wells : Les critères sont les six éléments énumérés à la page 3 de votre exposé.

M. MacDonald : C'est exact. Selon la loi, les demandes de citoyenneté et les demandes d'asile sont assujetties à des contrôles obligatoires. Pour ces deux catégories de demandes, nous menons des contrôles obligatoires concernant toute préoccupation éventuelle en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Il y a toujours certaines nuances, mais, généralement, pour ce qui est des résidents temporaires et des résidents permanents, nos agents effectuent les deux contrôles — le premier pour vérifier si

eligibility for the program and we also look for admissibility, but it is not an absolute requirement to send every application to our security partners to check for screening.

Again, with that said, the CIC officer — in some cases the CBSA officer is doing that work for us at perhaps a port of entry or maybe in a small mission overseas. They are required to go through those two processes, one of which is always checking for admissibility.

Senator Wells: Thank you for that. I want to ask you about the visa application centres. They're independent operators overseas. Is that correct?

Mr. MacDonald: Correct, under contract with our department.

Senator Wells: I will make a statement, but tell me if I'm correct in this. They are only looking at the applications for completeness; they're not doing any verification of information within the application.

Mr. Quartermain: They are verifying that the information is accurate, so the individual may show up with their passport, et cetera, but they're not verifying your work history or anything along those lines. They are just making sure the application itself is complete.

Senator Wells: So the next step would be for it to go to CIC or one of Canada's overseas officials.

Mr. Quartermain: That's correct.

Senator Wells: For instance, if we were looking at admissibility on health grounds, is there a verification process of a person's claim of good health? I would imagine that if people want to be admitted to Canada, they would certainly say, "I'm healthy and not going to be a drain on your terrific system."

Is there any verification of those claims of good health or of whatever else, financial ability, for example?

Mr. MacDonald: Absolutely. That is a very good question. There are indeed processes. Our department is largely responsible for providing field direction to the network of health professionals who are abroad. Health is an admissibility provision, so we have perfected ways of using e-medical apps, for example, where doctors can verify tuberculosis and danger to the public from a health perspective.

In their applications, individuals, when required and depending on their circumstances, have to go through and have submitted for them or submit verification of their health because it is an admissibility provision that is screened.

tous les renseignements exigés ont été fournis aux fins de l'admissibilité au programme, et le second pour vérifier l'admissibilité de la personne —, mais il n'y a pas d'obligation absolue d'envoyer toutes les demandes à nos partenaires de sécurité en vue d'un contrôle.

Cela dit, comme il a été mentionné, les agents de CIC — ou, dans certains cas, ceux de l'ASFC — effectuent ce travail pour nous, possiblement dans un point d'entrée ou peut-être dans une petite mission à l'étranger. Ils doivent effectuer les deux processus, y compris la vérification de l'admissibilité.

Le sénateur Wells : Je vous remercie de votre réponse. Je veux vous questionner au sujet des centres de réception des demandes de visa. Il s'agit d'exploitants indépendants à l'étranger. C'est juste?

M. MacDonald : Oui. Ils ont passé un marché avec notre ministère.

Le sénateur Wells : Je vais faire une déclaration, mais dites-moi si j'ai raison. Ils vérifient seulement si les demandes ont été dûment remplies; ils ne vérifient pas l'information qu'elles contiennent.

M. Quartermain : Ils vérifient si l'information est exacte afin que le demandeur puisse se présenter avec son passeport et ses autres documents, mais ils ne vérifient pas les antécédents professionnels ni quoi que ce soit du genre. Ils s'assurent seulement que la demande est complète.

Le sénateur Wells : Donc, la prochaine étape serait de transmettre la demande à CIC ou à un représentant du Canada à l'étranger.

M. Quartermain : C'est exact.

Le sénateur Wells : Par exemple, en ce qui a trait aux interdictions de territoire pour des motifs sanitaires, et y a-t-il un processus qui permet de vérifier si une personne est en santé? J'imagine qu'une personne qui veut être admise au Canada dirait certainement : « Je suis en bonne santé et je ne serai pas un fardeau pour votre merveilleux système. »

Y a-t-il une vérification qui est faite au sujet de ces allégations de bonne santé ou de la capacité financière, par exemple?

M. MacDonald : Absolument. C'est une excellente question. Il y a effectivement des processus qui nous permettent de vérifier ces allégations. Notre ministère est en grande partie responsable de fournir des directives pratiques au réseau de professionnels de la santé à l'étranger. Étant donné que la santé est un critère examiné pour déterminer l'admissibilité d'une personne, nous avons établi des façons d'utiliser des applications électroniques à vocation médicale, par exemple, qui permettent aux médecins de vérifier si une personne est tuberculeuse et si elle représente un danger sanitaire pour la population.

Tout dépendant des exigences et des circonstances, les demandeurs doivent se soumettre à des vérifications et fournir des renseignements concernant leur état de santé, car c'est un des critères d'admissibilité examinés.

Senator Wells: That would be a letter from a doctor saying, “I don’t have tuberculosis”? Is it as simple as that?

Mr. MacDonald: Yes. It’s more than a letter; it is an actual check with verification and it’s now done largely, in many countries, electronically. That’s something we have implemented recently. Also, part of our foreign service complement includes a network of doctors in certain locations overseas doing that on site.

Senator Wells: Are 100 per cent of the permanent resident applicants interviewed?

Mr. Quartermain: No, they’re not. I’m not sure we have the accurate stats right now, but usually the range is between 9 per cent and 15 per cent that are actually interviewed.

Senator Wells: Of the permanent resident applicants?

Mr. Quartermain: Yes, between 9 and 15 per cent.

Senator Wells: Is that the highest of all the categories?

Mr. MacDonald: Is that the highest of all — sorry?

Senator Wells: Of all the categories — temporary residents, visitors, tourists, students. Is the permanent resident one the highest percentage of interviews within the various categories?

Mr. Quartermain: It depends on what you mean by that. Overseas, the visa officers process permanent residents. They’re then issued a Confirmation of Permanent Residence. That person then arrives at the port of entry and is interviewed by a CBSA officer. Those folks are 100 per cent interviewed before they are actually what we call landed.

Overseas, you will not interview 100 per cent of all applicants. Some are temporary foreign workers or what have you in the country and they have a history, et cetera. That percentage is about 9 to 15 per cent, depending on the year.

Whether that’s the highest of all categories, I don’t have the answer to that.

Senator Wells: Obviously, some of these people are turned away at our border, or are they admitted for some sort of further check or questioning or process that may still deem them to be inadmissible?

Mr. Quartermain: Perhaps we could get clarification. Are we talking about permanent residents or persons in general?

Senator Wells: Permanent residents.

Le sénateur Wells : Ont-ils à fournir une lettre d’un médecin attestant qu’ils n’ont pas la tuberculose? Est-ce aussi simple que cela?

M. MacDonald : Oui. C’est plus qu’une lettre; c’est une vérification où les renseignements sont dûment examinés, et, de nos jours, ils sont souvent transmis par voie électronique dans de nombreux pays. Nous avons adopté ce mode de transmission récemment. De plus, dans certains pays, notre service extérieur complémentaire compte un réseau de médecins qui mènent ce genre de vérifications sur place.

Le sénateur Wells : Est-ce que les personnes qui présentent une demande de visa de résidence permanente doivent systématiquement se soumettre à une entrevue?

M. Quartermain : Non. Je ne sais pas si nous avons les statistiques exactes en ce moment, mais c’est habituellement de 9 à 15 p. 100 des demandeurs qui doivent s’y soumettre.

Le sénateur Wells : Vous parlez des demandeurs de visa de résidence permanente?

M. Quartermain : Oui. De 9 à 15 p. 100.

Le sénateur Wells : Est-ce le pourcentage le plus élevé de toutes les catégories?

M. MacDonald : Est-ce le pourcentage le plus élevé de toutes... Pardon?

Le sénateur Wells : De toutes les catégories : résidents permanents, visiteurs, touristes, étudiants. Est-ce que la catégorie des résidents permanents est celle qui compte pour le pourcentage le plus élevé d’entrevues?

M. Quartermain : Tout dépend de ce que vous voulez dire par là. À l’étranger, les agents des visas traitent les demandes de résidence permanente. Puis, une confirmation de résidence permanente est émise. La personne se présente ensuite au point d’entrée et participe à une entrevue menée par l’agent de l’ASFC. Tout le monde dans cette situation est soumis à une telle entrevue avant de pouvoir s’établir au Canada, comme on dit.

À l’étranger, on ne fait pas passer une entrevue à tous les demandeurs. Certains arrivent au pays en tant que travailleurs étrangers temporaires ou font partie d’une autre catégorie, et ils ont des antécédents, par exemple. Ce pourcentage est — bon an, mal an — d’environ 9 à 15 p. 100.

Je ne saurais dire si ce pourcentage est le plus élevé de toutes les catégories.

Le sénateur Wells : Évidemment, certaines personnes se font refuser l’entrée au pays à la frontière, mais y en a-t-il qui y sont admises afin qu’on procède à des vérifications supplémentaires, qu’on les questionne ou qu’on les soumette à un autre processus qui pourrait encore déboucher sur une interdiction de territoire?

M. Quartermain : Vous devriez peut-être clarifier votre question. Parlez-vous des résidents permanents ou des gens en général?

Le sénateur Wells : Des résidents permanents.

Mr. Quartermain: The way the process works is if they're applying overseas, their case is processed. If they're approved, they receive a Confirmation of Permanent Residence. They would then go to the port of entry, and they would be interviewed again before they are landed and issued a permanent resident card. If they are in Canada already, again there may be an interview, in which case they would be landed as well at some point.

The inadmissibility or the eligibility is already determined at that point. If at the time of the interview a port-of-entry officer, for example, determines that there is an issue or that the person may be potentially inadmissible for some reason that was not identified at the time of the application, that person would not be landed at the time, and they would be referred inland or what have you, depending on the situation or circumstances, for further investigation.

Senator White: Thank you to all of you for being here today.

My question will surround biometrics. I'm trying to get my head around the collection of biometrics, in particular for those overseas, how they're managed, how they arrive here, whether or not improvements are needed in that system, changes to gather more or to utilize the biometrics in a different way.

Chris Gregory, Director, Identity Management and Information Sharing, Citizenship and Immigration Canada: We now have the Temporary Resident Biometrics Project that got up and running last fall. We now require fingerprints and a digital photograph from people applying for visas to come to Canada from any of 30 countries that are listed in regulations that we've published.

That project is coming to a close. It's now days or weeks away from moving to a steady state. It's a new tool that we now have at our disposal.

If you are from one of those 30 countries and making a visa application, you will go to a visa application centre usually, just because there are so many of them around the world, and in the process of handing in your application, you'll provide your biometrics there. There is a fee for that.

Those biometrics are then sent to CIC, where they immediately go to the RCMP system for checking primarily against three things: We check all of the fingerprints we collect from visa applicants against Canadian criminal records; we check them against anyone who has made a refugee claim in Canada since we started taking prints in the early 1990s; and we verify to see whether any of these people have ever been deported from the country. We also have those records on file.

M. Quartermain : Si une personne présente une demande à l'étranger, son dossier est traité. Si la demande est approuvée, la personne recevra une confirmation de résidence permanente. Elle ira ensuite au point d'entrée et sera soumise à une autre entrevue avant de s'établir au Canada et de recevoir une carte de résident permanent. Si la personne est déjà au Canada, il est aussi possible qu'il y ait une entrevue après laquelle, à un moment ou un autre, elle pourrait s'établir au Canada.

L'interdiction de territoire ou l'admissibilité est déjà déterminée à ce stade. Si, au moment de l'entrevue, l'agent au point d'entrée estime qu'il y a un problème ou que la personne pourrait être frappée d'une interdiction de territoire au Canada pour un motif qui n'a pas été cerné au moment de la demande, la personne n'aura alors pas le droit de s'établir au Canada à ce moment-là et sera aiguillée vers un bureau intérieur ou un autre endroit — tout dépendant de la situation ou des circonstances — en vue d'une enquête approfondie.

Le sénateur White : Je remercie tous les témoins de leur présence ici aujourd'hui.

Ma question porte sur la biométrie. J'essaie de comprendre comment fonctionne la collecte des données biométriques — surtout à l'étranger —, comment elles sont gérées et transmises ici, s'il faut apporter des améliorations à ce système et s'il faut faire des changements en vue de recueillir plus de données biométriques ou de les utiliser différemment.

Chris Gregory, directeur, Gestion de l'identité et échange d'information, Citoyenneté et Immigration Canada : Nous avons maintenant le Projet de biométrie pour les résidents temporaires, qui est mis en œuvre depuis l'automne dernier. Nous exigeons maintenant les empreintes digitales et une photographie numérique des demandeurs de visa qui proviennent de n'importe quel des 30 pays de la liste figurant dans le règlement que nous avons publié.

Le projet tire à sa fin. Ce n'est plus qu'une question de jours ou de semaines avant que cette mesure devienne permanente. C'est un nouvel outil que nous avons à notre disposition.

Si une personne est originaire d'un des 30 pays de la liste et qu'elle présente une demande de visa, elle ira habituellement dans un centre de réception des demandes de visa, car il y en a énormément à l'échelle mondiale; et, dans le cadre de la présentation de sa demande, on recueillera ses données biométriques là-bas. Il y a des frais à payer à cet égard.

Ces données sont ensuite transmises à CIC et immédiatement versées au système de la GRC afin de vérifier principalement trois choses : nous comparons toutes les empreintes digitales recueillies des demandeurs de visa avec celles des casiers judiciaires canadiens; nous les comparons avec toutes les demandes d'asile reçues depuis que nous avons commencé à prélever des empreintes digitales au début des années 1990; et nous vérifions si la personne a déjà été expulsée du pays. Nous avons tous ces renseignements dans nos dossiers.

After those checks have been done, if there are no matches to any derogatory information in our system, we will also check them against our immigration database of fingerprints. Moving forward, that will grow. Then we'll see if someone has been turned down one day under a certain name, for instance, that they don't come back a few months later with a new identity that they've somehow procured somewhere and try to apply again and see if they're more lucky the second time.

That's primarily how it works. That doesn't take long. That information then goes back to the visa issuance officer who will receive the application from the visa application centre, the VAC, and any information that comes from those checks will be used in a visa determination.

The information will also be made available to Canada Border Services agents, the border service officers, at ports of entry. If somebody has been through that process and given a visa and no adverse information has come out of the checks against those databases I told you about, they will get on a plane. We then have the ability to make sure it is the same person who lodged the application to begin with when they arrive. If that works out, they enter into the country.

We have those prints on file for a period of time, and it makes it easy to identify the person moving forward. Ideally, it facilitates entry in the future. If there are questions about who the person is, a quick fingerprint check can quite easily determine, "Yes, you are that person. Welcome back," and off you go.

Senator White: That's all great, but you didn't tell me you run those fingerprints against the prints collected by U.S., U.K., Australia and Canadian officials in Afghanistan, Iraq and other countries, Pakistan, for example. I take it you're not running those prints to see whether they have any terrorism connections gathered in any of those other forms. This is only about identification.

Mr. Gregory: Right now it's about identification, and it's to verify whether or not this person has committed a crime in Canada, whether they made a refugee claim in Canada, whether they have been deported from Canada. On the books, we now have approval to move forward with a system as early as the end of this year to share those prints with the Americans. It doesn't happen now. As early as the end of next year, we will get those prints. As they are routed to the RCMP, they will anonymously be routed to the U.S. government as well.

Whether there is a match or not, those prints will then be destroyed. They will disappear as soon as they get there. If there is a match against a U.S. record, the U.S. can say, "Yes, we know

Après avoir mené ces vérifications, si nous ne détectons aucune information défavorable dans notre système, nous comparons les empreintes digitales avec celles de notre base de données de l'immigration. Elle prendra d'ailleurs de l'expansion dans l'avenir. Puis, nous vérifions si la personne a déjà présenté sous un autre nom une demande qui a été rejetée, afin que les gens ne présentent pas de nouvelle demande sous une nouvelle identité qu'ils se sont procurée d'une façon ou d'une autre à un certain endroit pour voir s'ils auront plus de chance la deuxième fois.

Voilà essentiellement comment cela fonctionne. Ce n'est pas long. L'information est ensuite transmise à l'agent responsable de la délivrance des visas, qui recevra la demande par l'intermédiaire du centre de réception des demandes de visa, et tous les renseignements recueillis grâce à ces vérifications seront utilisés en vue de décider de délivrer ou non un visa à cette personne.

L'information sera également mise à la disponibilité des agents de l'Agence des services frontaliers du Canada aux points d'entrée. Si une personne a été soumise à ce processus et a obtenu un visa sans que des renseignements défavorables n'émanent des bases de données dont je vous ai parlé, elle prend l'avion pour venir au pays. Nous avons ensuite la capacité de nous assurer que la personne qui a présenté la demande est la même que celle qui tente d'entrer au pays. Si tout concorde, elle peut entrer au Canada.

Nous conservons les empreintes digitales dans nos registres pendant une certaine période, ce qui permet d'identifier facilement la personne. S'il y a des doutes au sujet de son identité, nous pouvons déterminer assez facilement au moyen d'une vérification rapide des empreintes digitales s'il s'agit bel et bien de cette personne et de lui souhaiter un bon retour au pays. Et voilà.

Le sénateur White : Tout cela est merveilleux, mais vous ne m'avez pas dit que vous comparez les empreintes digitales avec celles recueillies par les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et celles qu'ont les représentants canadiens en Afghanistan, en Irak et dans d'autres pays comme le Pakistan. J'en conclus que vous ne faites pas ces vérifications pour voir si les renseignements fournis dans les autres formulaires permettent de détecter un lien quelconque avec des activités terroristes. Il est seulement question d'identification.

M. Gregory : À l'heure actuelle, les vérifications visent à identifier les gens et à vérifier s'ils ont déjà commis un acte criminel au Canada, s'ils ont déjà présenté une demande d'asile d'ici, s'ils ont déjà été expulsés du pays. En ce qui concerne les projets d'avenir, nous avons maintenant reçu l'approbation d'aller de l'avant avec un système — dès la fin du présent exercice — afin de communiquer ces empreintes aux Américains. Cela ne se fait pas à l'heure actuelle. Dès la fin du prochain exercice, nous obtiendrons de telles empreintes. Comme elles sont transmises à la GRC, elles seront aussi transmises de façon anonyme au gouvernement américain.

Qu'il y ait ou non une correspondance, ces empreintes seront détruites. Elles disparaîtront dès qu'elles auront été reçues. S'il y a une correspondance avec un dossier des États-Unis, les États-Unis

those prints. They belong to such-and-such a person.” We can then see if it’s the same person, if that person is using the same or a different identity.

Perhaps even more interesting than that, if the U.S. has derogatory immigration information on file, they will share that information with us. “Yes, we know that person. They were deported from our country on this date, for this reason.” That happens automatically. We say, “Thank you very much.” We will be able to use that information in making our own independent determination about admissibility.

Senator White: To be fair, this could take up the rest of the time. I think maybe we’ll have a further discussion off-line.

I am concerned about the fact that we are gathering those prints and not fully utilizing all of our access points with the nations we are connected to. In fact, in what you have described, we are comparing those prints to the 3.5 million Canadians who have committed crimes. We are not comparing them to the 35 million sets of prints found at crime scenes in this country as well.

Mr. Gregory: Mr. Chair, may I comment on that?

The Chair: Go ahead.

Senator White: It wasn’t a question, Mr. Chair.

Mr. Gregory: The regulations that were passed some months ago allow for secondary use of those fingerprints. We are collecting those prints primarily for immigration purposes, but while they are there at the RCMP, prints that come in from crime scenes, collected by RCMP officers or other officers, will be run against those prints. The officer submitting the prints from a crime scene will be given the telephone number of a CIC or CBSA employee. They can phone and say, “I have been told to phone this number. I have reason to want know the identity of someone,” either because it is a missing person or someone who needs to be found or prints that come from a crime scene or someone who has been arrested. You don’t know who they are, but the prints are taken. We will share with you their identity in that case.

It is fairly prescribed, it’s in the regulations, but we do allow for that use.

Senator White: A quick question. Vern White arrives at the Abu Dhabi airport. I give my passport over to an Air Canada official, or United Arab Emirates, whoever it is. They run my passport through their little keyboard there. That information doesn’t automatically get sent to Canada, even though that’s where I’m going. Instead, it departs Abu Dhabi three hours after I

pourront dire : « Oui, nous avons ces empreintes digitales. Elles appartiennent à Untel. » Nous pouvons alors confirmer qu’il s’agit de la même personne, si elle utilise le même nom ou une autre identité.

Fait peut-être plus intéressant encore, s’il y a dans le dossier des États-Unis des renseignements défavorables touchant l’immigration, ils vont nous les transmettre. « Oui, nous connaissons cette personne. Elle a été expulsée de notre pays à telle date, pour tel motif. » Cela se fait automatiquement. Nous disons : « Merci beaucoup. » Nous pourrions utiliser ces renseignements pour déterminer de notre côté, de manière indépendante, l’admissibilité.

Le sénateur White : Force est d’admettre que nous pourrions consacrer le reste de notre temps à cette question. Je crois que nous devrions poursuivre cette discussion ailleurs.

Je suis préoccupé par le fait que nous recueillons ces empreintes digitales sans utiliser pleinement nos points d’accès aux pays avec lesquels nous avons des liens. En fait, comme vous l’avez décrit, nous comparons ces empreintes digitales avec celles des 3,5 millions de Canadiens qui ont commis un crime. Nous ne les comparons pas aussi aux 35 millions d’ensembles d’empreintes digitales trouvés sur des scènes de crime au pays.

M. Gregory : Monsieur le président, puis-je faire un commentaire à ce sujet?

Le président : Allez-y.

Le sénateur White : Ce n’était pas une question, monsieur le président.

M. Gregory : Le règlement qui a été adopté il y a quelques mois permet une utilisation secondaire de ces empreintes digitales. Nous recueillons les empreintes digitales principalement à des fins d’immigration, mais, lorsqu’elles sont en la possession de la GRC, les empreintes prises sur des scènes de crime par des agents de la GRC ou par d’autres agents sont comparées à celles-là. L’agent qui recueille des empreintes digitales sur une scène de crime pourra obtenir le numéro de téléphone d’un employé de CIC ou de l’ASFC. L’agent pourra téléphoner et dire : « On m’a dit de vous téléphoner. J’ai besoin de connaître l’identité d’une personne. » C’est peut-être parce qu’il s’agit d’une personne disparue, d’une personne recherchée, il peut s’agir d’empreintes prises sur une scène de crime ou des empreintes d’une personne qui a été arrêtée. Vous ne savez pas de qui il s’agit, mais vous avez des empreintes digitales. Dans un cas comme celui-là, nous allons vous dévoiler son identité.

C’est assez bien défini, ça se trouve dans le règlement, et oui, nous permettons cette utilisation.

Le sénateur White : Une petite question. Vern White se présente à l’aéroport d’Abou Dhabi. Je présente mon passeport à un représentant d’Air Canada ou des Émirats arabes unis, peu importe. Cette personne va enregistrer mon passeport sur son petit clavier. L’information n’est pas automatiquement envoyée au Canada, même si c’est ma destination. Au contraire, les

have left on the plane, and it was a surprise to me and many people, I would suggest, that the information is delayed such a long period. In fact, the plane is in the air.

Would you not agree — and if you don't, please say so — that that information, immediately upon collection, should be forwarded to the authorities in the incoming country so we can take action to tell the airline that he or she is not to get on the plane?

Mr. Gregory, I looked at you, because you answered my other question.

Mr. Gregory: It's another case where I think that the government sort of agrees with the general principle of the question and has already made moves to move toward that. Just as though it is already on our books to share the fingerprints in a certain prescribed way with the Americans and vice versa, the government has already decided to move forward with what we call colloquially a board/no-board system. Some of the other witnesses have maybe talked about this.

Through the Electronic Travel Authority system and the Interactive Advance Passenger Information system, we will be requiring, moving forward, that airlines provide us with passenger manifests, with the names of people who are getting on their planes, before the plane leaves, so that we can then verify that that person is admissible to the country and reply back to the airline with a board or a no-board message.

That is the plan. It is on the books. We are busily building that system now and working with airlines to roll that out in the coming year or years.

Senator Dallaire: First of all, the print information that is being exchanged with the Americans, they have different access to information criteria. Are we at ease with feeding that information to them and getting that information back? Is that acceptable, or has it been deemed to be acceptable to our Charter of Rights and Freedoms?

Why are previous refugee claimants being identified specifically in that listing? The answer I got from Ms. Tsai about child soldiers is incomplete, because you said they go through a juvenile — what do you call it? A minors court or whatever. We have already seen what happened to Omar Khadr.

Tell me: Is an ex-child soldier considered under those criteria? Should one be in this country and all of a sudden it is found out they're an ex-child soldier, are they subject to possibly being deported?

I need from you, sir, the criteria of the 30 countries that we use that insist on this biometric, if you could provide us with that.

renseignements sont envoyés d'Abou Dhabi trois heures après mon départ en avion, et c'est une surprise pour bien des gens — moi y compris —, d'apprendre que les renseignements sont envoyés si tardivement. De fait, l'avion est déjà dans les airs.

Ne seriez-vous pas d'accord pour dire — et dans le cas contraire, veuillez le dire — que ces renseignements devraient être transmis immédiatement, dès qu'ils sont recueillis, aux autorités du pays de destination afin qu'il puisse prendre des mesures pour indiquer à la compagnie aérienne qu'un tel ou une telle ne doit pas monter à bord de l'avion?

Monsieur Gregory, je m'adresse à vous parce que vous avez répondu à mon autre question.

M. Gregory : C'est une autre situation où je crois que le gouvernement semble d'accord avec le principe général qui sous-tend la question et qu'il a déjà pris des mesures en ce sens. De la même façon, il est déjà prévu que nous transmettions les empreintes digitales d'une façon précise aux Américains, et vice versa, le gouvernement a déjà décidé d'aller de l'avant avec ce système d'autorisation ou d'interdiction de monter à bord. Il se peut que d'autres témoins en aient déjà parlé.

Grâce aux autorisations de voyage électroniques et à l'Information interactive préalable sur les voyageurs, nous allons demander à l'avenir aux compagnies aériennes de nous remettre le manifeste de passagers indiquant le nom des personnes qui vont monter à bord de leurs avions, avant le départ, ce qui nous permettra alors de confirmer que ces personnes sont admissibles au pays et d'envoyer à la compagnie aérienne un message donnant ou non l'autorisation de monter à bord.

Voilà notre plan. C'est écrit. Nous sommes en train de mettre ce système en place au moment où on se parle, et nous travaillons avec les compagnies aériennes pour qu'elles adoptent ce système dans l'année ou les années à venir.

Le sénateur Dallaire : J'aimerais parler tout d'abord des renseignements sur les empreintes digitales qui sont échangés avec les Américains, qui n'ont pas les mêmes critères d'accès à l'information. Sommes-nous à l'aise à l'idée de leur transmettre ces renseignements et d'obtenir d'eux ces renseignements? Est-ce que c'est acceptable, ou est-ce que cela est réputé acceptable au regard de notre Charte des droits et libertés?

Pourquoi d'anciens demandeurs d'asile figurent-ils sur cette liste? La réponse que m'a donnée Mme Tsai au sujet des enfants soldats est incomplète, car vous avez dit qu'il y avait un tribunal des — comment avez-vous appelé cela — juvéniles? Un tribunal des mineurs, quelque chose comme cela. Nous avons déjà vu ce qui est arrivé dans le cas d'Omar Khadr.

Dites-moi : est-ce qu'un ex-enfant soldat est examiné selon ces critères? Quelqu'un qui se trouve chez nous et au sujet duquel on découvre tout d'un coup qu'il s'agit d'un ex-enfant soldat sera-t-il susceptible d'être expulsé du pays?

J'aimerais, monsieur, que vous me transmettiez la liste des critères utilisés par les 30 pays qui insistent sur l'utilisation de ces renseignements biométriques, si vous pouviez nous la transmettre.

The Chair: Senator, could we take that as a written question and you will get back to us?

Senator Dallaire: The last one, yes.

The Chair: We're looking at two o'clock and we have another panel to come on right away.

Could you get back to us in writing for all those questions?

Mr. Gregory: Yes.

The Chair: If necessary, we can call witnesses, senator.

Senator Dallaire: Thank you very much.

Mr. Gregory: As you wish. I could do them quickly.

The Chair: Go ahead, if you can do it within two minutes.

Mr. Gregory: I suggest the words "at ease" are probably not entirely correct. A big part of my job is to worry about privacy and to work closely with my colleagues at the Office of the Privacy Commissioner. Any time we share information with a foreign government, we do so only in the most circumscribed way. A lot of protections are built around. It is not so much that we're sharing fingerprints with the U.S. government. In fact, we are not. We are querying a U.S. government database using digitized fingerprints of ones and zeros. If there's a match, they will tell us the name associated with this print. Either way, the fingerprint is immediately destroyed as soon as it goes to the U.S. They do not retain those prints. They don't keep them. We're not sharing in the sense that they have that and own that and can use that print moving forward.

Why refugees? It is just that we've never collected fingerprints from any other business stream before. Moving forward, we will run our new prints against all of our old immigration prints — refugees, temporary residents, whatever — to make sure that it is not the same person who has been removed and who is trying to come back with a new identity.

The 30 countries were chosen in much the same way we choose the visa countries: how many people from these countries come to Canada and commit a crime, how many people from these countries come to Canada with false documents, and other more general foreign and trade policy considerations.

The Chair: Thank you for coming.

Le président : Monsieur le sénateur, pourrions-nous inviter le témoin à répondre à cette question par écrit?

Le sénateur Dallaire : La dernière, oui.

Le président : Il sera bientôt 14 heures, et nous allons tout de suite recevoir d'autres témoins.

Pourriez-vous répondre par écrit à toutes ces questions?

M. Gregory : Oui.

Le président : Au besoin, nous pouvons téléphoner aux témoins, sénateur.

Le sénateur Dallaire : Merci beaucoup.

M. Gregory : C'est comme vous voulez. Je peux répondre très rapidement.

Le président : Allez-y, si vous pouvez le faire en deux minutes.

M. Gregory : Je crois que l'expression « à l'aise » n'est pas tout à fait correcte. Une grande partie de mon travail consiste à me préoccuper des questions liées à la protection des renseignements personnels, et je travaille en étroite collaboration avec mes collègues du Commissariat à la protection de la vie privée. Chaque fois que nous devons transmettre des renseignements à un gouvernement étranger, nous nous conformons à des directives très précises. De nombreuses mesures de protection sont prévues. Ce n'est pas tant le fait que nous transmettons des empreintes digitales au gouvernement des États-Unis. En fait, nous ne faisons pas cela. Nous faisons des recherches dans une base de données du gouvernement américain où les empreintes digitales sont numérisées avec des uns et des zéros. S'il y a une correspondance, on nous donnera le nom associé à ces empreintes. D'une façon ou d'une autre, les empreintes sont immédiatement détruites, dès qu'elles arrivent aux États-Unis. Les Américains ne gardent pas les empreintes digitales. Ils ne les conservent pas. Nous ne les échangeons pas, dans le sens où ils ont les empreintes digitales en leur possession et peuvent s'en servir par la suite d'une autre façon.

Pourquoi les réfugiés? C'est tout simplement que nous n'avons jamais recueilli auparavant les empreintes digitales d'autres catégories d'immigrants. Dorénavant, nous allons comparer les nouvelles empreintes digitales recueillies avec les empreintes liées à d'anciens dossiers d'immigration — les réfugiés, les résidents temporaires, peu importe — pour nous assurer qu'il ne s'agit pas d'une personne qui a déjà été renvoyée et qui essaie de revenir sous une nouvelle identité.

Les 30 pays ont été choisis à peu près de la même façon que nous choisissons les pays pour lesquels on exige un visa : le nombre de ressortissants de ces pays qui viennent au Canada et qui commettent un crime, le nombre de ressortissants de ces pays qui viennent au Canada munis de faux documents ainsi que d'autres considérations stratégiques touchant les affaires étrangères et le commerce.

Le président : Merci d'être venus.

As we continue our study of the Canada Border Services Agency, we are pleased to welcome Dr. Steven Bucci, Director of the Douglas and Sarah Allison Center for Foreign Policy Studies and Senior Fellow, Homeland Security & Defense Issues at The Heritage Foundation in Washington, D.C.

Dr. Bucci comes to us with a wealth of experience, having served for three decades, beginning as an Army Special Forces officer and ending his government career as a top Pentagon official.

Dr. Bucci grew up in Dobbs Ferry, New York, graduated in 1977 from the U.S. Military Academy at West Point, and received his master's and doctorate degrees in international relations in 1986 and 1987. Dr. Bucci served as a military assistant to the Secretary of Defense prior to and following the terrorist attacks of 9/11 and went on to serve as Deputy Assistant Secretary of Defense for Homeland Security and Defense Support for Civil Authorities, responsible for overseeing policy issues involving the defence domain, air, land, maritime and cyber, National Guard domestic operational issues, domestic counterterrorism, readiness exercises, and response to natural and manmade disaster. He was the primary civilian overseer of U.S. Northern Command.

Dr. Bucci is an adjunct professor of leadership at George Mason University and an associate professor of terrorism studies in cybersecurity policy at Long Island University.

Dr. Bucci, welcome. I understand you have an opening statement. We have one hour for this panel. Please begin.

Steven P. Bucci, Director of the Douglas and Sarah Allison Center for Foreign Policy Studies; and Senior Fellow, Homeland Security & Defense Issues, The Heritage Foundation, as an individual: Good afternoon, Mr. Chair and honourable senators. As mentioned, my name is Dr. Steven Bucci. I do work at The Heritage Foundation in Washington, D.C. The views that I express in this testimony are my own and should not be construed as representing the official policies of The Heritage Foundation.

Also, as mentioned, I spent 30 years in the United States Army as an Army Special Forces colonel, and then eventually a defence attaché. I served as the Deputy Assistant Secretary of defense for Homeland Defense and Defense Support for Civil Authorities. I was DOD's plug into the U.S. Department of Homeland Security.

I have spent a good deal of time on America's borders, some spent crawling on my stomach in the dark with a weapon in my hand, and at the other end, supervising the deployment of about 8,000 U.S. national guardsmen along our southwestern border, for a two-year period.

Nous poursuivons notre étude de l'Agence des services frontaliers du Canada, et nous avons le plaisir d'accueillir M. Steven Bucci, directeur du Centre d'études pour la politique étrangère Douglas and Sarah Allison; et chercheur principal sur les questions de sécurité nationale et de défense à la Heritage Foundation de Washington, D.C.

M. Bucci nous fera partager sa riche expérience; il a servi pendant trois décennies, tout d'abord à titre d'agent des forces spéciales pour finir sa carrière au gouvernement, comme haut fonctionnaire du Pentagone.

M. Bucci a grandi à Dobbs Ferry, dans l'État de New York, et a reçu son diplôme de l'académie militaire américaine de West Point en 1977. Il a obtenu une maîtrise et un doctorat en relations internationales en 1986 et en 1987, respectivement. M. Bucci a été adjoint militaire du secrétaire à la Défense, avant et après les attaques terroristes du 11 septembre, puis a été sous-secrétaire adjoint à la Défense pour la sécurité intérieure et le soutien de la Défense aux autorités civiles; à ce titre, il était responsable de la supervision des questions stratégiques touchant la défense aérienne, terrestre, maritime et cybernétique, des enjeux opérationnels nationaux de la Garde nationale, de la lutte antiterroriste intérieure, des exercices de préparation et des interventions en cas de catastrophes naturelles ou causées par l'homme. Il a été observateur civil principal du Northern Command des États-Unis.

M. Bucci est professeur auxiliaire de leadership à l'Université George Mason et professeur agrégé en études sur le terrorisme et la cybersécurité à l'Université de Long Island.

Bienvenue, monsieur Bucci. Je crois savoir que vous avez préparé une déclaration préliminaire. Notre comité va vous accorder une heure. Veuillez commencer.

Steven P. Bucci, directeur du Centre d'études pour la politique étrangère Douglas and Sarah Allison et chercheur principal sur les questions de sécurité nationale et de défense, The Heritage Foundation, à titre personnel : Bonjour, monsieur le président, bonjour mesdames et messieurs. Comme on l'a dit, je m'appelle Steven Bucci. Je travaille pour The Heritage Foundation, à Washington, D.C. Les opinions que je vais exprimer pendant mon témoignage sont personnelles et ne doivent pas être considérées comme le reflet des politiques officielles de The Heritage Foundation.

Comme on l'a déjà dit, j'ai passé 30 ans dans l'armée des États-Unis à titre de colonel des forces armées spéciales, et je suis ensuite devenu attaché à la Défense. J'ai travaillé comme sous-secrétaire adjoint à la défense pour la sécurité intérieure et le soutien de la Défense aux autorités civiles. J'étais le représentant du département de la Défense au département de la Sécurité intérieure des États-Unis.

J'ai passé pas mal de temps aux frontières des États-Unis, quelquefois à ramper sur le ventre, dans le noir, avec une arme à la main, mais aussi pour superviser le déploiement de quelque 8 000 membres de la Garde nationale le long de notre frontière sud-ouest, pendant deux ans.

I now act as a commentator and an analyst for all of these involved issues. America and Canada have more than just a common border. We're siblings, not just neighbours. We already cooperate extensively to share information, intelligence, enhanced law enforcement cooperation, and to thwart potential air and sea threats through North American Aerospace Defense Command, NORAD. This is the only truly binational command that I'm aware of in the world and it is definitely the one that works the best if there are any others out there. This is an effort that protects the entire continent, not just our individual nations. By building on the existing initiatives and working closely to foster perimeter-based security, we seek to enhance joint counterterrorism efforts and facilitate safe and efficient trade and travel.

The cooperation between the military is not our only connection. The RCMP and the FBI are definitely linked, as are U.S. Customs and Border Protection and Canada Border Services Agency. Additionally, the local border communities that face each other across the continent work together as partners quite regularly. That said, our citizen populations and some of our leaders tend to underestimate the challenges posed by our common border. The sheer size and, in many cases, the emptiness of that vast expanse, when combined with the open policies and civil liberties that so uniquely mark our two countries, make border security a hugely complicated task.

The Beyond the Border program has been a success. It is a model of how two friendly nations, with their separate national interest calculations but common beliefs, can work together for their mutual benefit. The four principles on which this program is based still apply: address threats early — using the NORAD model of perimeter defence, we have to stop these threats before they come into our countries, which is a lot easier than stopping them once they get here; build on trade and economic growth, rather than allow well-meaning security to kill those two things that make our countries so special; foster continued cross-border law enforcement cooperation; and strengthen critical infrastructure and cybersecurity.

To continue the progress, I recommend the following: The first one, which is really for the U.S., not for you, is to eliminate the U.S. 100 per cent cargo screening mandate because, frankly, it is impossible to do and wastes a lot of assets that could be used elsewhere. We need to foster coordinated visa and entry policies. Our respective programs must be seamlessly coordinated. I had the chance to listen to the last panel; and, obviously, they're not quite as seamlessly coordinated yet as we would all like them to

Je travaille aujourd'hui comme commentateur et analyste pour toutes ces questions. Les États-Unis et le Canada partagent davantage qu'une frontière commune. Nous sommes frères, pas seulement voisins. Nous collaborons déjà largement dans les domaines de l'échange d'information et du renseignement, dans l'établissement de meilleurs mécanismes d'application de la loi et dans la lutte contre les menaces aériennes et maritimes dans le cadre de NORAD, le North American Aerospace Defense Command. C'est le seul commandement vraiment binational que je connaisse au monde, et c'est certainement celui qui fonctionne le mieux, s'il y en a d'autres. Il s'agit d'un effort qui protège l'ensemble du continent, non pas seulement nos deux pays. En nous fondant sur les initiatives en cours et en collaborant étroitement pour assurer la sécurité du périmètre, nous nous efforçons d'améliorer nos efforts communs de lutte contre le terrorisme et de favoriser la sécurité et l'efficacité des déplacements et des échanges commerciaux.

La collaboration de nos forces armées n'est pas notre seul lien. La GRC et le FBI sont bien sûr reliés, tout comme le Service des douanes et de la protection des frontières des États-Unis et l'Agence des services frontaliers du Canada. En outre, les collectivités situées de part et d'autre de la frontière, d'un bout à l'autre du continent, travaillent en partenariat très régulièrement. Cela dit, nos citoyens et certains de nos dirigeants ont tendance à sous-estimer les défis que pose notre frontière commune. La dimension même de cette frontière et, dans bien des cas, le fait que de vastes segments ne sont pas peuplés, lorsqu'on ajoute à cela les politiques d'ouverture et de protection des libertés civiles qui caractérisent si bien nos deux pays, font que la sécurité aux frontières est une tâche d'une extrême complexité.

Le programme Par-delà la frontière a été une réussite. C'est un modèle de la façon dont deux pays amis, qui défendent chacun leurs intérêts, mais qui ont des convictions communes, peuvent travailler de concert pour leur avantage mutuel. Les quatre principes sur lesquels ce programme est fondé s'appliquent toujours : agir tôt pour éliminer les menaces... En recourant au modèle de défense du périmètre de NORAD, nous devons éliminer les menaces avant qu'elles n'entrent dans nos pays, ce qui est beaucoup plus facile que de les éliminer une fois qu'elles sont ici; faciliter le commerce et la croissance économique, plutôt que de permettre que des mesures de sécurité bien intentionnées ne tuent ces deux activités qui font que nos pays sont si spéciaux; maintenir en collaboration l'application transfrontalière soutenue de la loi; et consolider les infrastructures essentielles et la cybersécurité.

Pour que les progrès se poursuivent, je présente les recommandations suivantes : la première, qui concerne en réalité les États-Unis plutôt que le Canada, consiste à éliminer le contrôle obligatoire des marchandises qui entrent aux États-Unis; c'est franchement impossible à faire, et cela mobilise inutilement une grande quantité de ressources qui pourraient être utilisées ailleurs. Nous devons favoriser l'adoption de politiques communes touchant l'attribution des visas et l'entrée au pays.

be. We need to build on the lessons learned from Beyond the Border between Canada and the U.S., while working with Mexico, which more and more is being drawn into this continental program. We need to enhance our efforts to spur private investment in border-relevant infrastructure. No walls, please. There are a lot of areas where we could apply our technologies to do a better job in securing our respective borders.

As well, we need to expand cross-border law enforcement programs. This is an effort that's never going to stop. We need to increase cooperation to deter cybercrime and espionage. This is a problem that will only grow, and this one I would love to talk to in more depth because there's a lot of conflation of some of these issues that is endangering some cooperation already there. We essentially have one grid, one communications system and one Internet. We really need to defend it together, not as individual nations. We need to develop more comprehensive binational disaster plans building on the local efforts that already exist. We need to reject any and all protectionist measures because these will lessen our security, not increase it.

If we can continue and expand our efforts, our respective nations will be more secure and more prosperous. With the economies, societies and infrastructure of the U.S. and Canada so closely intertwined, a threat to one nation is a threat to the other. The right approach to joint U.S.-Canada security serves to emphasize the two nations' economic and diplomatic ties and to ensure that North America remains free, safe and prosperous.

I thank the committee again for inviting me to testify. I look forward to answering your questions.

The Chair: We appreciate your taking time out of your busy schedule to come to Ottawa to present your brief.

Senator Dallaire: The bulk of the terrorism concern is homegrown. They're already inside our borders, certainly since 9/11. That in itself is a whole different world, so we're trying to look at building a wall around North America in respect of our security.

You have used drones to go after American citizens in foreign countries. What is the process by which you are able to handle U.S. citizens coming back from conflict zones and compare them to immigrants? Are you covering that base in a particular way?

Nos programmes respectifs doivent être coordonnés de façon transparente. J'ai eu la chance de pouvoir écouter les précédents témoins. De toute évidence, leurs activités ne sont pas aussi coordonnées que nous aimerions tous qu'elles soient. Nous devons mettre à profit les leçons tirées du programme Par-delà la frontière exécuté au Canada et aux États-Unis et continuer à travailler avec le Mexique, qui est de plus en plus attiré par ce programme continental. Nous devons augmenter nos efforts afin d'attirer des investissements privés dans l'infrastructure frontalière. Pas de murs, s'il vous plaît. Nous pouvons appliquer nos technologies dans bien des domaines pour améliorer la sécurité le long de nos frontières respectives.

De plus, nous devons étendre les programmes transfrontaliers d'application de la loi. C'est un effort qui n'a pas de fin. Nous devons augmenter la collaboration afin de lutter contre la cybercriminalité et l'espionnage. C'est un problème qui ne peut que croître, et j'adorerais en parler plus en détail, car il y a une convergence de certains de ces problèmes qui mettent en danger certains efforts de collaboration déjà en place. Essentiellement, nous avons une grille, un système de communication et un Internet. Nous devons vraiment le défendre ensemble, plutôt que chacun de son côté. Nous devons élaborer des programmes binationaux d'intervention en cas de catastrophe à partir des mesures locales déjà en place. Nous devons rejeter toute mesure protectionniste, car cela réduirait notre sécurité au lieu de l'augmenter.

Si nous pouvons poursuivre et étendre nos efforts, nos pays respectifs seront plus sûrs et plus prospères. L'économie, les sociétés et les infrastructures du Canada et des États-Unis sont si étroitement liées que, lorsqu'un pays est menacé, l'autre l'est aussi. La bonne approche à adopter en ce qui concerne les mesures conjointes de sécurité États-Unis—Canada met en relief les liens économiques et diplomatiques qui unissent les deux pays et permet de veiller à ce que l'Amérique du Nord demeure libre, sûre et prospère.

Je remercie encore une fois le comité de m'avoir invité à livrer un témoignage. Je vais répondre avec plaisir à vos questions.

Le président : Nous apprécions que vous ayez pris le temps, malgré votre emploi du temps chargé, de venir à Ottawa pour présenter votre mémoire.

Le sénateur Dallaire : Les inquiétudes en matière de terrorisme concernent surtout notre propre territoire. La menace se trouve déjà à l'intérieur de nos frontières, depuis le 11 septembre, du moins. C'est en soi un monde complètement différent, et nous songeons à construire un mur autour de l'Amérique du Nord pour protéger notre sécurité.

Vous avez utilisé des drones pour suivre des citoyens américains se trouvant à l'étranger. Quel mécanisme utilisez-vous pour traiter le dossier des citoyens américains qui reviennent de zones de conflit et les comparer aux dossiers des immigrants? Est-ce que vous utilisez pour cela un mécanisme particulier?

Mr. Bucci: I would disagree that the bulk of the problem is solely domestic. There are still many groups and organizations out there that really hate us and the West in general. Unfortunately for you guys, you get kind of lumped in with us all the time. That is still a threat, so I would not dismiss the international component. There is a great deal of threat domestically because we all have very diverse populations that have come from a lot of places and, in some cases, have ties back to those groups.

For us and I think for you it's a domestic law enforcement issue. In the United States, we leave that in the hands of the FBI. When someone comes back from a conflict zone, and we have large groups of folks coming back from Somalia, Ethiopia and other African countries and the Middle East, they're watched. There's some question as to their activities when they go back there. Obviously, it's an imperfect system. Look at the Tsarnaev brothers in Boston. The older brother went back home to Chechnya, hung around and obviously got some sort of contact there. When he came back, we did interview him, but the decision was made that he was not a threat so they dropped the case. That was obviously a mistake.

It is very much an art to decide how they're going to go forward — whether they're just going to watch them, interview them, or take some other action. Like in Canada when a citizen hasn't committed a crime, there's not a heck of a lot we can do to preemptively stop them other than to try to keep track of them if there is some suspect behaviour.

Senator Dallaire: The Entry/Exit Program is costly. Your organization has said it may not be the most effective tool. We don't have an exit position, but we're discussing that. Are you not getting pushback from organizations that go through the people engaged overseas, let's say the NGO community in conflict zones? Are they in any way, shape or form being identified in your mind for assessment or evaluation by the entities that look at people coming home from conflict zones and how they have been performing in the field?

Recently, I received the Oklahoma City National Memorial & Museum Reflections of Hope Award, and it wasn't from someone on the outside; so we will balance each other out on that one.

Mr. Bucci: To my knowledge, we don't do any additional surveillance on the NGO community when they come in from overseas unless there is specific evidence that would be cause for concern.

M. Bucci : Je ne suis pas d'accord pour dire que le problème est surtout à l'intérieur de nos frontières. Il existe encore nombre de groupes et d'organisations, à l'étranger, qui nourrissent envers nous et l'Occident en général une véritable haine. Malheureusement pour vous, on vous met toujours dans le même panier que nous. C'est toujours une menace, et je n'éliminerais pas la composante internationale. S'il y a une grande menace à l'intérieur, c'est que nous comptons tous des populations très diversifiées, des gens de toutes sortes d'origines et, dans certains cas, des gens qui ont encore un lien avec ces groupes.

Pour nous — et pour vous aussi, je crois —, la question relève des forces de l'ordre intérieures. Aux États-Unis, nous laissons cette tâche au FBI. Quand des gens reviennent d'une zone de conflit — et nous accueillons beaucoup de personnes qui reviennent de Somalie, d'Éthiopie et d'autres pays africains, ou encore du Moyen-Orient —, nous les surveillons. Nous nous posons des questions sur leurs activités, lorsqu'ils retournent là-bas. Bien sûr, c'est un système imparfait. Pensons aux frères Tsarnaev, à Boston. Le frère aîné était retourné en Tchétchénie, il a passé du temps là-bas et, de toute évidence, il y a rencontré des gens. Lorsqu'il est revenu, nous l'avions interrogé, mais on avait décidé qu'il ne représentait pas une menace, et son dossier avait été fermé. C'était de toute évidence une erreur.

C'est vraiment un art de savoir comment ils se comporteront à l'avenir, de savoir si nous devons tout simplement les surveiller, les interroger ou prendre une autre mesure. C'est comme au Canada, lorsqu'un citoyen n'a pas commis de crime, il n'y a pas grand-chose que l'on puisse faire pour l'arrêter de manière préventive, on ne peut que tenter de le suivre s'il affiche un comportement quelque peu suspect.

Le sénateur Dallaire : Le programme d'échange de renseignements sur les entrées et les sorties coûte cher. Des représentants de votre organisation ont dit qu'il n'est peut-être pas l'outil le plus efficace. Nous n'avons pas de position en ce qui concerne les sorties, mais nous en discutons. Ne constatez-vous pas une certaine résistance de la part des organismes qui comptent sur des personnes travaillant à l'étranger, par exemple les ONG qui œuvrent dans les zones de conflit? Avez-vous pensé, d'une façon ou d'une autre, à les faire évaluer par les entités qui examinent les gens qui reviennent d'une zone de conflit pour savoir comment ils se sont comportés sur le terrain?

J'ai reçu récemment une récompense de la ville d'Oklahoma, le National Memorial & Museum Reflections of Hope Award, et elle ne m'a pas été remise par quelqu'un de l'extérieur, nous compensons donc l'un pour l'autre dans ce domaine.

M. Bucci : À ma connaissance, nous ne prenons pas de mesures de surveillance additionnelles pour les intervenants des ONG qui reviennent chez eux après avoir travaillé à l'étranger, à moins qu'il n'existe des éléments de preuve précis qui pourraient soulever des préoccupations.

We do watch if someone has made multiple trips back home to a conflict zone. They're going to pop up on the FBI's radar screen and we're going to look into it and see what they are doing. We will then probably use our assets in that particular country to try and find out what they may have been doing there.

We don't have a pre-emptive view that the NGO community is suspect. We applaud the work that those organizations do in most of those countries because in a lot of them they're putting themselves at risk to go over there. Again, short of some specific intelligence that popped up and said that Steve Bucci was doing something other than handing out meals in country X, then they're not going to get any additional scrutiny over anyone else.

Senator Dallaire: They're not under them.

Mr. Bucci: No.

Senator Wells: The new paradigm in our world today is freer trade, open investment, a welcome flow of capital crossing borders and, of course, foreign direct investment.

As much as we can we protect our land, our sea and our air borders, there's also a cyber border, which I'm not sure if we protect well enough. Compared to the threats that we face from a cyber perspective, are the objectives of the protection of our security and the open flow of capital at odds with each other? If they are, what should we do to stop it, prevent it or mitigate it?

Mr. Bucci: The objectives of total security and totally free and open trade are always at odds. One of the difficulties with democracies like ours in dealing with these things is how to achieve the balance of the responsibility to protect the physical well-being of your citizens and the interests of your country with the respect that we have for civil liberties.

When you get into the digital world, it's even more difficult because people get so concerned with things like privacy and with their communications. However, some of those same people are very open with the information they put into those means. They don't want the government looking at it, but they don't mind everybody else looking at it.

The problem is you then have that same balance when that particular individual or entity gets hit, either with identity theft or with intellectual property being stolen from their entity, and they can't understand why the government didn't protect them from that. We ask the government to do a really tough balancing act between those two elements.

It is very difficult, frankly darn near impossible, to do as well as any of us would like, and it is a constant battle, particularly in the digital world because the adversaries we face, everything from

Mais nous ouvrons les yeux lorsqu'une personne fait de multiples voyages dans une zone de conflit. Leur nom va s'afficher sur l'écran radar du FBI, et nous allons examiner ce dossier pour savoir ce que font ces personnes. Nous allons probablement ensuite demander à nos ressources dans ce pays d'essayer de savoir ce que ces personnes faisaient là-bas.

Nous n'avons pas une opinion préconçue selon laquelle les intervenants des ONG sont suspects. Nous les félicitons pour le travail qu'ils font dans la plupart de ces pays, car dans beaucoup de cas, ils se placent en situation de risque lorsqu'ils s'y rendent. Je le répète : en l'absence de tout renseignement précis selon lequel Steve Bucci faisait autre chose que distribuer des repas dans un pays donné, Steve Bucci ne fera pas l'objet d'un examen plus poussé que les autres.

Le sénateur Dallaire : Ils ne sont pas sur le radar.

M. Bucci : Non.

Le sénateur Wells : Le nouveau paradigme, dans le monde d'aujourd'hui, est un commerce plus libre, des investissements ouverts, une circulation transfrontalière des capitaux qui est bienvenue et, bien sûr, les investissements étrangers directs.

Nous faisons tout ce que nous pouvons pour protéger nos frontières terrestres, maritimes et aériennes, mais il existe également une frontière dans le monde virtuel, et je ne suis pas certain si nous la protégeons suffisamment bien. Par rapport aux menaces auxquelles nous faisons face dans le monde virtuel, est-ce que les objectifs de protection de notre sécurité et de libre circulation des capitaux ne sont pas contradictoires? S'ils le sont, que devrions-nous faire pour éliminer cette menace, la prévenir ou l'atténuer?

M. Bucci : Les objectifs de sécurité totale et de commerce totalement libre et ouvert seront toujours contradictoires. L'une des difficultés qui se posent dans des démocraties comme les nôtres, quand on parle de cela, consiste à atteindre l'équilibre entre, d'une part, la responsabilité de protéger le bien-être physique des citoyens et les intérêts du pays et, d'autre part, de respecter les libertés civiles.

Quand on entre dans le monde virtuel, c'est encore plus difficile, car les gens se préoccupent de choses comme la protection des renseignements personnels et de leurs communications. Toutefois, ce sont parfois les mêmes personnes qui diffusent très largement des informations par ces moyens. Elles ne veulent pas que le gouvernement les voie, mais cela ne les dérange pas que tous les autres puissent les voir.

Le problème, c'est que le même raisonnement s'applique lorsqu'une personne ou une entité se fait voler son identité ou est victime d'une atteinte à sa propriété intellectuelle, elle ne comprend pas pourquoi le gouvernement ne l'a pas protégée. Nous demandons au gouvernement d'équilibrer ces deux aspects, et c'est très difficile à faire.

Il est très difficile — presque impossible, franchement — de faire les choses aussi bien qu'on voudrait le faire, et c'est une lutte constante, en particulier dans le monde virtuel, car nos

individuals to organized crime to other business entities to nation states, are awfully good at what they do. Frankly, it's a lot easier to do the offensive stuff, whether it be stealing information through espionage or doing damage to somebody's network; it's a lot easier to do that than it is to do the defensive piece, particularly under a system like we have and like you have in Canada, which is quite open.

Senator Wells: Do you think the cooperation with respect to cybersecurity between Canada and the United States is adequate — not the level of it, but the level of cooperation between Canada and the United States?

Mr. Bucci: There's quite a bit of cooperation between the two governments, and that is probably as open as we have with anyone else in the world. The issue is it's not just the governments.

The majority of the digital infrastructure, like critical infrastructure across the board, particularly in countries like ours, is not owned by the government. It's owned by the private sector. Trying to mesh the efforts of the private sector with the government is a much more difficult task.

I know some people in our capital city think that the solution to that is to just establish some regulatory rules and say everybody needs to get right here to security and then everything will be fine. That's a pretty naive view of how the digital world works. Once you've set the regulation here, all you've told the bad guys to do is they need to get to here. Once they do that, then they have the keys to the kingdom.

Regulation, at best, is glacial with its speed of development and promulgation. It's really impossible to apply it to the cyberworld, which operates at a speed far faster than any other sector of our society or economies.

A regulatory solution is not the answer. In fact, it might actually make us less secure because people will say, "Okay, I met the government standard; I must be okay." We already have CEOs of companies saying, "I'm not going to spend that money for that." Now they can say, "Well, look, we spent the money to meet the government standard, so we're not going to do anything else," when, in fact, they will still be vulnerable because it is a very dynamic field. The bad guys are very motivated because they can make a whale of a lot of money and do a lot of ideologically motivated damage if they choose.

There's a lot of cooperation between our two governments, but that's not the whole ball of wax. There's a lot more we need to do.

adversaires — qu'il s'agisse de particuliers ou d'organisations criminelles, ou encore d'entreprises ou d'États — font très bien ce qu'ils font. Franchement, il est beaucoup plus facile d'attaquer, que ce soit pour voler des renseignements par l'espionnage ou pour endommager le réseau de quelqu'un; il est beaucoup plus facile de faire cela que de se défendre, surtout quand on a un système comme le nôtre ou comme le vôtre, au Canada, qui est très ouvert.

Le sénateur Wells : Pensez-vous que la collaboration entre le Canada et les États-Unis dans le domaine de la cybersécurité est adéquate? Je parle non pas du niveau de sécurité qui est assuré, mais du niveau de la collaboration entre le Canada et les États-Unis.

M. Bucci : Il y a pas mal de collaboration entre les deux gouvernements, et cette relation est probablement aussi ouverte que celles que nous avons avec d'autres pays. Le problème, c'est que les gouvernements ne sont pas les seuls concernés.

La plus grande partie de l'infrastructure numérique, comme l'infrastructure essentielle dans son ensemble, et en particulier dans des pays comme les nôtres, n'est pas une propriété du gouvernement. Elle appartient au secteur privé. Or, tenter d'unir les efforts du secteur privé à ceux du gouvernement est une tâche beaucoup plus difficile.

Je sais que certaines personnes, dans votre capitale, pensent que la solution consiste tout simplement à établir certains règlements et à imposer des normes en matière de sécurité que tous devraient respecter et qu'en conséquence, tout sera pour le mieux. C'est une façon plutôt naïve de concevoir le fonctionnement du monde virtuel. Quand vous établissez un mécanisme par règlement, tout ce que vous dites aux gens mal intentionnés, c'est ce qu'ils doivent contourner. Une fois qu'ils ont compris ce qu'ils ont à faire, ils peuvent faire tout ce qu'ils veulent.

La réglementation, étant donné le temps qu'il faut pour l'élaborer et la promulguer, avance, au mieux, à pas de tortue. Il est vraiment impossible de réglementer le monde virtuel, qui évolue beaucoup plus vite que tout autre secteur de notre société ou de notre économie.

La réglementation n'est pas la solution. En fait, la réglementation pourrait nous rendre plus vulnérables, car les gens pourraient se dire : « Bon, je respecte la norme du gouvernement; je dois donc être en sécurité. » Nous avons déjà entendu des PDG d'entreprise qui disaient : « Je ne vais pas dépenser de l'argent pour cela. » Ils pourraient maintenant dire : « Écoutez, nous avons dépensé de l'argent pour respecter la norme du gouvernement, nous n'allons pas en faire plus. » En fait, ils restent vulnérables, car c'est un domaine très dynamique. Les gens mal intentionnés sont très motivés, car ils peuvent faire des tonnes d'argent et, s'ils le veulent, ils peuvent faire aussi bien des dommages au nom de leurs idéaux.

Il y a beaucoup de collaboration entre nos deux gouvernements, mais ça ne s'arrête pas là. Il nous reste beaucoup à faire.

Senator White: You probably know where my question is going to go if you listened earlier. You have raised questions surrounding biometric improvement and whether or not it's appropriate use. I take it your discussion surrounds primarily identification of individuals, and knowing the wrong person is here is not the answer, obviously.

I would like your feedback on that, but also on whether or not biometric data would allow us to start again comparing some of the information — the U.S. military has been particularly spectacular at capturing biometrics in theatre — and whether or not it would allow us to actually start focusing energy before they arrive in our countries to ensure they don't get here in the first place.

Mr. Bucci: The problem we have with biometric data is not that it's not useful; it can be quite useful if you use it. The problem in the United States anyway, which is where our comments focused in the papers I think some of you may have read, is that our system and our rules are talking about adding biometric data collection when they're not using the information they already have. Why spend the incredible amount of money to develop all the biometric data collection capabilities, or to add to the nascent ones we already have, when you're not going to do anything with it?

Our point is we need to fix our immigration and naturalization system, little things like when a student's visa runs out, somebody walks up and taps them on the shoulder and says, "Hey, Bucci, go home." We're not doing that. If Bucci leaves two years into my four-year degree that I've got a visa for, the school doesn't have to tell anybody.

Until we fix all of these glitches in our system, just adding more data to the pile will not necessarily help us.

We are not reflexively against biometric data collection. I agree. What the military did in Iraq and in Afghanistan was very helpful there, where they were taking actions to use that information to try and stop the bad guys. However, until we fix our rules and policies for immigration, collecting all that data is a waste of money. We'd rather see them focus on fixing the system and listening to the testimony and the questions you were asking and say, "Okay, so you're collecting data on all the people, against other Canadians and people that have committed crimes here, but you're not checking it against terrorists and the people we're really trying to keep out."

Le sénateur White : Si vous m'avez écouté intervenir tout à l'heure, vous savez probablement sur quoi portera ma question. Vous avez parlé de l'amélioration des systèmes biométriques et avez soulevé des doutes quant au caractère approprié de son utilisation. Je crois comprendre que cette question concerne surtout l'identification des personnes et que le fait de savoir qu'il ne s'agit pas de la bonne personne n'est pas une solution, de toute évidence.

J'aimerais avoir vos commentaires à ce sujet, mais aussi sur la question de savoir si les données biométriques nous permettraient de recommencer à comparer certains renseignements — les forces armées des États-Unis ont fait un travail tout à fait spectaculaire pour ce qui est de recueillir des données biométriques sur le terrain — et si elles nous permettraient d'utiliser nos ressources de façon plus ciblée avant que les personnes concernées n'arrivent dans notre pays, de façon à éviter carrément qu'elles n'y viennent.

M. Bucci : Le problème des données biométriques, à notre avis, ce n'est pas qu'elles sont inutiles; elles peuvent être très utiles quand on les utilise. Le problème, pour les États-Unis, du moins — et c'était l'essentiel de notre propos dans les documents que certains d'entre vous ont lus, je crois —, c'est que notre système et nos règlements veulent que l'on recueille des données biométriques, en sus, alors que les informations déjà recueillies ne sont pas utilisées. Pourquoi devrions-nous dépenser des sommes incroyables pour mettre en place des capacités de collecte de données biométriques, ou pour améliorer les nouvelles capacités que nous avons déjà, si on ne fait rien avec ces données?

Ce que nous voulons faire comprendre, c'est que nous devons mettre au point notre système d'immigration et de naturalisation, que nous devrions faire de petites choses : par exemple, lorsque le visa d'un étudiant expire, il faudrait que quelqu'un s'en occupe, aille le voir et lui dise : « Hé, Bucci, retourne chez toi. » Mais nous ne le faisons pas. Si M. Bucci abandonne ses études après deux ans d'un programme de quatre ans, et que c'est pour ce programme qu'il avait reçu un visa, l'établissement d'enseignement n'est pas vraiment tenu de le dire à qui que ce soit.

Tant que nous n'aurons pas réglé tous ces petits problèmes de notre système, le fait d'ajouter davantage de données au grand volume de données que nous possédons déjà ne va pas nécessairement nous aider.

Nous ne sommes pas résolument contre la collecte de données biométriques. Je suis pour. Ce que les militaires ont fait en Irak et en Afghanistan, c'était très utile, là-bas, car là-bas, ils prennent des mesures pour utiliser ces informations dans le but d'arrêter les gens mal intentionnés. Toutefois, tant que nous n'aurons pas mis de l'ordre dans nos règlements et nos politiques en matière d'immigration, la collecte de toutes ces données est un gaspillage d'argent. Selon nous, il vaudrait mieux qu'ils s'occupent de régler les problèmes du système et qu'ils écoutent les témoignages et les questions que vous posez, et qu'ils vous disent : « D'accord, vous recueillez donc des données au sujet de tout le monde et vous les comparez à celles concernant les autres Canadiens et les gens qui

Both our countries were founded on immigrants. I'm a grandson of immigrants. All four of my grandparents were immigrants to America. Both our countries thrive on that, but they were all legal immigrants who came here and worked and followed the rules, and in some cases it wasn't very much fun following the rules, but they did it. That's what caused our countries to flourish.

If we're going to have these rules, we need to enforce them. If people have violated those rules, we need to move them out and send them home. In our country we're obviously having a big battle with that. There's a movement now with some of our legislators to come up with a great idea. At the same time, we're drawing our military down by approximately 25 per cent. They want to pass a rule that allows illegal immigrants to sign up to join our military, which would then put them on a fast track to citizenship.

I don't know about all of you, but it doesn't make much sense to me. I'm not allowed to comment on specific legislation, so I won't mention it. But that concept of letting people in who are knowingly violating our laws, which is supposed to disqualify you from serving in the service, and then putting them on a fast-track while at the same time kicking other people out who have already served in combat doesn't make much sense. We have a lot of rules like that that we're working through, and from the testimony in the last panel, it sounded like you're working through the same things.

Senator White: I appreciate your response. More than 80 per cent of our population live within one hour of the border you talk about. The relationship we have is extraordinary, not just spectacular. I would suggest you probably already have, but do you have a thought around the importance of a North American security perimeter allowing our border to be more open but the border around us to be more strict and stringent, not just working together but maybe even a joint strategy and a joint policy that we would have?

Mr. Bucci: That is absolutely essential to the security of both of our countries. It would be kind of a waste to have the kind of relationship and the cultural and historical connections that the United States and Canada have and to not do what you just described. We do it to a degree. It's much easier for me to fly here to Ottawa or to drive across the border — I have a home in northern Michigan — than it is to fly anywhere else in the world. It's the easiest border in the world to cross, but it should be completely open. It should be based on our security around the perimeter. It should be like me driving from Virginia into Maryland. It's not quite there yet. I don't know if we'll ever get there. I think our various federal institutions, law enforcement and immigration are moving in that direction, and I hope they go

ont commis des crimes ici, mais vous ne les comparez pas aux données sur les terroristes et sur les gens que nous nous efforçons de tenir à l'écart. »

Nos deux pays ont été fondés par des immigrants. Je suis petit-fils d'immigrants. Mes quatre grands-parents ont immigré en Amérique. Nos deux pays sont prospères à cause de cela, mais il s'agissait d'immigrants légaux, qui sont venus ici, ont travaillé et ont respecté les règles, et il n'était pas toujours agréable de respecter les règles, mais c'est ce qu'ils ont fait. Et c'est pourquoi nos pays ont prospéré.

Si nous adoptons des règlements, nous devons les faire appliquer. Si des gens violent le règlement, nous devons les expulser et les renvoyer chez eux. Chez nous, cela suppose de toute évidence une grosse bataille. Certains de nos législateurs ont lancé une démarche visant à mettre au point une grande idée. En même temps, nous diminuons d'environ 25 p. 100 les ressources militaires. On veut adopter un règlement qui permettra aux immigrants illégaux de s'enrôler dans l'armée et, par le fait même, d'obtenir plus rapidement la citoyenneté.

Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais, à mon avis, cela ne tient pas debout. Je n'ai pas le droit de commenter des lois, alors je ne le ferai pas. Mais ce concept de laisser entrer des gens — des gens qui ont sciemment violé nos lois, chose qui devrait les empêcher d'entrer dans l'armée —, puis de leur offrir un accès rapide à la citoyenneté alors qu'on expulse des gens qui ont déjà servi en temps de guerre, cela ne tient pas vraiment debout. Nous avons beaucoup de règlements du même type à démêler, et, à la lumière des témoignages du groupe précédent, il me semble que vous êtes dans la même situation.

Le sénateur White : Merci pour votre réponse. Plus de 80 p. 100 de notre population vit à moins d'une heure de la frontière dont vous parlez. Les relations que nous entretenons sont plus que spectaculaires, elles sont extraordinaires. J'avancerais que vous l'avez probablement déjà fait, mais pourriez-vous nous faire part de vos réflexions relativement à l'importance d'un périmètre de sécurité nord-américain en vertu duquel nos frontières communes seraient plus ouvertes, mais la protection des frontières extérieures serait plus stricte et rigoureuse, chose qui reposerait non seulement sur la collaboration, mais peut-être aussi sur l'adoption d'une stratégie et de politiques communes.

M. Bucci : C'est absolument essentiel pour la sécurité de nos deux pays. Ce serait en quelque sorte du gaspillage, étant donné le type de relation et les liens culturels et historiques qui unissent les États-Unis et le Canada, que de ne pas faire ce que vous venez de décrire. Nous le faisons déjà, jusqu'à un certain point. Il est beaucoup plus facile pour moi de venir ici à Ottawa, en avion, ou de traverser la frontière en automobile — je possède une maison dans le Nord du Michigan — que de me rendre dans un autre pays par avion. C'est la frontière la plus facile du monde à traverser, mais elle devrait être complètement ouverte. Elle devrait s'appuyer sur la sécurité du périmètre. Ce devrait être aussi facile que lorsque je me rends en automobile de la Virginie au Maryland. Nous n'en sommes pas tout à fait là encore. Je ne

faster. I read in your paper this morning about the American end of the bridge in Detroit and Windsor. I think it's absurd that the United States is not pulling its weight in that regard. I will talk to some of my friends who work on that part of our policy. I don't do that piece of it for heritage, but that's an embarrassment to me.

Senator Dagenais: Could you please discuss the challenge the United States faces in identifying and turning back people who should not be permitted entry into the United States?

Mr. Bucci: The main challenge, senator, is that right now our executive branch has told our Customs and Border Protection people that there are certain categories that they can't turn back. They have ordered them to not enforce our federal law. They have also done a great many things to hinder states along the border, not the northern border but our southern border, to hinder their ability to enforce their own laws. That's a problem.

We need either to change the laws or to enforce the ones we have.

I think the main problem we have now is sort of an internal debate within the United States as to whom we're going to send home and whom we're not. I used to tell people that if they really wanted to hear some nuanced, very articulate views on illegal immigration and movement of personnel across borders, they should talk to the 25- or 30-year-old Customs and Border Protection agents along the southwest border. These are men and women who deal with these problems every day, who deal with them with a gentleness that is just extraordinary, considering they do deal with some pretty rough folks along that border as well. The majority of people they deal with are just nice people who want a better life, but there are a lot of bad folks mixed in with them.

Our biggest problem is that there are lots of people in the world who want to come to the United States and to Canada, all for the best reasons, all for the reasons that make us proud to be citizens of our two countries. The problem is that there are some other folks mixed in with them. That's the reason we have the laws we do. The best way to enable the good people to get here is to enforce the laws so that we catch more of the bad people and not just look the other way. That, then, allows the bad people to come in and kind of screws up the system for everybody.

Our biggest problem, senator, is getting our executive branch to allow its own law enforcement agents to enforce the laws passed by our Congress.

sais pas si nous y arriverons jamais. Je crois que nos diverses institutions fédérales, nos organismes d'application de loi et nos autorités d'immigration, vont dans cette direction, et j'espère qu'elles vont accélérer le pas. J'ai lu dans votre journal, ce matin, un article concernant la partie américaine du pont entre Détroit et Windsor. Je trouve absurde que les États-Unis ne fassent pas leur part dans ce chantier. Je vais parler à quelques-uns de mes amis qui s'occupent de ce volet de notre politique. Je ne le fais pas en pensant à la postérité : je trouve cela honteux.

Le sénateur Dagenais : Pourriez-vous s'il vous plaît parler du défi que représente pour les États-Unis la tâche d'identifier les gens qui ne devraient pas avoir le droit d'entrer aux États-Unis et de les renvoyer?

M. Bucci : Le principal défi, sénateur, a trait au fait que, à l'heure actuelle, le pouvoir exécutif dit à nos gens des Douanes et de la Protection des frontières qu'ils ne pouvaient renvoyer certaines catégories de personnes. Il leur a ordonné de ne pas appliquer notre loi fédérale. Ils ont aussi pris toute une gamme de mesures qui nuisent aux États situés le long de la frontière — pas la frontière nord, mais la frontière sud — qui les empêchent d'appliquer ses propres lois. Cela constitue un problème.

Nous devons soit changer les lois, soit appliquer les lois en vigueur.

Je crois que le principal problème, aujourd'hui, est une sorte de débat interne qui se déroule aux États-Unis sur la question de savoir qui nous devons renvoyer et qui nous devons accepter. J'avais l'habitude de dire aux gens que, s'ils voulaient vraiment avoir une opinion nuancée et très bien articulée sur l'immigration illégale et les déplacements transfrontaliers des personnes, ils devraient parler aux agents des Douanes et de la Protection des frontières, des gens de 25 à 30 ans qui travaillent le long de la frontière sud-ouest. Ce sont ces hommes et ces femmes qui font face à ces problèmes, tous les jours, et qui le font avec une gentillesse tout simplement extraordinaire, vu le fait qu'ils doivent traiter avec des gens assez rudes à la frontière. La majorité des gens avec qui ils font affaire sont des gens bien qui cherchent tout simplement une meilleure vie, mais il y a aussi parmi eux un très grand nombre de personnes mal intentionnées.

Notre plus gros problème, c'est qu'il y a des tas de gens dans le monde qui veulent venir aux États-Unis et au Canada pour les meilleures raisons qui soient, pour toutes les raisons qui font que nous sommes fiers d'être citoyens de nos pays respectifs. Le problème, c'est qu'il y a parmi eux d'autres types de personnes. C'est pour cette raison que nous avons adopté nos lois. Or, la meilleure façon de permettre aux bonnes gens de venir ici, c'est d'appliquer les lois, de façon à pouvoir attraper davantage de gens mal intentionnés plutôt que de détourner le regard. C'est comme cela que nous permettons aux gens mal intentionnés de venir ici et de gâcher le système pour tout le monde.

Notre plus gros problème, sénateur, c'est de faire en sorte que le pouvoir exécutif permette à ses propres agents d'exécution de la loi d'appliquer les lois promulguées par notre Congrès.

Senator Beyak: Thank you very much, Dr. Bucci. I couldn't agree more with every word that you have said today. Thank you for your vast experience and knowledge in this field.

I wonder if you could answer the question that I asked our previous panel. Maybe we could learn something from you. Have you taken steps to limit the number of immigrants from countries who unapologetically and openly support terrorism?

Mr. Bucci: We do, but not to the degree that I think we should. I think it would be a heck of a motivator to some of those governments if we squeezed their ability to send people to this country so that they would not support terrorism. Iran, for instance, is an implacable enemy of my country, and we still allow people to immigrate from Iran. It might motivate them a little bit. Probably not so much. Some of these others — Saudi Arabia, Pakistan and others that are nominally our friends — have a little problem policing up their own ranks as far as the support of terrorism and have a lot of folks in their governments or in their citizenry who support terrorist organizations with their financing or other business networks they have. If we put a little more pressure on them as far as allowing immigration, it would give them pause. They like sending their kids to our schools. They like being able to come here to do business. That's a leverage point that we do not utilize enough. For some — as I say, the Irans of the world — it's pretty tough to get here, and we watch the people who come very carefully. We just had the recent UN ambassador kerfuffle, where they were sending a guy who was in the whole embassy seizure, which we still owe you guys for, by the way. Thank you very much. We do keep track of that. We do watch it, but we have to have relations with the countries of the world.

Using that spigot of immigration approval would be useful, and I don't think we do it as much as we could. We probably should do it a little more.

Senator Beyak: Following up on Senator Dallaire's concerns earlier about homegrown terrorism, we had a case here that you are probably familiar with, a Canadian of Pakistani origin who started up a terrorist group. What does the United States do to address that issue?

Mr. Bucci: This is like the insider threat problem with cybersecurity. When someone is inside the borders — they're here in Canada, here in the United States — particularly if they've become a citizen already, they get a heck of a lot of freedom and movement to do things. We don't want our citizens to lose that, even if they occasionally go bad. The only way we can handle those is continued information sharing between our law

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup, monsieur Bucci. Je suis on ne peut plus d'accord avec chaque mot que vous avez prononcé aujourd'hui. Merci de nous avoir fait profiter de votre vaste expérience et connaissance de ce dossier.

Je me demande si vous pourriez répondre à la question que j'ai posée aux témoins précédents. Vous pourriez peut-être nous apprendre quelque chose. Avez-vous pris des mesures pour limiter le nombre d'immigrants venant de pays qui soutiennent carrément et ouvertement le terrorisme?

M. Bucci : Nous en avons pris, en effet, mais pas dans la mesure qui s'imposerait, à mon avis. Je crois que cela encouragerait énormément certains de ces gouvernements, si nous pouvions réduire leur capacité d'envoyer des gens dans notre pays pour qu'ils ne soutiennent plus le terrorisme. L'Iran, par exemple, est un ennemi implacable de mon pays, et pourtant, nous permettons quand même à des Iraniens d'immigrer. Cela pourrait les motiver un peu. Mais probablement pas tant que cela. Certains autres pays — l'Arabie saoudite, le Pakistan et d'autres pays qui se disent nos amis — ont un peu de difficulté à faire régner l'ordre chez eux, en ce qui concerne le soutien au terrorisme, et il y a beaucoup de gens, au sein de leur gouvernement ou parmi leurs citoyens, qui soutiennent des organismes terroristes financièrement ou grâce à d'autres réseaux d'affaires auxquels ils participent. Si nous augmentions un peu la pression sur ces pays, quant à l'entrée des immigrants, cela les ferait réfléchir. Ils aiment envoyer leurs enfants dans nos écoles. Ils aiment pouvoir venir ici faire des affaires. C'est un levier que nous n'utilisons pas assez. Pour certaines personnes — comme je dis toujours, pour les citoyens des Iran du monde entier —, il est assez difficile de venir ici, et nous passons au crible les gens qui viennent ici. Nous venons de vivre récemment l'affaire de l'ambassadeur aux Nations Unies que l'Iran voulait nommer, un homme qui avait participé à la prise d'otages à l'ambassade, chose pour laquelle nous vous sommes encore reconnaissants, en passant. Merci beaucoup. Nous assurons un suivi de la situation. Nous assurons une surveillance, mais nous devons entretenir des relations avec tous les pays du monde.

Il serait utile d'utiliser ce levier qu'est l'approbation des demandes d'immigration, et je crois que nous ne l'utilisons pas autant que nous le devrions. Nous devrions nous en servir un peu plus.

La sénatrice Beyak : Pour donner suite aux préoccupations exprimées par le sénateur Dallaire, plus tôt, sur le terrorisme intérieur, nous avons eu ici une affaire dont vous avez probablement déjà entendu parler, un Canadien d'origine pakistanaise qui a mis sur pied un groupe terroriste. Que font les États-Unis pour régler ce problème?

M. Bucci : Cela s'apparente à la menace intérieure liée à la cybersécurité. Une personne qui se trouve à l'intérieur de nos frontières — elle se trouve ici, au Canada, ou aux États-Unis —, et c'est particulièrement vrai si elle a déjà obtenu sa citoyenneté, dispose d'une très grande liberté et jouit d'une très grande marge de manœuvre qui lui permet de faire toutes sortes de choses. Nous ne voulons pas que nos citoyens perdent cette liberté, même si, à

enforcement authorities, who, despite what some people think, are pretty darned circumspect about what they share and how they share and how they keep it under control. Neither of us has law enforcement authorities that wear jackboots. Though sometimes people like to say they do, they don't. They're awfully careful with all of our civil liberties. In a situation like that, there really isn't a good answer. There will be times when someone who has been given the blessing of citizenship in one of our two countries has another agenda. Maybe they developed that second agenda after they became citizens, or, in some cases, they have no connection with another country and were born in our countries, like Anwar al-Awlaki. He was born in the United States. In my opinion, he obviated the protections of that citizenship when he went to war with the United States. I can tell you that if I had run into him on the battlefield, I wouldn't be checking his citizenship card; I would be shooting at him. While he was a philosopher on the Internet, he also managed to radicalize the army psychologist Nidal Hasan, who then committed an act of terrorism — not an act of workplace violence, thank you very much, United States Army, of which I am a proud veteran but that embarrassed me. Mr. al-Awlaki no longer deserved the protections of citizenship when he was fighting the United States of America in a war from a foreign country. The fact that he was hit by a missile bothers me not at all. If he was in the United States or in a country like Canada, where the law enforcement would cooperate, we should have gone, knocked on the door with the police, arrested him, read him his rights and taken him away that way. In Yemen that was not a possibility so we took other means. You don't get a free ride because you were born in a country at one point, if you go to war with that country later on.

The Chair: I want to raise the question of biometrics versus biographic profiling. You referred to a report that was published by you and others in respect to advocating for more emphasis on what they've referred to as biographic profiling as opposed to biometric. One reason was expense; the other was actual effectiveness.

I would like to hear more about that because that's one of the areas that we, as a committee, are looking at, namely, the information provided about individuals prior to coming to Canada, not when they get here in Canada.

Mr. Bucci: The biographic data is traditional intelligence gathering and analysis. We look into the individual's background, people he has associated with in the past and other countries he has visited. We do an analysis of that information

l'occasion, ils deviennent mauvais. La seule façon dont nous pouvons réagir est de continuer l'échange de renseignements entre nos organismes d'application de la loi, qui, malgré ce que certaines personnes croient, prennent toute une gamme de précautions quant aux types de renseignements qu'ils échangent et à la façon de les échanger et de les conserver. Aucun de nos États ne saurait être assimilé à un État policier. Les gens aiment parfois dire que c'est le cas, mais c'est faux. Les autorités policières font vraiment très attention à toutes nos libertés civiles. Dans une situation comme celle-là, il n'y a pas vraiment de solution parfaite. Il peut arriver qu'une personne qui a eu le privilège de devenir citoyen d'un de nos deux pays poursuive un autre projet. Elle a peut-être élaboré ce second projet après avoir obtenu sa citoyenneté ou, dans certains cas, cette personne peut n'avoir aucun lien avec un autre pays et peut être née chez nous, je pense par exemple à Anwar al-Awlaki. Il est né aux États-Unis. À mon avis, il a renoncé à la protection que lui assurait cette citoyenneté lorsqu'il est entré en guerre avec les États-Unis. Je vous le dis, si jamais je l'avais rencontré sur un champ de bataille, je n'aurais pas demandé à voir sa carte de citoyenneté; j'aurais tiré sur lui. Il était peut-être un philosophe, sur Internet, mais il a réussi à radicaliser le psychologue militaire Nidal Hasan, qui a ensuite commis un acte de terrorisme; il ne s'agissait pas d'un acte de violence en milieu de travail... N'en déplaise à l'armée des États-Unis, dont je suis un fier vétéran, mais cela m'a embarrassé. M. al-Awlaki ne mérite plus la protection que lui confère sa citoyenneté lorsqu'il se bat contre les États-Unis d'Amérique, dans le cadre d'une guerre, à partir d'un autre pays. Le fait qu'il a été atteint par un missile ne me dérange pas du tout. S'il s'était trouvé aux États-Unis ou dans un pays comme le Canada, où les forces de l'ordre coopéreraient, nous aurions été le voir, nous aurions cogné à sa porte, accompagnés de la police, nous l'aurions arrêté, nous lui aurions lu ses droits et nous l'aurions pris de cette manière. Au Yémen, cela n'était pas possible, alors nous avons utilisé d'autres moyens. Tout ne vous est pas dû parce que vous êtes né dans un certain pays, si par la suite vous entrez en guerre contre ce pays.

Le président : J'aimerais parler de la question des données biométriques par rapport au profilage biographique. Vous avez parlé d'un rapport dont vous êtes le coauteur et dans lequel vous demandez qu'on accorde davantage d'importance à ce que vous appelez le profilage biographique plutôt qu'aux données biométriques. Vous donnez entre autres motifs celui du coût; vous parlez aussi de sa réelle efficacité.

J'aimerais en apprendre davantage à ce sujet, parce que c'est l'un des sujets que nous étudions, en tant que comité, à savoir les renseignements fournis au sujet d'une personne avant son arrivée au Canada plutôt qu'après qu'elle soit entrée au pays.

M. Bucci : Les données biographiques, ce sont les renseignements traditionnellement recueillis et analysés. Nous explorons les antécédents d'une personne, nous cherchons à savoir qui elle a fréquenté et quels pays elle a visités. Nous

and make a decision as to whether that person should be allowed in and, if they're allowed in, whether they should be given an extra degree of scrutiny over someone else coming in.

Biometric data, while very useful in spotting an individual person we may already know about, because of the expense and of the additional infrastructure that has to be purchased and put into place to gather it and utilize it correctly, given the other problems with our systems in the United States as far as policy and procedures, was not a worthwhile investment of time or effort to address this problem. The additional benefit — and there is some additional benefit, don't get me wrong — of adding all that biometric collection and utilization did not warrant either the effort or the expense when we were not fully utilizing what we were already getting through the more traditional biographic-type monitoring.

I know that's a debatable issue. At a time when both our countries are not as flush with finances as they may have been at other times, it becomes a pretty compelling one when you are doing trade-offs in expenditures and effort. We could get a much faster payback in effectiveness by just fixing the systems we have and using them more effectively than by adding additional data collection capabilities.

The other aspect that I think is not irrelevant is the fear, in some cases irrational fear, which some people have today about data collection. Given the post-Snowden environment in the United States, there are people who will go bonkers if we start telling them that we will start collecting everyone's retinal scan and fingerprints. They remember all the movies they have seen and get nervous about all that. From a political standpoint, I'm not sure if it's worth the additional cost that it would throw onto the government to move helter-skelter down that road.

Senator Dallaire: There's something that just doesn't compute in the exercise. As you say, it's easy enough to get in-between our two countries, but we just spent a billion bucks arming our border patrol people. I don't know why, but we have done that.

I have just come back from Germany, through Holland, and didn't see any border people there at all. I only met them here when I arrived in Canada.

I think the disconnect — and you have been alluding to it — is either because of legislation or direction from the executive and not legislation once they're in. It's fine to say that we have to clean up the system once they're in to find out whether they are to stay in or whether they have overstayed and potentially monitor what they're doing, but what do you think? We are a big country with not that many people. This whole exercise started with the fact that we think there are 40,000 people running around amok

analysons ces renseignements et nous déterminons ainsi si cette personne devrait avoir le droit d'entrer au pays et, le cas échéant, si elle devrait faire l'objet d'un examen plus poussé que d'autres personnes entrant au pays.

Les données biométriques, même si elles sont très utiles quand on veut repérer une personne qu'on connaît déjà, en raison de leur coût et de l'infrastructure supplémentaire qu'il faut acquérir et mettre en place pour les recueillir et les utiliser correctement, et compte tenu des autres problèmes des systèmes américains liés aux politiques et aux procédures, ne sont pas un investissement valable de temps et d'énergie pour régler le problème. Les avantages supplémentaires — il y a des avantages supplémentaires, ne vous méprenez pas sur ce que je dis — liés à l'ajout de ces données biométriques et à leur utilisation ne justifient ni l'énergie ni les coûts consacrés à leur collecte, puisque nous n'avons pas utilisé pleinement les données que nous recueillions déjà par le truchement de la surveillance classique axée sur la biographie.

Je sais qu'il y a matière à débat ici. Aujourd'hui, comme nos deux pays ne sont pas en aussi bonne situation financière qu'ils l'ont déjà été, l'argument devient pas mal convaincant lorsqu'il faut faire des compromis au chapitre des dépenses et des efforts. Nous pourrions augmenter beaucoup plus rapidement notre efficacité tout simplement en corrigeant les systèmes que nous avons déjà et en les utilisant plus efficacement plutôt qu'en ajoutant des capacités de collecte de données.

L'autre aspect qui, à mon avis, n'est pas pertinent concerne la peur — parfois irrationnelle — des gens au sujet de la collecte de données. Dans le sillage de l'affaire Snowden, il y a aux États-Unis des gens qui vont devenir complètement dingues si nous leur disons que nous allons commencer à recueillir les empreintes rétinienne et digitales de tout le monde. Les gens se souviennent des films qu'ils ont vus, et tout cela les rend nerveux. Du point de vue politique, je ne suis pas sûr que cela vaudrait la peine, pour le gouvernement, de faire ces dépenses supplémentaires pour se lancer à la va-comme-je-te-pousse sur ce terrain-là.

Le sénateur Dallaire : Il y a quelque chose qui cloche dans tout cet exercice. Comme vous le dites, il est assez facile de traverser la frontière qui sépare nos deux pays, et pourtant, nous venons de dépenser un milliard de dollars pour armer nos patrouilles frontalières. Je ne sais pas pourquoi nous l'avons fait, mais nous l'avons fait.

Je viens de revenir d'Allemagne, en passant par la Hollande, et je n'ai pas vu d'agents à la frontière. Je n'en ai vu qu'à mon arrivée au Canada.

Je crois que le paradoxe — et vous en avez parlé — tient davantage aux lois ou à l'orientation donnée par l'exécutif qu'aux lois qui s'appliquent lorsque ces gens sont entrés au pays. C'est bien beau de dire que nous devons nettoyer le système, une fois que ces gens sont entrés, afin de savoir où ils se trouvent ou s'ils ont prolongé indûment leur séjour, et, peut-être, surveiller ce qu'ils font, mais qu'en pensez-vous? Nous sommes un vaste pays, relativement peu peuplé. Tout cet exercice a commencé parce que

in this country without any links whatsoever. What do we do? My point is this: How can we divorce the border from what's going on behind it? It's fine to say it's the FBI's job to do that, but it makes no sense if the border guys have let them through and there is no follow through by the border guys. Where do we sort that out?

Mr. Bucci: First, there should be follow up by other people. There should be more stringent screening at the perimeter borders of the continent. If we could get to the point where that level of scrutiny gave us all sufficient confidence, then we could begin this process that we mentioned earlier of lessening the efforts on the border between our two countries.

The main problem we have is that we have two of the most open countries in the entire world, right next to each other, and two countries that are most attractive to many people around the world. They all want to come here. Unfortunately, there are a lot of bad people who want to take advantage of that openness as well. The job of our respective governments is to somehow strike the balance between keeping that openness and freedom that we all so love and cherish while at the same time providing sufficient security.

I agree with you that if you travel across Europe you don't see many security people. If you go into their airports, there have been more security people there for 20 years than any of us have seen even since 9/11. You don't have too many armoured cars cruising around the Ottawa airport — at least if you did, I didn't see one. They have them all over Europe. They recognize that there are threats out there. It may not be a Frenchman to Holland, but there are other people within their countries and around that they keep track of. I would also maintain that, despite the European histrionics aside, the Europeans in general have way more internal surveillance and security stuff going on than either of our countries ever imagined, even with Mr. Snowden. They are doing surveillance of their citizens way more than we do. They need to.

Look at the U.K. If either of our countries tried to pass the kind of authorities that MI5 have, everybody would go crazy. Yet they still can't control their immigrant communities. They're hotbeds of very dangerous activity. I'm not implying that if they didn't have that security things would be wonderful — it's a chicken or egg kind of environment — but, senator, I understand what you're saying. I wish we didn't have to have armed guards on our borders. I don't think the armed border people in Canada are there to protect Canada from your average American citizen. I think they're there to protect Canada from some of the people who have come into our country with bad intent and who may think it would be easier to pull off the job if they came up into Canada to gather certain things. It is a pretty easy border to get

nous pensions qu'il y avait 40 000 personnes qui font du mal dans notre pays et qui ne sont aucunement liées. Que faisons-nous? Mon point, le voici : comment pouvons-nous dissocier la frontière de ce qui se passe derrière la frontière? C'est bien beau de dire que c'est au FBI de faire ce travail, mais cela n'a aucun sens si les agents aux frontières laissent passer les gens et qu'ils ne font pas de suivi. Où doit-on tracer la ligne?

M. Bucci : Pour commencer, il faudrait que d'autres personnes assurent le suivi. On devrait faire une vérification plus serrée aux frontières le long du périmètre du continent. Si nous en arrivions au point où le niveau de la vérification nous rassurait suffisamment, nous pourrions mettre en œuvre le processus mentionné plus tôt, touchant la baisse du niveau d'efforts consacré à la frontière entre nos deux pays.

Le principal problème, c'est que deux des pays les plus ouverts de la planète sont situés l'un à côté de l'autre. De plus, pour beaucoup de personnes partout dans le monde, ce sont les pays les plus attirants. Elles veulent toutes venir ici. Malheureusement, il y a aussi beaucoup de mauvaises personnes qui veulent tirer profit de notre ouverture. Nos gouvernements respectifs doivent trouver le juste équilibre entre cette ouverture et la liberté que nous aimons et chérissons tous et une sécurité suffisante.

Je suis d'accord avec vous : lorsqu'on voyage partout en Europe, on ne voit pas beaucoup de responsables de la sécurité. Si on visite leurs aéroports, cependant, il y a plus de personnel de sécurité là depuis 20 ans qu'il y en a dans les nôtres, et ce, même depuis le 11 septembre. On ne voit pas beaucoup de blindés qui se promènent autour de l'aéroport d'Ottawa — du moins, s'il y en a, je ne les ai pas vus. Il y en a partout en Europe. Ils reconnaissent qu'il y a des menaces. Ce n'est peut-être pas assimilable à un Français qui se rend en Hollande, mais ils surveillent d'autres personnes dans leur pays et autour. J'aimerais aussi faire valoir que, à part l'histrionisme européen, en général, les Européens réalisent beaucoup plus d'activités de surveillance et de sécurité à l'intérieur de leurs frontières que nos deux pays peuvent l'imaginer, même malgré l'affaire Snowden. Ils surveillent beaucoup plus leurs citoyens que nous le faisons. Ils doivent le faire.

Prenons le Royaume-Uni. Si l'un de nos pays avait essayé d'accorder à une agence le genre de pouvoir dont bénéficie le MI5, ce serait la folie ici. Et malgré tout, il n'arrive tout de même pas à contrôler ses communautés immigrantes. Ce sont des foyers d'activités très dangereuses. Je ne dis pas que, s'il ne mettait pas en place ce genre de mesures de sécurité, tout serait parfait — c'est un peu comme la poule ou l'œuf —, mais, sénateur, je comprends ce que vous dites. J'aimerais bien qu'on n'ait pas à poster des gardes armés à nos frontières. Je ne crois pas que les agents armés à la frontière canadienne sont là pour protéger le Canada contre le citoyen américain moyen. Je crois qu'ils sont là pour protéger les Canadiens contre des personnes qui entrent dans notre pays avec de mauvaises intentions et qui s'imaginent qu'il sera peut-être plus

across. It's not totally open, but there are bad people in both our countries.

Senator Dallaire: The guys at the border are one thing; behind it is what I was really going after. I was hoping that you would give me some harder facts on who should be going after these people who are in but we have lost count of.

That brings me to the entry-exit exercise. Can you speak about whether it is a worthy endeavour to go that route with biometrics?

Colonel, you served well, I'm sure — you were Special Forces down in Tampa. I suppose you were posted there at some point.

Mr. Bucci: I spent a lot of time at Fort Bragg.

Senator Dallaire: Let's hope you landed on your feet every time after jumping.

Mr. Bucci: I did — most of the time.

Senator Dallaire: My only cyber question is, could Google go rogue?

Mr. Bucci: Could they? Absolutely. It's unlikely, because they really just want to make a lot of money. They have more effective surveillance and analysis of what they do than we have in the government. I don't know how many of you have Gmail accounts — I do — and it's kind of creepy when I get an email from my pastor and suddenly all of the ads turn into Christian ads. I get one from a colleague at work, and suddenly I get some about master's degrees in international studies. That is instantaneous, and the algorithm is not just meta data; it is analyzing the content of those emails.

We did not ever do that, so, yes, there is way more intrusive surveillance being done by commercial companies today than by any government on this continent. Maybe a few governments on other continents are more like it.

They could go rogue. It's unlikely, because they are old-fashioned capitalists, and they would just as soon continue to make money because they are making it hand over fist. Much more likely scenarios would be things like Google and Amazon pushing the technological envelopes forward faster than the rest of us are comfortable with. My wife gets very upset when we see stories about Amazon flying drones around to drop off packages, and I said, "If you think that's not going to happen, you're dreaming." It will; it undoubtedly will happen faster than any of us are comfortable with, but it's going to happen.

facile pour elles d'y réaliser leurs desseins, de venir ici pour se procurer certaines choses. Il s'agit d'une frontière très perméable. Elle n'est pas totalement ouverte, mais il y a de mauvaises personnes dans les deux pays.

Le sénateur Dallaire : Les gars à la frontière, c'est une chose; c'est ce qu'il y a derrière eux qui m'intéresse vraiment. J'aurais aimé que vous puissiez me donner des faits plus solides sur l'identité des intervenants qui devraient se lancer à la poursuite des personnes dont nous avons perdu la trace.

Cela m'amène à parler de l'exercice sur les entrées et les sorties. Pouvez-vous nous dire si cette initiative liée aux données biométriques en vaut la peine?

Colonel, vous avez bien servi, j'en suis sûr. Vous faisiez partie des Forces spéciales, à Tampa. J'imagine que vous avez été affecté là-bas à un moment donné.

M. Bucci : J'ai passé beaucoup de temps à Fort Bragg.

Le sénateur Dallaire : Espérons que vous avez toujours atterri sur vos pieds.

M. Bucci : En effet, la plupart du temps.

Le sénateur Dallaire : En matière cybernétique, ma seule question est la suivante : est-ce que Google pourrait devenir incontrôlable?

M. Bucci : Est-ce qu'ils pourraient? Absolument. C'est peu probable, parce que tout ce que l'entreprise veut, c'est faire beaucoup d'argent. Elle procède à une surveillance et à une analyse plus efficaces de ses activités que nous, au sein du gouvernement. Je ne sais pas combien d'entre vous avez des comptes Gmail — j'en ai un —, mais ça donne la chair de poule. Lorsque je reçois un courriel de mon pasteur, soudainement, toutes mes publicités concernent des organisations chrétiennes. Je reçois un courriel d'un collègue, au travail, et, soudainement, les annonces concernent une maîtrise en études internationales. C'est instantané, et l'algorithme ne tient pas seulement compte des métadonnées. Le contenu des courriels est analysé.

Nous n'avons jamais fait cela. Alors, oui, les entreprises commerciales procèdent à une surveillance beaucoup plus intrusive aujourd'hui que les gouvernements sur notre continent. Peut-être que quelques gouvernements ailleurs le font davantage.

Ils pourraient devenir incontrôlables. C'est peu probable, parce que ce sont de bons vieux capitalistes qui ne cherchent qu'à continuer à faire de l'argent. Et ils en font vraiment beaucoup. Ce qui est beaucoup plus susceptible de se produire, ce serait que des entreprises comme Google et Amazon accélèrent le rythme des percées technologiques, qui deviendra beaucoup plus rapide que nous le voudrions. Mon épouse est dans tous ses états lorsqu'elle entend parler des drones d'Amazon qui pourront livrer des paquets. Je lui dis que si elle pense que cela ne va pas se produire, elle rêve en couleurs. Mais cela se produira, et sans aucun doute plus rapidement que ce que nous aurions aimé, mais on ne peut pas arrêter le mouvement.

Google right now is a powerful international force, and they're probably only going to get more so. I don't think they're bad people, but they're making a lot of money.

Senator Dallaire: And nobody is keeping an eye on them.

The Chair: I would like to follow up in respect to the issue of "outside of our borders" and compare ourselves, perhaps, with your experience and the United States government. It goes back to Senator White, who continuously brings up access to international information on certain individuals around the world about whom, for one reason or another, various countries have information that others don't.

Through the immigration system and screening that goes into other countries as individuals apply to come into the United States, does their name instantaneously go into that databank to be reviewed to see whether there are any flags in respect to that particular individual or individuals so that the individual responsible for visas can immediately say, "There is reason to look into this case"?

Mr. Bucci: No, sir, it does not.

The Chair: If not, why not?

Mr. Bucci: It's mostly because government is nowhere near as adept at utilizing big-data analytics as we're all afraid they are. The commercial sector is pretty darned good at it, but there are numerous databases I know just within the United States government — when you start to throw in the governments of our allies, there are that many more. They should all be seamlessly linked together. When Bucci's name is scanned at the airport, at least everywhere I'm projecting to go and anywhere in the vicinity ought to get an alert that Bucci is getting on an airplane and "is there anything in anybody's database that we need to know about?" It doesn't happen.

Even post-9/11, the report from the 9-11 Commission said there were too many "silos of excellence" — or "stovepipes" of information — as we like to call them in the United States. While we're not as bad as we were then, we still are not integrated to the degree we could be.

Big-data analytics allows you to do some incredible things, and it's not all "the first sign of the apocalypse," as people like to worry about; it's just a tool that can be utilized so that our law enforcement and security folks can look the bad guys. I'm concerned that probably the biggest downside of the Snowden revelations is that they scared the pants off of so many people that they think the government has gone rogue, and so they're going to try to roll back all of this wonderful capability we have with the digital world. Most of it is really good stuff and could help us be more secure while still anonymizing and protecting. The comment the gentleman made about the fingerprints going to the U.S.

Actuellement, Google est une puissance internationale, et sa position va probablement se renforcer. Je ne crois pas que ce sont de mauvaises personnes, mais elles font beaucoup d'argent.

Le sénateur Dallaire : Et personne ne les a à l'œil?

Le président : J'aimerais revenir à la question de ce qui se passe à l'extérieur de nos frontières afin que l'on puisse se comparer, peut-être, en ce qui concerne notre expérience, avec le gouvernement américain. C'est lié à ce que disait le sénateur White, qui ramène constamment le sujet de l'accès à des renseignements internationaux sur certaines personnes au sujet desquelles, pour une raison ou une autre, certains pays ont des renseignements que d'autres n'ont pas.

En ce qui concerne le système d'immigration et le contrôle qui est effectué dans d'autres pays lorsque des personnes présentent des demandes pour entrer aux États-Unis, est-ce que le nom de ces personnes s'ajoute instantanément dans une banque de données afin qu'on puisse l'examiner dans le but de déterminer s'il y a des avertissements à leur sujet, de façon à ce que l'agent responsable des visas puisse immédiatement savoir qu'on a des motifs d'examiner de plus près tel ou tel dossier?

M. Bucci : Non, monsieur, cela ne se fait pas.

Le président : Et pourquoi pas?

M. Bucci : C'est principalement parce que le gouvernement n'est vraiment pas un aussi gros utilisateur de grands ensembles de données et que cela susciterait des craintes. Les intervenants du secteur commercial le font très bien. Mais je sais qu'il y a de nombreuses bases de données uniquement au sein du gouvernement des États-Unis... Lorsqu'on commence à ajouter tous les gouvernements de nos alliés, ça en fait beaucoup. Il faudrait qu'elles soient toutes interreliées et intégrées. Lorsque le nom Bucci est balayé à l'aéroport, il faudrait que, à tout le moins, tous les endroits où j'envisage d'aller et tous les endroits autour reçoivent une alerte selon laquelle Bucci prend un avion... Il faudrait aussi déterminer s'il y a des renseignements sur moi dans l'une des bases de données qu'il faut savoir. Ce n'est pas le cas.

Même après le 11 septembre, le rapport de la commission du 11 septembre a indiqué qu'il y avait beaucoup trop de domaines d'excellence cloisonnés, trop de cloisonnements de l'information, comme nous le disons aux États-Unis. Même si les choses se sont améliorées depuis, l'intégration n'est toujours pas aussi poussée qu'elle le devrait.

L'analyse de grands ensembles de données permet de faire des choses incroyables, et ce n'est pas uniquement « le début de la fin », comme les gens se plaisent à dire. C'est uniquement un outil que l'on peut utiliser afin que les responsables de l'application de la loi et de la sécurité puissent surveiller les méchants. Je crains que l'aspect le plus négatif des révélations de Snowden, c'est qu'il a fait vraiment craindre à beaucoup, beaucoup de personnes que le gouvernement était devenu incontrôlable. On va donc tenter de mettre au rancart toutes ces merveilleuses capacités numériques auxquelles nous avons accès. Une bonne partie de ces outils sont très bons, et ils pourraient nous aider à renforcer la sécurité tout

database and if it doesn't pop up on a flag, they just disappear. You could build in a lot of safeguards that way so that you are not creating a global Big Brother to supplant national Big Brothers.

That can all be built into the system, but the combination of governments being, one, generally underfunded — and I know that sounds strange, particularly coming from a guy from Washington, where nothing is underfunded — governments don't do such a good job with this kind of information and capability. The American government used to be the leader in this kind of technological stuff. It was at the beginning of the Internet, supercomputers and all that. Now they are hopelessly behind.

The private sector is way out in front of them, and we really need to get the private sector engaged with helping our governments use this data we have. If we can get to the point where that sort of integration occurs, then collecting biometric data would be a very worthwhile investment. I don't know how long it's going to take us to get to that level of integration. I suppose if we hired somebody to do it, I wouldn't hire Huawei — and I know that's an issue up here in Canada. It's an enormous problem right now.

I apologize for the long answer, but, no, we are not as seamlessly integrated as we should be across all those databases, even within our countries, let alone between them.

Senator White: You refer to the U.S. and Canadian systems, but I think I'll be right in stating that somebody who is ineligible who arrives in New York City wouldn't be permitted to stay; they would be put on the next flight out. Somebody who is ineligible and arrives in Toronto will be told to return in a few days and actually is allowed to stay. Isn't that correct?

Mr. Bucci: That's my understanding.

I wouldn't give the Americans quite as much credit as you're giving them. If someone gets off the plane, they sequester them. If they come to the border, say, in Texas, in many cases they are not; they're being told to just let them go, and we have the same kind of system. We tell them to come back in a couple of days after we review their file. I can tell you, if they're a good person, they may come back. If they're the bad guy, they're gone; they're never going to come back again, because you've just told them, "We've got your number, buddy — we will catch you." They will disappear. That is an insufficient system, in both our countries.

Senator White: We both have it wrong.

en assurant l'anonymat et la protection des gens. Prenons le commentaire que ce monsieur a fait au sujet des empreintes digitales transférées dans la base de données américaine. Si les empreintes ne déclenchent pas une alerte, elles disparaissent, tout simplement. On peut mettre en place beaucoup de mesures de protection de cette façon afin de ne pas créer un Big Brother mondial qui supplanterait les différents Big Brothers nationaux.

On peut intégrer ces mesures dans ce système, mais le fait que les gouvernements sont déjà, pour commencer, sous-financés — et je sais que cela peut sembler étrange, surtout venant d'une personne de Washington, où rien n'est sous-financé... Les gouvernements ne font pas vraiment du très bon travail lorsqu'il est question de ce genre d'information et de capacité. Le gouvernement américain a déjà été le chef de file de ce type de technologies. C'était au début d'Internet, des super ordinateurs et de tout cela. Et maintenant, on est malheureusement loin derrière.

Le secteur privé a pris beaucoup d'avance, et il faut vraiment s'assurer qu'il puisse aider les gouvernements à utiliser les données que nous possédons. Si nous réussissons à assurer ce genre d'intégration, alors la collecte de données biométriques pourrait être un très bon investissement. Je ne sais pas combien de temps il nous faudra pour obtenir ce type d'intégration. J'imagine que, si nous embaucherions quelqu'un qui serait responsable de le faire, je n'embaucherais pas Huawei... Je sais que c'est un problème ici, au Canada. C'est un énorme problème actuellement.

Pardonnez-moi pour cette longue réponse, mais, non, l'intégration n'est pas aussi étendue qu'elle le devrait entre toutes ces bases de données, même au sein des différents pays, et encore moins d'un pays à l'autre.

Le sénateur White : Vous avez parlé des systèmes américain et canadien, mais je ne crois pas me tromper en disant que, lorsque quelqu'un est interdit de territoire et qu'il arrive à New York, il ne peut pas rester. Il est expulsé du pays dans le prochain vol. Lorsque quelqu'un qui est interdit de territoire arrive à Toronto, on lui dit en fait de retourner d'où il vient dans quelques jours et il peut rester. C'est exact?

M. Bucci : C'est ce que j'en comprends.

Je n'attribuerais pas autant de mérite que vous le faites aux Américains. Si quelqu'un descend d'un avion, ils le gardent en détention. Si la personne arrive à la frontière, disons, au Texas, très souvent, elle n'est pas détenue. Les responsables se font dire de la laisser partir. Nous avons le même genre de système. Nous leur disons de revenir dans deux ou trois jours après l'examen de leur dossier. Laissez-moi vous dire que, si c'est une bonne personne, elle reviendra. Et si ce n'est pas le cas, on ne la reverra plus. Elle ne reviendra pas simplement parce qu'on lui a dit : « Nous savons qui tu es, et nous t'attraperons. » Elle va disparaître. Les systèmes des deux pays sont déficients.

Le sénateur White : Nos deux pays n'ont pas compris.

Senator Dallaire: Again, do we or do we not introduce exit-strategy staffing? We have entry, but we don't have exit. Should we crank that up?

Mr. Bucci: We should have an exit process.

Senator Dallaire: Between the two of us?

Mr. Bucci: Yes, sir, we should but we don't. It would move us in the right direction.

Again, I don't think doing it solely through biometrics is the answer. But we need to find the people who have overstayed and we need to find the people who are questionable at that point. We may find out they haven't done anything wrong; they have just forgotten to renew. Our systems are flexible enough that we can adjust for those good people who have made a mistake. The problem is that there are a bunch of people taking advantage of our respective systems and staying illegally. Both of our countries are based on the rule of law, and we need to live by the rule of law; if we don't like that law anymore, we should change it, not just ignore it.

Senator Dallaire: With so many troops who have served in some very complicated theatres of operation where we are not into classic warfare anymore, as you know, has there been an increase, among the veterans, of getting into problems with the communities because of that experience — as an example, with the use of weapons that are so prevalent in your country?

Mr. Bucci: The jury is still out, senator, as to whether or not the seeming statistical increase in suicides and some of the other things are attributable directly to the experiences they had in combat — which clearly influences something that triggers something in some people — and how much of it were people who may have had some degree of trouble already, but because we expanded our enlistment criteria they were allowed in and came in with baggage that was added to by their experience in combat. I would still maintain that the vast majority of veterans come back; I came back from Iraq and every time somebody slammed a car door it made me flinch because it sounded just like a mortar going off on the other side of a building.

I also drove underneath underpasses and did this to see if there was anybody up there for a couple weeks after I got back. But then once that was over, I integrated fine. The vast majority of veterans in both of our countries are in the same boat.

As far as the excessive use of weapons goes, the Nidal Hasan incident was a terrorist event. That was not a cranky veteran. He had never been anywhere yet. The gentleman who just did the

Le sénateur Dallaire : Encore une fois, faut-il mettre en place une stratégie touchant les sorties et procéder à une dotation en conséquence? Nous avons un processus à l'entrée, mais pas à la sortie. Devrait-on renforcer le système?

M. Bucci : Nous devrions mettre en place un processus de sortie.

Le sénateur Dallaire : Entre nos deux pays?

M. Bucci : Oui, monsieur, nous devrions le faire, mais nous ne le faisons pas. Ce serait cependant un pas dans la bonne direction.

Encore une fois, je ne crois pas que la solution soit uniquement de le faire grâce à des données biométriques. Nous devons trouver les personnes qui restent trop longtemps et celles dont les motifs peuvent être remis en question à ce moment. Nous découvrirons peut-être qu'elles n'ont rien fait de mal et qu'elles ont tout simplement oublié de renouveler leurs documents. Nos systèmes sont suffisamment souples pour que nous puissions rajuster le tir pour ces personnes qui ont fait une erreur de bonne foi. Le problème, c'est qu'il y a beaucoup de personnes qui tirent profit de nos systèmes respectifs et qui restent illégalement. Nos deux pays sont fondés sur la primauté du droit, et nous devons donc faire respecter les lois. Si nous n'aimons plus cette loi, il faut la changer, et non pas simplement en faire fi.

Le sénateur Dallaire : Compte tenu des nombreux soldats qui ont servi dans certains théâtres d'opérations très compliqués où les combats n'ont plus rien de classique, comme vous le savez, y a-t-il eu une augmentation du nombre d'anciens combattants qui affichent des comportements problématiques à leur retour dans la collectivité, notamment l'utilisation d'armes, qui sont si prévalentes dans votre pays?

M. Bucci : On n'a toujours pas déterminé, sénateur, si l'apparente augmentation des statistiques touchant les suicides et d'autres problèmes est liée directement aux expériences de combat — qui influencent très certainement quelque chose qui déclenche des comportements chez certaines personnes — ni quelle partie des réactions s'explique par le fait que certaines personnes avaient peut-être déjà un certain niveau de problème. Vous savez, nous avons réduit nos critères d'enrôlement, et des personnes qui avaient des problèmes ont pu se joindre aux forces, et cela s'est ajouté à ce qu'ils ont vécu au combat. Je maintiens tout de même que la grande majorité des anciens combattants reviennent... Quand je suis revenu d'Irak, chaque fois que quelqu'un fermait violemment la porte d'un véhicule, je sursautais, parce que le bruit était semblable à celui d'un mortier tiré de l'autre côté d'un immeuble.

J'ai aussi passé par les passages inférieurs pour voir s'il y avait quelqu'un là pendant deux ou trois semaines après mon retour. Mais, une fois que cela a été passé, mon intégration s'est bien poursuivie. La grande majorité des anciens combattants de nos deux pays vivent la même chose.

Pour ce qui est de l'utilisation excessive des armes, l'incident de Nidal Hasan était un événement terroriste. Ce n'était pas un ancien combattant qui avait perdu les pédales. Il n'avait encore

second shooting at Fort Hood had actually been in Iraq, but all he had done was drive trucks out for four months at the end of the war. He never had a shot fired at him in anger so it is really hard to attribute his problem to that. I don't know what his issue was. Something made him really mad and he lost it. The idea, by some people in our country, that we should just arm everybody on a military post is a little bit loony. That's not a good idea.

I think responsible rules for handling firearms are an important thing for anybody, not just for veterans. I like to remind people that not everybody who serves in the military is Jason Bourne. They don't all get training to shoot the eye out of a fly at 500 yards. Most of them hardly touch weapons at all or they touch weapons that don't look anything like a pistol because they're artillery pieces or airplanes or something.

We need to be responsible about those things, but I think some more research needs to be done on the effect of the last decade of combat on our military veterans.

Senator Dallaire: Your wife agrees that you have come back home?

Mr. Bucci: She has. My wife's a nurse practitioner so she's watching me all the time.

The Chair: Before we conclude, I want to go back to Senator White's question, as well as the one I followed up. I wanted to hear your opinion.

There is an information base out there, the way I understand it. It may not be perfect, but it goes through what they call the Five Eyes — it is not just the United States — where individuals who are of the character that we would class as undesirables in one manner or another are on that particular database.

Would it not be advantageous for Canada and the United States to require that the name of anyone applying to come into our country, at the point of application, goes through that bank, with the aspect of privacy being protected, to ensure that there are no red flags at that point?

Mr. Bucci: Absolutely, Mr. Chairman. There's no doubt. There are a lot of different databases you can look at. We have no-fly lists, the über-terrorist list and a bunch of them in between those. There needs to be one that adequately covers people that would be of concern if they were trying to immigrate to your country, and through the Five Eyes program that these applicants' names should go through that list. It doesn't mean you are giving the rest of the countries those names. It just runs it

jamais servi à l'étranger. L'auteur de l'autre fusillade à Fort Hood avait en fait été en Irak, mais tout ce qu'il avait fait, c'est conduire des camions pendant quatre mois à la fin de la guerre. Il n'avait jamais essuyé de feu ennemi, alors on peut difficilement attribuer son problème à cela. Je ne sais pas quel était le problème. Quelque chose l'a mis en colère et il a perdu la tête. L'opinion de certaines personnes dans notre pays selon laquelle il faudrait simplement armer tous ceux qui se trouvent dans un poste militaire est un peu folle. Ce n'est pas une bonne idée.

Je crois que le respect de règles responsables en matière de manipulation d'armes à feu est important pour tout le monde, pas seulement pour les anciens combattants. J'aime rappeler aux gens que les militaires ne sont pas tous des Jason Bourne. On ne les forme pas afin qu'ils puissent tirer une mouche entre les yeux à 500 verges. La plupart d'entre eux n'ont quasiment jamais manipulé une arme, ou ils ont touché des armes qui ne ressemblent pas du tout à un pistolet, parce qu'ils manipulaient des pièces d'artillerie ou pilotaient des avions ou de ce genre de choses.

Il faut être responsable au sujet de ces choses, mais je crois qu'il faut faire plus de recherches sur l'impact de la dernière décennie de combats sur nos anciens combattants.

Le sénateur Dallaire : Votre épouse croit-elle aussi que vous êtes revenu à la maison?

M. Bucci : Oui. Mon épouse est infirmière, alors elle me surveille tout le temps.

Le président : Avant de conclure, j'aimerais revenir sur la question du sénateur White ainsi que la mienne. J'aimerais savoir ce que vous en pensez.

D'après ce que j'en comprends, il y a un ensemble de renseignements de base qui est accessible. Cet ensemble n'est peut-être pas parfait, mais il réunit ce qu'on appelle le Groupe des cinq — ce n'est pas seulement les États-Unis. Cette base de données contient des renseignements sur les personnes dont le caractère fait en sorte que nous les considérons comme indésirables d'une façon ou d'une autre.

Ne serait-il pas avantageux pour le Canada et les États-Unis d'exiger que le nom de toutes les personnes qui présentent une demande pour entrer dans nos pays, au moment où la demande est présentée, soit analysé en fonction de cette banque de données, tout en s'assurant, bien sûr, de protéger les renseignements personnels? On pourrait alors confirmer qu'il n'y a pas de problèmes d'entrée de jeu?

M. Bucci : Absolument, monsieur le président. Ça ne fait aucun doute. Il y a beaucoup de bases de données différentes que l'on peut examiner. Il y a la liste des personnes interdites de vol, la liste des grands terroristes et plein d'autres bases de données entre les deux. Il faut mettre sur pied une base de données qui contient le nom des personnes dont la demande d'immigration serait préoccupante, et dans le cadre du programme du Groupe des cinq, les noms de ces demandeurs seraient comparés à ceux

through. If it pops up with Bucci's name, then your immigration people know, "We need to talk to this guy Bucci before he gets off the plane."

The Chair: I would like to thank our witness for attending today. I appreciate the fact you came as far as you did. We will continue your testimony when we come to our report.

On December 12, 2013, the Senate adopted the following reference:

That the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to examine and report on the status of Canada's international security and defence relations, including but not limited to, relations with the United States, NATO and NORAD; and

That the committee report to the Senate no later than December 31, 2014; and that it retain all powers necessary to publicize its findings until 90 days after the tabling of the final report.

As we continue our study on ballistic missile defence, we are pleased to welcome Lieutenant-General (Retired) George Macdonald. Lieutenant-General Macdonald served for 38 years in the Canadian Forces and was Vice Chief of the Defence Staff from 2001 to 2004, prior to which he had served for three years as the Deputy Commander in Chief of NORAD. He went on to hold many leadership positions, both in Ottawa and serving with NATO forces in Germany and Norway as well as NORAD. He also held the position of Director of Operations in the Foreign and Defence Policy Secretariat in the Privy Council Office.

Lieutenant-General Macdonald is currently a senior member with CFN Consultants, a consultant firm specializing in defence and security issues. He has written on several topics, including ballistic missile defence.

Lieutenant-General Macdonald's tenure as Deputy Commander of NORAD and as Vice Chief of the Defence Staff coincided with the debate over ballistic missile defence that eventually culminated in 2005 with the government's rejection of Canadian participation.

Lieutenant-General Macdonald, welcome. I understand you have an opening statement. We have one hour for this panel. Please begin.

Lieutenant-General (Retired) George Macdonald, Former Vice-Chief of the Defence Staff, as an individual: Good afternoon, chair, and members of the committee. I am pleased to have the opportunity to participate in your review of the status of Canada's international security and defence relations, and especially that related to ballistic missile defence. I'll keep my comments initially brief.

figurant dans la liste. Cela ne signifie pas qu'il faut donner aux autres pays ces noms. Il faut simplement procéder à une vérification. Si le nom de Bucci sort, alors les responsables de l'immigration sauront qu'ils doivent parler à ce dénommé Bucci avant qu'il débarque de l'avion.

Le président : Je tiens à remercier notre témoin d'être venu aujourd'hui. J'apprécie le fait que vous soyez venu d'aussi loin. Nous poursuivrons votre témoignage lorsque nous en serons à notre rapport.

Le 12 décembre 2013, le Sénat a adopté l'ordre de renvoi suivant :

Que le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense soit autorisé à examiner, dans le but d'en faire rapport, la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, notamment ses relations avec les États-Unis, l'OTAN et NORAD.

Que le comité fasse rapport au Sénat au plus tard le 31 décembre 2014 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions pendant 90 jours après le dépôt de son rapport final.

Nous poursuivons notre étude de la défense antimissile balistiques. Nous sommes ravis d'accueillir le lieutenant-général à la retraite George Macdonald. Le lieutenant-général Macdonald a servi pendant 38 ans au sein des Forces canadiennes. Il a été vice-chef d'état-major de la Défense de 2001 à 2004, après avoir servi pendant trois ans à titre de commandant en chef adjoint de NORAD. Il a par la suite occupé de nombreux postes de leadership, à Ottawa et au sein des forces de l'OTAN en Allemagne et en Norvège ainsi que pour NORAD. Il a été directeur des opérations du Secrétariat pour la politique étrangère et la défense du Bureau du Conseil privé.

Il est actuellement associé principal chez CFN Consultants, une société d'experts-conseils spécialisée dans la défense et les questions de sécurité. Il a écrit des articles sur plusieurs sujets, y compris la défense antimissile balistiques.

Le mandat du lieutenant-général Macdonald en tant que commandant adjoint de NORAD et de vice-chef d'état-major de la Défense a coïncidé avec le débat sur la défense antimissile balistiques qui a mené en 2005 au rejet, par le gouvernement, de toute participation canadienne.

Lieutenant-général Macdonald, bienvenue. Je crois savoir que vous avez une déclaration préliminaire. Nous avons une heure. Veuillez procéder.

Lieutenant-général (à la retraite) George Macdonald, ancien vice-chef d'état-major de la Défense, à titre personnel : Bonjour, monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du Comité. Je suis heureux d'avoir l'occasion de participer à votre examen de la situation des relations internationales du Canada en matière de sécurité et de défense, et, notamment, de défense antimissile balistiques. Mes observations initiales seront brèves.

Previous witnesses have provided you with input on a fairly wide range of issues related to BMD. I am really unable, nor am I qualified, to offer further comment on some subjects, like nuclear proliferation, the NATO BMD policy or the specific ballistic missile threat. However, I can certainly address the operational considerations related to the U.S. missile defence system from first-hand experience.

As Mr. Chairman has said, I was Deputy Commander in NORAD from 1998 to 2001. At that time the U.S. had reached a point where they were investing heavily in the development of a viable ground-based ballistic missile defence system. Within NORAD it was assumed that Canada had an interest and a role in this project. Just as Canada participates with the U.S. in NORAD for aerospace warning and aerospace defence, it was a natural extension that Canada's participation in ballistic missile warning would evolve to engagement in ballistic missile defence when the technology was mature enough to declare an operational capability.

During my time in NORAD headquarters, I was a participant in frequent discussions and reviews of the U.S. ballistic missile defence system being implemented. More importantly, Canadians participated actively in BMD exercises on a regular basis. The larger versions of these involved dozens of personnel using a prototype command and control system and individuals playing the role they would have in real life. I acted as the Commander in Chief of NORAD on several of these exercises, providing threat assessments, communicating with U.S. national authorities, and authorizing ballistic missile interceptor launches.

I participated in post-exercise debriefs with the key players, which included, for example, an official acting for the President of the United States.

Needless to say, the Canadians who were involved learned a great deal about the system and were direct participants in offering our advice on how to improve the procedures followed, the computer screen presentations used, and the coordination of the information flow, which is critical in a time-sensitive mission like that.

When I returned to Ottawa as the Vice Chief of the Defence Staff from 2001 to 2004, I was an active advocate for Canada's involvement in BMD. Needless to say, I was disappointed with the decision in 2005 to decline participation. I felt at the time, and still do, that we missed a great opportunity to reinforce our NORAD relationship, not to mention ensuring the protection of our sovereign territory from a rogue ballistic missile threat. At the time I argued that NORAD could atrophy as a result of our

Des témoins antérieurs vous ont informés d'un large éventail de questions liées à la défense antimissile balistiques. Je ne peux vraiment pas commenter davantage des sujets comme la prolifération nucléaire, la politique de l'OTAN en matière de défense antimissile balistiques ou les risques précis d'une attaque aux missiles balistiques. En outre, mes compétences ne me permettent pas non plus de le faire. Cependant, je pourrai certainement aborder les considérations opérationnelles liées au système de défense antimissile des États-Unis, et ce, grâce à mon expérience directe.

Comme monsieur le président l'a dit, j'ai été commandant adjoint de NORAD de 1998 à 2001. À l'époque, les États-Unis en étaient arrivés au point où ils investissaient beaucoup dans la mise au point d'un système viable de défense antimissile balistiques installé au sol. Au sein de NORAD, on supposait que le Canada avait un intérêt à cet égard et un rôle à y jouer. Comme il contribue, avec les États-Unis, à l'alerte et à la défense aérospatiale par NORAD, c'était un aboutissement naturel que sa participation à l'alerte antimissiles balistiques évolue vers son engagement à la défense antimissile balistiques lorsque la technologie a été assez perfectionnée pour permettre de déclarer qu'on disposait de moyens opérationnels.

Lorsque je travaillais au quartier général de NORAD, j'ai participé à des discussions et à des examens fréquents du système de défense antimissile balistiques mis en œuvre par les États-Unis. Plus important encore, les Canadiens participaient activement et régulièrement à des exercices de défense antimissile balistiques. Dans les versions les plus importantes de ces exercices, des dizaines de militaires utilisaient un prototype de système de commandement et de contrôle, et des personnes jouaient le rôle qu'elles auraient été appelées à jouer dans la vraie vie. J'ai été commandant en chef de NORAD pour plusieurs de ces exercices : j'ai évalué l'ampleur de la menace, communiqué avec les autorités nationales des États-Unis et autorisé le lancement d'intercepteurs de missiles balistiques.

J'ai participé à des comptes rendus postexercice avec les principaux intervenants. Ceux-ci comprenaient, par exemple, un fonctionnaire agissant au nom du président des États-Unis.

Il va sans dire que les Canadiens qui y ont participé ont beaucoup appris sur le système et qu'ils conseillaient directement les intervenants quant aux moyens d'améliorer la procédure, les présentations sur écran d'ordinateur et la coordination de l'information, qui est cruciale dans une mission comme celle-ci, où le facteur temps est important.

Quand je suis revenu à Ottawa comme vice-chef d'état-major de la Défense, de 2001 à 2004, j'ai défendu activement la participation du Canada à la défense antimissile balistiques. Inutile de dire que j'ai été déçu de sa décision, en 2005, de refuser d'y participer. Je pensais à l'époque, et c'est toujours le cas aujourd'hui, que nous avons raté une formidable occasion de renforcer la valeur de notre relation avec NORAD, sans parler de protéger notre territoire souverain contre les risques d'une attaque

apparent disinterest in sustaining it with this new capability, but I'm happy to see that this has not actually happened.

Nevertheless, NORAD is not as complete an alliance as it could be. We subscribe to the necessity of the alliance to defend North America, and yet we have abrogated our responsibility to the partnership with regard to the ballistic missile defence mission. We have left it to the American side of NORAD to perform using their territory, their resources and their rules.

Many specious arguments were used to defeat the case for Canadian participation in 2005. I have reviewed them again and the testimony of those you have already invited for input to this committee. In short, not much has changed, in my view. The threat from North Korea and Iran cannot be ignored. I don't believe that a limited ballistic missile defence capability is destabilizing for either China or Russia. BMD is not an offensive system. BMD does not involve weapons in space. BMD does work, although not as well as the U.S. would like it to, and they are putting resources into improvements.

Before I left NORAD in 2001, I witnessed a successful live test of a BMD system test from the command centre. The interceptor video was astounding. The kill vehicle just didn't nick the target, it nailed it in the geometric centre.

Overall, the technology to provide an effective defence of our sovereign territory from a ballistic missile attack is at hand and continues to improve. I believe it is our responsibility to be an active party in providing this protection in concert with the United States. Serious consideration of the circumstances, putting aside the negative, misinformed hype that has plagued this issue, is clearly warranted. I encourage committee members to do just that and to help resurrect this issue through logical reasoning and informed discussion.

We should engage with the United States to determine and assess how we can be involved. It is the responsible course of action for Canada.

Thank you, Mr. Chairman. I look forward to providing whatever assistance I can in answering any questions you have.

The Chair: Thank you very much, lieutenant-general, for a well-thought-out and concise brief.

Senator Dallaire: General, George, welcome. It has been a while since we've served together. I remember you very clearly being a strong proponent of NORAD when you were commanding down there. I also remember the 1987 white paper and how we tried to make that thing work, but that's very much history.

aux missiles balistiques. À cette époque, j'alléguais que NORAD risquait de s'atrophier en raison de notre désintérêt apparent à lui fournir cette nouvelle capacité. Cependant, je suis heureux de constater que cela n'a pas été le cas.

Néanmoins, NORAD n'est pas une alliance aussi complète qu'il pourrait l'être. Nous souscrivons à la nécessité de cette alliance pour défendre l'Amérique du Nord et pourtant nous avons renoncé à notre responsabilité de partenariat à l'égard de la mission de défense antimissile balistiques. Nous avons laissé le côté américain de NORAD s'en acquitter à l'aide de son territoire, de ses ressources et de ses lois.

En 2005, le Canada a invoqué beaucoup d'arguments spécieux pour refuser de participer. Je les ai passés en revue, de même que les interventions des témoins que vous avez déjà invités. En bref, les choses n'ont pas beaucoup changé, à mon avis. On ne peut faire fi de la menace posée par la Corée du Nord et l'Iran. À mon avis, une certaine capacité de défense antimissile balistiques n'est pas destabilisante pour la Chine ou la Russie. Le système de défense antimissile balistiques n'est pas un système offensif. Il ne comporte pas d'armes dans l'espace. Il fonctionne, mais pas aussi bien que les États-Unis le voudraient, et ces derniers investissent des ressources afin de l'améliorer.

Avant de quitter NORAD en 2001, j'ai assisté à un essai en direct réussi d'un système de défense antimissile balistiques à partir du centre de commandement. L'intercepteur était ahurissant. Le véhicule de destruction n'a pas seulement effleuré la cible, il l'a touchée en plein centre géométrique.

Dans l'ensemble, la technologie nécessaire pour défendre efficacement nos territoires souverains contre une attaque par missiles balistiques est à notre portée et continue de s'améliorer. Je crois qu'il nous incombe de participer activement à cette protection, de concert avec les États-Unis. Une analyse sérieuse des circonstances, en faisant abstraction du battage publicitaire négatif et mal informé à l'égard de cette question, me paraît clairement justifiée. J'invite les membres du comité à le faire et à aider à ressusciter cette question par un raisonnement logique et une discussion éclairée.

Nous devrions collaborer avec les États-Unis afin d'établir et d'évaluer le rôle que nous pouvons jouer. Pour le Canada, c'est agir de façon responsable.

Merci, monsieur le président. J'espère pouvoir vous aider davantage en répondant aux questions que vous auriez à me poser.

Le président : Merci beaucoup, lieutenant-général, pour ce mémoire réfléchi et concis.

Le sénateur Dallaire : Général George, bienvenue. Nous n'avons pas servi ensemble depuis un bon bout de temps. Je me rappelle que vous étiez très clairement en faveur de NORAD lorsque vous assumiez un commandement là-bas. Je me souviens aussi du livre blanc de 1987 et que nous avons essayé de faire avancer les choses, mais c'est de l'histoire très ancienne.

If we are to do logical reasoning — I loved the last sentence that you used — we only recently found out that, in fact, NORAD wasn't even part of the DPMS, the defence program management system, that it wasn't even initiating its own requirements, let alone who would initiate the operational deficiency that would have to be met by a ballistic missile system.

I'm most curious as to where the air force is as a level-1 sort of player, where ADM (Pol) is and how Foreign Affairs fiddled in that. Was there ever a requirement written appropriately within DND to defend the requirement of an operational system deficiency to our security that would be met by a system like BMD?

Lt.-Gen. Macdonald: NORAD doesn't submit requirements per se to each of Canada and the United States. The Commander of NORAD identifies on a regular basis his priorities and solicits support from the two partnership countries to provide the capabilities to meet those priorities. He wouldn't say, "We need a ballistic missile defence system. Here's your part Canada, and here's the United States' part," or, "Here's what we need to get for it." Rather, he would say, "It's important for me as Commander of NORAD to build to defend against ballistic missiles, and I seek the cooperation of the two partnership countries to make that happen." Of course, Canada didn't pony up to that or indicate any positive way in which we would contribute to it, so the United States pursued developing and employing a system on its own, using the resources that the United States has and had developed for that purpose.

There really isn't a mechanism for what we would do nationally or domestically to generate a requirement and fulfill it.

The Commander of NORAD responds to the Chairman of the Joint Chiefs of Staff and the Chief of the Defence Staff, but for something like a new capability, it becomes a government issue with Foreign Affairs, as you suggest, DND, the PCO and all the key players participating.

At the time, after the 9/11 attacks, we entered into a series of discussions with the United States to determine how NORAD might evolve to address the domestic threat but also how U.S. Northern Command, as it came to be known, was going to be formed and what involvement NORAD had with that. Is it one command with Canadians and Americans, or two commands with NORAD and U.S. NORTHCOM being a U.S. command only? Foreign Affairs was involved in that. The Assistant Deputy Minister, Policy, DND was involved, I was involved with a number of staff people, and we had a number of meetings back and forth. Eventually, because we didn't commit to BMD or to any dramatic changes to NORAD, the U.S. formed its U.S.

Si nous réfléchissons logiquement — et j'aime bien votre dernière phrase à ce sujet —, nous venons tout récemment de découvrir que, en fait, NORAD ne faisait même pas partie du SGPD, le Système de gestion du Programme de la Défense, que l'organisation n'établissait même pas ses propres exigences, et qu'elle avait encore moins statué sur une supposée déficience opérationnelle que l'on pourrait combler en mettant sur pied un système de défense antimissile balistiques.

J'aimerais bien connaître le rôle de la Force aérienne dans tout ça, en tant qu'intervenant de premier niveau, ce qu'il en est du SMA (Politiques) et du rôle dans tout cela d'Affaires étrangères. A-t-on vraiment formulé une exigence en bonne et due forme au sein du MDN touchant le besoin de pallier une déficience du système opérationnel et un problème de sécurité grâce à la mise sur pied d'un système de défense antimissile balistiques?

Lgén Macdonald : NORAD ne formule pas des exigences proprement dites au Canada ni aux États-Unis. Le commandant de NORAD établit régulièrement ses priorités et demande le soutien des deux pays partenaires afin qu'ils fournissent les capacités nécessaires pour réaliser ces priorités. Il ne dit pas : « Nous avons besoin d'un système de défense antimissile balistiques. Voici ce que le Canada doit faire, et voici ce que doivent faire les Américains » ni « Voici ce dont nous avons besoin pour y arriver ». Il dirait plutôt : « C'est important pour moi, en tant que commandant de NORAD, de bâtir un système de défense antimissile balistiques, et j'aimerais obtenir la coopération des deux pays partenaires pour y arriver ». Bien sûr, le Canada n'y a pas donné suite et n'a pas indiqué vouloir contribuer de façon positive d'une façon quelconque, alors les États-Unis ont poursuivi le développement et l'utilisation d'un système indépendamment, grâce aux ressources qu'ils avaient ou avaient créées à cette fin.

Il n'y a pas vraiment de mécanisme qui définit ce que nous ferions à l'échelle nationale ou au pays pour définir une exigence et y satisfaire.

Le commandant de NORAD relève du chef d'état-major des armées des États-Unis et du chef d'état-major de la Défense, mais lorsqu'il est question de quelque chose comme d'une nouvelle capacité, cela devient une question gouvernementale pour Affaires étrangères, comme vous l'avez mentionné, pour le MDN, pour le BCP et pour tous les principaux intervenants compétents.

À ce moment-là, après les attaques du 11 septembre, nous avons entrepris une série de discussions avec les États-Unis pour déterminer de quelle façon NORAD pourrait évoluer compte tenu de la menace nationale, mais aussi de quelle façon le Commandement du Nord américain, comme on l'a appelé au bout du compte, allait être mis sur pied ni quel rôle NORAD devait jouer dans ce dossier. Est-ce un commandement réunissant les Canadiens et les Américains, ou deux commandements avec NORAD et le Commandement du Nord américain, qui relève uniquement des États-Unis? Des représentants d'Affaires étrangères ont participé à ces discussions. Le sous-ministre adjoint, Politiques, du MDN, y a aussi participé. J'étais là avec

Northern Command that was responsible for North America, and NORAD continued on much the way it was until a ballistic missile defence decision was taken, and then the course was clear for the future.

Senator Dallaire: We recently went down there and General Parent explained to us that he's finally allowed to put requirements into the DPMS. But coming back to the BMD to the time of debate, I'm curious whether National Defence, the air force maybe or whatever, actually went as far as putting into DPMS an operational deficiency or requirement to be met by such a capability. Was it even staffed within the series of priorities that were inside DND, or was the political decision taken even before you were able to take that staff action?

Lt.-Gen. Macdonald: The direct answer to your question is no, it was never entered as a specific requirement, but it was not because a political decision was taken. It was because it had not been taken. Had Canada decided to participate in BMD, that would have generated a requirement to provide the resources to do that, but until that political binational high-level strategic decision had been taken, there was no specific generated requirement.

Senator Dallaire: General, I know policy is the backdrop to all requirements, but surely somebody said that Canada is at risk or has some risk if it doesn't have BMD. Somebody in the air force or somewhere must have written that somewhere on whatever, a listing they had or even a wish list of projects. Was that ever articulated? We're seeking to find out that operational deficiency that BMD might be able to meet, let alone the political exercise.

Lt.-Gen. Macdonald: I think I can say modestly that I was probably the main proponent, being the representative from NORAD that knew the situation — and understood what capabilities were provided. I certainly lobbied within DND and any chance I had to represent the cause, but I don't think I can say there was any specific documented requirement that came as a result of that.

Senator Dallaire: That's very significant. Thank you.

Senator Wells: Thank you for appearing with us today.

un certain nombre d'employés, et nous avons tenu un certain nombre de réunions d'un côté comme de l'autre. Au bout du compte, puisque nous ne nous sommes pas engagés à l'égard d'un système de défense antimissile balistiques ou d'importantes modifications de la structure de NORAD, les États-Unis ont créé leur Commandement du Nord, qui est responsable de l'Amérique du Nord, et NORAD est resté essentiellement inchangé jusqu'au moment où une décision a été prise relativement à la défense antimissile balistiques. À ce moment-là, la marche à suivre est devenue claire.

Le sénateur Dallaire : Nous sommes récemment allés là-bas, et le général Parent nous a expliqué qu'il a fini par pouvoir formuler des exigences relativement au SGPD. Mais, pour revenir à la défense antimissile balistiques, au moment du débat, je me demande si la Défense nationale, la Force aérienne peut-être ou je ne sais quoi, est allée aussi loin que d'indiquer, dans le SGPD, une déficience ou un besoin opérationnel que l'on pourrait combler grâce à une telle capacité. Cela figurait-il parmi les séries de priorités du MDN, ou est-ce que la décision politique a été prise avant même qu'une mesure de dotation puisse être prise?

Lgén Macdonald : Pour répondre directement à votre question, non. Cela n'a jamais été défini comme une exigence précise, mais cela ne découle pas d'une décision politique. C'est tout simplement parce que la décision n'a pas été prise. Si le Canada avait décidé de participer à l'initiative de défense antimissile balistiques, on aurait alors établi une exigence en vue de fournir les ressources nécessaires, mais, tant que cette décision politique binationale hautement stratégique n'était pas prise, aucune exigence précise n'a été établie.

Le sénateur Dallaire : Général, je sais que toutes les décisions touchant les exigences sont prises dans un contexte politique, mais je suis sûr que quelqu'un a dit que le Canada courait un risque ou qu'il s'exposait à une menace s'il ne se dotait pas d'un système de défense antimissile balistiques. Quelqu'un dans la Force aérienne ou ailleurs a dû l'indiquer quelque part, peu importe, dans une liste de priorités ou une liste de projets souhaités. L'exigence a-t-elle déjà été établie? Oublions l'exercice politique sous-jacent, nous voulons savoir quelle déficience opérationnelle la défense antimissile balistiques aurait permis de combler.

Lgén Macdonald : Je dois avouer, en toute modestie, que j'étais probablement le principal défenseur de l'initiative, étant le représentant de NORAD qui connaissait la situation et qui comprenait quelles étaient les capacités fournies. J'ai très certainement défendu cette question auprès du MDN et chaque fois que j'en ai eu l'occasion, mais je ne peux pas dire que mes efforts ont mené à la documentation d'une exigence.

Le sénateur Dallaire : C'est très important. Merci.

Le sénateur Wells : Merci d'avoir accepté de nous rencontrer aujourd'hui.

I'd like to ask you about the logistics and geography with respect to ballistic missile defence. The United States has Alaska, and they have, obviously, the continental United States and areas in the Pacific. There is also access to the base in Thule, Greenland.

What could Canada bring to the table in efficacy or efficiency of a ballistic missile defence system with respect to geography?

Lt.-Gen. Macdonald: At the time of Canada's consideration, there was an expectation from the Americans that Canada would become involved. Some analysis and operational research was done on what Canadian geography could offer. I'm afraid I can't answer that quantitatively, but qualitatively there is a perception that the positioning of a ballistic missile defence site in Canada would be advantageous to the system.

The one that was talked about most was an X-band radar at Goose Bay, or even more centrally located at a place like Churchill. It would provide that extra nearness to the possible intercept area, especially for an Iranian or a ballistic missile that came from over Europe, and would give that advantage of being that much closer to the intercept area. But to my knowledge, there was never any specific definition — or, at least, that may have been done by U.S. evaluators — that a radar here will make it 10 or 25 per cent better or anything like that. It was hypothesis only.

Senator Wells: Would that benefit that comes from Canadian geography be in the identification of the threat as it's being fired in ballistic targeting — the firing or the fallout? Where would the greatest benefit be? When I say "fallout," I mean striking and having it drop into absolutely empty territory.

Lt.-Gen. Macdonald: There are three options here. One is to put interceptors on Canadian soil. Another one is to put an X-band radar on Canadian soil, which defines the target itself once it's been detected. It defines it and helps interceptor get to the target. Another option would be to provide an early warning ballistic missile radar on Canadian soil. There's already one at Thule. The last one is a possibility, but it wouldn't be as effective. Interceptors could be put on Canadian soil, but that is more politically sensitive and, from my understanding, not technically necessary. The X-band radar would provide the best advantage as a Canadian installation which would aid in the earlier discrimination of the target cluster, the warhead and possible decoys, and assists then the interceptor to engage it a little farther distance from the target.

Senator Wells: That would make the system better, whether it is targeting a Canadian or an American city; is that correct?

Lt.-Gen. Macdonald: Yes.

J'aimerais vous poser des questions liées à la logistique et à la géographie touchant la défense antimissile balistiques. Les États-Unis ont l'Alaska et évidemment leur territoire continental, ainsi que des régions dans le Pacifique. Ils ont aussi accès à la base de Thule, au Groenland.

Qu'est-ce que le Canada pourrait offrir en fait d'efficacité ou d'efficience au système de défense antimissile balistiques sur le plan géographique?

Lgén Macdonald : Lorsque le Canada étudiait la question, les Américains s'attendaient à ce qu'il participe. Certaines analyses et recherches opérationnelles avaient été réalisées sur les avantages du territoire canadien. J'ai bien peur de ne pas pouvoir vous répondre de façon quantitative, mais, sur le plan qualitatif, on estimait que le positionnement d'un site de défense antimissile balistiques au Canada serait avantageux pour le système.

L'emplacement dont on nous parlait le plus était un site de radar bande X à Goose Bay, ou situé encore plus au centre, dans un endroit comme Churchill. On aurait ainsi pu s'approcher davantage de la zone d'interception, surtout dans le cas d'un missile balistique en provenance de l'Iran ou d'Europe. Cela nous aurait donné l'avantage d'être beaucoup plus près de la zone d'interception. Mais, à ma connaissance, il n'y a jamais eu d'évaluation précise — rien, du moins, par les évaluateurs américains — du gain d'efficacité, de 10 ou de 25 p. 100 ou je ne sais quoi, découlant de la construction d'un site de radar ici. C'était purement hypothétique.

Le sénateur Wells : Est-ce que l'avantage qu'on aurait pu tirer de la géographie canadienne aurait été lié à l'identification d'une menace, au moment du lancement de missiles balistiques — l'endroit où le missile a été lancé ou la détermination de sa destination? Quel aurait été le principal avantage? Et lorsque je parle de « destination », je parle d'interception et du besoin de s'assurer que les débris tombent dans un endroit sans danger.

Lgén Macdonald : Il y a trois options. L'une est de mettre des intercepteurs en sol canadien. L'autre, c'est de construire un radar bande X en sol canadien, ce qui permettrait de déterminer la cible elle-même une fois le missile détecté. Le radar aide à déterminer la destination et aide l'intercepteur à frapper la cible. Une autre option aurait été de construire un radar de détection rapide de missiles balistiques aux fins d'alerte en sol canadien. Il y en a déjà un à la base de Thule. La dernière option est certes possible, mais elle ne serait pas aussi efficace. Des intercepteurs pourraient être construits en sol canadien, mais c'est une question plus délicate sur le plan politique et, d'après ce que j'en sais, ce n'est pas nécessaire sur le plan technique. Le radar bande X serait l'installation canadienne la plus avantageuse parce qu'il aiderait à déterminer rapidement les cibles, les ogives et, possiblement, les leurres. Il aiderait ensuite l'intercepteur à détruire le missile le plus loin possible de sa cible.

Le sénateur Wells : Cela rendrait le système plus efficace, et ce, que la cible soit une ville canadienne ou américaine? C'est exact?

Lgén Macdonald : Oui.

The Chair: Could I follow up on the radar system?

We learned when we were down in Colorado Springs that the North Warning System in Northern Canada is coming to the end of its life in 2020. I don't know what the implications are of that in technology as we move along with programs such as the ballistic missile defence program. Knowing that it will have to be replaced, would you be prepared to comment in respect of the timing if the two governments did come to a mutual decision to move ahead? Would that play an important part in respect of the further refinement of programs such as this?

Lt.-Gen. Macdonald: One has to make sure to keep separate aerospace warning and defence from ballistic missile warning and defence. The North Warning System and the related forward operating locations and fighters that support it are related to aerospace warning and defence. We're talking about cruise missiles or bombers, or just our sovereignty, to be able to identify anybody penetrating or flying in the North.

The ballistic missile system is quite independent of that. Nothing that is done to upgrade or improve the North Warning System will enhance ballistic missile capability in any way. It's totally independent technically. The only way there might be some interchange is if we were to agree hypothetically to ballistic missile defence and get into a negotiation about what Canada was willing to contribute to ballistic missile defence in a NORAD context — what quid pro quo there might be instead of direct contribution, and what we might do to the North Warning System. It would be a resource-sharing or resource-balancing argument rather than a technical, let's-make-the-system-better argument.

Senator Day: A point of clarification: You mentioned Thule, the U.S. base well up in Greenland, fairly close to Alert, as I recall. Is there only a sensing establishment in Thule and no interceptor? Is that correct?

Lt.-Gen. Macdonald: That's correct. It's a ballistic missile early warning radar site. It has always been there to detect ballistic missile threats against North America. It now has ability not only to detect and help to assess the threat but also to cue the intercept capability of the United States.

Senator Day: I wanted to clarify that as you made a comment about Thule.

You were in a position to hear some considerable discussion about this, I would assume. You saw the system in its early stages of development when you were in Colorado Springs in 1998 and 2001 and as Vice Chief of the Defence Staff when you were back here. Do you recall whether at the time any reason was given for the decision not to participate? Was it the technology that scared

Le président : J'aimerais obtenir certains éclaircissements au sujet du système de radar.

Durant notre visite à Colorado Springs, nous avons appris que la fin de vie du Système d'alerte du Nord dans le Nord canadien est prévue en 2020. Je ne sais pas quelles sont les répercussions de cela sur le plan technologique tandis que nous réalisons des programmes comme celui de défense antimissile balistiques. Sachant que le système devra être remplacé, pouvez-vous nous parler du moment où il faudra le faire si les deux gouvernements décident d'aller de l'avant? Cela jouerait-il un rôle important en ce qui concerne la mise au point de tels programmes?

Lgén Macdonald : Il faut s'assurer de ne pas confondre les systèmes d'alerte et de défense aérospatiales et les systèmes d'alerte et de défense antimissile balistiques. Le Système d'alerte du Nord et les emplacements opérationnels avancés et connexes ainsi que les chasseurs qui l'appuient sont des éléments du système d'alerte et de défense aérospatiales. On parle ici de missiles de croisière, de bombardiers ou simplement de notre souveraineté, le fait de savoir quand quelqu'un pénètre dans notre territoire aérien ou passe en vol dans le Nord.

Le système antimissiles balistiques est un système indépendant de cela. Rien de ce qui sera fait pour mettre à niveau ou améliorer le Système d'alerte du Nord ne renforcera nos capacités de défense antimissile balistiques. Sur le plan technique, c'est totalement indépendant. La seule façon dont il pourrait y avoir certains échanges, c'est si nous acceptions, hypothétiquement, de participer au processus de défense antimissile balistiques et que nous entreprenions des négociations sur l'éventuelle contribution du Canada à la défense antimissile balistiques dans le contexte de NORAD — le genre de contrepartie qu'on pourrait offrir et qui remplacerait une contribution directe, et ce que l'on pourrait faire avec le Système d'alerte du Nord. Ce serait un argument axé sur le partage de ressources ou l'équilibre des ressources plutôt qu'un argument technique visant à améliorer le système.

Le sénateur Day : J'aimerais que vous m'expliquiez quelque chose. Vous avez mentionné la base de Thule, la base américaine au Groenland, assez près d'Alert, si je me souviens bien. Il y a seulement un système de détection à Thule, et pas d'intercepteur? C'est exact?

Lgén Macdonald : C'est exact. Il s'agit d'un site radar de détection rapide de missiles balistiques. Le site a toujours été là pour détecter les menaces de missiles balistiques qui pèsent sur l'Amérique du Nord. Le site a maintenant la capacité non seulement de détecter et d'aider à évaluer la menace, mais aussi de guider la capacité d'interception des États-Unis.

Le sénateur Day : Je voulais avoir cette précision parce que vous avez parlé de Thule.

Vous avez pu entendre pas mal de discussions à ce sujet je présume. Vous avez vu le système à ses débuts lorsque vous étiez à Colorado Springs, en 1998 et en 2001, et en tant que vice-chef d'état-major de la Défense, ici même. Vous rappelez-vous si, à l'époque, des raisons avaient été données pour expliquer la décision de ne pas participer? Était-ce le fait que les Canadiens

some Canadians, or was it the cost? There had to be a reason for this decision because, as you say, everybody was expecting that we would move along and be part of NORAD aerospace warning.

Lt.-Gen. Macdonald: The simple answer is no. I was one of three people who were prepared to provide what they called the “technological brief” for a positive decision. We would answer all the questions that people had. The then Assistance Deputy Minister of Policy for DND was there as well as a representative from Foreign Affairs. We three rehearsed questions and were prepared to respond. I think the only answer that anybody has is the obvious public opinion at the time — that it doesn’t work; it’s weapons in space; it costs too much; and the Americans want to do it so why do we need to do it. All the issues generated in an emotional response in the media ultimately captured the majority of cabinet ministers to make the decision. Mr. Graham, who was the Minister of National Defence at the time, admitted publicly afterwards that he lost the argument.

Senator Day: I suppose if we were to have the opportunity to meet with Mr. Graham, it would be interesting as he would be able to tell us.

Were you ever invited to cabinet to make a submission from the technical point of view?

Lt.-Gen. Macdonald: Yes, I was.

Senator Day: I won’t ask you what happened at cabinet because you will say you can’t answer; but at least cabinet had a technical briefing on it before the decision was made.

Lt.-Gen. Macdonald: Yes.

The Chair: Senator Day, you should know that the Honourable Mr. Graham will be here as a witness on May 26, I believe, just to confirm that.

Senator Dagenais: By deciding not to participate in ballistic missile defence, is Canada abandoning or absolving itself of its primary responsibility to protect its citizens?

Lt.-Gen. Macdonald: Yes. The reality is that whether we really agree that ballistic missile defence is absolutely necessary, we’ve signed on to a bilateral partnership with the United States. They feel it’s important. It’s a natural extension of the current NORAD mission. I think we should be participant to it for our own interests. In fact, I wrote an article just before the decision was made. We should be acting in our interests, and one of our interests is to stay close to the United States for the partnership in defending North America and protecting our mutual sovereignty.

craignaient cette technologie ou était-ce plutôt une question de coût? Il a dû y avoir une raison de prendre cette décision parce que, comme vous l’avez dit, tout le monde s’attendait à ce que nous participions et que nous fassions partie du système d’alerte aérospatiale de NORAD.

Lgén Macdonald : La réponse simple, c’est non. J’étais l’une des trois personnes qui étaient prêtes à fournir ce qu’ils appelaient le « briefing technologique » en cas de décision positive. Nous aurions répondu à toutes les questions des gens. Le sous-ministre adjoint, Politiques, du MDN de l’époque était là aussi, ainsi qu’un représentant d’Affaires étrangères. Nous avons tous les trois répété les questions et étions prêts à répondre. Je crois que la seule réponse que l’on peut donner, c’est l’opinion publique évidente à ce moment-là : que ça ne fonctionne pas, qu’il s’agit d’armes dans l’espace, que ça coûte trop cher et que les Américains veulent le faire alors pourquoi devrions-nous participer. Tous les enjeux soulevés par la réaction émotionnelle dans les médias ont poussé, au bout du compte, la majorité des ministres du Cabinet à prendre la décision qu’ils ont prise. M. Graham, qui était le ministre de la Défense nationale à l’époque, a admis publiquement par la suite qu’il avait perdu le débat.

Le sénateur Day : J’imagine que ce serait intéressant de rencontrer M. Graham parce qu’il pourrait nous le dire.

Avez-vous déjà été invité par le Cabinet pour présenter un exposé d’un point de vue technique?

Lgén Macdonald : Oui, je l’ai été.

Le sénateur Day : Je ne vous demanderai pas ce qui s’est dit durant cette réunion du Cabinet, parce que vous me direz que vous ne pouvez pas répondre, mais au moins, nous savons que le Cabinet a bénéficié d’une séance d’information technique avant la prise de la décision.

Lgén Macdonald : Oui.

Le président : Sénateur Day, je tiens à souligner que l’honorable M. Graham comparaitra en tant que témoin le 26 mai, je crois. Je voulais simplement que vous le sachiez.

Le sénateur Dagenais : En décidant de ne pas participer à l’initiative de défense antimissile balistiques, le Canada abandonne-t-il ou renie-t-il l’une de ses principales responsabilités, qui est de protéger ses citoyens?

Lgén Macdonald : Oui. En fait, qu’on approuve vraiment l’absolue nécessité de mettre sur pied un système de défense antimissile balistiques ou non, nous avons conclu un accord bilatéral avec les États-Unis. Pour eux, c’est important. C’est un prolongement naturel de la mission actuelle de NORAD. Je crois que nous devrions y participer pour nos propres intérêts. En fait, j’ai écrit un article juste avant la prise de la décision. Nous devrions agir dans nos intérêts, et l’un de nos intérêts, c’est de rester près des États-Unis dans le cadre du partenariat pour la défense de l’Amérique du Nord et la protection de notre souveraineté mutuelle.

Senator Dagenais: Would a monetary contribution be an essential requirement for full Canadian participation, or can Canada contribute our satellite RADARSAT at minimal cost?

Lt.-Gen. Macdonald: Potentially. The reality is that we don't know because we haven't explored what contribution the Americans would consider necessary or valuable. At the time of the decision, I made the case that there was no evidence that the Americans would ask us to provide anything directly — not early warning radars or satellite capabilities or anything. I suggested that we should consider offering a geographic location for radar, for example, and adding personnel to NORAD to man radar sites or ballistic missile sites — and we have Canadians at some of those sites already — or that we should do some asymmetric contribution. I think you have been briefed on the Sapphire satellite capability that monitors objects in space. That had not been developed at the time. It was one of the things I suggested to assist NORAD and the United States that would be an asymmetric contribution. Presumably there may be others, such as the polar communications and weather satellite system.

Senator Beyak: You answered most of my questions in your presentation. All the information was there in 2004, and I think all the reasons that I supported it at the time as well. Is there anything we could do differently in presenting it to the public as a good security thing for Canada?

Lt.-Gen. Macdonald: The main issue with the decision in 2005 was the fact that people simply did not understand what a ballistic missile defence system was. To be fair, I don't think much has changed since then. The system has evolved and is more robust and developed than before; but the threat has evolved at the same time. You've had a briefing on the threat from North Korea and potentially from Iran and others. The Chinese and Russian nuclear strategic capability has not changed dramatically from a point of mutual deterrence.

It's an issue of being clear in what a ballistic missile defence capability actually does. It's not weapons in space; we're not exploding bits and pieces on orbit; it's not something that will destabilize nuclear deterrence as it exists. But it will address unstable regimes like North Korea should they decide to launch a missile towards North America; and it's a totally defensive system.

The other thing is, how much will it cost? I don't think we really know that until we have some substantive negotiations or discussions with the United States. It will be harder now as their

Le sénateur Dagenais : Une contribution financière serait-elle une exigence essentielle à la pleine participation du Canada? Ou le Canada peut-il fournir son système de RADARSAT à un coût minimal?

Lgén Macdonald : Peut-être. La réalité, c'est que nous ne le savons pas, parce que nous n'avons pas demandé aux Américains ce qu'ils jugeaient nécessaire ou utile. Au moment de la décision, j'ai fait valoir que rien n'indiquait que les Américains allaient nous demander de fournir quoi que ce soit directement — aucun radar de détection rapide ni capacité satellitaire ni quoi que ce soit d'autre. J'ai suggéré que nous devrions envisager d'offrir un emplacement géographique pour un site de radar, par exemple, et d'ajouter du personnel à NORAD pour doter les sites de radar ou les champs de missiles balistiques — nous avons déjà des Canadiens dans certains de ces sites — ou que nous fournissions une contribution asymétrique. Je crois qu'on vous a informés de la capacité de surveiller des objets dans l'espace du satellite Sapphire. Cela n'existait pas à l'époque. C'est l'une des choses que j'ai suggérées pour aider NORAD et les États-Unis. Cela aurait été une contribution asymétrique. Il y en aurait peut-être eu d'autres, comme le système de satellites de télécommunications et de météorologie polaire.

La sénatrice Beyak : Vous avez répondu à la plupart de mes questions dans votre exposé. Tous les renseignements étaient là en 2004, et je crois qu'on connaissait aussi, à cette époque, toutes les raisons pour lesquelles j'y étais favorable. Y a-t-il quelque chose que nous pourrions faire différemment pour présenter cette participation au public comme étant une bonne chose pour la sécurité du Canada?

Lgén Macdonald : Le principal problème avec la décision de 2005, c'est le fait que les gens ne comprenaient tout simplement pas en quoi consistait un système de défense antimissile balistiques. Pour être juste, je ne crois pas que les choses ont vraiment changé depuis. Le système a évolué et est plus solide et plus perfectionné qu'avant, mais la menace a elle aussi évolué. Vous avez eu une séance d'information sur la menace de la Corée du Nord et potentiellement d'Iran ou d'autres pays. Les capacités stratégiques nucléaires des Chinois et des Russes n'ont pas vraiment beaucoup changé du point de vue de la dissuasion réciproque.

Ce qu'il faut, c'est décrire clairement en quoi consiste la capacité de défense antimissile balistiques. On ne parle pas d'armes dans l'espace ni de faire exploser en mille morceaux quoi que ce soit en orbite. Ce n'est pas quelque chose qui déstabilisera la situation de dissuasion nucléaire actuelle. Le système aurait permis de réagir aux régimes instables, comme celui de la Corée du Nord, qui pourrait décider de lancer un missile en direction de l'Amérique du Nord. C'est un système purement défensif.

L'autre aspect, ce sont les coûts. Je ne crois pas que nous pouvons vraiment savoir quels seront les coûts tant que d'importantes négociations ou discussions avec les États-Unis

defence budget is under more duress than it was then. Presumably they would expect some sort of contribution from us.

Senator Beyak: In your opinion, how serious is the threat to a Canadian city like Edmonton or Montreal of an errant missile or a deliberate attack? How could we defend ourselves in our current situation?

Lt.-Gen. Macdonald: To be totally objective, the United States will be the primary target. The reality is that anybody who lives in Canada or the United States would be struck very emotionally if a missile of any kind impacted the territory of either of our countries, whether it was a nuclear missile or not, and whether it landed out in the boonies or whether it landed in downtown Edmonton.

The reality is that a ballistic missile defence system can defend against all of those, a limited threat, and the potential of the United States to defend against an attack on Canada, if it's identified as such, is fairly high regardless. It's in their interests to defend.

When a ballistic missile is launched, the capabilities that the United States has can fairly quickly identify where it's going to land. Once the rocket motor burns out, then it is essentially ballistic. In the system they had at the time we were doing our exercises, they would draw an ellipse on the map that was maybe 200 kilometres across so you could identify if it was targeted on Washington, D.C. You could not distinguish Vancouver from Seattle, but you could give a general area.

At that time we had a very limited number of interceptors, so in the exercise scenarios the decision had to be whether you would expend any number of interceptors against one or two ballistic missiles hoping that you could address the entire threat with the interceptors that you had.

With more interceptors that they have now, it becomes a little less critical, and we are entering an area where the ability to defend against even a half dozen interceptors is fairly high. It's a little difficult to determine the threat, but it has certainly evolved in the 10 years or 15 years since this was initiated to the point now where North Korea shows no signs of backing off from their threat. They now have a quasi-nuclear capability and are developing the missile to deliver it.

Senator White: My question actually surrounds the impact Canada's participation had and whether or not you see us being marginalized in the NORAD scheme of things on the playing field. If so, do you see our entry into the BMD as trying to gain back some of that space?

n'auront pas eu lieu. Ce sera plus difficile maintenant que leur budget de défense est exposé à plus de contraintes qu'avant. Il est probable qu'ils s'attendraient davantage à une contribution de notre part.

La sénatrice Beyak : Selon vous, dans quelle mesure est-il vraiment une menace qu'une ville canadienne comme Edmonton ou Montréal soit la cible d'un missile errant ou d'une attaque délibérée? De quelle façon pourrions-nous nous défendre actuellement?

Lgén Macdonald : En toute objectivité, les États-Unis seront la cible principale. La réalité, c'est que quiconque vit au Canada ou aux États-Unis serait bouleversé si un missile, quel qu'il soit, touchait une partie du territoire d'un pays comme de l'autre, qu'il s'agisse d'un missile nucléaire ou non, et qu'il ait frappé la campagne ou le centre-ville d'Edmonton.

La réalité, c'est que le système de défense antimissile balistiques peut nous protéger contre toutes ces éventualités, une menace limitée, et la possibilité pour les États-Unis de contrecarrer une attaque contre le Canada, si elle est cernée comme telle, est assez élevée malgré tout. C'est dans leur intérêt d'assurer cette défense.

Lorsqu'un missile balistique est lancé, les capacités qu'ont les États-Unis leur permettent de cerner assez rapidement où il frappera. Une fois que le moteur-fusée s'éteint, c'est essentiellement un missile balistique. Dans le système qu'ils avaient lorsque nous avons réalisé nos exercices, ils dessinaient une ellipse d'environ 200 kilomètres de diamètre sur une carte afin de savoir si Washington, D.C. était ciblée. On ne pouvait pas savoir si la cible était Vancouver ou Seattle, mais on pouvait avoir une idée générale.

À ce moment-là, nous avions un nombre très limité d'intercepteurs. Par conséquent, durant les exercices, il fallait déterminer combien d'intercepteurs utiliser contre un ou deux missiles balistiques, en espérant pouvoir éliminer la menace avec les intercepteurs qu'on avait.

Compte tenu du plus grand nombre d'intercepteurs qu'ils ont maintenant, c'est un peu moins critique, et nous avons maintenant la capacité pour pouvoir très probablement se défendre contre même une demi-douzaine d'intercepteurs. C'est un peu difficile de cerner la menace, mais la situation a très certainement évolué au cours des 10 à 15 années depuis le tout début. En effet, de nos jours, la Corée du Nord ne montre aucun signe qu'elle revient sur sa menace. Ce pays a maintenant une capacité quasi nucléaire et met au point des missiles pouvant être lancés.

Le sénateur White : Ma question, en fait, est de savoir quel impact a eu la participation du Canada et si vous nous percevez comme étant marginalisés sur l'échiquier où évolue le NORAD. Si c'est le cas, percevez-vous notre participation à la défense AMB comme une tentative de reprendre sa place?

Lt.-Gen. Macdonald: I felt at the time that we would be marginalized, and while it's difficult to identify the specific impact of that, it certainly has materialized in some point.

Preparatory for this, I called one of my colleagues, Major General Viens, the J3 in Colorado Springs. I think you met him. I asked him about some of the issues he was dealing with on ballistic missile defence, and I was impressed by his lack of direct involvement in any of it.

That's what we expected. You had General St-Amand come and brief you. While he's not the right person to give you any specifics on ballistic missile defence, the fact that he really had no direct knowledge of it too was an indication that we Canadians are out of the picture, really.

As I mentioned, we had Canadians positioned at some of these early warning ballistic missile radars. You can imagine the flurry if a ballistic missile attack occurs and you have the capability of defending against it. Once you've identified that it's a threat and it's coming, then, "Okay, Canadians, step aside and we'll take it from here."

That's essentially what's happened even with the close coordination between Northern Command and NORAD in Colorado Springs. Eventually if it comes down to defending against a ballistic missile attack, and once the Canadians have done their NORAD mission, then they're out of the picture, whereas there's a considerable overlap between the two missions. Things can be done coincidentally and together in a coherent fashion, and it's not entirely advantageous for the United States to have to step in or to become uniquely involved or uniformly involved without Canadian help or participation when the going gets to the point of actually executing an intercept.

Senator White: When you say "impressed," you don't mean in a positive sense? I think you meant to say it left an impression.

Lt.-Gen. Macdonald: Yes.

Senator White: Do you see Canadians at risk of a strike as a result of not having a somewhat equal footing or a somewhat equal place at the table? Ten years in you have a perspective that most people don't have.

Lt.-Gen. Macdonald: As I mentioned before, the capability of the system has evolved to the point where the U.S. would probably take action to defend against a ballistic missile attack in Alaska, the Continental U.S. states or Canada almost equally perhaps, unless they were suddenly overwhelmed, which is not expected.

Lgén Macdonald : J'ai cru, à l'époque, que nous allions être marginalisés, et même s'il est difficile d'en évaluer l'impact avec précision, cela s'est certainement concrétisé, d'une certaine façon.

Afin de me préparer à cela, j'ai appelé un de mes collègues, le major-général Viens, le J3 à Colorado Springs. Je pense que vous l'avez rencontré. Je lui ai posé des questions au sujet de certaines difficultés auxquelles il était confronté relativement à la défense antimissile balistique, et j'ai été frappé par son manque de participation directe à celle-ci, de quelque façon que ce soit.

C'est ce à quoi nous nous attendions. Le général St-Amand est venu témoigner devant vous et vous a fourni de l'information. Même s'il n'est pas la bonne personne pour vous donner des détails sur la défense antimissile balistique, le fait qu'il n'en avait aucune connaissance directe non plus était un signe que nous, les Canadiens, sommes exclus du portrait, vraiment.

Comme je l'ai dit, il y avait des Canadiens affectés à certains de ces radars de détection rapide de missiles balistiques. Vous pouvez imaginer l'agitation que cela susciterait s'il y avait une attaque au missile balistique et que vous aviez la capacité de vous défendre contre celle-ci. Une fois que vous auriez déterminé qu'il s'agit d'une menace et qu'elle approche, vous diriez : « D'accord, les Canadiens, écarterez-vous, et nous allons prendre la situation en main à partir d'ici. »

C'est essentiellement ce qui s'est produit, même avec la coordination étroite entre le Commandement du Nord et le NORAD, à Colorado Springs. Tôt ou tard, s'il faut se défendre contre une attaque au missile balistique, et une fois que les Canadiens ont terminé leur mission du NORAD, ils sont exclus du portrait, alors qu'il y a un chevauchement considérable entre les deux missions. On peut faire les choses en même temps et ensemble, de façon cohérente, et ce n'est pas vraiment avantageux pour les États-Unis d'avoir à intervenir ou de devenir le seul concerné ou d'intervenir de manière uniforme, c'est-à-dire sans l'aide ni la participation des Canadiens lorsque la situation en vient au point où il faut effectuer une interception.

Le sénateur White : Lorsque vous vous dites « impressionné », ce n'est pas de façon positive? Ce que vous vouliez dire, je pense, c'est que cela vous avait laissé une impression.

Lgén Macdonald : Oui.

Le sénateur White : Selon vous, les Canadiens risquent-ils de subir une attaque du fait qu'ils ne soient pas, en quelque sorte, sur un pied d'égalité ou qu'ils n'occupent pas, d'une certaine façon, une place égale sur l'échiquier? Dix ans d'expérience vous ont permis d'avoir un point de vue que la plupart des gens n'ont pas.

Lgén Macdonald : Comme je l'ai déjà dit, la capacité du système a évolué au point où les États-Unis prendraient probablement des mesures pour se défendre contre une attaque au missile balistique en Alaska, dans les États continentaux des États-Unis ou au Canada dans une mesure presque égale, peut-être, à moins qu'ils soient subitement submergés, ce à quoi nous ne nous attendons pas.

There's a moral issue here. We talked at the time of what is the protocol? You've got two missiles inbound and one is headed for Winnipeg and one is headed for a missile site in North Dakota, do you defend against both of them? Yes, I think so. What if there are five missiles inbound and you can only defend against three of them, how do you prioritize that?

The U.S. talks about defending against retaliation, ballistic missile launch sites, major command and control nodes and civilian population, but in Canada we're concerned about our population centres mostly.

Without direct participation or involvement in the system, we're at the mercy of the United States employing the system and what their interests are. Morally it would be much more appropriate for us, because we're partners in NORAD, because we have an interest in defending our sovereignty and protecting our territory, doing the best for our citizens that we should be involved in identifying what those priorities might be and even contributing directly to doing that.

Senator White: This is the right thing to do. In all likelihood this is probably as close as we're going to get anyways, but this is the right thing to do from your perspective?

Lt.-Gen. Macdonald: Absolutely.

The Chair: I want to follow up in a totally different context. It's my understanding that in Russia they do have a ballistic missile defence program in close proximity to Moscow, and that also — if I'm not mistaken, perhaps you could correct me if I'm wrong — substantial dollars are being set aside for future work for a ballistic missile defence for Russia in the future. I heard a figure as high as \$40 billion. I don't know how accurate that is.

At the same time, there's an argument being put forward by those who are opposed to a ballistic missile defence partnership by Canada, that with our partnership it would cause a further proliferation of the arm's race, yet Russia is going ahead in any event.

Do you want to comment on that?

Lt.-Gen. Macdonald: Mr. Chair, I can't comment on what Russia may or may not be projecting to spend on ballistic missile defence. I wouldn't be surprised if it's a significant undertaking. I'm not sure of the operational status of their Moscow ballistic missile defence system. It has been there for some time. I doubt that it's very effective.

The Chair: But it is there.

Lt.-Gen. Macdonald: It was there. I'm not sure whether it still is or not.

The argument that a limited ballistic missile defence system erected by the United States or Russia would be destabilizing to either side, I think, is questionable. The number of warheads, even radically reduced from what they have been in the past, is still

Il y a une question morale, ici. Nous avons parlé, à l'époque, de ce qu'était le protocole. S'il y a deux missiles en approche, dont un se dirige vers Winnipeg et l'autre, vers un champ de missiles dans le Dakota du Nord, interceptez-vous les deux? Je pense que oui. Et s'il y a cinq missiles en approche et que vous ne pouvez qu'en intercepter trois, comment établissez-vous les priorités?

Les États-Unis parlent de se défendre contre les représailles, ainsi que de protéger les sites de lancement de missiles balistiques, le Major Command et les centres de contrôle, ainsi que la population civile, mais au Canada, nous nous préoccupons surtout de nos centres démographiques.

Sans une participation directe au système, nous sommes à la merci des États-Unis, de leur façon d'utiliser le système et de leurs intérêts. Sur le plan moral, il serait beaucoup plus avisé de participer à la détermination de ces priorités et même de contribuer directement à l'intervention, car en tant que partenaires du NORAD, nous avons à cœur la défense de notre souveraineté et la protection de notre territoire, en faisant de notre mieux pour nos citoyens.

Le sénateur White : C'est la bonne chose à faire. Selon toute probabilité, c'est probablement le mieux que nous pouvons faire, de toute façon, mais c'est, selon vous, la bonne chose à faire?

Lgén Macdonald : Tout à fait.

Le président : J'aimerais poursuivre la discussion en parlant d'un tout autre contexte. Je crois savoir que, en Russie, ils ont un programme de défense antimissile balistique très près de Moscou, et que, également — si je ne m'abuse, peut-être que vous pourriez me corriger si je me trompe —, d'importantes sommes sont mises de côté aux fins de travaux futurs liés à la défense antimissile balistique du pays. J'ai entendu parler de 40 milliards de dollars. Je ne sais pas à quel point c'est exact.

Parallèlement, ceux qui s'opposent à un partenariat de défense antimissile balistique avec le Canada font valoir que cela intensifierait la course à l'armement. Cependant, la Russie va de l'avant, quoi qu'il arrive.

Avez-vous quelque chose à dire là-dessus?

Lgén Macdonald : Monsieur le président, je ne peux pas vous donner mon avis sur ce que la Russie pourrait ou pourrait ne pas prévoir dépenser relativement à la défense antimissile balistique. Je ne serais pas surpris qu'il s'agisse d'un projet d'envergure. Je ne suis pas certain de l'état opérationnel de son système de défense antimissile balistique, à Moscou. Il est là depuis longtemps. Je doute qu'il soit très efficace.

Le président : Mais il est là.

Lgén Macdonald : Il était là. Je ne suis pas certain s'il y est toujours.

L'argument selon lequel un système de défense antimissile balistique limité mis en place par les États-Unis ou la Russie déstabiliserait un côté ou l'autre est, je pense, discutable. Le nombre d'ogives, même s'il a été réduit de manière radicale par

sufficient to overwhelm any limited system. It doesn't compromise the ability of either Russia or the United States to deliver a fairly significant nuclear attack on a country that they choose to attack, or each other.

I don't think we should be worried about Russia developing a ballistic missile defence system, nor should they be worried about the U.S. doing the same thing, or NATO doing the same thing.

Senator Dallaire: Quite rightly so, keeping the ICBM exercise separate from this very targeted capability, as was explained to us because the only way they could deploy capabilities in Europe was to guarantee that it wouldn't be lined up against Russia or China but, in fact, against Iran, Korea and maybe even Pakistan.

Look at what's going on in the Ukraine right now. You've served with the American forces closely, mostly on the air force side. I've served a lot with the army side. I'm not so convinced that when they explained to us the number of limited interceptors the burst fire capability that they would probably have to use to guarantee a hit, because of the reliability of the systems now that they would have less than an optimal number of interceptors should a series of these missiles be sent.

That brings me back to Canada and the United States. We may think that if they try to blow away Edmonton, the Americans would react just as much as if they tried to take out Oklahoma or something like that. I don't believe that. I think that targeting us would be just enough to make things uneasy and difficult and that they might want to reserve their capabilities in order to meet potential future threats if they can't get into Korea or Iran to actually stop the other missiles coming.

It seems to me we're playing a bit of a game of chicken with these guys by having such a vacuum in an operational requirement that guarantees that we would be assessed equally to an American target versus hoping our friends will do it.

Do you not feel that that's an argument strong enough to initiate an operational requirement within National Defence in our government?

Lt.-Gen. Macdonald: I think we reached the same conclusion but maybe not from the same direction. I don't disagree with the fact that we do have a vacuum, that we should address it and that we should raise an operational requirement. How important that might be in a future geopolitical situation remains to be seen.

I don't think that Russia or China will ever figure into the negation of a ballistic missile defence system. If a BMD system exists in a limited number of interceptors, like the 30 or 44 that the U.S. proposes, that gives you — I'm not sure if it's totally accurate — about a four-to-one ratio to get assurance. So that would give you protection against 10 or 11 in-bound targets,

rapport à ce qu'il était par le passé, est encore suffisant pour submerger tout système limité. Cela n'empêche ni la Russie ni les États-Unis de lancer une attaque nucléaire assez importante sur un pays ciblé, ou l'un sur l'autre.

Je ne pense pas que nous devrions craindre que la Russie crée un système de défense antimissile balistique, ni que les États-Unis ou l'OTAN le fassent.

Le sénateur Dallaire : Et à juste titre. Il faut distinguer l'exercice d'ICBM de cette capacité très ciblée, comme on nous l'a expliqué, parce que la seule façon qu'ils pouvaient déployer des capacités en Europe était de garantir qu'elles seraient non pas alignées contre la Russie ou la Chine, mais bien contre l'Iran, la Corée et, peut-être même, le Pakistan.

Regardez ce qui se passe en Ukraine, actuellement. Vous avez travaillé en étroite collaboration avec les forces américaines, principalement avec la force aérienne. J'ai beaucoup servi dans l'armée. Je ne suis pas tellement convaincu que, lorsqu'ils nous ont expliqué le nombre d'intercepteurs limité et la capacité de tirs par rafales qu'ils auraient probablement à utiliser pour garantir l'atteinte de la cible... étant donné la fiabilité des systèmes actuels, ils auraient moins que le nombre optimal d'intercepteurs advenant qu'une série de ces missiles soit lancée.

Cela me ramène au Canada et aux États-Unis. Nous pourrions penser que, s'ils tentent de raser Edmonton, les Américains réagiraient tout autant que s'ils essayaient d'éliminer l'Oklahoma ou quelque chose du genre. Je ne crois pas. Je pense que le fait de nous cibler serait tout juste suffisant pour les inquiéter et rendre la situation difficile, et qu'ils pourraient vouloir conserver leurs capacités en vue de réagir à d'éventuelles menaces, s'ils ne peuvent entrer en Corée ou en Iran pour empêcher les autres missiles d'être lancés.

Il me semble que nous jouons un peu au plus brave avec eux en ayant un tel écart entre un besoin opérationnel qui garantit que nous serions évalués comme une cible au même titre que les Américains et le fait de souhaiter que nos alliés s'en occupent.

Selon vous, est-ce un argument suffisamment solide pour formuler un besoin opérationnel à la Défense nationale?

Lgén Macdonald : Je pense que nous avons tiré la même conclusion, mais peut-être pas du même angle. Je ne conteste pas le fait qu'il y a un écart, que nous devrions le combler et que nous devrions formuler un besoin opérationnel. Il reste à voir dans quelle mesure cela peut constituer un élément important dans une situation géopolitique future.

Je pense que la Russie ou la Chine ne figureront jamais parmi ceux qui nient l'existence d'un système de défense antimissile balistique. Si un système de défense AMB existe en fonction d'un nombre limité d'intercepteurs, comme, selon ce que laissent entendre les États-Unis, les 30 ou 44 intercepteurs, cela vous donne — je ne suis pas certain que cela soit entièrement exact —,

which should be ample to protect against North Korean or Iranian or other attack in the future. It certainly won't do any good against Russia.

As long as the defence system continues to advance, quantitatively and qualitatively, to meet those threats, I think that things will go well enough, but who is to say what might develop overnight, the Ukraine being an example of instability that we didn't expect?

Regardless, it is in our best interests, as you suggest, to be involved in the system and to be participant in it in whatever eventuality may develop in the future.

Senator Dallaire: I'm not worried about the Russians and the Chinese because we have built the equilibrium as we did in the Cold War, so we have got systems balancing each other out on that side. That's a completely different exercise than rogue countries having a capability of just creating significant international problematics, which BMD is lined up against right now.

The second side of this is that BMD has been moved a lot into Europe as part of the system, and there are ships out there in different waters also, the Aegis cruisers. Do you think that Foreign Affairs probably doesn't want to play in this because it brings us into an envelope of such capabilities, which limits our ability to manoeuvre with other countries because we are so close to the Americans on BMD and that might have ramifications on our relationships with other European countries or on our ability to manoeuvre to be an entity that can reduce tensions with potentially rogue countries?

Lt.-Gen. Macdonald: I suppose that's a possibility. I think the fact that we're a NATO member, that NATO is deploying missile defence in Europe and that our closest ally, the United States, is deploying it makes us associated by the fact of our alliances, whether we have the capability or not. So I suppose there's some thread of an argument, as you suggest, to be a go-between or of some sort of assistance to world stability, but I think we're already painted by the same brush that our NATO and NORAD allies are.

Senator Dallaire: During the Cold War, we had the capability of delivering nuclear weapons. We didn't own them, but we had the capability, within NATO, to deliver them from the air or ground means. So we were part of it, but not part of it. We were part of the NATO defence capability that would potentially use tactical nukes, and we could be one of the players that would use them. So why is there such a different exercise with BMD within NATO?

un ratio de quatre pour un pour réussir. Donc, cela vous protégerait contre 10 ou 11 missiles en approche, ce qui devrait être amplement suffisant pour assurer une protection contre une attaque de la Corée du Nord ou de l'Iran ou d'un autre pays dans l'avenir. Cela serait certainement inutile contre la Russie.

Tant et aussi longtemps que le système de défense continuera d'évoluer, sur les plans quantitatif et qualitatif, pour contrer ces menaces, je pense que les choses iront suffisamment bien. Mais qui peut prévoir ce qui se passera du jour au lendemain? L'Ukraine est un exemple d'instabilité que nous n'avions pas vu venir.

Peu importe, c'est dans notre intérêt, comme vous l'avez laissé entendre, de participer au système, quelle que soit l'éventualité.

Le sénateur Dallaire : Je ne suis pas inquiet au sujet des Russes et des Chinois, parce que nous avons établi un équilibre, tout comme nous l'avons fait durant la guerre froide. Nous avons ici des systèmes qui s'équilibrent les uns les autres à cet égard. C'est un exercice qui est complètement différent de celui d'avoir des pays délinquants qui ont la capacité de simplement créer d'importants problèmes internationaux, ce contre quoi la défense AMB s'aligne actuellement.

Le deuxième aspect, c'est que la défense AMB a grandement été déplacée en Europe dans le cadre du système, et il y a des navires dans différentes eaux également, les croiseurs Aegis. Pensez-vous que le ministère des Affaires étrangères ne veut probablement pas s'en mêler parce que cela nous confère ce genre de capacités, ce qui limite notre aptitude à manoeuvrer avec les autres pays parce que nous sommes tellement près des Américains sur le plan de la défense AMB, et que cela peut avoir des conséquences sur nos relations avec les autres pays européens ou sur notre capacité d'agir à titre d'entité qui peut réduire les tensions avec des pays potentiellement délinquants?

Lgén Macdonald : J'imagine que c'est une possibilité. Je pense que le fait que nous soyons un membre de l'OTAN, que l'OTAN déploie des instruments de défense antimissile en Europe et que notre plus proche allié, les États-Unis, déploie son système de défense fait en sorte que nous sommes associés de par nos alliances, que nous ayons la capacité ou non. J'imagine donc que c'est le fil conducteur d'un argument, comme vous l'avez dit, en faveur du fait d'agir à titre d'intermédiaire ou d'offrir une sorte de soutien à la stabilité mondiale, mais je pense que nous sommes déjà considérés de la même façon que nos alliés, l'OTAN et le NORAD.

Le sénateur Dallaire : Durant la guerre froide, nous avions la capacité de lancer des armes nucléaires. Elles ne nous appartenaient pas, mais nous avions la capacité, au sein de l'OTAN, de les lancer à partir des airs ou du sol. Donc, nous en faisons partie et n'en faisons pas partie à la fois. Nous faisons partie de la capacité de défense de l'OTAN, qui aurait pu utiliser des armes nucléaires tactiques, et nous aurions pu être l'un des acteurs qui les auraient utilisées. Donc, pourquoi l'exercice de défense AMB au sein de l'OTAN est-il si différent?

If NATO is with BMD and believes in that capability, why is there the argument that Canada doesn't want to participate with BMD when the threat to our own mainland is far more real than many of the European threats that were out there even during the Cold War?

Lt.-Gen. Macdonald: I'm not sure. It is a gap in logic, in my view, that we are not more actively concerned about BMD for the defence of Canada. It would seem a logical extension if our 27 NATO partners have agreed that BMD is an issue and something that has to be addressed. The United States feels the same. As you say, Russia is developing some sort of a capability, potentially. Why wouldn't we? It's an obvious question.

Senator Day: General, I share all of your views and the inconsistency with respect to our participation in NATO apparently without any caveats in relation to what is going on there. That's from the best information we can get. There was one other point that we tried to explore, and we haven't been able to get the document. I think you are aware of the 2005 protocol or agreement that Canada passed on to the U.S. We're still looking for that. Anything you could do that would help us?

As I understand it, it is Canada saying that we have no difficulty, in NORAD, sharing the aerospace information that is being gathered to be used for ballistic missile defence.

Lt.-Gen. Macdonald: I can't find the document itself either, but my recollection is exactly that, that it was signed by the Minister of Foreign Affairs and his U.S. counterpart, and that it allowed the U.S. to continue doing what they were doing vis-à-vis ballistic missile defence. There were no restrictions, if you will, from NORAD about Canadians and Americans collectively providing information to the ballistic missile defence cause for the United States to continue, pending an agreement to participate or not by Canada.

If we had said, "No, there's no way that NORAD is going to share that information," then the U.S. would have had to take a unilateral decision, "Okay, step aside with everything to do with ballistic missile warning or defence, and we'll take care of it."

Senator Day: In other words, the end of NORAD?

Lt.-Gen. Macdonald: It allowed us to continue on with what we were doing.

Senator Day: The other area I would like to explore briefly helps us understand. If this committee is inclined towards making a recommendation to change the policy in relation to Canada's participation, then it is helpful for us to have all of that

Si l'OTAN adopte le système de défense AMB et croit en cette capacité, pourquoi affirme-t-on que le Canada ne veut pas participer à la défense AMB alors que la menace pour notre pays est beaucoup plus réelle que bon nombre des menaces que présentaient les pays européens, même à l'époque de la guerre froide?

Lgén Macdonald : Je n'en suis pas certain. Il n'est pas logique, selon moi, que nous ne nous intéressions pas plus activement à la défense AMB aux fins de la défense du Canada. Cela semblerait être la suite logique des choses si nos 27 partenaires de l'OTAN convenaient du fait que la défense AMB constitue un enjeu, et qu'il faut s'y attacher. Les États-Unis sont du même avis. Comme vous le dites, la Russie est peut-être en train de créer une sorte de capacité. Pourquoi ne le ferions-nous pas? C'est une question évidente.

Le sénateur Day : Général, je suis entièrement d'accord avec vous et je suis d'accord pour dire qu'il y a une incohérence en ce qui a trait à notre participation au sein de l'OTAN sans, semble-t-il, mise en garde relativement à ce qui se passe là-bas. Je m'appuie sur les renseignements que nous pouvons obtenir. Il y a un autre point que nous avons tenté d'explorer, et nous n'avons pas pu obtenir le document. Je pense que vous connaissez le protocole ou l'entente de 2005 que le Canada a établi avec les États-Unis. Nous le cherchons encore. Y a-t-il quelque chose que vous pourriez faire pour nous aider?

Si je comprends bien, le Canada affirme que le fait que le NORAD échange l'information en matière d'aérospatiale recueillie en vue d'être utilisée aux fins de la défense antimissile balistique ne pose aucun problème.

Lgén Macdonald : Je ne peux pas trouver le document non plus, mais je me souviens que c'est exactement cela, qu'il était signé par le ministre des Affaires étrangères et son homologue américain, et qu'il permettait aux États-Unis de poursuivre ce qu'ils faisaient au chapitre de la défense antimissile balistique. Il n'y avait aucune restriction, si vous voulez, de la part du NORAD, au sujet des Canadiens et des Américains qui, ensemble, fournissaient de l'information aux responsables du programme de défense antimissile balistique afin que les États-Unis continuent, dans l'attente d'un accord sur la participation ou la non-participation du Canada.

Si nous avons dit : « Non, le NORAD ne communiquera en aucun cas cette information », alors les États-Unis auraient eu à prendre une décision unilatérale : « Laissez tomber tout ce qui concerne les alertes ou la défense antimissile balistique. Nous allons nous en charger. »

Le sénateur Day : En d'autres termes, la fin du NORAD?

Lgén Macdonald : Il nous a permis de poursuivre ce que nous faisons.

Le sénateur Day : L'autre question que j'aimerais aborder brièvement afin de mieux comprendre est ceci. Si le comité est prêt à formuler une recommandation pour changer la politique relative à la participation du Canada, alors il est utile pour

background information and know what the state of affairs was and what information was likely shared by the cabinet at that time. The politics of it we will investigate, but you did suggest that you were involved in NORAD, in successful intercepts and successful demonstration of the early stages of this ballistic missile defence back in your time there.

At this time frame, in the early 2000s, up to 2004 or 2005, when the decision was made, was there any discussion still on the books of using interceptors launched other than from a ship or from land?

Lt.-Gen. Macdonald: No.

Senator Day: Okay. The other half of that question: Was there any discussion with respect to having the missile — the interceptor being a missile — launched having a nuclear warhead?

Lt.-Gen. Macdonald: Never. I should make one clarification. You characterized me as participating in a successful intercept. I observed it. Canadians were not participating. I participated in a number of exercises and we intercepted everything generally pretty successfully.

Senator Day: That is fine. I wanted to make sure that we all understood you had very good knowledge of just what was being developed and the plans that were moving along with respect to ballistic missile defence.

Senator Wells: I will ask your opinion. Back in 2005, when the debate was ending, essentially, because the government had decided not to proceed, what would you say was the thing that moved the government the most to make their decision? Would you say it was public opinion, cost, or some other factor?

Lt.-Gen. Macdonald: We had not specifically gone to the United States and said, “Okay, we want to participate. How much will it cost? What do we need to do,” and so on. We had suggested some ideas, but nothing had been crystallized. My own personal opinion was that it was totally public opinion and public opinion as experienced by MPs in government at the time. The extent of the media participation and the fact that people could pile on issues like weapons in space and using nuclear weapons, and that sort of thing, was a great story generator for journalists.

To be honest, I was very surprised the government made the decision they did. I thought we were clearly going to participate, but the cause was simply the pressure of public opinion and the appearances of doing so.

Senator Wells: It was a communications issue that government saw rather than a public policy issue, in your opinion?

nous d’avoir toute cette information générale et de savoir quelle était la situation, de même que quelles informations ont probablement été communiquées par le cabinet à l’époque. Nous examinerons l’aspect politique de ces renseignements, mais vous avez laissé entendre que, durant votre mandat au NORAD, vous aviez participé à des interceptions réussies et à une démonstration concluante des premiers stades de ce système de défense antimissile balistique.

À cette époque, au début des années 2000, jusqu’en 2004 ou en 2005, lorsque la décision a été prise, était-il encore question d’utiliser des intercepteurs lancés à partir d’un autre endroit qu’un navire ou le sol?

Lgén Macdonald : Non.

Le sénateur Day : D’accord. L’autre moitié de la question est ceci : était-il question de faire en sorte que le missile — l’intercepteur étant un missile — qui devait être lancé soit doté d’une tête nucléaire?

Lgén Macdonald : Jamais. Je dois clarifier une chose. Vous avez dit que j’avais participé à une interception réussie. J’agissais à titre d’observateur. Les Canadiens ne participaient pas. J’ai participé à un certain nombre d’exercices, et nous avons tout intercepté, de manière générale, avec passablement de succès.

Le sénateur Day : Très bien. Je voulais m’assurer que nous comprenions tous que vous aviez une très bonne connaissance de ce qui était en train d’être créé justement et des projets connexes en ce qui a trait à la défense antimissile balistique.

Le sénateur Wells : Je vais vous demander votre opinion. En 2005, à l’époque où le débat prenait fin, essentiellement, parce que le gouvernement avait décidé de ne pas aller de l’avant, qu’est-ce qui, selon vous, a le plus poussé le gouvernement à prendre sa décision? Diriez-vous que c’était l’opinion publique, le coût, ou un autre facteur?

Lgén Macdonald : Nous ne nous étions pas exactement rendus aux États-Unis pour dire : « D’accord, nous voulons participer. Combien cela coûtera-t-il? Que devons-nous faire? », et ainsi de suite. Nous avons proposé des idées, mais rien n’avait été retenu. Selon moi, il s’agissait entièrement de l’opinion publique, et de l’opinion publique exprimée aux députés du gouvernement de l’époque. L’étendue de la participation des médias et le fait qu’on pouvait accumuler les enjeux, comme les armes dans l’espace et l’utilisation d’armes nucléaires, et ce genre de choses, étaient une excellente source de manchettes pour les journalistes.

Pour être honnête, j’ai été très surpris de la décision qu’a prise le gouvernement. Je pensais qu’il était certain que nous allions participer, mais la cause était simplement la pression de l’opinion publique et les apparences connexes.

Le sénateur Wells : C’était, pour le gouvernement, davantage une question de communications qu’une question de politiques publiques, selon vous?

Lt.-Gen. Macdonald: In my opinion, yes. I truly think the federal government has the responsibility to act in the best interests of defence of our territory and sovereignty, regardless of what the public opinion is, as long as they are committed to that course of action as the obvious and the necessary thing to do.

Senator Dallaire: I had just arrived in the Senate at that time and was sitting in caucus and had the opportunity to participate in a number of political decisions by subcommittees on defence policy, foreign policy, and things like that. The overriding factor amongst many of those who were less inclined to the emotional baggage that the Reagan Star Wars stuff pursued — and having George W. Bush Jr. there didn't help, either — was the fact that the system was still quite unreliable.

There was a consensus that maybe if the system gets better, is more reliable and is more effective, we could look at this capability again. The emotional one, however, was like that absolutely stupid emotional exercise we had about not wanting to test cruise missiles in Canada, if you remember, up in Churchill. Can you imagine how dumb that was?

We now need to get a better feel of the delta between the reliability of the capabilities then, including numbers of systems, and the reliability and capability of the system now. That has to be brought to the fore. Is it possible to argue that we have now seen enough of that to defer any of the arguments that the system isn't worth the investment?

Lt.-Gen. Macdonald: I would like to say yes, but if you get somebody who studied the intercept success of the ground-based mid-course interceptor system, they will say there hasn't been a test for a few years and the last two tests, or whatever, were unsuccessful. I'm not sure of the numbers. The empirical evidence would not support that.

As I said in my opening remarks, the United States is not happy with the performance of the system thus far. It is evolving and they're putting resources toward improving it. They're expanding the number of interceptors as well. I think they're committed to invest whatever is required in a system to make it work and be effective. They will do that.

What has changed since 2005? The system is evolving. It is getting better. It is certainly broader and more capable quantitatively. The threat has evolved as well. It is more urgent, if you will, more real.

If you go back to equating the argument between 2005 and 2014, what is the downside for Canada? What's the downside for Canadians? What would have gone wrong or what would have been negative about a decision to participate in 2005? Maybe we would have committed a few more people to NORAD; maybe we would have committed to build a \$500-million X-band radar in

Lgén Macdonald : À mon avis, oui. Je pense vraiment que le gouvernement fédéral a la responsabilité d'agir dans l'intérêt supérieur de la défense de notre territoire et de notre souveraineté, peu importe ce qu'est l'opinion publique, tant et aussi longtemps qu'il s'engage à suivre ce plan d'action comme étant la chose évidente et nécessaire à faire.

Le sénateur Dallaire : Je venais tout juste d'arriver au Sénat, à l'époque, et je siégeais au caucus. J'ai eu l'occasion de participer à un certain nombre de décisions politiques rendues par des sous-comités sur la politique de défense, la politique étrangère, et ce genre de choses. Le facteur déterminant, pour bon nombre de ceux qui penchaient moins pour la charge émotionnelle liée à la guerre des étoiles de Reagan — et le fait d'avoir George W. Bush Jr en poste n'aidait pas non plus —, était le fait que le système n'était pas encore très fiable.

Nous avons convenu que, peut-être, si le système s'améliorait, s'il devenait plus fiable et plus efficace, nous pourrions examiner cette capacité de nouveau. Le facteur émotionnel, cependant, c'était comme l'exercice émotionnel absolument stupide auquel nous nous étions livrés parce que certains ne voulaient pas mettre à l'essai des missiles de croisière au Canada, si vous vous souvenez, dans le Nord, à Churchill. Pouvez-vous imaginer combien cela était ridicule?

Nous devons maintenant avoir une meilleure idée de l'écart entre la fiabilité des capacités de l'époque, y compris le nombre de systèmes, et la fiabilité ainsi que la capacité du système actuel. Il faut faire la lumière là-dessus. Est-il possible d'affirmer que nous en avons maintenant suffisamment vu pour contester tout argument selon lequel le système ne vaut pas l'investissement?

Lgén Macdonald : J'aimerais dire que oui, mais si vous parlez à quelqu'un qui a étudié le taux de succès des interceptions du système d'interception au sol axé sur la phase de mi-parcours, il vous dira qu'il n'y a pas eu d'essais depuis quelques années et que les deux derniers essais, ou quoi que ce soit, n'ont pas été probants. Je ne suis pas certain des chiffres. Les données empiriques ne soutiendraient pas cela.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, les États-Unis ne sont pas satisfaits du rendement du système à ce jour. Il évolue, et ils consacrent des ressources en vue de l'améliorer. Ils augmentent le nombre d'intercepteurs, également. Je pense qu'ils s'engagent à investir tout ce qu'il faudra pour faire en sorte qu'il fonctionne et qu'il soit efficace. Ils le feront.

Qu'est-ce qui a changé depuis 2005? Le système évolue. Il s'améliore, il s'élargit certainement et a une capacité accrue, sur le plan quantitatif. La menace a également évolué. Elle est plus urgente, si vous voulez, plus réelle.

Si l'on revient à la comparaison entre 2005 et 2014, quel est l'aspect négatif pour le Canada? Quel est le désavantage pour les Canadiens? Qu'est-ce qui aurait mal tourné si la décision, en 2005, avait été de participer, ou quel en aurait été l'effet négatif? Peut-être que nous aurions envoyé quelques personnes de plus au NORAD; peut-être que nous nous serions engagés à construire un

Goose Bay; maybe we wouldn't have had to do anything. Our NORAD alliance certainly would have been a lot tighter when it comes to ballistic missile warning and defence.

The same situation exists now.

What's the downside? The cost would probably be higher, as I said, because of sequestration, the defence budget and the resources required to do this, but I think we're in essentially the same situation that we were before. Perhaps there is a little more compelling argument, but the reality of the situation is that we could effectively communicate a positive decision and get public opinion on side.

The Chair: I believe Senator Dallaire and Senator Day talked about whether there were any agreements between Canada and the United States back in 2004-05. I am going through information that was provided to me. In 2004, the agreement for NORAD was amended and there was a section that enabled NORAD to share missile defence-related warning information with USNORTHCOM.

Is that the section that permitted the two notes between the two governments to allow our information — whatever information, either indirect or direct — to be provided and to assist in a program such as BMD, if that information was salient?

Could you give us an undertaking and see whether or not that is the area where that particular authority would derive from?

Lt.-Gen. Macdonald: The August 2004 amendment to the NORAD agreement was very specific. It was to provide the provision of that information to the ballistic missile defence capability in the United States from NORAD.

We were not agreeing to assist in ballistic missile defence. We were simply agreeing that the NORAD information that was generated for ballistic missile warning could be used for ballistic missile defence. The NORAD agreement itself was renewed in 2006.

The Chair: That was included?

Lt.-Gen. Macdonald: I think the NORAD agreement itself would be the vehicle or the mechanism, perhaps with exchange of notes or letters, to agree to ballistic missile defence by both parties.

Senator Dallaire: Is there room for any technological advantages to Canadian research, and so on, to join ballistic missile defence at this time? What you are articulating in its deficiencies is the reality that we were informed about. There's a lot of room for some smart capabilities to be introduced in that.

radar bande X de 500 millions de dollars à Goose Bay; peut-être que nous n'aurions pas eu à faire quoi que ce soit. Notre alliance avec le NORAD aurait certainement été beaucoup plus solide en ce qui a trait aux alertes et à la défense antimissile balistique.

La situation est la même, aujourd'hui.

Quel est l'aspect négatif? Le coût serait probablement plus élevé, comme je l'ai dit, en raison de la séquestration, du budget de la défense et des ressources requises pour y arriver, mais je pense que nous sommes, essentiellement, dans la même situation que nous l'étions. Peut-être que les arguments sont un peu plus convaincants, mais la réalité, c'est que nous pourrions rendre, de façon efficace, une décision positive et obtenir un accueil favorable de la part de la population.

Le président : Je crois que le sénateur Dallaire et que le sénateur Day ont soulevé la question de savoir s'il y avait des ententes entre le Canada et les États-Unis en 2004-2005. Je lis les renseignements qui m'ont été fournis. En 2004, l'entente liée au NORAD a été modifiée, et il y avait une section qui permettait au NORAD de communiquer de l'information liée aux alertes relatives à la défense antimissile à USNORTHCOM.

Est-ce que c'est cette section qui a donné lieu à l'échange des deux notes entre les deux gouvernements en vue de permettre à notre information — quelle que soit l'information, indirecte ou directe — d'être fournie et d'offrir un soutien dans le cadre d'un programme, comme la défense AMB, si cette information était pertinente?

Pourriez-vous prendre un engagement et déterminer s'il s'agit de la partie d'où ce pouvoir en particulier découlerait?

Lgén Macdonald : La modification apportée en août 2004 à l'entente liée au NORAD est très précise. Elle visait la fourniture de cette information à la capacité de défense antimissile balistique des États-Unis par le NORAD.

Nous n'étions pas d'accord pour appuyer la défense antimissile balistique. Nous étions simplement d'accord sur le fait que l'information du NORAD, qui était générée aux fins d'alertes de missiles balistiques, pourrait être utilisée par les responsables de la défense antimissile balistique. L'entente liée au NORAD en soi a été renouvelée en 2006.

Le président : Cela en faisait partie?

Lgén Macdonald : Je pense que l'entente liée au NORAD en soi serait le véhicule ou le mécanisme, peut-être, en ce qui concerne l'échange de notes ou de lettres permettant d'établir une entente entre les deux parties relativement à la défense antimissile balistique.

Le sénateur Dallaire : Est-ce que le fait de se joindre à la défense antimissile balistique à ce stade-ci pourrait procurer des avantages technologiques au Canada du point de vue de la recherche, et pour d'autres choses? Les lacunes de l'entente dont vous parlez, c'est la réalité dont nous avons été informés. Il y a

By us signing up, would that not open up the door for us to be able to punch some stuff in there?

Lt.-Gen. Macdonald: Potentially, but we kind of missed buying the ticket on that train.

Senator Dallaire: Totally?

Lt.-Gen. Macdonald: We have a very strong aerospace and defence industry in Canada. There may well be capabilities in Canada that could contribute to the system, but I think we're probably beyond the point where we should have any expectations in that regard.

Senator Dallaire: It is to reinforce the point that if we are not even assisting in making it better yet it is a threat to us, it is a double whammy of how stupid it is not to be involved in it. Thank you very much.

The Chair: It is nice to know, senator, that you don't have an opinion on this.

It is 4:30, so I would like to thank our witness. I very much appreciate your testimony here today. It definitely gives us another perspective and reinforces what has been said over the last number of months on this particular issue.

I should inform you, lieutenant-general, that it is our intention to have a report at the end of June, if everything goes well. In going back over the testimony today, if you see any areas where more information could be provided to us, please contact us. We would be happy to receive it. I would like to excuse you at this time. Thank you very much.

We're going to adjourn for three minutes and we will go in camera to discuss the various reports.

(The committee continued in camera.)

beaucoup de place pour y intégrer des capacités liées au savoir. En acceptant d'y participer, cela ne nous permettrait-il pas d'y ajouter certains éléments?

Lgén Macdonald : Peut-être, mais nous sommes en quelque sorte passés à côté de notre chance.

Le sénateur Dallaire : Totalement?

Lgén Macdonald : Nous avons une industrie de l'aérospatiale et de la défense très solide au Canada. Il pourrait très bien y avoir des capacités au Canada qui pourraient contribuer au système, mais je pense que nous sommes probablement au-delà du point où nous devrions avoir quelque attente que ce soit en ce sens.

Le sénateur Dallaire : Cela renforce l'idée que, si nous ne contribuons même pas à l'améliorer, alors que la situation présente une menace pour nous, cela indique doublement à quel point il est absurde que nous n'y participions pas. Merci beaucoup.

Le président : C'est bien de savoir, sénateur, que vous n'avez pas d'opinion à cet égard.

Il est 16 h 30, alors j'aimerais remercier notre témoin. J'ai beaucoup apprécié le témoignage que vous nous avez présenté aujourd'hui. Cela nous permet certainement de voir la situation d'un autre point de vue et appuie ce qui a été dit au cours des derniers mois sur cet enjeu en particulier.

Je dois vous informer, lieutenant-général, que nous avons l'intention de produire un rapport à la fin du mois de juin, si tout se déroule comme prévu. À la lumière du témoignage d'aujourd'hui, si, selon vous, il y a des sujets pour lesquels plus d'information pourrait nous être fournie, veuillez communiquer avec nous. Nous serions heureux de la recevoir. Je vais vous laisser partir, maintenant. Merci beaucoup.

Nous allons suspendre la séance pendant trois minutes, et nous allons poursuivre à huis clos pour discuter des différents rapports.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Monday, April 28, 2014

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Major-General Michael Day, Chief of Force Development.

As individuals:

Michaela Dodge, Policy Analyst, Defence and Strategic Policy, Heritage Foundation;

Lauren van den Berg, Foreign Policy Consultant;

Richard Weitz, Director, Center for Political-Military Analysis, Hudson Institute.

Canadian Space Agency:

General (Retired) Walter J. Natynczyk, President;

Luc Brûlé, Vice President.

Office of the Privacy Commissioner of Canada:

Chantal Bernier, Interim Privacy Commissioner;

Christopher Prince, Strategic Policy Analyst.

Monday, May 5, 2014

Citizenship and Immigration Canada:

Mike MacDonald, Director General, Operational Management and Coordination;

Maureen Tsai, Acting Director General, Admissibility Branch;

David Quartermain, Director, Program Integrity Division;

Chris Gregory, Director, Identity Management and Information Sharing.

As an individual:

Steven P. Bucci, Director of the Douglas and Sarah Allison Center for Foreign Policy Studies; and Senior Fellow, Homeland Security & Defense Issues, The Heritage Foundation.

As an individual:

Lieutenant-General (Retired) George Macdonald, Former Vice-Chief of the Defence Staff.

TÉMOINS

Le lundi 28 avril 2014

Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Major-général Michael Day, chef du Développement des forces.

À titre personnel :

Michaela Dodge, analyste des politiques, Politiques de la stratégie et de la défense, Heritage Foundation;

Lauren van den Berg, conseillère en politique étrangère;

Richard Weitz, directeur du Centre d'analyse politico-militaire, Institut Hudson.

Agence spatiale canadienne :

Général (à la retraite) Walter J. Natynczyk, président;

Luc Brûlé, vice-président.

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada :

Chantal Bernier, commissaire intérimaire à la protection de la vie privée;

Christopher Prince, analyste en politiques stratégiques.

Le lundi 5 mai 2014

Citoyenneté et Immigration Canada :

Mike MacDonald, directeur général, Gestion opérationnelle et coordination;

Maureen Tsai, directrice générale par intérim, Direction générale de l'admissibilité;

David Quartermain, directeur, Division de l'intégrité des programmes;

Chris Gregory, directeur, Gestion de l'identité et échange d'information.

À titre personnel :

Steven P. Bucci, directeur du Centre d'études pour la politique étrangère Douglas and Sarah Allison et chercheur principal sur les questions de sécurité nationale et de défense, The Heritage Foundation.

À titre personnel :

Lieutenant-général (à la retraite) George Macdonald, ancien vice-chef d'état-major de la Défense.